DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12386 — 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | MERCREDI 21 NOVEMBRE 1984

L'enfer des villes

Au moins deux cent soixante-dix morts, des dizaines de milliers de personnes évacuées en hâte, des flammes qui atteignaient 300 mètres : la banlieue nord de Mexico ressemblait, lundi soir 19 novembre, à une ville qui vient d'être bombardée. Il ne s'agissait que d'une réaction en chaîne à la suite d'une explosion à proximité d'un centre de distribution de gaz.

Aucune ville n'est à l'abri de ce genre de catastrophes : il suffit de rappeler ce qui s'est passé à Feyzin, près de Lyon, où en 1966 l'incendie d'une raffinerie avait fait dix-huit morts et vingt-quatre blessés. Mais les risques se multiplient dans les métropoles du tiers-monde, à la mesure d'une urbanisation dont l'accroissement prend les proportions d'un véritable cancer.

Après Mexico (17 millions d'habitants aujourd'hui, 31 en 2000), la ville de la planète dont la croissance est la plus folle est Sao-Paulo (12 millions maintenant, 26 en 2000) : un drame du même ordre, auquel on a à peine porté attention dans le monde développé, s'y est produit le 25 février dernier. Un oléoduc a sauté, faisant cinq cent huit morts, pour la plupart des enfants. Il faut savoir que, au Brésil, trente millions d'enfants vivent dans la rue, ce qui représente une augmentation de 90 % en trois ans. Un quart d'entre eux ont été abandonnés par leurs parents.

L'urbanisation du tiers-monde s'explique essentiellement par la pauvreté des campagnes, que les jeunes, trop nombreux, désertent massivement dans l'espoir de trouver un travail ou au moins de la nourriture en ville. Des phénomènes analogues se sont d'ailleurs produits en Europe, notamment en Espagne ou en Italie. Mais l'ampleur que prend le mouvement est proprement fantastique : d'après le rapport sur les perspectives de l'environnement publié en 1977 à la demande du président Carter, la population du seul tiers-monde s'accroîtra, entre 1975 et 2000, d'un chiffre supérieur à celui des habitants de toutes les villes du globe en 1975. On compte actuellement quelque 125 villes de plus d'un million d'habitants dans les pays en voie de développement : il y en aura 295 à la fin du siècle. A cette date, celui des villes « millionnaires » du monde industrialisé sera passé de 102 à 138...

Qu'il s'agisse de Mexico, de Sao-Paulo, de Bombay, de Lagos, de combien d'autres, quiconque a eu l'occasion de séjourner dans l'une ou l'autre de ces mégapoles, où l'opulence des uns insulte quotidiennement la misère des autres, ne peut se défendre d'une véritable angoisse devant l'immensité des problèmes d'approvisionnement, de transports, d'hygiène, de sécurité, à résoudre, en sachant très bien qu'ils ne seront pas résolus. Comme l'écrivait, dans « Un seul monde », le recteur de l'université des Nations unies, M. Soedjatmoko, en juin dernier, à propos des agglomérations du tiers-monde, « la violence, la criminalité, la rébellion armée et la révolution sont considérées comme les seuls moyens de survie, la seule réponse à une injustice intolérable, à l'oubli, à l'oppression et à un sentiment d'impuissance ».

Il est certes nécessaire de se protéger de la menace des SS-20. Mais il n'est pas déraisonnable d'espérer que les bombes dont ces fusées sont porteuses n'exploseront jamais. Alors que la bombe du sous-développement, dont l'urbanisation anarchique est l'un des effets les plus dramatiques, explosera sûrement si le monde des riches ne prend pas les moyens d'y porter rapidement remède.

(Lire nos informations page 42.)

Tchad : N'Djamena exhorte la France à la fermeté

Le colonel Kadhafi assure qu'il respectera ses engagements

De notre envoyée spéciale

Un compte à rebours est amorcé entre Paris et Tripoli. Le colonel Kadhafi s'est dit, le lundi 19 novembre, *« totalement engagé »* par l'accord sur le retrait du Tchad, mais multiplie les menaces voilées en cas de retour des forces françaises. La France a rappelé, par la voix de M. Roland Dumas, que l'exécution du repli libyen *« doit maintenant suivre »*.

N'Djamena. — « *Après la duperie libyenne, la France doit prendre ses responsabilités* », écrivait, le lundi 19 novembre, l'agence tchadienne de presse ATP, reflétant ainsi assez bien le sentiment qui prévaut dans la capitale tchadienne.

Avec la satisfaction de qui voit enfin la France reconnaître ce que leur gouvernement proclamait depuis plusieurs jours — que les troupes libyennes n'avaient pas entièrement quitté le nord de leur pays, — les Tchadiens assurent que la balle est maintenant dans le camp français et que Paris doit, cette fois, faire montre de plus de détermination.

« *Cette malheureuse affaire*, écrit l'agence ATP, *repose toute la question de l'intervention française au Tchad. Le résultat de l'opération Manta est bien loin de ce qu'espérait l'Elysée, car, dès que les troupes françaises sont parties, les Libyens ont ressorti leurs griffes.* »

« *Cette constatation confirme la position constante du gouvernement, pour qui la seule manière d'obtenir la paix est de bouter les Libyens hors de notre territoire. La France doit donc en tirer les conclusions qui s'imposent* », poursuit ATP, avant de conclure : « *Si la France tergiverse parce qu'elle a des intérêts importants en Libye, elle ne doit pas oublier qu'elle a des rapports particuliers avec le Tchad et tous les pays d'Afrique francophone qui suivent cette affaire.* »

Ce rappel du rôle de la France en Afrique est lourd d'arrière-pensées. Les Tchadiens ont suivi avec beaucoup d'attention les commentaires suscités tant en France qu'à l'étranger par la « gaffe » de Paris.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

Inde : M. Gandhi dénonce « une vaste conspiration »

Le premier ministre met en cause des « forces extérieures »

De notre correspondant

New-Delhi. — « *L'assassinat d'Indira Gandhi s'inscrit dans une vaste conspiration dont l'objectif est d'affaiblir et de diviser l'Inde* », a déclaré le lundi 19 novembre, devant cent mille personnes, à New-Delhi, M. Rajiv Gandhi. L'identité et la nationalité des conspirateurs n'ont pas été précisées par le premier ministre, mais il ressortait clairement de ses propos que les « *sécessionnistes* » bénéficiaient, selon lui, de larges complicités à l'étranger.

Visait-il des sikhs établis à l'extérieur ou carrément des agences gouvernementales étrangères ? Mystère. L'enquête en cours n'a pas encore donné de résultats probants connus, mais, à en juger par les informations, parfois fantaisistes, publiées régulièrement par la presse, le consensus indien autour de « *la main de l'étranger* » semble d'ores et déjà acquis. Ce thème était déjà l'un des favoris d'Indira Gandhi et, sans préjuger l'issue des investigations, il est probable que le flou entretenu autour des « *forces extérieures de déstabilisation* », sera maintenu tout au long de la campagne électorale qui vient d'être lancée. Seul le voisin pakistanais échappe traditionnellement à ce flou.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 7.)

M. Bergeron critique la stratégie du patronat

C'est par un discours plus inspiré de philosophie syndicale que d'un cahier de revendications que M. André Bergeron a ouvert, le 20 novembre à Vincennes, le congrès confédéral de Force ouvrière.

Critiquant ceux qui rêvent d'un syndicat-parti, « *chargé, nouveau Moïse, de conduire le peuple* » (sans la nommer, la CFDT), M. Bergeron n'a pas non plus ménagé le gouvernement, coupable de « *frénésie d'assainissement* » et patron incapable de défendre ses fonctionnaires.

Mais c'est aux patrons que le secrétaire général de FO a réservé ses flèches les plus vives, tant aux rétrogrades, dont le seul objectif est de grignoter les conquêtes sociales, qu'au CNPF, entêté et revendicatif.

Abordant la négociation sur la flexibilité de l'emploi, M. Bergeron a ainsi affirmé : « *Nous n'accepterons plus aucune concession ; si nous sommes ouverts à certaines mises à jour, nous n'entendons pas laisser par-dessus bord la réglementation du travail.* »

(Lire page 39 l'article de Michel Noblecourt.)

Interpol fait peau neuve

Secrète Interpol... Elle acquiert le statut et les avantages d'une organisation internationale de plein droit. Cela entraîne quelques devoirs. Il lui faut ouvrir ses portes et ses fichiers. L'ancien club international de polices devient l'enjeu de stratégies et d'OPA diverses. La nouvelle présidence américaine arrive avec son programme musclé. Dans une série de deux articles, Danielle Rouard a enquêté sur Interpol, à un tournant de son histoire.

(Lire page 15.)

M. REAGAN ET LE DIALOGUE SOVIÉTO-AMÉRICAIN

Le « cow-boy » promu partenaire

On savait que cela se produirait tôt ou tard, mais les choses semblent aller un peu plus vite que prévu. Depuis sa triomphale réélection du 6 novembre, Ronald Reagan a cessé d'être, pour les dirigeants soviétiques, le « cow-boy » qu'ils dénonçaient naguère. Et, s'il n'est pas encore un partenaire patenté, le ton des invectives lancées contre lui par les dirigeants et la presse soviétiques a tout de même baissé d'un cran. Mieux encore, les « petites phrases » apaisantes soulignant la nécessité d'un dialogue entre les superpuissances ne se comptent plus ces derniers jours, y compris à Moscou.

par MICHEL TATU

Comme si, d'un côté, Ronald Reagan se préparait à entamer son second mandat en « faiseur de paix » et si, de l'autre, l'on envisageait enfin de profiter de ces bonnes dispositions pour ouvrir dans de meilleures conditions un dialogue qui, de toute façon, ne peut attendre quatre ans.

L'évolution avait commencé à Moscou dès le début de septembre. Après une longue période de crispation et de repli quasi total consécutive au déploiement des euromissiles américains — une période dont le point culminant, en juin, avait coïncidé avec la visite de M. Mitterrand à Moscou, — les hiérarques du politburo éprouvent alors le besoin de rompre un peu l'isolement qu'ils se sont eux-mêmes infligé, de sortir de leur forteresse : tel est le sens des entretiens que M. Gromyko a eus, au cours du même mois, à New-York et à Washington non seulement avec M. Reagan et son collègue américain George Shultz, mais aussi avec d'autres responsables qu'il ne fréquente pas d'ordinaire (ainsi de M. Shamir, ministre israélien des affaires étrangères ou de son collègue chinois). Mais il n'est pas encore question d'un dégel : les discours publics sont lourdement polémiques, le ministre soviétique ne fait guère, en privé, que répéter des positions connues. Le rendez-vous qu'il avait lui-même fixé à Vienne au milieu de septembre pour discuter des armes spatiales passe sans être honoré.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Débat

Le débat politique en France tourne ces temps-ci à la conversation du Café du Commerce après un arrivage de beaujolais nouveau.

Un jour, M. Barre traite le premier ministre de « chérubin crispé ». Le lendemain, M. Toubon annonce qu'il faut « mouiller la chemise et se crever la patate ». Quant à M. Chirac, il déclare qu'en politique « les rondouillards passent mieux que les secs ».

En 1986, plutôt que projet contre projet, ce sera peut-être, au train où vont les analyses, va-de-la-gueule contre sale bobine.

BRUNO FRAPPAT.

LEÇONS D'UNE EXPOSITION

Vermeer et la peinture au quotidien

par ANDRÉ CHASTEL

L'exposition considérable sur « La peinture de genre en Hollande au dix-septième siècle », qui, après avoir été présentée à Philadelphie et à Berlin-Ouest, vient d'achever son parcours à Londres, a obtenu un succès qu'on pouvait prévoir et qu'il est facile d'expliquer. Mais, *surtout*, elle va laisser derrière elle une trace profonde, à cause des publications et des discussions qui l'ont accompagnée dans le monde septentrional. Il serait bon que nous en soyons avertis et que les enseignements n'en soient pas perdus pour nous.

Les collections britanniques abondent en tableaux hollandais, plus particulièrement de ceux qui relèvent de ce qu'on nomme traditionnellement la « peinture de genre » — c'est-à-dire de thèmes familiers : ménagères, cabarets, concerts à deux ou trois, intérieurs agités, mauvais lieux, — dont la production fut considérable au dix-septième siècle. Production si considérable que, comme l'intéressante introduction du catalogue nous l'apprend, il y eut une sorte de surproduction avec chute des cours alentour 1700.

Un voyageur britannique observait vers 1640 qu'il y avait des tableaux de cette espèce partout à Amsterdam. Dans les Pays-Bas protestants, adonnés à la vie active de la « marchandise » et dépourvus de peinture religieuse, l'intérêt allait au paysage et au « genre », où un peuple plein de vitalité se retrouvait deux fois en image. Taine nous l'a expliqué ; Fromentin l'a *brillamment* illustré. Les collections de l'Ancien et du Nouveau Monde en ont déployé l'évidence autour de trois ou quatre noyaux privilégiés : Metsu, P. de Hooch, Steen et quatre Vermeer (Berlin, New-York, Washington, Londres).

Tout le monde connaît ces curieuses petites toiles où, dans une salle brune, *bien* tenue, une dame au corsage bordé d'hermine déguste un verre de vin blanc devant un gentilhomme immobile. La lumière fine qui enveloppe la scène est comme une marque de fabrique. Dans cette marge chronologique assez étroite (1620-1680), les tableaux hollandais sont tous d'un *bon* métier, avec ce fini de détail — robes, violons, buffleteries, dentelles, faïences — qui fait aussitôt reconnaître une œuvre de la famille ; avec plus d'ampleur à Utrecht, plus de minutie à Leyde ou à Haarlem, plus de raffinement à Delft.

En y introduisant des peintres moins connus, comme Buytewech, spécialiste des « joyeuses compagnies » vers les années 1620, et Molenaer de Haarlem, auteur de l'allégorie inattendue de *Dame monde à sa toilette* (1633), on voit mieux combien tout se tient dans ce répertoire. Sous le jour gris alternent les rieurs en beau costume, les débraillés de l'estaminet et les bourgeoises somnolentes. Et le *sens* de tout cela ? C'est la question que la réunion de la Royal Academy a rendue plus pressante et qui rebondit déjà.

Donc, le *genre pur*, la peinture des mœurs, directe, *amusée* ou *sereine*, et finalement sans sujet : la femme avec son verre de Ter Borch, et, bien entendu, de Vermeer ; cette dame qui donne le sein au nourrisson (Gérard Dou) ; ces paysans en ribote (Brouwer, Steen) ; ces soldats à beaux justaucorps de cuir qui se chauffent en créant un savant effet de contrejour rougeoyant (W. Duyster), etc., qu'y chercher sinon la « tranche de vie », le miroir du quotidien ? Eh bien, non ! La bonhomie un peu vide, l'application naturaliste sans autre objet qu'elle-même, tant admirées au siècle dernier, on en conteste âprement depuis quelques années la valeur d'explication dans les universités néerlandaises, spécialement à Utrecht.

Sur la toile de Molenaer, on voit une jeune femme à sa toilette peignée par une vieille servante devant un gamin qui s'amuse ; mais le pied de la dame repose sur une tête de mort, le petit garçon fait des bulles de savon.

(Lire la suite page 18.)

commentaires

Le Monde

Le piège des mots

M. LAURENT FABIUS présente aux Français le visage après *« lifting »* du couple de l'année – jeunesse et modernité – et oublie, l'espace d'une moitié de grandes vacances, que *« socialisme »* fait partie du vocabulaire courant : c'est un virage à droite.

M. François Mitterrand tel qu'en lui-même ose, quatre mois plus tard, rappeler qu'il existe une *« classe ouvrière »* et que le pouvoir a accompli – suprême audace – une *« rupture avec le capitalisme »* en nationalisant le crédit et cinq grands groupes industriels : c'est un virage à gauche.

Ou bien la politique des socialistes a changé radicalement deux fois en quatre mois. Ou bien, si elle n'a pas changé, le pouvoir s'est pris les pieds dans sa stratégie d'image, au point que l'on puisse croire que son action est infléchie quand seuls les mots sont modifiés.

EN quoi la politique de M. Laurent Fabius est-elle si différente de celle du gouvernement Mauroy III ? Il y a eu virage, c'est sûr, au début du septennat, par la rigueur modèle 1982 rectifiée austérité en 1983. La « parenthèse » dont on parlait alors n'est toujours pas refermée et ne paraît pas près de l'être. Le mot même a disparu du vocabulaire depuis que M. Mitterrand s'est hasardé à l'utiliser une dernière fois dans son interview du printemps 1984 à *Libération*. Et cette disparition-là a sans doute une autre signification que l'éclipse du « socialisme » de M. Fabius.

Le gouvernement Fabius *« s'inspire des mêmes principes »* que le gouvernement Mauroy, affirme M. Mitterrand dans son interview à *l'Expansion* (*le Monde* du 17 novembre). Des mêmes principes mais pas du même langage ; ou plutôt c'est la tonalité qui a changé. Le président de la République pourrait aussi, traçant son autoportrait, expliquer comment il dessine toujours la même ligne, bien qu'il lui donne du flou et du mou, d'un discours à l'autre, d'un jour à l'autre parfois.

EN quoi le Mitterrand 1984 est-il si différent du Mitterrand 1983 ? On a vu le président de la République prendre ses distances – par nécessité plus que par conviction – dans le débat sur l'école, et se poser ainsi en arbitre des inélégances que s'adressaient laïques et privés. On a entendu le chef de l'Etat en Aquitaine chanter au mois d'octobre *« les louanges de ceux qui ont entrepris »* et défendre le même jour la *« large fraction de la France* [qui] *souffre encore d'avoir été exploitée par l'autre »*. On a lu tour à tour des textes dans lesquels M. Mitterrand paraissait se hisser, fonction oblige, au-dessus des affrontements droite-gauche, et d'autres dans lesquels il semblait se marquer « à gauche ». L'Elysée, pour autant, ne change pas de politique.

Le premier ministre n'en change pas plus lorsque, après avoir fait semblant de tenter une « décrispation » impossible, il découvre une effrayante évidence : la droite dispose d'un programme... de droite.

Les mots, les discours, les images, sont parfois destinés à attraper les consommateurs de la politique. Ils provoquent le désarroi et la fuite s'ils changent trop vite et trop souvent.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

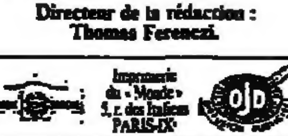
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 85 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

INVITÉ

Etre socialiste aujourd'hui

La fidélité à la gauche repose sur la permanence de quelques idées fortes

par GÉRARD FUCHS (*)

IL aura suffi de trois ans et demi de gouvernement pour que, devant la poursuite de la crise et l'obstination des faits, s'écroule une partie importante de la mythologie de la gauche. Au point que nombre de commentateurs et même de militants s'interrogent : que veut dire être socialiste aujourd'hui ?

Que la question soit ainsi posée ne saurait surprendre quiconque accepte de reconnaître le décalage formidable qui existe entre le discours dominant de 81 et la pratique de 84 ! Cela ne peut cependant qu'inquiéter ceux qui, pour avoir défendu le « réalisme » avant 81, ne limitent pas à ce seul mot leur projet en 84 ! Il est donc plus que temps de commencer à apporter des réponses : je voudrais le faire dans quatre directions.

∴

La première est l'une des clés du reste : être socialiste signifie d'abord pour moi considérer qu'on peut transformer la société où l'on vit. C'est sur ce point sans doute que le clivage droite-gauche est le plus profond. La droite peut avoir à l'égard de son environnement l'acceptation heureuse – c'est le cas pour ceux qui admettent que le monde leur apporte bien des satisfactions tel qu'il est – ou honteuse – pour ceux qui reconnaissent qu'il y aurait, c'est vrai, bien à dire... Mais, que voulez-vous, l'homme est mauvais, et ces choses-là ont toujours existé... La gauche, elle, pense que les hommes font l'histoire, que les mutations techniques et les crises de société (qui vont de pair) ne s'opèrent pas spontanément au bénéfice de tous, mais que luttes sociales et combat politique peuvent permettre d'en tirer bénéfice pour tous. Certes, il peut arriver que la réalisation démente l'ambition : la politique algérienne de Guy Mollet ou l'évolution du système soviétique nous l'ont bien montré ! Mais comment nier les améliorations qui ont pu être obtenues lorsqu'ont été convenablement alliées la force des rêves et la reconnaissance des obstacles !

La deuxième direction concerne les valeurs. Il n'y a pas d'action politique sans valeurs, sans une certaine conception de l'homme et des droits de l'homme, explicite ou implicite. Etre socialiste signifie à cet égard adhérer à un certain nombre de valeurs dont la réalisation n'est, en aucun cas, « naturelle ». J'en citerai trois qui, plus que d'autres, définissent un projet de société.

L'égalité des chances. « Tous les hommes naissent libres et égaux en droits » : la formule de 1789 est l'un des grands acquis de notre histoire. On sait bien cependant aujourd'hui que l'affirmation de la liberté n'est rien sans les conditions de la liberté. L'égalité des chances à l'école, dans la ville, devant la santé ou la justice, apparaît rien moins que spontanée !

La justice sociale. Elle est le complément logique de ce qui précède. Mais s'il apparaît comme injuste que le travail d'un homme et celui d'une femme soient considérés différemment, que les inégalités de revenus soient sans limites (alors même que le métier le plus intéressant est déjà le plus valorisé !), que face à l'accident, à l'imprévu, n'existe pas une réelle solidarité collective (allant pourquoi pas, il faudra bien y venir, jusqu'à la garantie d'un véritable revenu minimum), l'action, là aussi, est nécessaire.

Le droit de chacun à être associé à la prise des décisions qui le concernent. Certes, ce droit est aujourd'hui, dans une certaine mesure, garanti chez nous, à travers le suffrage universel. Mais nous savons qu'il ne permet que difficilement d'infléchir la vie quotidienne, et que, surtout, il s'arrête à la porte des entreprises. Aussi caractéristiques pour une société que ses inégalités de revenus sont pourtant ses inégalités de pouvoir. Mettre en place une décentralisation au profit des citoyens, une démocratie nouvelle dans l'économie et l'entreprise : c'est se heurter de front aux intérêts les mieux assis. C'est pourtant défendre non seulement une valeur, mais aussi une nécessité : car, dans la mutation que nous vivons, le succès dépendra comme jamais de la capacité de responsabilité et de créativité de chacun.

Etre socialiste, pour un gouvernement, c'est alors inscrire son action dans cet ensemble de perspectives ou, lorsque cela n'apparaît pas possible, expliquer pourquoi.

Troisième direction : le rôle de l'Etat. Personne ne peut plus nier que, au-delà d'un certain seuil, l'Etat étouffe l'initiative, voire la démocratie : l'Etat providence a montré ses limites, l'Etat soviétique son aboutissement. Ne nous laissons pas séduire pour autant par les sirènes françaises de la dérégulation à la Reagan (qui se garde bien, d'ailleurs, de toucher au complexe militaro-industriel américain). La phrase de Lacordaire : – *« Entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et la loi qui protège »*, – n'a rien perdu de son actualité !

Pour cheminer vers les valeurs indiquées, l'action de l'Etat est indispensable. A condition, bien sûr, que ce ne soit pas un Etat qui administre, mais un Etat qui gouverne, au sens le plus originel du terme ; à condition que cet Etat permette une prise de décision à la fois le plus près possible des gens concernés et au niveau le plus efficace, ce qui signifie que notre vieil Etat de France soit plié à s'accommoder de délégations de pouvoir et vers le bas (la décentralisation) et vers le haut (la construction de l'Europe).

Cet Etat-là peut alors être l'aiguillon d'une politique contractuelle rénovée et élargie (salariés, préférez-vous que ce soit la droite qui arbitre ?) comme être le grand coordinateur du Plan, un plan qui ne se limite pas à être un document quinquennal pour les historiens mais qui devienne l'une des institutions permanentes où se rencontrent, pour éclairer les décisions, ceux qui contribuent à former le devenir de notre pays.

Cette conception moins totalisante de l'Etat signifie-t-elle alors un déplacement du discours socialiste vers des accents plus individualistes ? Après tout, il s'agit peut-être simplement d'un retour aux sources : lorsqu'on dit que l'Homme est la finalité du projet, c'est bien de chaque homme aussi qu'il s'agit !

∴

Dernière direction enfin, une certaine conception de la politique. Ce point m'apparaît aujourd'hui essentiel, en particulier face au rejet que tous les sondages révèlent et qui traduit à la fois le désarroi face à la crise (« finalement, on n'y peut rien ») et la déception face à la gauche (« tous pareils »). Or qui ne sait que, lorsque la République cesse d'être l'affaire de tous, elle cesse vite d'être la République ?

La conception alors à mes yeux, c'est de traiter les citoyens en adultes, de « parler vrai » : oui, nous avons changé de politique, voilà pourquoi ; non, la rigueur n'est pas une parenthèse, la crise rend mythique tout retour au type de croissance des années 60. Ne pas cacher les contraintes, savoir expliquer les difficultés, mais montrer clairement aussi que ni les unes ni les autres ne font perdre de vue l'objectif : voilà une autre clé fondamentale pour que les socialistes puissent retrouver la crédibilité, re-susciter la mobilisation, recréer la politisation au sens le plus vrai et le plus nécessaire du terme.

Etre capable d'éviter le double piège du socialisme sans réalisme et du réalisme sans socialisme : une réponse satisfaisante à la question initiale me paraît être à ce prix. Il y faut la permanence de quelques idées fortes et entraînantes, et le souci accru d'un dialogue social sans hypocrisie. Une majorité de Français demeurent encore, j'en suis convaincu, prêts à s'engager dans cette direction.

(*) Membre du secrétariat national du PS, proche de M. Michel Rocard.

COURRIER

Abus de liberté

Il est impossible de laisser sans commentaires les déclarations de M. Jacques Toubon à Arras, reproduites dans *le Monde* du 13 novembre.

M. Toubon peut penser ce qu'il veut des idées socialistes. En dépit de certains sombres pronostics d'alors, ce droit n'est pas moins garanti après mai 1981 qu'il ne l'était auparavant. Mais écrire *« ce qui montre bien que les idées socialistes ne sont pas des idées françaises »*, c'est aller un petit peu plus loin que le sain exercice de la liberté d'opinion. L'implicite « socialistes pas français » ne peut pas ne pas rappeler l'« anti-France » et la « dialectique heimatlos » d'un certain Maurras (...).

JEAN-FRANÇOIS FER
(Bruay-en-Artois).

Suicide en prison et peine de mort

Je lis avec plaisir la plupart de vos articles. Je suis détenu dans la prison de Troyes. C'est à la suite d'une lecture d'un numéro du *Monde* du 1er novembre sur le bilan des suicides en prison en France (plus de 50 cas par an) (...) que j'ai fait un rapprochement avec la peine de mort. Le suicide désespéré de détenus est une peine souvent peu ou pas du tout « méritée » par leur délit. L'homme en général comprend qu'on le punisse pour une faute reconnue, mais il y a disproportion pour de nombreux cas. Ces suicides sont tout de même le « rejet » d'un système, où la vie d'un homme est « consommée » par une situation, un désespoir, une solitude, un abandon dans une cellule crasseuse et que trop qualifiable.

G. V.
(Maison d'arrêt de Troyes).

Vive la retraite !

J'ai le bonheur d'être un « inactif » depuis douze ans : j'ai soixante-huit ans. Votre article « Vieillesses sans âge » (*le Monde* du 7 novembre) m'a vivement intéressé mais, comme beaucoup d'autres, il fait trop ressortir, à mon avis, l'aspect négatif de la préretraite et avance des sentiments qui ne sont absolument pas partagés par tout le monde.

Le drame pour beaucoup est dû à l'impréparation à cette « deuxième vie » qui peut être merveilleuse. Pour ma part, j'ai pensé à la retraite dès mon embauche, à vingt et un ans, en 1938...

Si je prends la peine de vous écrire ces lignes, c'est pour vous faire part de ma satisfaction ainsi que de celle de beaucoup d'amis heureux d'être « condamnés à l'inactivité sociale » et c'est surtout pour vous demander, ainsi qu'à vos collègues qui traitent périodiquement de ce sujet, de ne pas avoir peur de forcer sur les touches roses quand ils brossent le tableau de la retraite qui, pour moi, restera – et de loin – la plus belle partie de la vie.

JEAN BELEGAUD
(Trémolat).

Des heures de travail gratuites

Les dirigeants d'entreprise ne seraient-ils pas tentés, pour réduire leurs coûts salariaux, d'outrepasser la loi qui réglemente les conditions de travail ? Ainsi, ils économisent des heures payées, donc de l'embauche. Je prends un exemple concret que je connais bien : le secteur de la distribution.

Actuellement, un chef de rayon dans une grande surface de distribution est embauché à 5000 francs bruts mensuels, il est agent de maîtrise, et peut espérer atteindre, suivant ses capacités, 7000 francs à 8000 francs bruts mensuels.

Il travaille en moyenne cinquante à soixante heures par semaine (au lieu des quarante-deux heures fixées). Si un jour férié, payé et chômé se présente dans une semaine, le chef de rayon perd sa journée de congé hebdomadaire. Il offre huit à dix heures de travail à l'entreprise, cela gratuitement. Le dirigeant d'entreprise décrète qu'il y a beaucoup de travail, et donc les chefs de rayon devront être présents et offrir leurs services un jour de plus cette semaine-là. Concrètement, et ceci n'est pas exagéré, un chef de rayon qui accomplit cinquante heures hebdomadaires, soit huit heures de plus que l'horaire légal, fait économiser à son chef d'entreprise. 8 x 47 semaines = 376 heures payées. Car, bien sûr, ces huit heures, cadeau du chef de rayon à l'entreprise, ne lui sont pas payées, ne sont pas récupérables. Personnellement, en tant que chef de rayon en hypermarché, mon horaire hebdomadaire est le suivant.

Selon le contrat signé à l'embauche, quarante-deux heures par semaine. En réalité, j'accomplis, pour un salaire correspondant à quarante-deux heures de travail, l'horaire suivant : lundi, mardi, jeudi, samedi : 8 heures – 12 heures puis 13 heures – 18 heures ; vendredi : 7 heures – 12 heures puis 13 heures – 22 heures ; mercredi : congé hebdomadaire quand aucune autre journée fériée ne se présente dans la semaine. Ce qui fait au total cinquante heures travaillées pour un salaire correspondant à quarante-deux heures, soit huit heures de travail gratuites hebdomadaires.

CHRISTIAN THOMASSET,
technicien commercial
(Ferney-Voltaire).

Les « vieilles dames »

Ceci est une réponse aux articles de journaux et surtout aux émissions de radio qui ont tendance à présenter la vieillesse de manière caricaturale (vieilles dames impotentes et gourdes attendant la mort, inutiles à la société). Il se trouve que nous connaissions une des victimes de ces meurtres en série.

Mlle Seicaresco, ancienne institutrice, attachée aux traditions d'un enseignement laïque et ouvert, continuait, à soixante et onze ans, à œuvrer dans ce sens. De nombreux élèves lui sont reconnaissants de progrès en lecture (elle avait élaboré une méthode pour surmonter la dyslexie) et en latin.

A l'origine de la création d'une association de quartier, elle sillonnait inlassablement Montmartre, toujours prête à le défendre contre une urbanisation sauvage attachée davantage au profit des promoteurs qu'au bien-être des habitants. Notre amie tenait son rôle dans la société. Elle n'était sûrement pas la seule.

Alors, assez de tous ces clichés. Cessons de présenter la vieillesse comme étant une phase de la vie inutile.

J. S.
39 ans (Paris).

Le Monde

étranger

LES PROLONGEMENTS DE LA CRISE TCHADIENNE

N'Djamena exhorte la France à la fermeté

(Suite de la première page.)

C'est dès vendredi soir, soit quelques heures après la déclaration de M. Mitterrand, que la France a envisagé des possibilités de riposte au non-retrait libyen. M. Cheysson s'en est entretenu dimanche matin, par téléphone, avec le président Habré. Le ministre des relations extérieures a évoqué diverses hypothèses, dont la reprise des vols de reconnaissance et l'éventuel retour de soldats français à N'Djamena. On indique ici, de bonne source, que le président tchadien n'aurait guère montré d'enthousiasme à voir revenir un contingent si sa mission devait être celle de l'opération Manta : stopper l'avance libyenne.

Il aurait cependant accepté d'en discuter, dans le cadre d'un examen plus général de la situation avec M. Charles Hernu, ministre de la défense, et le général Lacaze, chef d'état-major général des armées. Tous deux ont eu trois heures trente d'entretien en tête à tête, lundi, avec M. Habré.

Si rien n'a filtré de cette rencontre, on peut imaginer que tous les scénarios ont été examinés et que les positions ont été clarifiées entre des hommes qui entretiennent incontestablement de bonnes relations personnelles.

A son départ de N'Djamena, lundi en fin d'après-midi, M. Hernu a déclaré avoir eu avec le président Habré *« un entretien approfondi et complet »*. *« Je crois*, a poursuivi le ministre de la défense, *qu'il n'y a pas eu souvent des rencontres d'une telle durée. Nous avons examiné l'ensemble des problèmes qui se posent dans cette région. » « Si les militaires français n'étaient pas venus, les Libyens seraient à N'Djamena »*, a observé le ministre, avant d'ajouter : *« Si vous me dites que le retrait des forces libyennes ne correspond pas à ce que nous souhaitions, c'est exact. Mais il faudra bien que ce qui a été décidé soit tenu.*

M. Hernu n'a pas voulu en dire plus sur la façon de faire respecter aux Libyens leur parole, se réservant d'informer d'abord le chef de l'Etat, ce mardi matin, de la teneur de ses conversations. Il a cependant ajouté que si les vols de reconnaissance étaient jugés nécessaires, ils seraient poursuivis. Répondant à une question sur le délai qu'exigerait un éventuel retour des soldats français, le général Lacaze a déclaré, pour sa part : *« Nous sommes capables de ramener ici une compagnie en quelques heures. »* Des unités stationnées à Bangui ont été placées en alerte opérationnelle, et leur arrivée ici serait rapide, les avions militaires de transport ayant été, après le départ de Manta, basés au Centrafrique.

S'il est encore impossible de se prononcer sur la forme que prendra la riposte de Paris, on insiste à N'Djamena sur le fait que les demi-mesures ne sont plus de mise. Le scénario le plus couramment souhaité ici est clair : *« que la France boute les Libyens hors du pays et nous nous occuperons de reconquérir le nord »*.

Un rappel des garanties de Paris

On peut penser à cet égard que M. Hissène Habré aura rappelé à M. Hernu les garanties qui lui avaient été données en présence des présidents Houphouët-Boigny, Mobutu et Bongo, lors du petit sommet africain de Paris en octobre dernier, par M. Mitterrand au cas où Tripoli ne respecterait pas ses engagements. Ces garanties, si elles n'avaient pas suffi à lever les doutes du président tchadien sur un éventuel retrait libyen, avaient toutefois paru suffisamment fermes pour assainir le climat.

En estimant prématurément que les Libyens avaient plié bagage, la France ne s'est-elle pas prise à son propre piège et ne risque-t-elle pas d'être entraînée bien au-delà de ce qu'elle aurait souhaité ? Jusqu'où Paris est-il prêt à aller maintenant pour faire respecter l'accord du 16 septembre ? C'est la question que tout le monde se pose ici. La réponse appartient au président Mitterrand. M. Hernu pourra sans doute lui donner des indications précises sur la situation vue par les militaires français sur place et par le président tchadien lui-même. Les tout prochains jours devraient donc être décisifs pour ce nouvel épisode de la crise tchadienne.

En attendant, on indique à N'Djamena, de source tchadienne, que les FANT (Forces armées nationales) ont renforcé leurs positions sur le front nord où, jusqu'à vendredi, un regain d'activité de la Libye et du GUNT avait été observé. Depuis lors, souligne-t-on, le calme serait revenu. Toutefois, les soldats libyens n'auraient toujours pas amorcé de mouvement de retrait.

FRANÇOISE CHIPAUX.



Dessin de PLANTU.

LE GUNT DEMANDE A TRIPOLI DE LUI FOURNIR UNE CAPACITÉ AÉRIENNE

Des informations recueillies par les services français de renseignements font état de tensions persistantes entre Tripoli et les partisans du GUNT, hostiles au gouvernement central de N'Djamena, sur la nature et le volume des armements que les forces libyennes devraient abandonner sur place.

Ces tensions sont telles en certains endroits que des militaires libyens sont pratiquement interdits de séjour, dans le nord du pays, dans des garnisons tenues par les forces du GUNT.

Selon cette analyse, le rythme du dégagement libyen au nord du Tchad a été perturbé par des exigences du GUNT qui ne s'opposait pas au départ des Libyens, mais qui souhaitait qu'ils laissent un maximum de matériels en se retirant. En particulier, selon ces mêmes sources, on fait état d'une demande du GUNT aux Libyens pour qu'ils lui fournissent une capacité aérienne, de l'artillerie et de nouveaux blindés.

Ces exigences du GUNT pourraient expliquer les va-et-vient incessants d'hélicoptères et d'avions d'appui, observés par les Français dans le nord du Tchad. Ces vols d'hélicoptères continuent à l'heure actuelle même si, parallèlement, on remarque quelques retraits « parcellaires » des Libyens. On n'attache toutefois pas de signification militaire à ces quelques retraits, la situation générale n'ayant fondamentalement pas évolué depuis le voyage de M. Mitterrand en Crète.

Le colonel Kadhafi alterne les protestations de bonne foi et les mises en garde

M. Charles Hernu devait rendre compte au chef de l'Etat, ce mardi 20 novembre, de sa mission à N'Djamena. La position de la France pourrait être déterminée à l'occasion du conseil des ministres de mercredi. De son côté, le colonel Kadhafi a déclaré, lundi à La Valette, où il se trouvait en visite officielle, qu'il se sentait *« totalement engagé »* par l'accord franco-libyen du 16 septembre. Le retard pris dans le départ de ses troupes du Nord tchadien était dû à un *« problème de logistique »*, a-t-il ajouté.

Tout en rendant hommage à M. François Mitterrand, avec lequel il a déclaré être parvenu à une *« réelle entente »*, le dirigeant libyen a rappelé les trois volets de sa politique tchadienne : soutien *« total »* au GUNT (gouvernement d'union nationale de transition) de M. Goukouni Oueddeï ; caractère *« illégitime »* du régime du président Habré, qu'il *« ne reconnaîtra jamais »* ; menace d'une *« nouvelle »* intervention militaire libyenne au cas où *« d'autres troupes étrangères, de quelque pays qu'elles soient »*, reviendraient au Tchad.

Cette mise en garde vise l'éventualité du renvoi au Tchad de deux cent cinquante soldats français actuellement repliés en Centrafrique. Le colonel Kadhafi a également confirmé n'être pas au courant du survol du territoire tchadien par des Jaguar français. *« Si cela s'avérait*, a-t-il ajouté, *cela constituerait une grave violation de l'indépendance tchadienne, que la France affirme reconnaître. »*

Le suspense actuel est lié à deux incertitudes. On ignorait encore, mardi matin, si les troupes libyennes encore stationnées dans le Borkou-Ennedi-Tibesti (BET) avaient amorcé un repli sur la bande d'Aouzou, l'extrême nord tchadien. A ce sujet, le colonel Kadhafi s'est montré *très évasif* en déclarant ne pas savoir *« si des éléments libyens étaient en route entre le Tchad et la Libye ou étaient déjà arrivés en Libye »*.

D'un autre côté, Paris semble attendre de voir comment le dirigeant libyen réagira d'ici à la fin de la semaine à ses injonctions. C'est, du moins, l'impression qu'a de nouveau donnée M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, en déclarant, lundi soir à Antenne 2, que l'évacuation de l'armée libyenne a *« pris du retard »* et qu'il fallait *« maintenant que l'exécution suive »*.

Pour sa part, le ministre tchadien des affaires étrangères s'est prononcé, lundi, au micro de France-Inter, pour *« un Manta plus musclé »*. *« Il faut se battre, le colonel Kadhafi ne comprend que le langage de la force et il n'a pas retiré un seul soldat libyen du territoire tchadien »*, a-t-il ajouté. De son côté, un membre du GUNT a affirmé, à Paris, qu'une nouvelle intervention française serait *« totalement illégale et illégitime »*. Les oppositions entre Tchadiens ont, entre-temps, fait l'objet d'un long entretien, à l'Elysée, entre le chef de l'Etat et le président Sassou N'Guesso du Congo, qui avait accueilli, en octobre à Brazzaville, une réunion préparatoire à une *« conférence de réconciliation »*.

J.-C. P.

PARIS ET LES LIVRAISONS D'ARMES A LA LIBYE

Sous la signature de John Vinocur, du *New York Times*, l'*International Herald Tribune* du mardi 20 novembre écrit en substance que, selon des sources diplomatiques, la France et la Libye négocient un contrat d'armements, en particulier des avions, en liaison avec le retrait des forces de Tripoli du territoire tchadien.

De source compétente à Paris, on fait observer que des instructions du premier ministre français datant de 1983 demandent aux industriels de l'armement de ne pas s'engager dans des discussions avec la Libye tant que le contentieux tchadien ne sera pas réglé.

En revanche, on sait qu'il existe depuis quelques années maintenant un projet de Tripoli, souvent ajourné, d'acquérir des moyen-courriers européens Airbus. Ce projet s'est longtemps heurté au souhait des Etats-Unis de ne pas livrer les réacteurs adaptés à l'Airbus, qui sont de construction américaine, pour des raisons d'embargo stratégique à l'encontre de la Libye. Les Britanniques ont avancé l'idée d'installer des réacteurs Rolls-Royce sur ces avions.

Selon l'agence Jana

LE CHEF DE LA RÉVOLUTION LIBYENNE A REÇU ABOU NIDAL

Paris *(AFP.)* — Le *« guide de la révolution libyenne »*, le colonel Kadhafi, s'est entretenu, lundi 19 novembre, avec Abou Nidal, a indiqué mardi l'agence libyenne d'information Jana. *« Le chef de la révolution a reçu le secrétaire du comité de commandement du mouvement de libération nationale palestinien Fatah-Conseil révolutionnaire, Abou Nidal »*, écrit l'agence officielle.

L'annonce de la mort d'Abou Nidal par la chaîne de télévision britannique privée Channel Four avait été confirmée par sa famille mais démentie, le 7 novembre, par une personne affirmant être porte-parole de son mouvement et qui avait indiqué, dans un communiqué téléphoné à l'AFP, que Abou Nidal était *« en bonne santé et poursuivait normalement ses activités »*.

Abou Nidal est accusé d'avoir perpétré de nombreux actes de terrorisme à travers le monde.

LA VISITE DE M. CHEYSSON A WASHINGTON

Français et Américains se sont efforcés de dissiper les malentendus

Washington. — Officiellement, MM. Shultz et Cheysson n'ont *« pas »* ou *« très peu »* parlé du Tchad, et il n'est effectivement pas impossible qu'ils ne se soient guère étendus sur le sujet au cours des trois entretiens qu'ils ont eus, lundi 19 novembre, à l'occasion de la visite officielle du ministre des relations extérieures.

Côté américain, on disait avec concision que la politique française en la matière avait tellement changé depuis le week-end dernier, et dans un sens jugé favorable par Washington, qu'il aurait été superflu d'ouvrir

De notre correspondant

le dossier en détail. Côté français, M. Cheysson a estimé devant la presse qu'il eût été *« inimaginable »* qu'on l'interroge sur la politique française vis-à-vis du Tchad et de la Libye, dans la mesure — il ne l'a pas répété, mais l'avait expliqué la veille — où Paris n'a pas à consulter les Américains en un tel domaine. M. Cheysson n'a également eu que des mots aimables à l'égard de M. Shultz.

Les porte-parole des deux côtés se sont montrés d'une exemplaire discrétion et la volonté était au bout du compte commune de ne pas laisser un désaccord conjoncturel porter ombrage à l'ensemble des relations franco-américaines. L'art diplomatique ayant des ressources, M. Shultz s'est en conséquence finalement rendu non pas au dîner offert lundi 19 novembre par M. Cheysson et auquel il avait refusé d'assister, mais au cocktail qui précédait ce dîner.

Ces bonnes manières répondaient aux intérêts profonds des deux gouvernements. Pour M. Reagan, il n'y aurait eu que désavantage à laisser percevoir une tension avec la France, car le président américain tient — tant pour la plénitude de son prestige intérieur que vis-à-vis de l'URSS — à ce que la cohésion occidentale soit aussi grande que possible. Pour le gouvernement français, un mauvais moment dans les bonnes relations avec Washington eût été tout aussi mal venu, car les convictions atlantistes de M. Mitterrand sont plus que jamais nécessaires en politique intérieure.

Pour ce qui est de l'affaire tchadienne elle-même, une pression ouverte de Washington en faveur de la fermeté n'aurait pu que diminuer l'autorité de la France dans le Maghreb et l'Afrique noire, alors même que, largement occupés ailleurs, les Etats-Unis souhaitent avant tout qu'elle s'exerce. Pas encore totalement rassurées, mais néanmoins rassérénées par les actuelles « gesticulations » militaires françaises, les autorités américaines avaient donc toutes raisons, après leur manifestation d'irritation de la semaine dernière, d'attendre et de voir sans envenimer les choses. Elles l'ont fait avec d'autant plus d'application qu'elles ne voulaient pas paraître interférer dans les polémiques proprement françaises suscitées par la politique tchadienne de M. Mitterrand, et qu'elles considèrent par ailleurs M. Cheysson comme partant, elles n'en font pas mystère.

Le dossier stratégique

Ouverte sur fond de bourrasque, cette visite officielle qui devait s'achever mardi après-midi s'est donc déroulée sous vent mou. L'ardeur de la délégation française à étouffer les ratés a heureusement équilibré l'amicale réserve des Américains et personne n'est sorti de positions déjà bien connues. M. Cheysson a fait part des interrogations et des craintes que provoquent en Europe et en France les projets américains de développement d'armes antimissiles. Cette *« initiative de défense stratégique »* américaine risque en effet de donner un nouvel élan à la course aux armements, de priver de raison d'être la force de frappe française face à la mise en place d'un système similaire par l'URSS, et de reposer au bout du compte toute la question de la défense de l'Europe puisque, protégée d'une attaque nucléaire soviétique, l'Amérique serait beaucoup moins concernée par le sort de ses alliés européens.

La délégation française n'a pas cru discerner à cet égard une vision stratégique claire chez ses interlocuteurs américains, et ne cachait pas une préoccupation pour l'avenir malgré le relatif optimisme montré par Washington sur la reprise du dialogue avec Moscou. L'état de désaccord sur l'Amérique centrale n'a pas réservé de surprise, mais les positions européennes en la matière ne préoccupent pas vraiment les Etats-Unis, qui ont réaffirmé en marge — et à propos ? — du Tchad qu'on ne saurait faire confiance au colonel Kadhafi. On a aussi parlé de la Communauté européenne et de la nécessité de permettre à l'Espagne de solidement s'ancrer à l'Ouest.

« Quel est l'événement nouveau dans cette visite ? », a-t-il été demandé à M. Cheysson. Il n'y en a pas pour ce qui est des relations franco-américaines, a répondu le ministre, en ajoutant que les Etats-Unis montrent, après la réélection de M. Reagan, *« une confiance en eux-mêmes, une fierté, un sentiment d'être une puissance dans le monde et d'avoir une capacité de prédire l'avenir beaucoup plus grands qu'auparavant »*.

BERNARD GUETTA.

LA SIGNATURE D'UN TRAITÉ ENTRE LA LIBYE ET MALTE

« Nous aiderons l'armée maltaise » *affirme le colonel Kadhafi*

Malte et la Libye ont signé un *« traité d'amitié »*, lors de la visite du colonel Kadhafi dans l'île, a annoncé lundi 19 novembre, à La Valette, le « Guide de la révolution libyenne ». Ce traité, a ajouté le colonel Kadhafi — qui a rencontré à plusieurs reprises le premier ministre maltais Dom Mintoff, — prévoit une *« coopération dans tous les domaines : stratégique, politique, économique et militaire »*. *« La Libye aidera l'armée maltaise à protéger la sécurité de l'île »*, a-t-il affirmé.

Dans un communiqué commun, les deux pays se déclarent *« profondément préoccupés par les nombreuses provocations américaines contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye »*.

La Libye, a encore déclaré le colonel Kadhafi, *« soutient la grève des mineurs britanniques et leur envoie de l'aide »* par l'intermédiaire de ses propres syndicats (1).

Les suites de l'affaire Bakkouche

Lundi également, la Libye a, pour la première fois, fait référence à la version égyptienne du projet d'assassinat de l'ancien dirigeant libyen Abdelhamid Bakkouche. Elle a accusé le président Moubarak d'être impliqué dans un *« complot terroriste américain »*. L'agence de presse libyenne Jana écrit que M. Moubarak a *« affirmé sa participation au complot américain en protégeant des chiens errants que le peuple libyen a décidé de traquer et de liquider »*.

Selon Le Caire, les agents libyens arrêtés au Caire après la tentative d'assassinat de M. Bakkouche, prévoyaient aussi de détourner un avion F-16 et d'assassiner des dirigeants égyptiens. Les membres du commando avaient même promis à leurs *« collaborateurs »* égyptiens de leur présenter le terroriste international Carlos, a précisé le ministre de l'intérieur égyptien.

L'accusé numéro un dans l'affaire Bakkouche, le Britannique Anthony William Gill, a retiré lundi dans une banque cairote, une partie de l'argent mis à sa disposition par les services secrets libyens pour l'assassinat de l'opposant au colonel Kadhafi. Il a aussitôt remis l'argent aux autorités égyptiennes qui l'ont consigné comme *« pièce à conviction »*.

Selon le ministère égyptien de l'intérieur, les services libyens avaient transféré de Rome à la banque cairote, le 15 novembre, la somme de 90 000 dollars après avoir reçu les photos truquées prouvant l'assassinat de M. Bakkouche. Cet argent, selon les mêmes sources, devait récompenser les *« complices »* égyptiens du commando, en fait, des agents égyptiens. Au total, le commando avait prévu une somme de 150 000 dollars pour ses *« complices »* en Egypte, indique-t-on. Les quatre membres du commando devaient recevoir pour leur part la somme de 250 000 dollars pour leur *« mission »*. — *(AFP, Reuter, AP.)*

(1) Il n'existe pas de syndicalisme libre en Libye.

AFRIQUE

SCÈNES DE FAMINE EN ÉTHIOPIE

Les « coolies de l'espoir »

De notre envoyé spécial

Assab. – La mer Rouge, en fond de décor, d'où vient le salut. Des pigeons, près du hangar de l'aéroport, picorent quelques graines échappées des sacs de céréales. Au repos, sur l'aire de stationnement, un Antonov-12 d'Aeroflot, un Iliouchine-18 d'Interflug (compagnie aérienne est-allemande) et trois hélicoptères soviétiques MI-18. Un soleil implacable sur un désert de pierraille.

Le port d'Assab est à quelques kilomètres. C'est là qu'accostent les cargos de l'espoir. Transbordée sur des camions, une partie de l'aide alimentaire prend le chemin de l'aéroport pour gagner par la voie des aires à une demi-heure de vol, Makelle, la capitale de la province du Tigre. Ici, on travaille jour et nuit. Urgence obligée : il n'y a plus de couvre-feu.

Les quelque quatre-vingts coolies sur le dos desquels reposent les opérations de chargement et de déchargement demeurent, sans discontinuer, sur le pied de guerre. *« Ils dorment quand ils peuvent, souvent entre deux vols »*, raconte un chef d'équipe. La Commission éthiopienne d'aide et de réhabilitation (RRC), leur employeur, verse à chacun d'entre eux 35 cents par quintal manipulé, soit environ 1,50 F.

Ces manœuvres, qui mâchent du qat – une herbe euphorisante – pour se donner du cœur à l'ouvrage, transbahutent des sacs de céréales de toutes origines, Australie, Canada, Grande-Bretagne. L'Hercules C-130 de la Royal Air Force roule encore sur la piste de terre, au milieu d'un nuage de poussière, que des camions pleins à ras bord s'en vont à sa rencontre.

Pendant que l'équipage fait le plein de carburant, les « coolies de l'espoir » entassent quelque 276 sacs de céréales de 50 kilos chacun dans les soutes de l'appareil. L'opération est rondement menée en une demi-heure. L'Hercules fait trois navettes par jour entre Assab et Makelle, où les affamés le guettent dans le ciel comme un heureux présage.

Ils sont là, rassemblés par milliers au camp de Quiha, à proximité de l'aéroport de Makelle, aux portes de la ville dont l'accès leur est interdit par l'armée. Chaque jour, il en arrive des centaines qui fuient leurs villages et la sécheresse. Accroupis par terre, serrés les uns contre les autres, ils attendent, silencieux et sans expression, de se faire enregistrer pour avoir droit à une aide alimentaire. Beaucoup ont marché plusieurs jours pour atteindre ce centre de distribution, dans un piteux état, au bord de l'épuisement.

« Emmène-moi dans ton pays »

Les premiers arrivés ont trouvé refuge dans une trentaine de tentes. Ceux qui les ont suivis ont dû creuser des abris individuels dans la terre ou élever de petits murets de pierre pour se protéger du vent froid qui balai ce plateau à 2600 mètres d'altitude. Ils ont rassemblé près d'eux de pauvres effets, une calebasse, une poêle, un bidon en plastique et quelques fagots arrachés au désert pour faire la dinette. Certains font griller quelques pois secs ou quelques grains de café, si peu nombreux qu'on pourrait les compter. D'autres ont réussi, avec les moyens du bord, à cuire une galette. Il faut aller puiser une eau sale à plusieurs kilomètres, dans le lit d'une rivière, car il n'y en a pas assez sur place.

Tous sont vêtus de haillons, dont la couleur se confond avec celle de la terre nue où ils ont posé leurs ballots. Beaucoup marchent pieds nus. Les adultes n'ont plus d'âge. Appuyé sur une canne, un vieillard de soixante ans murmure qu'il n'a jamais vu *« pareille malédiction »*. Une nuée d'enfants errent de groupe en groupe. Ils ne jouent pas. Ils ne crient pas. Ils ne sourient pas. Ils regardent, les yeux hagards, ces drôles de visiteurs étrangers descendus du ciel, un appareil de photo en bandoulière et un stylo à bille au bout des doigts.

Des mains se tendent en silence. Des goitreux et des lépreux exhibent leurs plaies comme s'ils avaient une chance supplémentaire d'attirer l'attention. D'autres, allongés sur le sol, vaincus par la maladie, le froid ou la faim, dorment ou peut-être agonisent, veillés par l'un des leurs. *« Il meurt, ici, une dizaine de personnes par jour »*, précise un instituteur. On ramasse les cadavres, on procède aux rites funéraires, puis on s'en va, dans le désert alentour, les ensevelir dans une terre ingrate qui a refusé de les nourrir.

Ces pauvres hères sont devenus, bien malgré eux, des vedettes de l'actualité. On leur braque des objectifs sous le nez. Ils supportent, sans broncher, cette « agression ». On leur pose des questions idiotes ou indécentes comme à des « stars ». Inlassablement, ils répètent leur dramatique équipée. On insiste pour obtenir d'eux des détails encore plus « croustillants ». La misère est pittoresque, c'est bien connu. Tout cela fera une bonne histoire...

Il faut, hélas, en passer par là pour être assuré de provoquer la générosité des nantis. Il n'est pas sûr que tous ceux qui s'offrent ainsi en spectacle en profitent. Mais d'autres après eux, – car ce drame ne touche pas à sa fin, – en récolteront certainement les fruits.

Cet adolescent est conscient que le désert du Tigre ne reverdira plus jamais. Prêt à tout plaquer, il supplie le visiteur de passage : *« Monsieur, s'il te plaît, emmène-moi dans ton pays. Ici, il n'y a plus rien à manger... »*

JACQUES DE BARRIN.

DIPLOMATIE

LA PRÉPARATION DU SOMMET DE DUBLIN

M. Kohl a discuté avec M. Mitterrand des perspectives de l'Union européenne

Le chancelier Kohl a été reçu à dîner, lundi 19 novembre, à l'Elysée, par M. Mitterrand, avec qui il a ensuite tenu une brève conférence de presse avant de regagner Bonn. Il a indiqué que sa conversation avec le président français, qui a duré deux heures et demie, avait notamment porté sur l'état des relations Est-Ouest. M. Kohl, qui doit se rendre la semaine prochaine à Washington, estime que *« les augures redeviennent favorables »* à une reprise des pourparlers américano-soviétiques, après la réélection de M. Reagan, et que ce dernier *« est désormais en bonne position pour engager de telles négociations »*.

M. Mitterrand, de son côté, a insisté sur la préparation du Conseil européen convoqué à Dublin, les 3 et 4 décembre prochain, et sur le fait que son hôte et lui-même s'étaient interrogés, au cours de leur rencontre de lundi soir, sur *« la partition que pourra jouer l'Europe »* au cours de l'année prochaine, ainsi que sur les difficultés et les aléas de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal. Sur ce dernier point, le chef de l'Etat estime que, s'il existe encore quelques divergences entre Paris et Bonn à propos de certains aspects techniques, la volonté d'aboutir à un accord avant la fin de l'année est commune aux deux pays.

Le sommet de Dublin consacrera une bonne part de ses travaux, outre à la question de l'adhésion espagnole (et portugaise, mais celle-ci pose sensiblement moins de problèmes), au débat sur l'Union européenne. Autrement dit, sur une réforme progressive des institutions communautaires, tendant à resserrer les liens qui unissent déjà les dix Etats membres de la CEE, et tout particulièrement, sans doute, six ou sept d'entre eux. Le comité *ad hoc* que le conseil européen de Fontainebleau avait chargé, en juin, de formuler des propositions à cet égard, a en effet sensiblement avancé. Malgré des débuts un peu laborieux et certaines disparités manifestes dans le degré d'engagement politique et le prestige personnel de ses membres, qui vont du haut fonctionnaire à l'ancien signataire du traité de Rome, M. Maurice Faure, représentant personnel du président de la République...

Le rapport de M. Maurice Faure

Le comité, que préside un sénateur du Fine Gael irlandais, M. Dooge, se réunit, pour la quatrième et dernière fois avant le sommet de Dublin, mercredi après-midi et jeudi à Bruxelles. Si la bataille d'amendements qui doit s'engager alors ne s'éternise pas, le rapport de M. Faure devrait donc pouvoir faire l'objet d'un premier examen critique par les Dix lors de leur réunion dans la capitale irlandaise. Sans être appelé à faire l'effet d'une bombe, ce document présente un certain nombre d'analyses et de propositions qui devraient alimenter bien des échanges de vues, voire des controverses, dans les milieux européens durant les prochains mois. MM. Mitterrand et Kohl ont d'ailleurs consacré une partie de leur soirée de lundi à en évoquer les grandes lignes, Paris comptant beaucoup, dans cette affaire, sur le soutien de Bonn (ainsi, d'ailleurs, que sur celui de Rome, dont M. Mitterrand s'est assuré lors du dernier sommet franco-italien, le 9 novembre dernier, lorsque M. Craxi est venu à l'Elysée).

Le rapport de M. Faure se compose de quatre parties. La première constitue une sorte de préambule, qui constate que la Communauté est actuellement paralysée. Non pas seulement, estime l'ancien ministre, du fait de son élargissement, pour lequel la méthode choisie n'a certainement pas été la meilleure, mais aussi en raison d'un équilibre institutionnel de moins en moins satisfaisant; situation d'autant plus préoccupante que la CEE se trouve actuellement confrontée à tout un ensemble de défis qui n'existaient pas au moment de la signature du traité de Rome.

Pour surmonter cette crise, explique M. Faure, la politique des petits pas ne suffit plus : il faut un *« saut qualitatif »*, il faut l'Union européenne. Autrement dit, une entité politique capable de prendre des décisions, de façon plus démocratique (c'est ici le Parlement qui est concerné), mais dans le respect de l'indépendance des Etats membres.

En second lieu, le rapport présenté mercredi devant le comité Dooge fixe des *« objectifs prioritaires »* : le marché intérieur européen, qui est loin d'être encore réalisé, le développement des politiques nouvelles, en particulier industrielle et sociale; l'approfondissement du système monétaire européen (qui pourrait aller jusqu'à la création d'une Banque communautaire, avec le choix de l'ECU comme monnaie de réserve et de transaction).

Le problème de la méthode

Par ailleurs, il conviendrait de mettre l'Europe mieux à même d'affirmer sa personnalité, en développant sa coopération politique, jusqu'à envisager de la doter le plus rapidement possible d'une diplomatie commune. La question de la défense, dans cette logique, se posera inévitablement assez vite : il s'agit pour les Dix de trouver une formule acceptable, dans son principe, par l'Irlande, pays extérieur à l'OTAN, et par la Grèce, qui manifeste périodiquement des velléités d'en sortir – étant entendu que, de toute façon, il ne s'agit pas de refaire la CED...

Le troisième volet des réflexions du comité est consacré à l'équilibre institutionnel. De façon très pragmatique, M. Faure suggère de revenir à la philosophie du traité de Rome, en réaffirmant solennellement le principe du vote à la majorité (sauf à propos des politiques nouvelles et de l'élargissement), l'unanimité étant *vraiment* réservée, comme le prévoyait d'ailleurs le « compromis de Luxembourg », aux cas où les *« intérêts vitaux »* d'un Etat membre sont en jeu. MM. Mitterrand et Kohl sont, semble-t-il, parfaitement d'accord sur ce point, et souhaitent éviter de voir les prochains sommets européens connaître les mêmes blocages qu'auparavant. Encore reste-t-il à fixer comment sera déterminée cette notion d'*« intérêt vital »*, et par qui.

D'autre part, la Commission européenne devrait recevoir, selon les propositions qui vont être faites aux Dix, un plus grand pouvoir d'initiative, le rôle de son président se trouvant par ailleurs renforcé (notamment dans la désignation de ses membres). Ce pouvoir d'initiative est d'autant plus important que l'on ne peut voter, aux conseils européens, que s'il y a proposition explicite de la Commission.

Reste la question, fort importante, de la méthode. La proposition française est qu'une conférence intergouvernementale soit chargée de négocier un projet de traité d'Union européenne, dans l'esprit du « projet Spinelli » (l'Elysée y étant, semble-il, plus favorable que le Quai d'Orsay). Mais le comité Dooge pourrait aussi lui-même rédiger un tel projet de traité. De toute façon, chacun souhaite avancer prudemment : l'accord assez large qui se dessine entre les six pays fondateurs de la Communauté (France, RFA, Italie, Benelux), la Commission, la présidence du Parlement européen – M. Pflimlin a été reçu par le comité à plusieurs reprises – et, plus ou moins, l'Irlande ne doit pas conduire à isoler la Grande-Bretagne. Du moins aussi longtemps qu'il restera une chance de ne pas bâtir sans elle ce « premier cercle » de la Communauté, cette Europe dans l'Europe dans laquelle il semble, en revanche, bien difficile d'entraîner le Danemark et sans doute la Grèce.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *Visite de M. Francis Gutmann en Chine.* – Le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Francis Gutmann, a commencé, le lundi 19 novembre, une visite à Pékin, à l'invitation de M. Yao Guang, premier vice-ministre des affaires étrangères. M. Gutmann doit également se rendre au Japon et en Corée du Sud.

EUROPE

Roumanie

Le discours de M. Ceausescu devant le congrès du Parti

M. Nicolae Ceausescu, secrétaire général du Parti roumain, a annoncé lundi 19 novembre que son pays *« accepterait la reconduction »* du pacte de Varsovie – qui vient à échéance en mars 1985. D'autre part, il a repris à son compte une proposition soviétique de réunion des partis communistes, mais en la modifiant dans le sens d'une plus large participation, et il s'est félicité de la reprise des conversations sino-soviétiques. Sur le plan intérieur, M. Ceausescu a délivré devant les quelque trois mille deux cents délégués au XIIIe congrès du Parti un discours d'une parfaite orthodoxie, soulignant les vertus de la direction centralisée et renouvelant ses appels à l'effort et aux sacrifices. – (AFP, Reuter, AP, UPI.)

Coquetteries et appel à l'effort

M. Ceausescu n'a surpris personne en « proposant » au congrès de son parti d'accepter la reconduction du traité de Varsovie, mais, comme à son habitude, il a pris grand soin d'y mettre les formes : s'il faut se résoudre à cette reconduction, a-t-il expliqué, c'est parce que la *« suppression simultanée des deux blocs »* (le pacte et l'OTAN) n'a pu être obtenue. Mais la Roumanie continuera à faire tous ses efforts en ce sens. Sur le fond, c'est aussi la position de Moscou (et le représentant soviétique, M. Vladimir Chtcherbitsky, membre du bureau politique, n'a pas manqué d'applaudir ce passage).

Il reste que la Roumanie a donné une certaine réalité à la « différence » qu'elle cultive en limitant depuis de nombreuses années au strict minimum (des officiers d'état-major) sa participation aux manœuvres du pacte. Certaines sources est-européennes citées par l'agence Reuter affirment même que Bucarest a tenté de convaincre ses partenaires du bloc de limiter cette prorogation du traité à un nombre d'années assez réduit (cinq ans, par exemple).

Dans tout son développement consacré à la politique étrangère, M. Ceausescu a repris les savantes sinusoïdes dont il s'est fait une spécialité. Il s'est promis de respecter les engagements militaires de son pays au sein du pacte et d'améliorer la coopération entre les armées, tout en plaidant pour une réduction des dépenses militaires. Il a donné un coup de chapeau au *« très importantes »* propositions de M. Tchernenko sur la démilitarisation de l'espace, mais a aussi mentionné les propositions formulées par le président Reagan après sa réélection en vue d'un dialogue constructif.

Ces finesses – ou ces coquetteries – étaient par contre tout à fait absentes de la partie de son discours consacrée à la situation intérieure. Pas un mot sur ce qui caractérise pourtant la vie quotidienne des Roumains : queues, rationnement, coupures d'électricité, de chauffage – sinon par le biais du leitmotiv bien connu : pour vivre mieux, travaillez plus. Le succès du prochain plan quinquennal (1986-1990) demandera des sacrifices accrus (à supposer qu'il soit réalisable, puisqu'il prévoit une croissance au moins double de celle de ces dernières années). Il faudra continuer à forcer les exportations et à réduire au strict minimum les importations, pour rembourser la dette, déjà réduite, au cours des deux dernières années, de 10 à 8 milliards de dollars.

Comme pour écarter toute critique, il a souligné que, si elle n'avait pas créé de *« puissantes bases matérielles »* (c'est-à-dire des investissements lourds au détriment de la consommation), la Roumanie n'aurait pas pu affronter la crise économique. Et, sans doute par souci de trouver un responsable aux difficultés actuelles, il s'en est pris avec vigueur aux exigences *« inadmissibles »* du FMI, dont son pays est membre. M. Ceausescu sera réélu vendredi secrétaire général du PC roumain. Il est déjà au pouvoir depuis dix-neuf ans.

J.K.

Autriche

Le diplomate Evner Ergun est la quarante-deuxième victime turque des extrémistes arméniens

L'assassinat du diplomate turc Evner Ergun, le lundi 19 novembre, à Vienne (*le Monde* du 20 novembre), a été revendiqué par l'Armée révolutionnaire arménienne. Dans un coup de téléphone à l'AFP à Paris, un correspondant a déclaré que le combat de l'ARA contre *« le gouvernement réactionnaire turc »* ne s'achèverait que lorsque ce gouvernement *« amorcera une phase de négociations avec les représentants du peuple arménien »*. Le diplomate a été abattu en plein centre de la capitale autrichienne : alors que sa voiture ralentissait dans une rue encombrée, un inconnu s'est précipité et a tiré presque à bout portant à travers la vitre trois balles qui ont atteint le diplomate à la tête. L'inconnu a réussi à s'enfuir.

L'ARA avait revendiqué l'attentat commis le 27 juillet 1983 contre l'ambassade de Turquie à Lisbonne au cours duquel sept personnes, dont cinq membres du commando, avaient trouvé la mort. Elle a également revendiqué l'attentat commis le 20 juin dernier à Vienne contre l'attaché commercial turc en Autriche, Oezen Erdogan, qui avait été déchiqueté par l'explosion d'une voiture piégée.

L'assassinat de M. Evner Ergun, qui travaillait pour l'ONU, porte à quarante-deux le nombre des victimes turques d'attentats arméniens. Trente et une d'entre elles étaient des diplomates turcs tués à l'étranger. Les premiers meurtres remontent au 27 janvier 1973, date à laquelle ont été assassinés à Santa-Barbara, en Californie, le consul général de Turquie et son adjoint. Sept personnes sont mortes lors de l'attaque lancée par un commando contre l'aéroport d'Ankara le 7 août 1982 et deux autres dans le grand bazar d'Istanbul, le 16 juin 1983.

Le ministère turc des affaires étrangères a lancé, lundi 19 novembre, un appel à la solidarité et à la coopération de la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme. Dans un communiqué, le ministère espère que le gouvernement autrichien saura dissiper l'impression *« selon laquelle les Arméniens ont choisi l'Autriche comme un pays propice pour leurs crimes odieux »*. Le département d'Etat américain a, de son côté, condamné *« cet acte vicieux, insensé, méprisable »* et demandé à tous les pays *« de prendre de fermes mesures pour mettre fin à des agissements de cette sorte »*. – *(AFP.)*

La rencontre entre les premiers ministres britannique et irlandais

UNE INITIATIVE COMMUNE EST MISE A L'ÉTUDE

(De notre correspondant.)

Londres. – Après deux jours d'entretiens à Londres, Mme Thatcher et le premier ministre irlandais, M. Garret FitzGerald, sont convenus de se retrouver à nouveau dès *« le début de l'année prochaine »*. Tel est l'essentiel d'un communiqué sibyllin dont on ne sait s'il dissimule le fait que les deux chefs de gouvernement n'ont pu rapprocher leurs points de vue ou s'il préserve un secret nécessaire sur des projets importants.

On a seulement appris qu'en dehors de l'engagement réciproque de mettre très bientôt à l'étude une initiative politique commune pour tenter d'améliorer la situation en Irlande du Nord – ce que souhaite très vivement M. FitzGerald – il avait été également question de collaboration en matière de sécurité de part et d'autre de la frontière entre l'Ulster et l'Eire. La lutte contre le terrorisme de l'IRA est la préoccupation majeure de Mme Thatcher, mais elle est de nature à embarrasser le premier ministre irlandais si elle ne s'accompagne pas de progrès dans le domaine politique. Là est peut-être la première raison du secret dont ont été entourées ces conversations.

F. C.

DIPLOMATIE

Le « nouveau Reagan » et le dialogue soviéto-américain

(Suite de la première page.)

Ce n'est qu'à partir de la mi-octobre que la ligne s'infléchit un peu plus avec les déclarations de M. Tchernenko au *Washington Post*, plus récemment à la chaîne de télévision ABC et dans sa préface à l'édition américaine de ses écrits (*le Monde* du 17 novembre). Non seulement le désir de dialogue y est réaffirmé avec beaucoup plus d'insistance que par le passé, mais les conditions mises à ce dialogue s'amenuisent ou perdent de leur netteté. On ne redit plus – même si on ne dit pas le contraire – que l'installation des Pershing en Europe a détruit les bases des relations soviéto-américaines et des négociations sur les armements nucléaires.

En privé, les Soviétiques font savoir qu'ils sont intéressés par l'idée de *« pourparlers globaux »* ou *« parapluie »* lancée par M. Reagan dans son discours du 24 septembre à l'ONU. Certes, ils n'avaient jamais explicitement rejeté cette formule dans les commentaires pourtant très critiques qu'ils avaient faits sur le moment du discours, se contentant de la passer sous silence. Mais, aujourd'hui, ils demandent à en savoir plus et laissent entendre que des conversations à un niveau élevé, par exemple entre MM. Shultz et Gromyko, pourraient s'ouvrir autour de Noël.

Sauver la face

On comprend cet intérêt. La proposition de M. Reagan a l'avantage de permettre au Kremlin de sauver la face, de renouer le dialogue sur la maîtrise des armements sans avoir à revenir aux pourparlers de Genève sur les armements intercontinentaux (START) ou à portée intermédiaire (FNI) qu'il avait rompus il y a un an en jurant après coup – imprudemment – que le retrait des Pershing d'Europe était une condition *sine qua non* de leur reprise. En outre, ces pourparlers globaux offrent une chance de parler au plus vite de ce qui occupe la première place dans les priorités du politburo : les armes de l'espace.

Dans un premier temps, le Kremlin avait pratiquement subordonné l'ouverture de tels pourparlers à l'acceptation par Washington d'un moratoire préalable sur tous les essais de ces armes, dans l'espoir d'empêcher les tests prévus ces prochains mois par le Pentagone dans le cadre de l'initiative de défense stratégique (SDI) de M. Reagan. Cette condition semble ne plus en être une aujourd'hui, Moscou ayant compris que cette demande n'était pas acceptable par les Etats-Unis, et finalement peu praticable : comment décider d'un moratoire sans négocier au préalable pour savoir à quels systèmes d'armes il s'appliquera ?

De toute manière, il y aura des contreparties que le Kremlin ne peut ignorer. Officiellement, l'idée des pourparlers globaux est présentée à Washington comme une sorte d'astuce technique permettant de stimuler les diverses négociations plus concrètes qui se dérouleront sous ce « parapluie ». Comme l'a expliqué M. Reagan, il s'agit d'*« étendre »* le processus de la maîtrise négociée des armements, de lui fournir *« une carte routière montrant où les efforts peuvent mener dans les vingt et quelques années à venir »*. Plus concrètement, toujours selon le président, *« si les progrès sont temporairement bloqués dans un domaine des pourparlers, ce cadre nouveau pourrait nous aider à reprendre le fil dans d'autres négociations »*.

Mais cela veut dire que, sous le couvert de passerelles à établir, Washington entend bien relier le tout, obtenir dans un domaine les compensations qui justifieront les concessions acceptées dans un autre. De fait, on voit mal comment les Etats-Unis limiteraient leur programme spatial sans obtenir de limitations correspondantes non seulement des armes soviétiques équivalentes, mais aussi dans le domaine des engins offensifs. De même, un accord éventuel sur les forces nucléaires en Europe devra prendre en compte l'équilibre des armements classiques, et ce dernier ne peut ignorer à son tour les armes chimiques...

C'est bien pourquoi les six grands thèmes que Washington propose pour ces pourparlers globaux (aux cinq domaines cités ici s'ajoutent les mesures de confiance discutées à Stockholm, que les Etats-Unis voudraient amalgamer à toute discussion du projet soviétique de non-recours à la force) forment un écheveau pour le moment inextricable. Mais c'est peut-être le prix à payer pour surmonter les obstacles de procédure et repartir d'un nouveau pas.

Le « problème Gromyko »

Un autre obstacle tient à la situation au sein de la direction soviétique et à ce qu'il faut bien appeler le « problème Gromyko ». Toutes les déclarations apaisantes entendues ces derniers temps à Moscou ont été le fait soit de M. Tchernenko, soit de publications relativement marginales dans le système idéologique soviétique, comme la revue *Etats-Unis*, organe de l'institut du même nom que dirige M. Arbatov, jamais du ministre des affaires étrangères. En ce qui concerne ce dernier, on en reste à son discours de l'ONU en septembre et au rapport qu'il a présenté le 6 novembre à la veille des fêtes anniversaires de la Révolution. Un texte vivement polémique dans le premier cas, un rappel à peine atténué des positions connues dans le second, assorti de ce conseil paternel adressé au « nouveau Reagan » : prouvez par des actes la bonne volonté que vous affirmez, modifiez votre cours passé, afin de rétablir la confiance et de permettre un dialogue. Autrement dit, c'est à M. Reagan, plébiscité par ses électeurs, qu'il revient de changer de politique et de faire des concessions, tout cela pour obtenir l'avantage hautement problématique que serait la « confiance » de M. Gromyko.

On dira que le ministre soviétique a tout de même fait le geste de se rendre à Washington pour rencontrer le président américain avant son élection. Sans doute, mais il s'est agi là d'une décision collégiale, et l'on peut se demander si l'inamovible chef de la diplomatie soviétique n'a pas poussé, lui aussi, dans ce sens à seule fin d'ajouter un neuvième président américain à son tableau de chasse (il les a tous connus depuis Roosevelt, et Ronald Reagan était jusque-là la seule exception). En outre, on relève que les mises au point faites périodiquement aux journalistes par son porte-parole, M. Lomeiko, sont constamment allées dans le sens d'un durcissement des interprétations à donner à chaque « signal » émis par d'autres autorités que le ministère des affaires étrangères.

Toujours est-il que M. Tchernenko, profitant d'une amélioration de son état de santé à partir d'octobre, s'est mis à intervenir dans ce domaine. Une vieille règle de la vie politique, à Moscou, comme ailleurs veut qu'un déploiement d'activité dans la sphère diplomatique soit nécessaire à la fois pour consolider l'autorité du numéro un et pour la démontrer, à l'intérieur comme à l'extérieur : le chef du parti et de l'Etat ne peut laisser longtemps à son ministre des affaires étrangères, quel qu'il soit, le monopole du discours en la matière. Or sa position de responsable suprême le porte naturellement à introduire dans ce discours des éléments plus novateurs, à se montrer plus imaginatif ou plus souple, ce qui n'est d'ailleurs guère difficile si l'on prend pour référence la rigidité bien connue de M. Gromyko.

On l'avait déjà vu sous les règnes de Khrouchtchev et de Brejnev : chaque fois que la diplomatie soviétique a connu une phase active, les impulsions sont toujours venues d'en haut, le ministre des affaires étrangères, tout membre du politburo qu'il fût devenu entre-temps, jouant plutôt le rôle d'exécutant que d'inspirateur. Il pourrait en être de même cette fois-ci, à cette différence près que les incertitudes qui règnent au sommet limitent le potentiel d'innovation, tandis que les positions de M. Gromyko et son pouvoir de blocage sont plus formidables que jamais.

Des décisions douloureuses

C'est tout cela qu'il faut prendre en compte pour évaluer les possibilités de progrès dans le difficile exercice diplomatique qui va s'ouvrir dans les prochains mois. Face à un ensemble extraordinairement compliqué de problèmes touchant à la course aux armements, les équipes au pouvoir semblent bien peu en mesure de prendre les décisions douloureuses qui vont s'imposer. A Moscou, en raison d'une crise de succession qui n'en finit pas depuis deux ans, mais aussi à Washington, où les conséquences stratégiques et diplomatiques des nouveaux programmes d'armements de M. Reagan sont loin d'avoir été évaluées dans toute leur ampleur et où la rivalité département d'Etat-Pentagone, symbolisée par la querelle des *« deux Richard »* (1), sévit au moins autant que sous d'autres présidences.

Il est vrai que, pour le moment, l'équipe américaine aurait sans doute tort de se presser d'abattre ses cartes : la réponse la plus « facile », donc la plus probable, que pourrait faire le Kremlin à une proposition concrète des Etats-Unis sur n'importe lequel des grands sujets en discussion serait de dire non, ou encore, ce qui reviendrait au même, de lui opposer les propositions dites « déclaratoires » (engagement de non-recours à la force, ou de non-emploi en premier de l'arme nucléaire, création de zones dénucléarisées, etc.) qui ont les faveurs de M. Gromyko. Mais ce blocage finira bien par être levé d'une manière ou d'une autre. Et ce jour-là les deux parties auront besoin de beaucoup d'imagination, donc d'autorité, pour progresser.

MICHEL TATU.

(1) Il s'agit de Richard Perle, assistant de M. Weinberger au ministère de la défense et porte-parole reconnu des « durs », d'une part, et de Richard Burt, ancien journaliste et responsable des affaires de l'OTAN au département d'Etat, considéré comme plus modéré, d'autre part.









AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le procès entre le général Westmoreland et CBS marque une offensive contre le pouvoir des médias

Washington. — A soixante-dix ans, le général Westmoreland, ancien commandant en chef des forces armées au Vietnam, a repris l'offensive. Cette fois, dans le prétoire du tribunal de New-York, devant lequel il poursuit en diffamation la chaîne de télévision CBS. Six étages plus haut, dans le même bâtiment, M. Sharon, ancien ministre israélien de la défense, s'estimant également diffamé, demande au magazine *Time* 50 millions de dollars (*le Monde* du 16 novembre). Le général Westmoreland, soutenu par divers groupes et fondations de la droite républicaine, est plus gourmand. Il réclame, lui, 120 millions de dollars de dommages et intérêts à CBS pour un programme diffusé en 1982, dans lequel il était accusé d'avoir caché à ses supérieurs le nombre exact des forces ennemies en omettant délibérément dans ses estimations au moins cent mille guérilleros et soldats irréguliers du Vietcong.

A la suite d'une enquête intérieure provoquée par de nombreuses critiques sur les méthodes de travail de ses reporters, CBS avait, avant le procès, rétracté la grave accusation portée dans l'émission contre M. Westmoreland, de *« complot au plus haut niveau du service de renseignement »*. Mais la chaîne de télévision maintient que le général a caché à ses supérieurs des informations recueillies par ses agents de renseignement sur l'état réel des forces adverses. Et cela, parce que ces indications auraient encouragé la campagne des opposants à la guerre du Vietnam.

Le général, qui a commencé à déposer, a admis qu'il n'avait pas retenu dans son décompte le nombre des forces irrégulières qui, à l'époque, dit-il, n'étaient pas incluses parmi les combattants. Il a admis, également, ne pas avoir transmis à ses supérieurs civils et militaires (l'ambassadeur Bunker et l'amiral Sharp, commandant en chef des forces du Pacifique) un câble de son chef du service de renseignement concernant ces irréguliers, parce que, a affirmé le général, *« ce câble aurait été mal interprété par des gens peu au courant des détails »*.

Eviter des conclusions lugubres

Le général avait, en outre, une autre préoccupation. Communiquer à la presse une estimation attestant un accroissement de 100 000 hommes par rapport au chiffre officiel de 300 000 hommes aurait *« terriblement affecté le moral de nos troupes »*, a-t-il assuré. Son adjoint, le général Abrams, avait également déconseillé de donner une estimation trop élevée dont la presse, disait-il, aurait tiré *« des conclusions lugubres et erronées »*. Pour leur part, les avocats du général estiment que le débat légitime entre les services de la CIA et ceux de l'armée sur l'état des forces armées ennemies a été arbitrairement présenté par CBS comme une *« machination »*.

Aucune obligation légale n'impose à CBS de prouver l'exactitude de ses allégations. La charge de la preuve incombe au général qui doit établir d'abord la fausseté des reproches qu'on lui fait, étant entendu qu'il doit être prouvé, en outre, que CBS a agi avec malveillance en diffusant des informations dont elle savait qu'elles étaient fausses ou qu'elle s'est comportée de manière irresponsable, sans avoir vérifié attentivement ces informations. Telle est la jurisprudence fixée par un arrêt de la Cour suprême de 1964. On peut penser qu'une des raisons de l'action en justice menée par le général est d'aboutir à une révision de cette jurisprudence favorable aux médias, mais rigoureusement contestée par les jurys de première instance.

Au départ, le général voulait, au-delà de sa propre réputation, défendre celle de l'armée, modifier le sentiment du public à l'égard de la guerre *« impopulaire »*, rejeter sur les politiciens et la presse les responsabilités de l'échec. Mais il semble que ses amis l'aient entraîné, pour des raisons politiques, à mettre en accusation les abus, les manquements à l'éthique professionnelle et l'objectivité des médias. *« Nous allons assister à la démolition d'une grande chaîne de télévision »*, avait annoncé un des avocats du général. Le procès prend ainsi l'aspect d'une vendetta contre les *« grands inquisiteurs »* de la télévision et, au-delà, contre l'ensemble des médias. Le moment paraît propice à une telle revanche. Selon un sondage récent, 34 % seulement des personnes interrogées font confiance aux journaux, et 26 % à la télévision, soit une baisse sensible par rapport aux résultats (51 % et 38 % respectivement) d'un sondage analogue fait en 1979.

HENRI PIERRE.

République dominicaine

L'ARMÉE MET EN GARDE LES PARTIS DE GAUCHE CONTRE LE « CHAOS »

Saint-Domingue (*AFP*). — La situation politique s'est brusquement aggravée ces derniers jours en République dominicaine, où le général Antonio Cuervo Gomez, ministre de la défense, a lancé, le 18 novembre, un *« dernier avertissement »* à ceux qui menacent la démocratie, tandis que quarante mille personnes manifestaient dans les rues de la capitale contre la hausse constante du coût de la vie, à l'appel de l'ancien président Juan Bosch et de son Parti de libération dominicaine (PLD) — qui se définit comme *« marxiste non léniniste »*.

Les manifestants réclamaient que le salaire minimun mensuel soit porté à 900 F, alors qu'il est actuellement fixé à l'équivalent de 550 F. En outre, ils exigent la rupture avec le Fonds monétaire international (FMI) et une baisse généralisée des tarifs des produits de première nécessité.

Quelques jours plus tôt, le gouvernement avait annoncé une nouvelle série de hausses des prix de produits de première nécessité, dont celui du lait, qui avait augmenté de 36 %. En avril dernier, après de très fortes augmentations, de violentes manifestations, qualifiées d'*« émeutes de la faim »*, avaient fait plus de cinquante morts et des centaines de blessés.

Les forces armées ne *« toléreront pas »* que l'ordre public soit troublé, a averti le général Cuervo Gomez, qui a accusé le Front de la gauche révolutionnaire — une organisation qui réunit une dizaine de partis — ainsi que le Parti communiste dominicain d'être les *« instigateurs du chaos »*.

L'ultimatum des militaires et les manifestations de protestation interviennent au moment où la République dominicaine tente de négocier un accord pour 1985 avec le FMI.

Bolivie

Le président Siles Zuazo annonce des élections anticipées

La Paz (*AFP, Reuter*). — Pressé par l'agitation sociale grandissante et une fronde parlementaire de la droite, majoritaire au Parlement, le chef de l'Etat, le social-démocrate M. Hernan Siles Zuazo, a annoncé, le lundi 19 novembre, sa décision de convoquer, en mai prochain, soit un an plus tôt que prévu, les élections générales. Le président transmettrait ses pouvoirs à son successeur en août 1985.

M. Siles Zuazo, pourtant, a émis trois conditions : cette nouvelle date doit être acceptée par l'ensemble des formations politiques représentatives à l'échelon national ; une trêve sociale doit s'instaurer ; un plan minimum de réactivation économique doit être accepté.

C'est l'Eglise catholique qui avait organisé la réunion des différentes formations politiques boliviennes au cours de laquelle la décision de M. Siles Zuazo a été acquise.

L'annonce est intervenue alors que le mouvement de grève générale indéfinie lancé par la Confédération ouvrière bolivienne (COB) en était à son sixième jour. Le pays était virtuellement paralysé, le 19 novembre, par un arrêt total des transports, les commerces de la capitale et les stations d'essence étaient fermés. Les syndicats entendent obtenir du gouvernement des mesures de lutte contre la crise économique, qui affecte particulièrement les plus bas revenus, et dont la manifestation la plus spectaculaire est un taux d'inflation supérieur à 1 000 %.

L'agitation sociale est de plus en plus mal acceptée par les forces armées. Le chef d'état-major, le général Simon Sejas, pourtant partisan de la démocratie et proche du président, a déclaré il y a quelques jours : *« Le moment est venu de mettre un point final aux excès. »*

MM. Shultz, Weinberger, Casey et McFarlane sont reconduits à leurs postes

Les principaux responsables de la politique étrangère et de la défense des Etats-Unis ont été, ces derniers jours, reconduits à leurs postes, a annoncé, lundi 19 novembre, un porte-parole de la Maison Blanche. Selon ces indications, le président Reagan a demandé, la semaine dernière, à MM. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense, George Shultz, secrétaire d'Etat, William Casey, directeur de la CIA, et Robert McFarlane, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, de continuer à assurer leurs fonctions actuelles au cours de son second mandat.

La confirmation de M. Shultz à son poste avait déjà été rendue publique le 15 novembre par le département d'Etat (*le Monde* du 17 novembre). A propos du maintien de M. Weinberger à la tête du Pentagone, on note à Washington que si ce dernier devait rester en place jusqu'en 1988, il serait le premier patron du département de la défense à assumer ces fonctions durant deux pleins mandats présidentiels.

Cette annonce de la Maison Blanche est destinée à couper court aux spéculations circulant depuis la réélection de M. Reagan sur d'éventuels changements de personnes au sein du cabinet. L'une des dernières incertitudes pour ce qui est des responsables de la politique étrangère concerne le sort réservé à Mme Kirkpatrick, actuellement ambassadeur auprès des Nations unies, mais qui a fait connaître son désir de quitter prochainement New-York.

A TRAVERS LE MONDE

Corée

- ACCORD ENTRE LES CROIX-ROUGE DU NORD ET DU SUD. — La Corée du Sud et la Corée du Nord ont décidé, le mardi 20 novembre, à Panmunjon, de reprendre les discussions entre leurs Croix-Rouge respectives, avec notamment à l'ordre du jour la question de la réunion des familles séparées depuis la guerre.

Les deux parties sont cependant en désaccord sur la date précise de leur prochaine rencontre. Celle-ci sera négociée au moyen d'une ligne téléphonique directe entre les deux partenaires.

Iran

- NOUVELLES EXÉCUTIONS DE BAHAIS. — Selon le bureau d'information bahaï en France, trois nouvelles exécutions de bahaïs ont eu lieu récemment en Iran. Si les détails de la fin de M. Firouz Pourdil, un ingénieur de Méched, ne sont pas connus, en revanche on sait que deux membres des institutions bahaïes dissoutes le 29 août 1983, MM. Younis Naourouzi et Ahmed Bachiri, ont été pendus. Ce dernier a, en outre, été torturé pendant les quinze mois de son emprisonnement pour *« lui faire avouer des activités d'espionnage »*.

Liban

- UN FRANÇAIS NUMÉRO DEUX DE LA FINUL. — Le général français Jean Pons, cinquante ans, a été nommé commandant en chef adjoint de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), en remplacement du général norvégien Gabriel Lund, qui occupait cette fonction depuis un an. Le général Pons appartient à l'infanterie. — (*AFP*.)

Ouganda

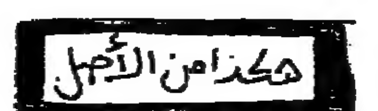
- RENFORTS NORD-CORÉENS. — Plus de deux cents soldats nord-coréens sont arrivés le mardi 13 novembre en Ouganda, afin d'aider les troupes régulières à lutter contre la guérilla, a-t-on appris à Kampala, de source diplomatique. Les soldats de Pyongyang ont été immédiatement affectés à deux camps du « triangle de Luwero », bastion de la guérilla au nord de Kampala.

République sud-africaine

- LE PARTI PROGRESSISTE DEVIENT MULTIRACIAL. — Le conseil fédéral du Parti progressiste fédéral, principal parti blanc d'opposition, a décidé, dimanche 18 novembre, d'ouvrir ses rangs à toutes les races, malgré une loi datant de 1968 interdisant à des personnes de races différentes d'appartenir à un même parti politique. Cette décision pourrait donner lieu à une scission au sein du Parti progressiste (PFP), dans la mesure où le congrès du PFP de la province du Transvaal s'est prononcé contre cette « ouverture », il y a trois jours. — (*Reuter, AFP*.)

Sri-Lanka

- UN OFFICIER TUÉ DANS UN ATTENTAT. — Le colonel A. Ariyapperuma, commandant les forces sri-lankaises dans le nord du pays, a été tué, lundi 19 novembre, par l'explosion d'une mine, à une dizaine de kilomètres de la ville de Tellipalai. Il est l'officier de rang le plus élevé à être victime de l'insurrection tamoule. Quatre soldats qui se trouvaient dans le même véhicule ont été blessés. — (*UPI*.)



ASIE

Inde

M. Gandhi dénonce une « vaste conspiration »

(Suite de la première page.)

Depuis lundi, le Pakistan est ouvertement accusé *« d'aider et d'encourager »* les séparatistes sikhs, présumés coupables du meurtre d'Indira Gandhi.

Une note formelle de protestation, la première du règne de M. Rajiv Gandhi, a été remise lundi par les autorités à l'ambassadeur du Pakistan à New-Delhi. Le gouvernement indien y fait part de son *« indignation »* face à la passivité, voire la complicité d'Islamabad à l'égard des sécessionnistes khalistanais – du nom de l'Etat mythique indépendant voulu par une importante minorité de sikhs indiens – qui se livrent sur son territoire à des *« activités anti-indiennes »*.

New-Delhi reproche en l'espèce au Pakistan d'avoir toléré, à l'occasion des célébrations, il y a deux semaines, de l'anniversaire de la naissance du gourou Nanak (fondateur de la religion sikh), que des sikhs, venus de Grande-Bretagne et du continent américain, s'en soient pris impunément, verbalement et physiquement, à des pèlerins indiens opposés à l'idée du Khalistan. Selon la presse indienne, les chefs de file sécessionnistes auraient même été reçus avec tous les égards par certaines autorités pakistanaises.

Rappelé en consultation à New-Delhi, l'ambassadeur indien à Islamabad aurait confirmé ces allégations devant le premier ministre. Le gouvernement du général Zia Ul Haq les a niées et il a été indiqué que les autorités pakistanaises avaient invité, à de multiples reprises, les pèlerins sikhs en visite dans le pays à s'abstenir de toute activité politique.

Officieusement, Islamabad a fait savoir qu'un visa d'entrée avait même été refusé au principal activiste khalistanais réfugié à Londres, le docteur Chauhan Singh, et que le gouvernement ne pouvait pas faire beaucoup plus. En tout état de cause, cette nouvelle détérioration des relations indo-pakistanaises ne semble pas plus grave que les précédentes crises, et l'ambassadeur indien devait regagner son poste à Islamabad avant la fin de cette semaine.

« La meilleure vengeance »

A New-Delhi, M. Rajiv Gandhi, dont c'était le première réunion publique depuis sa prise de fonctions, a fait l'éloge de sa mère et réaffirmé son intention de poursuivre l'œuvre entreprise. Assumer l'héritage, améliorer le lot des pauvres, renforcer l'unité et l'intégrité de l'Inde, tels sont les points essentiels du programme de gouvernement présenté aux électeurs.

Plus tard, au fil de la campagne, les propositions du Congrès-Indira seront affinées et précisées. Pour l'heure, *« faute de temps »*, dit-on, dans son entourage, le premier ministre semble vouloir s'en tenir à des considérations générales sur les priorités de l'heure. Maladresse de langage à mettre sur le compte de l'inexpérience ? Un frisson d'effroi a parcouru lundi l'assistance de Delhi, quand le jeune chef de gouvernement, emporté par son élan, a réclamé *« vengeance »* pour le meurtre de sa mère.

Pendant quelques secondes, des vociférations tout à fait inamicales pour les sikhs se sont élevées dans la foule. *« Non,* a coupé M. Rajiv Gandhi, *la meilleure manière de venger ce crime est ne nous unir pour abattre les forces de désintégration »*. Soupirs de soulagement sur les bancs des invités étrangers. Un peu plus tard, le maire de Delhi, M. Mahinder Singh Saathi, un sikh proche du parti gouvernemental, n'avait dû qu'à l'intervention du premier ministre de pouvoir s'exprimer deux minutes à la tribune. La foule, de laquelle les turbans étaient totalement absents – il n'y avait pas non plus de sikhs parmi les vingt-cinq mille policiers et soldats déplacés pour l'occasion, – refusait purement et simplement de le laisser parler. Un incident mineur qui permet cependant de prendre, encore une fois, la mesure du fossé creusé par l'assassinat et les violences qui ont suivi entre sikhs et hindous.

En apparence, la capitale a certes retrouvé son rythme d'antan, mais la crainte de nouvelles explosions communalistes est là, bien présente à fleur de peau. Pour les organisateurs de la manifestation de lundi – qui coïncidait avec l'anniversaire de la naissance d'Indira Gandhi, – si le nombre de spectateurs à la première apparition publique du premier ministre était cinq fois moins élevé que prévu, c'est précisément à cause de cette vague inquiétude qui continue à imprégner la ville.

L'opposition : une « exploitation politique »

Le Congrès et les organisations étudiantes et syndicales qui lui font allégeance avaient pourtant fait les choses en grand.

Les partis d'opposition, en revanche, ont reproché non seulement au nouveau gouvernement de *« politiser une tragédie nationale »*, mais aussi, la commémoration étant organisée et financée par l'administration de Delhi, d'utiliser *« honteusement les fonds publics à des fins partisanes »*. Le Bharatya Janata Party (BJF droite) a, pour sa part, publié un communiqué dénonçant l'*« exploitation politique du meurtre d'Indira Gandhi »* et rappelé que, après la mort de Nehru, tous les partis politiques, et pas seulement le Congrès, avaient été invités aux tribunes officielles pour offrir un dernier hommage au disparu.

L'Inde, il est vrai, n'était pas alors à cinq semaines d'une consultation électorale capitale pour l'avenir du pays et de son chef...

PATRICE CLAUDE.

● *Un prix de la paix Indira-Gandhi.* – Le gouvernement indien a annoncé, dimanche 18 novembre, sa décision d'instituer un prix international de la paix portant le nom d'Indira-Gandhi. Il a aussi indiqué qu'un nouvel aéroport, actuellement en construction à New-Delhi, un stade géant bâti en 1982 et un futur centre national des arts, situés également dans la capitale, porteront le nom d'Indira-Gandhi. – *(AFP.)*

Première expédition chinoise en Antarctique

De notre correspondant

Pékin. – Le navire *Tournesol rouge numéro 10* devait quitter le port de Shanghai ce mardi 20 novembre, accompagné du bâtiment de guerre *J 121* pour la première expédition chinoise dans l'Antarctique. Cinquante scientifiques et techniciens chinois vont installer un camp d'été près de la péninsule antarctique ou sur l'île du Roi-George, où existent déjà une base soviétique et la base polonaise. Ils rentreront à Shanghai en avril prochain.

Pour marquer l'importance de l'événement, le vice-premier ministre, M. Wan Li, et le secrétaire du comité central du PCC, M. Hu Qili, les ont reçus avant leur départ.

Une partie de l'expédition chinoise travaillera à terre sur la météorologie, la géophysique, la géologie et fera diverses mesures, tandis qu'une autre équipe, restée sur le *Tournesol rouge numéro dix* naviguera dans l'océan Austral. Il s'agit officiellement d'une *« exploration scientifique générale »* destinée à familiariser les Chinois avec cet environnement nouveau pour eux. Pour se préparer, ils ont bénéficié de conseils d'experts japonais, et un camp d'entraînement a été créé en Mandchourie, où le climat est très rude.

Ce n'est pas la première fois que des Chinois fouleront la glace du pôle Sud. MM. Dong et Zhang s'étaient, les premiers, rendus dans une base antarctique australienne en 1980. Depuis, trente autres Chinois – dont une femme – ont visité des bases chilienne, soviétique, polonaise, britannique, argentine, néo-zélandaise, japonaise et française. Bien que les Chinois veuillent réaliser tout seuls cette « première », ils ont dû demander au Chili et à l'Argentine de leur fournir des bases de ravitaillement arrière. Cette coopération explique – en partie – le resserrement des liens, ces derniers temps, entre la Chine et les pays du cône sud de l'Amérique. Le ministre de l'économie argentin était en septembre à Pékin, suivi, en octobre, par le chef de la diplomatie chilienne.

L'expédition antarctique chinoise ne serait qu'anecdotique si elle n'avait pas une dimension stratégique. La Chine ne compte sûrement pas faire des découvertes spectaculaires dans une région où elle a été précédée, depuis plus d'un siècle, par seize pays, d'autant que ses moyens sont limités (le budget de l'expédition est de 10 millions de yuans, soit 35 millions de francs environ). Mais, jusqu'à présent, la République Populaire était le seul membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies à ne pas avoir de base dans l'Antarctique, et Pékin considère sans doute que la Chine ne peut être une puissance mondiale si elle n'a pas une politique s'étendant à toutes les régions du globe. Elle avait d'ailleurs adhéré en juin 1983 au traité sur l'Antarctique (sans en être pour autant membre à part entière). Enfin, l'Inde a déjà envoyé deux missions dans l'Antarctique, et la Malaisie a demandé aux Nations unies que le contingent glacé ne soit plus le monopole de grandes puissances mais devienne, sous l'autorité de l'ONU, patrimoine commun de l'humanité, comme le sont les grands fonds marins.

PATRICE DE BEER.

Pakistan

LA DÉMISSION DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR RÉVÈLE DES DIVERGENCES ENTRE MILITAIRES SUR LES PROJETS D'ÉLECTION

Islamabad *(AFP)*. – M. Mahmoud Haroon, ministre de l'intérieur et personnalité politique considérée comme la plus influente du régime, a remis dimanche soir 18 novembre, sa démission *« pour raisons personnelles »* au général Mohammad Zia Ul Haq, a-t-on annoncé officiellement lundi. Cette démission, qui a été acceptée par le chef de l'Etat avec une *« grande réticence »*, semble confirmer l'existence de sérieuses divergences au sein du régime militaire pakistanais sur les modalités des élections nationales devant avoir lieu dans les trois prochains mois, estiment les observateurs.

Le ministre de l'intérieur avait été nommé il y a trois semaines président d'une commission de coordination électorale chargée d'évaluer les réactions des diverses forces politiques du pays aux intentions électorales du gouvernemem.

Héritier d'une puissante famille industrielle, ancien aide de camp de Mohammad Ali Jinnah, le fondateur du Pakistan, ancien maire de Karachi, M. Haroon (soixante-quatre ans), était un des rares ministres actuels ayant un passé d'homme politique.

Selon des sources pakistanaises bien informées, il s'était opposé, lors des récents conseils des ministres consacrés à la préparation des élections, à un conseiller du général Zia favorable à une stricte sélection des candidats excluant les politiciens d'opposition, même modérés.

La plupart des partis d'opposition, réunis au sein du Mouvement pour la restauration de la démocratie, ont annoncé le mois dernier qu'ils boycotteraient ces élections si elles n'étaient pas tenues conformément à la Constitution de 1973, suspendue par le régime de loi martiale du général Zia.

PROCHE-ORIENT

EN ANNONÇANT L'ENVOI D'UN ÉMISSAIRE A TEL-AVIV

Le président Moubarak confirme qu'une détente s'amorce dans les relations israélo-égyptiennes

Le président Hosni Moubarak a fait part récemment à un responsable d'une organisation juive américaine de son intention d'envoyer *« un représentant personnel »* en Israël pour tenter d'améliorer les relations entre les deux pays. M. Moubarak a toutefois indiqué à M. Gerald Kraft, président de B'Nai B'Rith, qui se trouvait en visite au Caire, qu'il n'envisageait pas de renvoyer un ambassadeur à Tel-Aviv dans un avenir proche, a indiqué, lundi 19 novembre, à Washington un porte-parole de l'organisatio[n] juive.

Un diplomate égyptien en poste à Washingto[n] qui a demandé à conserver l'anonymat, a précisé qu[e] le président égyptien enverrait son représentant e[n] Israël dans les jours qui viennent et que celui-c[i] s'entretiendrait avec le premier ministre, M. Shimo[n] Pérès. *(AFP.)*

Le Caire. – Les récentes déclarations du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, selon lesquelles des *« changements nets et très positifs »* seraient intervenus dans la position du Caire à l'égard d'Israël ont été accueillies avec une grande réserve par les milieux politiques égyptiens.

Au Caire, on estime prématuré de parler de *« fin de la paix froide »*. Toutefois, on ne nie pas l'existence d'une certaine détente dans les relations avec l'Etat hébreu depuis la formation, le 13 septembre dernier, du nouveau cabinet israélien. Cet arrêt de la détérioration des relations entre les deux pays a été confirmé par le président Moubarak quand il a déclaré au journal koweïtien *El Siassa* : *« Le nouveau gouvernement israélien peut être qualifié de plus souple que le précédent. »*

En effet, Le Caire, depuis l'invasion du Liban en juin 1982, estimait *« impossible »* toute négociation avec le Likoud de M. Begin et ne cachait pas son espoir de voir les travaillistes au pouvoir. Dès leur accession au gouvernement, l'Egypte réactivait ses contacts, jusque-là en hibernation, avec les responsables israéliens. Le chargé d'affaires égyptien à Tel-Aviv, M. Mohamed Bassiouni était reçu à cinq reprises par le chef du gouvernement israélien, M. Pérès, et une fois par le chef de l'Etat, M. Haïm Herzog, en moins de trois mois. De son côté, l'ambassadeur israélien au Caire, M. Moshe Sassoun était reçu par le premier ministre égyptien, le général Kamal Hassan Ali, et par le chef de la diplomatie, M. Esmat Abdelmeguid. Ces entretiens portaient sur la préparation d'un éventuel sommet Pérès-Moubarak.

Le premier ministre israélien avait lancé l'idée d'une telle réunion dès son accession au pouvoir. Le chef de l'Etat égyptien en avait de son côté accepté le principe tout en stipulant qu'elle devait être précédée de *« développements positifs »*. Dans l'esprit du raïs, ce sommet doit avoir lieu après des progrès enregistrés tant en ce qui concerne le retrait israélien du Liban que l'enclave de Taba (1 kilomètre carré appartenant à l'Egypte, au sud d'Eilat, sur le golfe d'Akaba) ou l'avenir des Palestiniens.

« Il est utile que nous buvions ensemble du thé ou du café, puis que nous nous séparions en nous serrant les mains au milieu d'une manifestation médiatique, mais sans qu'aucun résultat concret n'ait été atteint », affirmait, en octobre, le président égyptien en réponse à l'invitation de M. Pérès. Il semble donc que, depuis lors, les diplomates des deux pays se soient efforcés de préparer le terrain pour la tenue d'un sommet qui symboliserait la fin de la « paix froide » et la poursuite de la normalisation.

L'enclave de Taba

Toutefois, les Egyptiens n'oublient pas que pendant que Sadate et Begin négociaient à Charm-el-Cheikh pour l'*« établissement d'une paix juste »* au Proche-Orient en juin 1981, l'armée de l'air israélienne détruisait le réacteur nucléaire irakien de Tammouz, laissant ainsi soupçonner Le Caire de « complicité » par un monde arabe scandalisé.

Au Caire, on estime donc très difficile la tenue d'une réunion Moubarak-Pérès avant le retrait des forces israéliennes du Liban, afin d'éviter la répétition d'un tel camouflet. Surtout à un moment où l'Egypte est sur la voie de la reprise des relations avec une partie des pays arabes.

Il est, d'autre part, indispensable de trouver un compromis, même intérimaire, sur la question de l'enclave de Taba que l'Egypt[e] revendique, firman ottoman e[t] cartes de 1906 à l'appui. C'est là u[n] des principaux points du contentieu[x] entre Le Caire et Jérusalem. Cett[e] zone, qui demeure sous contrôl[e] israélien, est un clou dans le talo[n] d'une Egypte qui cherche à prouver tant intérieurement qu'extérieurement, que les accords de paix on[t] permis la libération de *« chaqu[e] pouce du territoire »*. Les informations israéliennes selon lesquelle[s] Jérusalem aurait accepté de céder l[e] contrôle de la zone litigieuse à l[a] force multinationale du Sinaï pourraient ébaucher le règlement d[u] litige.

En tout cas, les progrès réalisés par l'Egypte dans ses relations avec certains pays arabes (entre autres, la Jordanie) et l'OLP ne sont pas perçus au Caire comme en contradiction avec la reprise de la normalisation – sous condition du règlement du contentieux – des rapports avec l'Etat hébreu. Le raïs a affirmé, à ce sujet, que *« les relations existant entre l'Egypte et Israël ont prouvé leur utilité en permettant notamment le départ, sains et saufs, des Palestiniens du Liban »*. Il a écarté toute idée de rupture avec l'Etat juif *« pour complaire à des régimes prétendant nous donner des leçons de patriotisme alors qu'eux-mêmes engagent des contacts avec Israël sous le manteau »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

La conférence sur les juifs de Syrie demande à M. Mitterrand d'intervenir en leur faveur

La conférence internationale pour la liberté des juifs de Syrie, organisée à Paris le dimanche 18 novembre, par le mouvement Siona, sous l'égide des principales organisations juives internationales et du Conseil représentatif des institutions juives de France *(le Monde* du 17 novembre), s'est achevée par l'adoption d'une résolution visant, notamment, à attirer l'attention de M. François Mitterrand sur ce problème.

M. Alain Poher, président du Sénat, qui devait présider cette conférence, s'est excusé au dernier moment. Mme Simone Veil, présidente du groupe libéral à l'Assemblée européenne, membre du bureau politique de l'UDF, et M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du PS, ont participé à la réunion, de même que le Révérend Père Riquet (représentant le cardinal Lustiger) et différentes personnalités du monde artistique.

La résolution adoptée en conclusion demande au président de la République, qui doit se rendre en Syrie les 26 et 27 novembre, d'intervenir auprès de M. Hafez El Assad, le président syrien, afin qu'il soit *« mis fin aux pratiques discriminatoires dont sont ponctuellement victimes les juifs de Syrie et qu'il leur soit permis d'émigrer vers le pays de leur choix »*.

(Lire dans le Monde *du 20 novembre les déclarations du président Assad sur la communauté juive en Syrie.)*



LES AVOCATS AU BARREAU DE PARIS
communiquent :

HABITANTS
de la
REGION PARISIENNE

DÉFENDEZ VOTRE DROIT
DE CHOISIR LIBREMENT VOTRE AVOCAT

Depuis douze ans, vous choisissez librement votre avocat dans l'un des quatre départements : PARIS, HAUTS-DE-SEINE, SEINE-SAINT-DENIS, VAL-DE-MARNE.

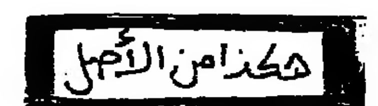
Cette liberté risque de disparaître le 1er janvier 1985 si n'est pas voté le projet de loi actuellement soumis au Parlement, qui a pour but de rendre définitif l'exercice de cette liberté qui n'était que transitoire.

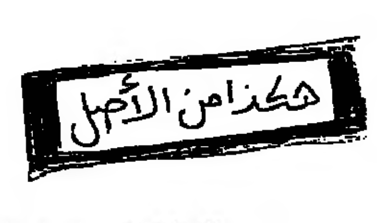
C'est la seule solution moderne et conforme à votre intérêt :

- Elle prend en compte **la spécificité de la région parisienne** en vous permettant de choisir librement l'avocat proche de **votre domicile** ou de **votre lieu de travail.**
- Elle assure ce libre choix en vous évitant d'**avoir à payer deux avocats au lieu d'un.**
- Elle **consacre une situation** qui satisfait pleinement les justiciables.
- Elle assurera **le vrai développement de l'ensemble des Barreaux** de la région parisienne.

NOUS VOUS APPELONS A SOUTENIR NOTRE ACTION POUR FACILITER L'ACCÈS A LA JUSTICE

BARREAU DE PARIS, PALAIS DE JUSTICE, 75001 PARIS
Téléphone : 634-12-34





politique

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le gouvernement australien prend ses distances à l'égard du Front de libération kanake

La tension persiste en Nouvelle-Calédonie où de nouveaux incidents ont eu lieu, lundi et mardi, dans les zones contrôlées politiquement par le Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS), mais les dirigeants indépendantistes paraissent, jusqu'à présent, désireux, autant que les autorités, d'éviter l'irréparable. Le gouvernement australien cherche lui aussi à contribuer à l'apaisement des esprits.

Par la voix de son ministre des affaires étrangères il a pris nettement ses distances, en effet, avec la stratégie insurrectionnelle dans laquelle le FLNKS semble s'engager.

M. Bill Hayden est allé jusqu'à justifier le maintien de la présence française en Nouvelle-Calédonie en soulignant qu'aucun État de la région ne pourrait assurer à ce territoire une aide économique comparable à celle que la France fournit actuellement à la population calédonienne.

Autre intervention remarquée : celle du président du RPCR, M. Jacques Lafleur, triomphateur du scrutin, qui a accusé le gouvernement de se *« déculotter »* devant les indépendantistes et s'est déclaré *« scandalisé »* par l'analyse des résultats du scrutin faite par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

Il est vrai que, dans son souci de détente, M. Georges Lemoine, contrairement à ses habitudes, en a fait peut-être un peu trop en niant, contre l'évidence, que le bilan du scrutin puisse apparaître comme un échec pour le gouvernement.

A. R.

M. Lafleur (RPR) annonce des « représailles économiques » contre les indépendantistes

Nouméa. – Quarante-huit heures après le scrutin mouvementé de dimanche, divers incidents se sont encore produits dans divers points de la Grande-Terre. Lundi soir 19 novembre, à Hienghène, sur la côte est, des inconnus ont tiré sur une patrouille de gendarmerie stoppée par un barrage dressé sur la route. Personne n'a été atteint, mais l'un des gendarmes a été légèrement blessé à la tête par une bouteille lancée des fourrés. Mardi, en début de matinée, la gendarmerie de Thio, autre localité de la côte est, a été investie par environ cent cinquante militants du FLNKS (Front national de libération kanake socialiste), conduits par M. Eloi Machoro, qui ont déclaré que les locaux, où étaient retenus prisonniers leurs habitants – parmi lesquels les familles des quatre gendarmes – faisaient l'objet d'une *« occupation symbolique »* et seraient libérés à 17 heures (heure locale) (7 heures, heure de Paris) si rien n'était tenté contre eux. A l'heure dite, les cent cinquante Mélanésiens, dont beaucoup étaient armés, ont quitté la gendarmerie sans qu'aucune violence ait été commise contre les otages. A leur sortie, les militants du FLNKS n'ont été inquiétés ni par les forces de l'ordre ni par la population européenne minoritaire de la commune, dont le maire est l'unique élu du Front national, M. Roger Galliot.

En début de soirée, mardi, plusieurs barrages demeuraient encore en place sur différents axes. Dans la région d'Oundjo, sur la côte ouest, malgré plusieurs interventions, les forces de l'ordre ne parvenaient pas à venir à bout de l'un de ces barrages où ont été observés des hommes armés de fusils. Un barrage subsistait également près de Ponérihouen.

Une trentaine de manifestants arrêtés lundi ont été relâchés, à l'exception du maire de la commune de Lifou (archipel des Loyauté)

De notre correspondant

M. Edouard Wapaé, et du maire de Ponérihouen, M. Jean-Baptiste Naoutchoué, maintenus en détention.

Au cours d'une conférence de presse, le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, député RPR, s'est déclaré *« scandalisé par les déclarations du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, tendant à minimiser la victoire de son parti au profit du FLNKS »*. Le chef de file de la nouvelle majorité territoriale a ajouté qu'il faut s'attendre à *« des représailles économiques contre ceux qui font la révolution »*. Enfin, à propos du Festival des arts du Pacifique, qui doit, en principe, se tenir le mois prochain à Nouméa, M. Lafleur a indiqué que, selon lui, cette manifestation n'aurait pas lieu. Il en a demandé le report à 1985.

La principale surprise de la journée est venue, mardi, de la diplomatie australienne. Dans une interview à la chaîne de télévision ABC, le ministre des affaires étrangères, M. Bill Hayden, a indiqué qu'il serait *« hors de question* [pour son pays] *de reconnaître un quelconque gouvernement provisoire indépendantiste qui compromettrait les efforts conjoints de la France et de l'Australie pour la recherche d'une solution pacifique en Nouvelle-Calédonie »*. Pour M. Hayden l'aide dispensée par la France à la Nouvelle-Calédonie est indispensable et irremplaçable, et *« personne dans la région n'est assez fort économiquement pour prendre la relève de la France en Nouvelle-Calédonie »*.

Dans une déclaration diffusée mardi à 19 h 30 (heure locale), (9 h 30, heure de Paris) à la radio et à la télévision, le Haut Commissaire de la République, M. Jacques Roynette, a lancé un appel au calme en s'adressant essentiellement au FLNKS : *« La violence s'ajoutant aux exactions, voilà qu'on s'achemine à grands pas vers des excès dont les victimes risquent de n'avoir pour seule arme que leur innocence,* a-t-il déclaré. *Que cesse la violence et la porte reste ouverte à la recherche d'une solution politique. Qu'elle persiste, et tout bascule. Tel est le choix (...). Rien n'entamera ma volonté de maintenir le dialogue avec l'ensemble des forces qui composent la communauté de ce pays, ni de le rouvrir s'il venait à être interrompu. Rien n'entamera non plus ma volonté d'assurer, quoi qu'il arrive, le plein exercice des libertés républicaines. »*

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Les principaux résultats du scrutin du 18 novembre

• **Circonscription sud.** – Inscrits : 40 894 ; votants : 27 641 ; suffrages exprimés : 27 330 ; abstention : 32,40 %. Les listes admises à la répartition des sièges ont obtenu : Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, apparentée au RPR), 19 685 voix (72,02 %, *16 ELUS*) ; liste du Front national (FN, extrême doite), 1 838 (6,72 %, *1 ELU*) ; liste du mouvement Libération kanake socialiste (LKS, indépendantiste), 1 074 (3,92 %) ; liste de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (FNSC, centriste), 902 (3,30 %).

• **Circonscription ouest.** – Inscrits : 15 766 ; votants : 7 561 ; suffrages exprimés : 7 485 ; abstention : 52,04 %. Le RPCR a recueilli 5 611 voix (74,96 %, *8 ELUS*) ; la FNSC, 739 voix (9,87 %, *1 ELU*) ; le FN, 376 voix (5,02 %) et le LKS 335 voix (4,47 %).

• **Circonscription est.** – Inscrits : 12 507 ; votants : 2 391 ; suffrages exprimés : 2 350 ; abstention : 80,88 %. Le RPCR a recueilli 1 537 voix (65,40 %, *7 ELUS*) ; le LKS, 425 voix (18,08 %, *2 ELUS*) ; le FN, 165 voix (7,02 %) ; la FNSC, 92 voix (3,91 %).

• **Circonscription des îles Loyauté.** – Inscrits : 10 104 ; votants : 2 142 ; suffrages exprimés : 2 131 ; abstention : 78,80 %. Le LKS a obtenu 1 045 voix (49,03 %, *4 ELUS*) ; le RPCR, 1 018 voix (47,77 %, *3 ELUS*) ; la FNSC, 15 voix (0,70 %). Le Front national n'était pas représenté dans cette circonscription.

Les 42 élus

La nouvelle Assemblée territoriale aura la composition suivante :

RPCR : *34 ÉLUS* : MM. Jacques Lafleur, député RPR ; Jean Lèques (conseiller sortant) ; Victorin Boewa (c. s.) ; Daniel Laborde, Georges Faure (c. s.), Albert Etuvé, Henri Leleu, Mme Françoise Chavrot, MM. Max Frouin (c. s.), Atelemo Taosifenua, Harold Martin, Jean-Claude Briault, Claude Lemaitre, Philippe Ma-Moon, Patrice Muller, Mme Rose Goë, MM. Paouta Naxue, Ferdinand Wamo, Simijane Yeiwie (c. s.), Auguste Parawi Reybas (c. s.), Maurice Nenou-Pwataho, Jules Ate, Michaël Meunier-Malignon, Henri Weta, Félix Belle, Jacques Mainguet, Dick Ukeiwé, (sénateur RPR). Justin Guillemard (c. s.), Apou Thidjite, Robert Frouin, Sosimo Malalua, Robert Saggio, Nako Voudjo, Jean Guindon.

LKS : *6 ÉLUS* : MM. Nidoïsh Naisseline (c. s.), Jacques Lalié, William Trongadjo, Basile Citré, Mathias Nechero, François Poadouy (c. s.).

FNSC : *1 ÉLU* : M. Jean-Pierre Aïfa, président de l'assemblée sortante.

FRONT NATIONAL : *1 ÉLU* : M. Roger Galliot, ancien secrétaire général du Parti national calédonien, qui soutenait des options indépendantistes.

M. LEMOINE : « Rien ne pourra se faire hors de la voie que nous avons tracée »

M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, qui était lundi soir 19 novembre, l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, a notamment déclaré : *« On peut dire qu'à la suite de ce scrutin, qui ne peut être qu'une péripétie, rien n'est réglé. Lorsque l'on considère le résultat des votes, il est évident qu'il s'agit d'un résultat important pour le RPCR. Mais aussitôt cette affirmation répétée, il faut mettre en regard la participation : 50 % ; ce qui veut dire en clair que 50 % n'ont pas participé.*

» Il faut retirer de ces 50 % les voix qui ont été recueillies par le LKS, indépendantiste, et les voix recueillies par la liste animée par M. Aïfa, qui participait à la dernière coalition gouvernementale, et il y a eu un transfert de voix entre le Front national et le RPCR, le RPCR récupérant des voix. »

M. Lemoine a contesté, à partir de ces chiffres, qu'il y ait eu défaite de la majorité gouvernementale.

« La droite a mobilisé et s'est mobilisée, oui. Mais nous n'avons jamais eu pour but d'empêcher la droite de mobiliser et de se mobiliser. Nous sommes profondément démocrates, et j'avais souhaité que, d'une manière démocratique, toutes les formations participent à ce scrutin. Il se trouve, c'est vrai, qu'une partie du Front indépendantiste, regroupée dans le FLNKS depuis deux mois, a décidé de boycotter le scrutin et de choisir un autre chemin que celui que nous avions proposé. Il y aurait échec si vraiment nous n'avions plus, à cette heure, de perspectives, s'il y avait sur le terrain des dizaines de morts. » « Nous avons vécu des moments de tension, a ajouté M. Lemoine, *et il a fallu à la fois tout le sang-froid de M. Roynette, notre haut commissaire, le sang-froid des forces de l'ordre et le sang-froid des responsables des formations politiques, indépendantistes et non indépendantistes. Je pense que chacun a eu conscience, au cours de ce 18 novembre, que se jouait une partie importante. Les uns – je pense notamment au RPCR – voulaient compter des voix, les autres ont voulu mesurer leur capacité à mobiliser sur le terrain, et ils en ont apporté la preuve.*

» Nous devons aujourd'hui dresser un bilan et un constat. Le bilan, c'est que, de part et d'autre, on est arrivé là où on voulait en venir. Et le constat c'est que rien ne pourra se faire en dehors de la voie que nous avons tracée, c'est-à-dire le dialogue nécessaire entre les deux communautés. »

• *Le RPR : « Trop de complaisance. »* – Les anciens premiers ministres RPR, MM. Jacques Chirac, Jacques Chaban-Delmas, Michel Debré et Pierre Messmer, qui participaient aux assises nationales du RPR réunies à Grenoble, ont adressé, dans un message, leurs *« très vives félicitations »* aux deux parlementaires du territoire, MM. Jacques Lafleur et Dick Ukeiwé, pour le succès du *RPCR*.

« La petite minorité indépendantiste, appuyée par l'étranger et à l'égard de laquelle le gouvernement a manifesté trop de complaisance, n'a pas voulu affronter les urnes, déclarent-ils. *Elle s'est bornée à créer des troubles que le gouvernement n'a pas voulu réprimer. Cela n'a pas empêché l'expression de la volonté calédonienne de se manifester d'une manière éclatante. »*

POLITIQUE

AU COURS DE SON VOYAGE EN ALSACE

M. Mitterrand pourrait annoncer un renforcement de La Cellulose de Strasbourg

Pour se faire pardonner le transfert du projet de laboratoire européen synchrotron de Strasbourg à Grenoble, M. Mitterrand sera tenté d'annoncer officiellement, lors de son voyage les 22 et 23 novembre en Alsace, la construction d'une usine de pâte sur le site de l'actuelle Cellulose de Strasbourg. Tenté seulement, croit-on savoir, car, sur le plan technique et économique, le dossier n'est pas bouclé. Une étude a été confiée à la SOGEE, entreprise française spécialisée dans la conception et l'exportation d'usines papetières, qui n'avait jusqu'alors jamais travaillé sur le territoire national.

Dans le déficit de la filière bois, la pâte à papier intervient pour 4 milliards de francs sur 13 milliards. Le nécessaire renforcement de l'actuelle Cellulose de Strasbourg est, selon les experts, économiquement évident. L'approvisionnement en petits bois et déchets de scierie est assuré, à des prix très compétitifs. L'utilisation de ces produits a un triple avantage : il assure la rentabilité des scieries, contribue à celle de l'entretien et de la conduite des cultures forestières.

En outre, La Cellulose de Strasbourg gagne actuellement de l'argent. Pour la région, les emplois induits sont importants. A titre de comparaison, on a calculé que les investissements réalisés à La Cellulose du Rhône pour l'usine de Tarascon, qui s'élèvent à 700 millions de francs (depuis 1979), avaient permis de maintenir quatre cent vingt emplois qui eux-mêmes, par l'activité de l'usine, en induisent l'équivalent de trois mille, dans mille quatre cents entreprises.

Mais le débat technique porte sur l'ampleur de l'investissement à réaliser. Les papetiers qui cogèrent Strasbourg avec les scieurs se contenteraient d'une usine fournissant de la pâte, produit à faible valeur ajoutée, dans des qualités dont ils ont actuellement besoin en attendant que leurs situations financières permettent, d'ici cinq à dix ans, d'investir dans de nouvelles unités de production.

D'autres, au contraire, estiment qu'il faut assurer la rentabilité de l'usine de pâte en la couplant avec une machine à papier. Arguments : le séchage de la pâte pour la transporter d'un site industriel à un autre, où elle sera réhumidifiée, coûte aussi cher que la fabrication du papier lui-même ; le tonnage de pâte envisagée à Strasbourg (125 000 tonnes) n'est pas suffisant pour asseoir la rentabilité de l'usine, ce qui n'est pas le cas de Tarascon, par exemple, qui produit aujourd'hui 215 000 tonnes et atteindra, dit-on, 240 000 tonnes fin 1985. Ce projet d'usine intégrée qui fabriquerait du « papier-impression-écriture » emploierait neuf cents personnes contre quatre cents actuellement, et représenterait un investissement global de 1,5 milliard de francs. Les fonds propres apportés par les industriels papetiers oscilleraient entre 300 et 400 millions.

La décision, si elle n'est pas annoncée par M. Mitterrand, ne devrait pas tarder à être prise, la prochaine échéance étant le colloque sur la filière bois organisé, les 4 et 5 décembre, par le secrétariat d'Etat à la forêt et les professionnels réunis au sein du Conseil interfédéral du bois.

JACQUES GRALL.

L'AFFAIRE DU SYNCHROTRON

M. Rudloff adresse un « livre blanc » au chef de l'Etat

M. Marcel Rudloff, sénateur (UDF-CDS) du Bas-Rhin, maire de Strasbourg, président du conseil régional, a adressé, vendredi 16 novembre, à M. Mitterrand un « Livre blanc sur le dossier du synchrotron, moins d'une semaine avant la visite, les 22 et 23 novembre, du chef de l'Etat en Alsace (*lire notre dossier page 37*).

M. Rudloff demande à M. Mitterrand de *« faire respecter les engagements de l'Etat »*, c'est-à-dire de permettre l'installation du synchrotron à Strasbourg et non pas à Grenoble. Le maire de Strasbourg, associé à l'opération de boycottage de la visite présidentielle par les élus UDF et RPR de la région, participera aux cérémonies commémoratives du quarantième anniversaire de la libération de la ville mais ne recevra pas M. Mitterrand à la mairie.

Les bureaux du conseil régional et des conseils généraux des deux départements alsaciens appellent les élus et la population à *« participer aux diverses actions »* de protestation engagées. Dimanche, les trois quotidiens de la région ont publié une page de publicité à l'initiative de la *« majorité des élus alsaciens »* et du *« comité de liaison socio-économique pour le synchrotron »*. Cette page est intitulée *« L'Alsace ne se laissera pas faire »*.

Les élus socialistes réagissent contre ce que M. Jean Oehler, député du Bas-Rhin, considère comme *« une rébellion contre la République »* qui mène *« droit au séparatisme »*. Ils ont eux aussi publié un texte publicitaire d'une demi-page dans lequel ils souhaitent la *« bienvenue au président de la République »*.

La collégiale du CID-UNATI du Bas-Rhin appelle à ne pas boycotter la visite de M. Mitterrand. Elle recommande à ses adhérents de ne pas *« entrer dans les querelles politiques »*.

Après M. Klifa (UDF), maire de Mulhouse, M. André Courtès (ss. étiq.), maire de Mutzig, a fait savoir qu'il recevra le chef de l'Etat.

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU FRONT NATIONAL

« En ne me laissant pas parler, on me transforme en Zorro », *nous déclare M. Le Pen*

M. Jean-Marie Le Pen présidera, les samedi 24 et dimanche 25 novembre à Annecy (Haute-Savoie), une réunion du conseil national de son parti, dont les travaux seront consacrés essentiellement à l'organisation du Front national et à la préparation des élections cantonales.

Le chef de file de la droite nationaliste se rendra ensuite en Suisse, pour un voyage de deux jours, avant d'avoir des entretiens avec les dirigeants de l'extrême droite italienne, en Italie, puis avec des représentants de l'opposition grecque, à Athènes.

M. Le Pen, qui envisage aussi de se rendre prochainement au Gabon et en Côte-d'Ivoire, se plaint d'être désormais boycotté par les grands moyens de communication, ainsi qu'il le dit ci-dessous dans l'entretien qu'il nous a accordé.

— Il paraît que vous êtes mécontent de l'attitude des médias à votre égard. Pourquoi ?

— Depuis les élections européennes, plus personne, ou presque, ne prend son téléphone pour demander à Le Pen ce qu'il pense. Les médias, pensent qu'ils m'ont aidé à exister, jugent normal de ne plus me donner la parole parce que cela aiderait au développement du phénomène Le Pen. Il y a là, me semble-t-il, une négation fondamentale des obligations de l'information et de la démocratie. Car les médias ne sont pas juges de ce qui est bon et de ce qui ne l'est pas. Leur métier est d'informer. Pendant des années, on m'a dit : M. Le Pen, nous ne pouvons pas vous inviter à notre émission parce que vous n'êtes pas représentatif ou, en tout cas, vous n'apportez pas la preuve de votre représentativité. J'ai apporté cette preuve, et maintenant on me dit : oui, mais vous êtes un cas particulier, et on ne peut vous appliquer la règle générale parce que nous vous aiderions à établir avec le peuple un contact qui vous permettrait de développer votre influence...

» Mais, alors, c'est reconnaître que le peuple n'a pas la qualité suffisante pour fonder la démocratie ! Il y a dans tout cela un manque d'honnêteté. Le pays ne peut s'exprimer que s'il est informé. Cela dit, je peux affirmer, parce que je parcours la France, que, là encore, les politologues et les observateurs vont tomber de leur haut aux élections législatives...

— Voulez-vous dire que les médias se comportent en complices objectifs de vos concurrents ?

— D'une certaine façon, oui, et c'est très pervers comme attitude. Mais ça n'atteint pas le but recherché. En ne me laissant pas parler, on Zorroïse le phénomène Le Pen ! Qu'est-ce que Zorro ? C'est un personnage mythique qui vient punir les méchants, et ce Zorro, parce qu'il a toute la police du gouverneur aux trousses, on ne le voit presque pas. On ne voit, de temps en temps, que le Z de son fouet. Mais il suffit de l'avoir vu une fois pour savoir qu'il existe ! Et en l'obligeant à se cacher, on le renforce.

— Quelle est donc la réponse de Zorro-Le Pen à ceux qui viennent chasser sur ses terres électorales ?

— En politique, chacun sait que les plus mauvais coups ne viennent pas des adversaires mais des concurrents. Nous sommes de nouveau dans un marché libre. Depuis la Vᵉ République, ce marché avait été sévèrement contrôlé, grâce au mode de scrutin majoritaire, et on a abouti à un partage entre le pouvoir et les contre-pouvoirs jusqu'au moment où, à force de faire la politique de la gauche avec les voix de la droite, celle-ci a fini par emporter non seulement les contre-pouvoirs mais le pouvoir lui-même...

» Or, ces gens-là, qui sont tous, sans exception, des fonctionnaires convertis au métier de la politique — parce qu'on y avance plus vite, on y est plus libre et que, n'importe comment, on a le parachute ventral qui permet d'y revenir si ça va mal en politique..., — ces gens-là se conduisent comme les seigneurs de l'ancien régime. C'est si vrai, d'ailleurs, que la fonction devient pratiquement héréditaire ! Cela ne me choque pas qu'il y ait des dynasties républicaines, mais ces gens-là considèrent la République comme leur apanage et ils ont perdu l'habitude du combat démocratique alors que la concurrence est la garantie de la liberté du citoyen comme elle est, dans le domaine du commerce, la garantie du consommateur...

— Mais les surenchères auxquelles se livrent vos concurrents ne vont-elles pas vous faire perdre des voix aux prochains scrutins ?

— Je ne le crois pas. D'abord parce qu'ils font de la surenchère sans finesse, ou plutôt avec une finesse «kolossale», mais c'est vrai qu'il y a longtemps que tous les partis ont admis les points de vue défendus par le Front national sur l'immigration, l'avortement, l'insécurité. M. Fabius a même dit que le Front national pose de vraies questions en y apportant de fausses réponses. Moi je réponds que, si les gens qui sont au gouvernement et qui y étaient hier avaient posé de bonnes questions et avaient apporté de bonnes réponses, il n'y aurait pas aujourd'hui de questions.

» Je ne le crois pas, ensuite, parce qu'il y a un élément fondamental dans l'option populaire : c'est la sincérité et la conviction. Or le discrédit dont souffrent les partis traditionnels tient particulièrement au fait qu'ils ne sont plus crédités de la bonne foi, parce qu'ils se sont souvent reniés au cours des années écoulées.

» Prenez, par exemple, le cas de M. Chirac : il voulait repeindre la France aux couleurs du travaillisme, puis il a été reaganien, néo-reaganien, hyper-reaganien, et maintenant, au moment où Reagan gagne encore, il prend ses distances avec lui parce qu'il n'a pas la réelle volonté d'appliquer un programme reaganien en France et qu'il veut ménager ses chances volatiles pour les élections. C'est ainsi qu'il a oublié aussi qu'il était quand même le premier ministre qui a chargé Mᵐᵉ Veil — que j'avais appelée la chèvre émissaire — de porter le bébé, si j'ose dire, sur les fonts baptismaux... Maintenant, il est contre l'interruption volontaire de grossesse ! Il est aussi l'adversaire de la peine de mort, de la loi Sécurité et Liberté, mais il veut quand même renforcer l'appareil répressif, etc. J'ai le projet d'une affiche où l'on verrait Barre, Giscard et Chirac dire ensemble, dans une grosse bulle : *«C'est pourtant vrai que Le Pen avait raison !»*.

» Cela dit, c'est ça la politique : peser sur son temps, sur les décisions du pouvoir, sur la pensée politique. Je pèse en m'exprimant, j'oblige toute la politique française à se droitiser, à se déterminer par rapport à moi. C'est démocratique parce que ce que je pense, c'est ce que pense le pays. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

Le prochain congrès du PCF

LA DISCUSSION EST OUVERTE DANS « L'HUMANITÉ »

La tribune de discussion du texte soumis aux communistes en vue de leur prochain congrès a été ouverte, le lundi 19 novembre, dans *l'Humanité*. Le quotidien du PCF a publié, mardi, une contribution de M. Jacques Chambaz, ancien député de Paris, ancien membre du bureau politique de son parti, qui formule quelques critiques sur le projet de résolution.

M. Chambaz observe que ce texte *« juge « utile », sans pour autant y procéder, l'analyse des « défauts et insuffisances »* de l'activité du PCF (mais l'ancien député ne s'engage pas, lui non plus, dans cette analyse). M. Chambaz estime, en outre, que la notion de « nouveau rassemblement populaire majoritaire » devrait être mieux expliquée dans le projet.

L'Humanité n'a pas rendu compte des déclarations faites à l'AFP par M. Pierre Juquin, membre du bureau politique (*le Monde* daté 18-19 novembre). Le quotidien du PCF continue, d'autre part, la publication de son «enquête» sur les institutions (*le Monde* du 14 novembre). Il est question, mardi, du rôle du Parlement, à propos duquel il est écrit que *« les députés socialistes se sont très vite inscrits — qu'ils l'aient voulu ou non — dans la logique droitière et antidémocratique de la Vᵉ République »*.

Le Parti communiste se prononce contre le projet d'un avion de combat européen

« Les communistes se sont prononcés, hier, contre le char franco-allemand et se prononcent, aujourd'hui, contre l'avion de combat européen », écrit, dans le dernier numéro de *Correspondance arméenation*, édité par le PCF, M. Louis Baillot, qui préside aux destinées de la commission de la défense au PCF, à propos d'un projet de la France, de l'Allemagne fédérale, du Royaume-Uni, de l'Espagne et de l'Italie de construire en commun un nouvel avion de combat européen (ACE) après 1990. Après avoir rappelé que les communistes se réjouissent des programmes civils européens, M. Baillot estime qu'il doit en être tout autrement des matériels militaires majeurs, indispensables à la défense nationale.

« Comment concevoir, écrit-il, *que la couverture aérienne du territoire national puisse être tributaire du bon vouloir de quatre ou cinq autres Etats avec lesquels il aurait été décidé de fabriquer un avion de combat européen? L'indépendance nationale ne se marchande pas. Elle ne se monnaye pas. La mise sur pied de la force de dissuasion nucléaire par le général de Gaulle correspondait à ce critère politique fondamental. Elle fut une réalisation française (...). C'est à partir de ce critère essentiel : l'indépendance nationale, que les communistes se sont prononcés, hier, contre le char franco-allemand et se prononcent, aujourd'hui, contre l'avion de combat européen. »*

UN « BILAN » DE L'« HÉRITAGE » SOCIALISTE

M. Giscard d'Estaing accepte et M. Barre décline l'offre de M. Chirac

A quelques jours d'intervalle, MM. Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing ont répondu, par lettre, à la proposition de M. Jacques Chirac, formulée le 4 novembre au « Club de la presse » d'Europe 1, de réunir *« quelques experts aussi indiscutables que possible pour faire un bilan de la situation réelle de l'héritage socialiste »* ; bilan qui devrait être *« mis à jour tous les six mois »*.

M. Raymond Barre décline cette offre tandis que M. Giscard d'Estaing l'accepte.

Dans une lettre adressée le 13 novembre au président du RPR, le député du Rhône explique qu'il n'a pas *« de liens pour ainsi dire organiques avec un parti politique ou une organisation de même nature »*, qu'il a *« toujours veillé, depuis 1981, à ne rien faire qui puisse* [le] *faire apparaître comme responsable d'une fraction de l'opposition »* et qu'il ne *« bénéficie d'autres concours que personnels, privés et dépourvus de tout caractère d'allégeance »*. Dans ces conditions, il ne lui paraît *« pas possible de désigner deux experts pour* [le] *représenter dans le groupe »* dont M. Chirac souhaite la *« constitution »*. M. Barre rappelle d'autre part qu'il publie chaque année, au mois de mai, *« sous sa propre responsabilité, un état économique et social de la France »* et qu'il a *« l'intention de continuer à le faire jusqu'au jour où se produira effectivement l'alternance »*.

Il ajoute enfin : *« Soyez cependant assuré, monsieur le premier ministre, que si vous décidez, M. Giscard d'Estaing et vous-même, de créer un groupe d'experts, celui-ci pourra compter à tout moment sur mes avis et suggestions (...) »*

M. Giscard d'Estaing, dans une lettre adressée au président du RPR le 15 novembre et rendue publique lundi 19 novembre, donne son *« accord de principe »*.

Il rappelle qu'il a *« demandé en mai 1981 à M. Raymond Barre de bien vouloir établir un document décrivant de manière précise l'état économique et social de la France à la fin du mois d'avril 1981 »* et que, *« depuis lors, M. Raymond Barre élabore et diffuse régulièrement une mise à jour détaillée de ces données »*. *« De tels travaux*, précise-t-il, *ne peuvent que gagner en autorité et en audience s'ils sont établis en commun par les principaux responsables de l'opposition. »* Il ajoute : *« L'opposition suit attentivement les résultats de la gestion du gouvernement socialiste. C'est une tâche nécessaire. A tout moment, l'opinion doit être informée avec exactitude de la situation économique, financière et sociale de notre pays. »* La proposition de M. Chirac rencontre donc l'*« agrément »* de M. Giscard d'Estaing, qui souhaitait récemment que *« les dirigeants de l'opposition trouvent dans les prochains mois les gestes calmes et apaisants qui éteindront l'anxiété des Français »*.

M. Barre garde, lui, ses distances et semble manifester une moins grande hâte à s'associer à ces manifestations unitaires quand elles ne lui paraissent pas s'imposer. L'union continue à se décliner de manières différentes...

C. F.-M.

SOUS L'AUTORITÉ DE M. GIROD

Les adhérents directs de l'UDF se réorganisent

Le bureau national des adhérents directs de l'UDF, réuni à Paris mercredi 14 novembre, a décidé de confier la représentation des adhérents directs au sein du bureau politique de l'UDF à M. Paul Girod, sénateur de l'Aisne, devenu délégué général des adhérents directs lors de la dernière convention nationale, réunie le 27 octobre dernier à Paris (*le Monde* du 30 octobre) et à M. Philippe Mestre, député de Vendée, ancien chef de cabinet de M. Barre.

Le bureau national a également désigné M. Marcel Bancilhon, conseiller municipal de Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône), pour représenter au conseil national de l'UDF les adhérents directs, en remplacement de M. Paul Girod. A ce conseil national de l'UDF, les adhérents directs gardent trois autres représentants : MM. Michel Debatisse, membre de l'Assemblée des communautés européennes, Jean Bégault, député du Maine-et-Loire et André Fourçans, conseiller municipal d'Eaubonne (Val-d'Oise).

Le bureau national des adhérents directs s'est par ailleurs doté de cinq délégués généraux adjoints : MM. Philippe Mestre, André Fourçans, Raymond Mège, maire et conseiller général du Raincy, Michel Debatisse et Mᵐᵉ Françoise Launay, responsable des adhérents directs de Paris.

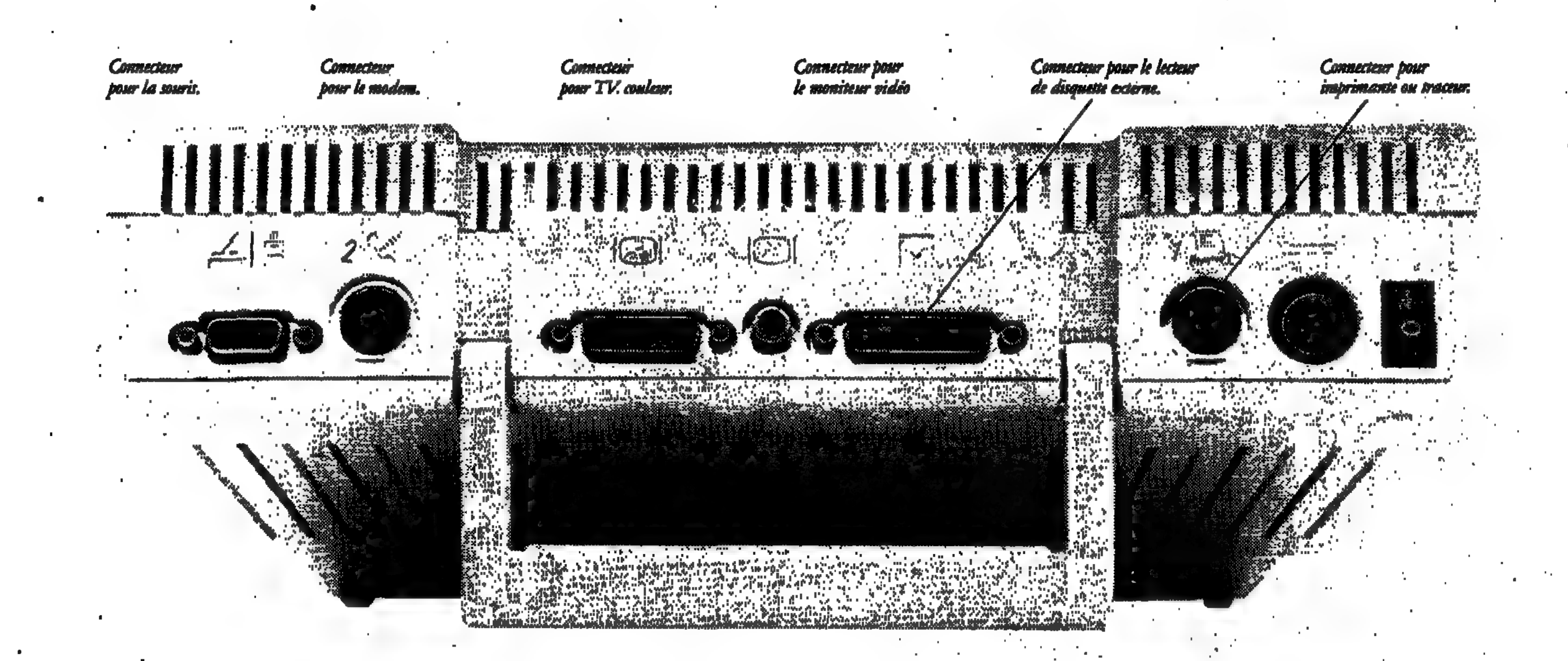
Il a décidé enfin d'organiser une série de séminaires de formation dans les plus grandes villes de France dès le mois de janvier prochain sur les thèmes suivants : « Le positionnement de l'UDF », « La représentation des institutions départementales », « Les techniques de campagne électorale » et « Le bilan de l'expérience socialiste ».

حكذا من الأصل

laissant pas parler, Zorro

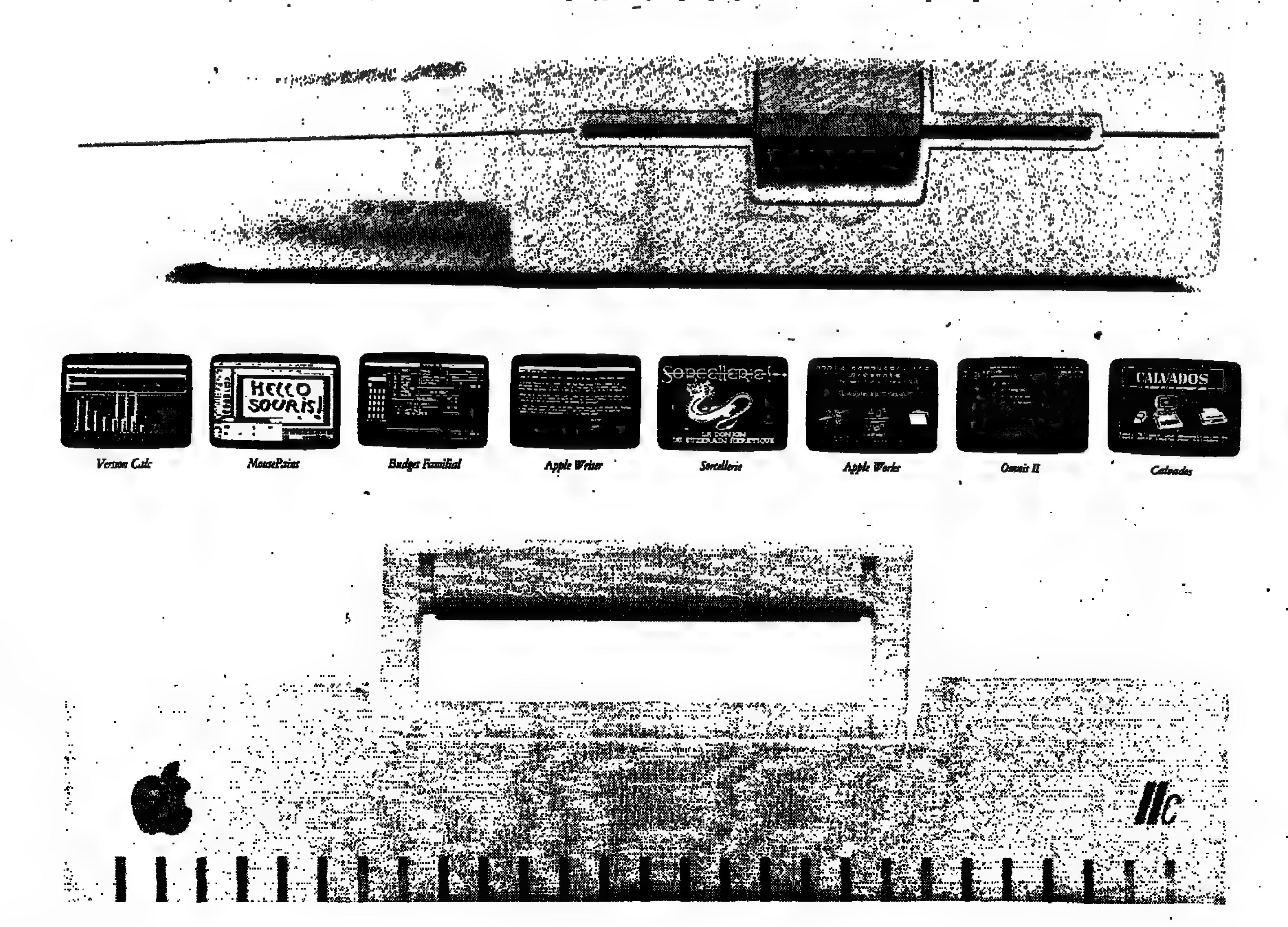
eillante, passionnante, e Chypre.

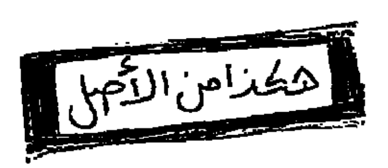
128 Ko, 16 000 logiciels, 30 cm × 29 cm × 6 cm.



Comment se fait-il que pour tant de mémoire, 128 ko, on n'ait que 3,5 kg? Et puis, qui croirait que l'on puisse avoir 16 000 logiciels avec un ordinateur de si petites dimensions, 30 × 29 × 6 cm? D'autant plus qu'un ordinateur personnel digne de ce nom et possédant de telles capacités se doit d'être aussi lourd que puissant et aussi encombrant qu'instruit – N'est-ce pas?

Il y a vraiment du louche là-dessous, si cet ordinateur personnel a deux fois plus de mémoire et de talents que la plupart des ordinateurs, comment se fait-il qu'il soit si léger et si petit? Pour moins de 13 000 francs, il a bien fallu qu'Apple rogne quelque part! Et c'est encore sur le poids qu'on nous vole! Ah, la bonne affaire!




هكذا من الأصل

POLITIQUE

Propos et débats

M. Mermaz : ouverture

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, a estimé, lundi 19 novembre sur TF 1, que la «volonté de la droite de revenir en arrière va l'empêcher de gagner» *en 1986. Quant aux socialistes, ils vont continuer leurs* «efforts d'ouverture et de dialogue» *pour rassembler les Français* «par-delà les clivages politiques». *M. Mermaz regrette, à cet égard, que les* «louables efforts» *de M. Laurent Fabius dans le sens de l'ouverture aient été accueillis* «par des déclarations de guerre, à la limite par une pointe de haine».

M. Mermaz a estimé que M. Jacques Toubon, nouveau secrétaire général du RPR, est «un homme de radicalisation, poussant ses analyses jusqu'aux extrêmes».

M. Poperen : bilans et projets

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a répondu, lundi 19 novembre, à M. Jacques Chirac, en affirmant que les élections de 1986 se joueraient « projet contre projet, et bilan contre bilan (...). Notre bilan (...) contre le bilan du capitalisme privé français, malthusien, archaïque ».

M. Poperen a aussi affirmé : « La rigueur n'a jamais signifié que nous ignorions la nécessité de rassembler tous les Français, y compris ceux qui ne sont pas d'accord avec ce gouvernement. A aucun moment, le gouvernement ne se départira de manifester sa volonté d'ouverture et de tolérance. Il faut que cette volonté soit partagée. Le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne l'a pas été. Nous le ferons, quel que soit le déportement vers l'opposition extrémiste des partis de droite ».

Enfin, à propos cette fois du prochain congrès du PS, M. Poperen a affirmé que le « nouveau contrat » *que devront proposer les socialistes aux Français sera* « dans l'ordre du futur, sur le même plan que les 110 propositions » *du candidat François Mitterrand en 1981.*

M. Toubon : sécurité

M. Jacques Toubon, nouveau secrétaire général du RPR, a estimé, lundi 19 novembre sur TF 1, que «les problèmes de sécurité seront au centre des prochaines législatives ». « Les Français, *a-t-il ajouté,* auront à faire un choix sur les remèdes à apporter à l'insécurité ». *M. Toubon estime que, dès maintenant, il faut que des* « propositions réalistes, législatives, concrètes, soient faites et que, par exemple, les peines de prison soient effectuées, que les individus condamnés à vie ne soient pas remis en liberté au bout de quinze ans ». *M. Toubon a rappelé qu'il avait voté l'abolition de la peine de mort, mais il a ajouté :* « Lorsque nous serons au pouvoir, nous agirons en fonction de l'intérêt national. »

M. Chirac : sec

M. Jacques Chirac, président du RPR, dans une interview publiée par le magazine Impact du médecin, *estime, à propos de ses problèmes d'image politique, que,* « en général, les rondouillards passent mieux que les secs ». *Pour M. Chirac,* « il faut toujours associer un sec et un rondouillard. Il est très mauvais de mettre deux hommes de même morphologie dans des fonctions parallèles ».

M. Chirac pense aussi que «les médias audiovisuels» *ont* « abondamment » *diffusé* « une image où, pendant quelques instants, je poussais un coup de gueule » (...). « Ce court instant, sorti totalement de son contexte, *ajoute-t-il,* impose forcément une image qui risque d'être disgracieuse ou au moins inadaptée. »

AU SÉNAT

Fin de la discussion générale sur le budget

La dette et les prélèvements obligatoires

Parmi les motifs avancés par les représentants de la majorité sénatoriale pour justifier leurs critiques et leurs doutes sur la validité des prévisions budgétaires, l'un de ceux qui ont été le plus souvent cités pendant la discussion générale du projet de loi de finances, qui s'est achevée dans la nuit du 19 au 20 novembre, concerne l'endettement. Le rapporteur de la commission des finances, M. Maurice Blin (Un. cent., Ardennes) l'a estimé à 12 000 F par Français.

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a constaté que cette évaluation correspond à l'endettement brut par habitant. Préférant prendre en compte l'échéancier des remboursements de la France en capital et en intérêts, l'effort, a-t-il assuré, serait annuellement de 1 500 à 1 700 F. En en retranchant les créances de la France à l'étranger, on arrive, a-t-il ajouté, à un montant de la charge de la dette par habitant de 600 à 700 F par an. De son côté, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, a observé que la proportion du PIB occupée par la dette est de 22,3 % en France, contre 35,5 % aux Etats-Unis, 52,5 % au Japon et 60 % en Italie.

De son côté, M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine) a lié la question de la dette à celle de l'emprunt 7 % 1973. L'ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing a expliqué à ceux qui jugent *« exorbitant »* le coût de remboursement de cet emprunt, que, à partir de 1988 (date de ce remboursement), la somme que la France aura à payer chaque année au titre de la dette extérieure contractée depuis 1981 avoisinera le montant total de ce que cet emprunt aura coûté en capital et en intérêts pendant quinze ans. Pour M. Bérégovoy, l'emprunt Giscard aura été *« une triste affaire »* pour l'Etat – un coût de 100 milliards pour un produit de 6 – et pour les petits épargnants.

Seul sénateur socialiste à prendre la parole dans la discussion générale, M. Tony Larue (Seine-Maritime) reconnaît certes que la situation de la dette ne s'est pas améliorée mais, explique-t-il, si la dette publique a augmenté c'est *« pour couvrir le déficit budgétaire décidé par le gouvernement pour éviter la récession et l'accroissement considérable du nombre des chômeurs qu'elle aurait généré »*.

Outre l'endettement, les porte-parole de la majorité sénatoriale ont dénoncé l'accumulation des déficits, tant du budget que de la balance commerciale. Ils ont également évoqué les deux autres *« points noirs »* – selon la formule de M. Blin – de la situation économique et sociale de la France, à savoir le chômage et l'inflation. Ils ont surtout critiqué les hypothèses retenues par le gouvernement.

Ainsi, pour M. Christian Poncelet (RPR, Vosges), l'exécution du précédent budget n'étant pas *« sincère »*, le prochain ne peut être non plus considéré comme tel. Pour M. Fourcade, les prévisions sur lesquelles repose le projet de loi de finances ne sont *« ni crédibles ni cohérentes »*. Quant à M. Georges Lombard (Un. cent., Finistère), il conteste au gouvernement le droit de parler d'*« audace »*, lorsque *« les crédits d'équipement porteurs d'avenir sont autant sacrifiés »*, de *« solidarité »*, quand l'augmentation de la fiscalité indirecte *« pénalisera comme jamais les couches les plus modestes »*, ou de *« rigueur »*, la baisse des prélèvements obligatoires étant, selon lui, de la *« fiction »*.

Sur cette baisse des prélèvements obligatoires, le doute et le scepticisme sont largement partagés : M. Poncelet parle de *« multiples manipulations »*, M. Jean-François Pintat (RI, Gironde) de *« gageure que seuls de savants artifices pouvaient dissimuler »*, et M. Pierre-Christian Taittinger (RI, Paris) conseille de *« ne pas entretenir l'espoir de ce qui ne peut être espéré »*. Pour le président du groupe communiste, Mme Hélène Luc (Val-de-Marne), *« rien n'est plus trompeur que cette idée de baisse des prélèvements obligatoires, qui escamote le problème essentiel : celui de l'efficacité économique et sociale des budgets publics qu'il s'agirait d'accroître pour contribuer à promouvoir des solutions durables face aux défis de la crise »*.

Aux yeux de M. Jacques Pelletier, président du groupe de la Gauche démocratique (Aisne), le projet de budget est celui des occasions manquées : le maître mot aurait dû être *« tout pour l'entreprise »*, estime-t-il, et surtout la loi de finances pour 1985 aurait dû permettre au gouvernement de *« reconnaître ses erreurs »* et d'*« engager la dénationalisation des établissements bancaires nationalisés en 1981 »*. Selon lui, il ne faudrait pas *« substituer au monolithisme de la nationalisation celui de la dénationalisation »*.

A. Ch.

LE DÉCOUPAGE CANTONAL

Val-de-Marne : la gauche garde l'espoir

Le plan de remodelage cantonal pour le département du Val-de-Marne a été approuvé par le conseil général à majorité de gauche (*le Monde* du 14 novembre), l'opposition le rejetant en bloc. Avec une carte cantonale restée en l'état, celle-ci pouvait espérer l'emporter aux prochaines élections. Avec dix cantons supplémentaires, la gauche garde l'espoir.

Avec 39 cantons et une population totale de 1 193 655 habitants (au recensement de 1982), la moyenne cantonale du Val-de-Marne est actuellement de 30 606 habitants. Elle sera de 24 360 sur la base de 49 cantons si le projet est définitivement retenu.

Le projet tel qu'il a été présenté est le suivant :

- Pour l'ensemble formé par les villes d'Arcueil, de Gentilly, du Kremlin-Bicêtre, de Villejuif et de L'Haÿ-les-Roses, la nouvelle carte se traduit par la création d'un canton supplémentaire et se présente ainsi : Arcueil et la moitié de Gentilly ; Le Kremlin-Bicêtre et l'autre moitié de Gentilly ; L'Haÿ-les-Roses (qui devient un canton à elle seule) ; Villejuif-Est et Villejuif-Ouest. La gauche a souhaité cependant que la commune de Gentilly soit tout entière incluse dans les cantons du Kremlin-Bicêtre.
- Trois cantons sont créés à Champigny intra-muros au lieu des deux existant actuellement : Champigny-Est, Ouest et Centre. La ville de Chennevières forme, à elle seule un canton. Les communes d'Ormesson, Noiseau et de La Queue-en-Brie constituent le canton d'Ormesson.
- Un troisième canton est créé à Vitry. Il prend le nom de Vitry-Nord.
- La commune de Saint-Maur reste divisée en deux cantons : Saint-Maur-Centre et Saint-Maur-Ouest. Le quartier de la Varenne et la ville de Bonneuil, unis actuellement, sont érigés chacun en canton.
- A Créteil, actuellement divisée en deux cantons (Créteil-Nord et Sud), le remodelage aboutit à la constitution d'un troisième : Créteil-Ouest.
- Le canton de Thiais (Thiais, Chevilly-Larue et Rungis) est doublé. Le nouveau canton de Thiais coïncide avec la commune.
- Le canton de Villeneuve-Saint-Georges (Villeneuve-Saint-Georges et Valenton) est coupé en deux. Le nouveau canton de Villeneuve-Saint-Georges comprend la plus grande partie de la commune.
- La ville d'Alfortville, qui formait un seul canton, est coupée en deux : Alfortville-Nord et Alfortville-Sud.
- Le canton de Boissy-Saint-Léger (Boissy et Sucy-en-Brie) est remodelé. Le nouveau canton de Sucy s'inscrit dans les limites communales. Le nouveau canton de Boissy se voit rajouter la ville de Limeil-Brévannes.
- L'ensemble Vincennes-Fontenay-sous-Bois représente actuellement quatre cantons : Vincennes-Ouest et Fontenay-Est et, au centre, Vincennes-Fontenay-Nord et Vincennes-Fontenay-Sud. Ces deux derniers sont redécoupés pour former Vincennes-Est et Fontenay-Ouest. Les quatre cantons reconstitués respectent les limites communales.

Le Parti communiste, suivi par le Parti socialiste, a demandé la constitution d'un canton supplémentaire à Ivry-Vitry.

DANS LA SEINE-SAINT-DENIS

Le conseil général de la Seine-Saint-Denis a donné un avis défavorable au projet de redécoupage des cantons proposé par le commissaire de la République de ce département. Tandis que les élus du RPR, de l'UDF et du PS se sont abstenus, les conseillers communistes, majoritaires au sein de l'assemblée départementale, ont voté contre le projet, qui prévoit la création d'un canton à Aulnay-sous-Bois. Cette création a été jugée insuffisante. Dans un communiqué, M. Jean-Louis Mons (PC), président du conseil général, estime que, «*conformément à la circulaire ministérielle qui prévoit que tous les cantons dont le nombre d'habitants est supérieur à une fois et demie la moyenne départementale soient divisés, ce sont trois cantons nouveaux qui auraient dû être créés, à Aulnay-sous-Bois, Saint-Denis et Epinay...*»

DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

Tarbes. – M. Pierre Forgues, député (PS) de la première circonscription des Hautes-Pyrénées, vient de rendre publique une lettre qu'il a adressée à M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation et dans laquelle il leur demande de *« ne pas aller plus avant dans la procédure de remodelage en vue des prochaines élections cantonales de la carte des deux cantons de Lannemezan et de Bagnères-de-Bigorre »*. M. Forgues fait remarquer que l'opposition manifestée au projet de modification proposé par le ministre a été celle de la majorité des communes concernées et celle du conseil général des Hautes-Pyrénées (pourtant à majorité de gauche) (*le Monde* du 14 novembre). Cette prise de position du député est d'autant plus méritoire que seuls les neuf conseillers généraux (PS) (dont M. Forgues ne fait pas partie) avaient soutenu le projet de redécoupage cantonal (les conseillers généraux communistes, radicaux de gauche et d'opposition ayant voté contre). – *(Corresp.)*



LES IIIes ÉTATS GÉNÉRAUX DES COMMUNES RURALES

Les élus « socialistes et républicains » estiment que la modernisation n'est pas contradictoire avec le monde paysan

De notre correspondant

Castres. – *« L'aménagement des communes rurales n'est pas un problème mineur »*, a affirmé, samedi 17 novembre à Castres (Tarn), M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, qui participait aux troisièmes états généraux des communes rurales, organisés par la Fédération nationale des élus socialistes et républicains.

M. Pierre Joxe a tenu à rassurer ces gestionnaires avec quelques bonnes nouvelles financières, M. Georges Sarre, député de Paris, appelant, quant à lui, au militantisme. Devant les trois cents élus ruraux représentant soixante-quinze départements, M. Joxe a indiqué que les sommes affectées au fonds spécial d'équipement destiné aux petites communes (qui doit être créé prochainement) seront déduites de l'enveloppe départementale des dotations globales d'équipement gérées par les élus pour être rendues à la gestion des préfets. Elles viendront s'ajouter ponctuellement aux dotations automatiques que continueront de percevoir les communes. Un retour vers la centralisation pour les plus petites collectivités ? *« Non*, a assuré M. Joxe, *mais le système de la dotation globale d'équipement, qui convient si bien aux grandes communes, ne répond pas aux besoins des communes rurales. »*

« La décentralisation donne aux communes les moyens de maîtriser leur avenir », a affirmé le ministre de l'intérieur, qui a relevé que cent douze milliards de francs seront accordés en 1985 aux collectivités locales (soit une augmentation réelle de 5,04 % par rapport à 1984) et que trente-cinq milliards seront destinés, durant les quatre prochaines années, à financer les contrats de plan liant l'Etat aux communes rurales, essentiellement pour les programmes de maîtrise de l'eau et pour les primes à l'installation des jeunes agriculteurs.

A cette démonstration chiffrée de l'intérêt du gouvernement pour le monde rural, les élus ont ajouté un travail politique de réhabilitation. Ces communes ne représentent que 25 % de la population française, mais 90 % du territoire national. En dix ans, leur population a crû de 6 % alors qu'elle n'augmentait que de 2 % en milieu urbain et qu'elle baissait souvent dans les grandes agglomérations. C'est là que peuvent naître des initiatives économiques nouvelles et s'exercer au mieux la démocratie, ont estimé nombre d'intervenants.

« Il n'y a pas de contradiction entre la modernisation d'un pays et le maintien de ses caractéristiques rurales », a confimé le ministre. *« Pendant vingt ans, on n'a envisagé l'avenir du pays que par l'urbanisation et la croissance des villes – d'ailleurs le plus souvent de façon incontrôlée et spéculative »*, a-t-il ajouté.

M. Sarre, secrétaire national du PS, chargé des collectivités locales, a invité les élus de la FNESR à devenir militants dans la perspective *« des grands combats qui vont les engager »*.

GILBERT LAVAL.

M. Joxe et le statut de l'élu

M. Pierre Joxe a longuement évoqué devant les élus ruraux le statut des élus qui devrait ressembler d'assez près à celui d'un délégué syndical, offrant compensation et formation. Pour M. Joxe, ce statut de l'élu est une *« nécessité démocratique et pratique »*, sans laquelle il n'y aura pas de réelle décentralisation. *« La décentralisation exige une technicité et, donc, une disponibilité des élus locaux à la mesure des quelque cent soixante-dix textes d'application et dix-huit lois publiés sur ce sujet depuis deux ans »*, a indiqué le ministre, qui a noté que, sans formation adéquate, l'élu s'en remettra toujours aux instances élues ou aux services administratifs départementaux.

Une amélioration, même modeste, des indemnités perçues par les élus correspondrait à un coût évalué à 1,8 milliard de francs. Assurer quarante-huit heures de formation par mandat et par élu coûterait 3 autres milliards de francs. *« Et cela, il n'y a pas de secret*, a avoué le ministre, *reviendrait à la charge des contribuables. »*

Cette bonne raison de ne pas agir semble conduire M. Joxe à chercher des solutions plus « pragmatiques », comme l'amélioration du régime des autorisations d'absence. Le statut de l'élu comme condition même du succès de la décentralisation ? Un grand principe, mais qui se heurte à celui des grandes économies.

G. L.

Le Monde

société

Interpol fait peau neuve

I. – Fichier sans frontières

par DANIELLE ROUARD

Pleins feux sur de vieilles lunes... La secrète Interpol, créée à Vienne en 1923, venue à Paris en 1946 après un séjour de guerre à Berlin, serait à un tournant de sa longue histoire. C'est officieux. L'organisation quitterait les vertes frondaisons des Hauts-de-Saint-Cloud, près de Paris, pour celles, plus vastes, du parc de la Tête d'or à Lyon (*le Monde* du 18 octobre 1984).

Très officiel : dix mois se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur de l'accord de siège (1) qui hisse Interpol, simple club de polices à ramifications mondiales, au rang d'organisation internationale de plein droit, telle une forteresse inviolable avec des fonctionnaires promus au rang de diplomates. Publiquement, partisans et adversaires du nouveau statut ont fait taire leurs polémiques. Mais doutes et interrogations couvent sous les braises. Déplore-t-on ces immunités qui couvrent les activités d'une organisation frisant, dit-on, l'agence de renseignement ?

Les lumières de l'actualité ravivent les passions. Certes, Interpol conserve son siège en France. Mais ses cent trente-six nations membres – à chacune, une voix – viennent de se donner voici deux mois, après un Philippin, un président américain, M. John R. Simpson, le directeur du Secret Service U.S. L'actuel secrétaire général – un Français – pourrait bientôt céder sa place à un Britannique de Scotland Yard, précisément de la *Special Branch*. *« OPA anglo-saxonne sur une organisation très française jusqu'à présent »*, soupçonnent certains.

Enfin, début 1985, commencera l'informatisation des fichiers. Que de bouleversements en quelques mois... Interpol change de vitesse. Ses quartiers généraux à Saint-Cloud vibrent d'intrigues. Mais elle entrouvre ses portes.

Sur quatre continents

Dissimulée dans les arbres, la lourde grille bascule, automatique, sur le visiteur capté un instant par la micro-télé.

Sitôt la grille franchie, le visiteur est pris en main. Dépôt de pièce d'identité et escorte, pas de flânerie dans les étages du bâtiment de verre. Mais tout rendez-vous sollicité est accordé. Ainsi découvre-t-on la ruche au travail. Le secrétariat général – les *headquarters* – gère le service Interpol. Il reçoit, stocke, transmet les informations.

Les BCN (bureaux centraux nationaux), intermédiaires entre Interpol et les polices nationales, sont les véritables acteurs. Ce sont eux qui demandent et donnent les renseignements. Ils sont eux-mêmes soumis à l'autorité, pointilleuse, des pouvoirs publics. Ainsi en France le BCN, communément appelé Interpol-France, dépend du ministre de l'intérieur. Evidemment, le degré d'autonomie entre la police et les gouvernements varie beaucoup d'un pays à l'autre.

De Saint-Cloud ou d'ailleurs, Interpol n'intervient pas dans les affaires nationales, mais dans celles concernant au moins deux Etats.

Pour ce faire, deux cent cinquante personnes travaillent au siège. Un quart sont de nationalité française. Une vingtaine de pays sont représentés. Ce sont, pour un tiers, des policiers, délégués pour un temps par leurs administrations respectives, les autres étant des techniciens recrutés pour une compétence particulière. Conséquence du récent accord de siège : le personnel, ces jours-ci à Saint-Cloud, discute du prochain transfert à Lyon, et de son statut. Aux *headquarters*, cela ne s'était jamais vu.

Rondeurs et moustaches à la Maigret, M. André Bossard exerce avec sérénité le rôle de patron au secrétariat général. C'est un homme du sérail. Réélu l'an passé pour quatre ans, l'actuel secrétaire général a fait savoir qu'il souhaitait prendre sa retraite avant la fin de ce nouveau mandat. La succession est ouverte pour 1986.

Des millions de fiches

M. Raymond Kendall, le secrétaire adjoint – haute stature et réserve très britannique, – pourrait remplacer, dit-on, M. André Bossard. Pour la première fois, un Britannique succéderait à un Français. Depuis 1946 en effet, la France, pays hôte d'Interpol, fournissait l'organisation en secrétaires généraux. Les traditions semblent se perdre. Naissent les inquiétudes, tandis que la machine poursuit sa course à l'*« info »*, et remplit ses bacs à fiches.

Antre du loup ou caverne d'Ali-Baba, selon le point de vue, le *« service de documentation criminelle »* occupe une bonne part des locaux de Saint-Cloud. Le fichier, trésor de guerre d'Interpol, ne se regarde que par le petit bout de la lorgnette. Secret oblige.

Chaque jour, en provenance des bureaux centraux nationaux arrivent du courrier et des télégrammes, codés ou non. Décodage et recherche pour les trente membres de ce service... D'abord le responsable – un Français, – souligne sur le texte reçu tous les renseignements à pister : état-civil, affaires et *modus operandi*. Aux chercheurs, ensuite, de fouiller dans les fiches et les dossiers auxquels ces dernières renvoient. De méticuleuses et ancestrales manipulations, dans l'odeur du vieux papier.

A Interpol, il existe deux fichiers individuels. L'un classe les noms par ordre alphabétique. L'autre s'appuie sur leurs transcriptions phonétiques, *« pour éviter les fautes d'orthographe et gagner du temps dans nos recherches »*, explique le responsable. Le même individu peut avoir plusieurs fiches.

Ainsi l'organisation stocke-t-elle environ trois millions deux cent mille fiches, concernant un million et demi à un million huit cent mille personnes, précise encore ce responsable. Tout individu retenu est également repéré par son *modus operandi* : vol à la tire, détournement d'avions, etc. C'est un autre classement, pour un autre fichier.

Enfin Interpol produit deux fichiers supplémentaires, dits d'*« affaires »*. L'un est classé par localisation géographique, l'autre par genre : stupéfiants, trafic de tableaux, fausse monnaie, escroqueries, homicides, terrorisme, etc. Selon le responsable déjà cité, cela représente environ un million et demi de cartes.

L'ensemble des fiches d'Interpol est alimenté moins par des informations de source judiciaire – peu connues des BCN – que par des renseignements collectés par les BCN sur les pièces d'identité, les carnets d'adresses ou par les écoutes téléphoniques... Les *« surveillés »* mais *« non recherchés »*, les *« suspects »* sont à l'évidence plus nombreux que les *« inculpés »*, ou *« condamnés »* dans les listes d'Interpol.

Chacune de ces fiches renvoie à un numéro de dossier. Celui-ci groupe l'ensemble des informations concernant une personne ou une affaire. Il est transmis automatiquement au pays qui en fait la demande, *« sans discrimination car telle est la règle statutaire »*. Un *« gros »* dossier porte-t-il un *« coin rouge »* ? Cela signifie qu'il accompagne la demande de transmission internationale d'un mandat d'arrêt. Que de papiers... Mais ils ne font pas oublier l'essentiel. Le trafic de stupéfiants, à lui seul, alimente les trois quarts de l'activité des archives. Ce service ne se contente pas d'enregistrer et de classer. Il fait des rapprochements, suggère des relations de cause à effet.

Début 1985, les fichiers individuels commenceront à être informatisés. Interpol ne retiendra pas le numéro national d'identité. Le service du fichier rêve déjà des statistiques que produira l'ordinateur pour nourrir les réflexions des autres départements du siège, qui ont chacun leur spécialité. Dans la division des affaires criminelles, un Italien supervise les problèmes du terrorisme, un Américain ceux de la drogue, etc.

Innovations aux « stups »

Le trafic illicite des stupéfiants reste la bête noire affichée par Interpol... et par les Américains, principaux consommateurs. Sous l'autorité de M. Kendall fonctionne, depuis un an, un nouveau groupe qui étudie *« le mouvement des fonds illicites »* à travers le monde. Car producteurs et utilisateurs de drogue ne sont rien sans les financiers – les réels patrons du grand trafic. Deux Américains et un Espagnol cherchent ainsi à *préciser les méthodes d'organisation* de ces financiers qui gèrent leur trafic comme une multinationale. En utilisant des entreprises légales pour blanchir l'argent, en tirant profit des diverses législations, en créant des banques *offshore* dans le vert paradis des Caraïbes et en jouant de l'influence de certains pouvoirs établis.

Le nouveau groupe de travail d'Interpol entend promouvoir de nouvelles lois, pour casser le *fameux secret bancaire, avoir accès* à des données visant le revenu, les douanes, etc.

Dans le même temps, Interpol s'apprête à transformer profondément son programme « SEPAT », vieux de dix ans. Vingt-deux personnes dépendant du siège changeraient ainsi d'activité. Ces policiers, contractuels pour trois ans, sont des *« agents de liaison »*, envoyés en visite de longue durée sur chaque continent, au point le plus *chaud de la drogue. Ils n'interviennent* pas à proprement parler dans une affaire, mais apportent aide et coopération aux enquêteurs locaux. Ils sont en contact direct avec les services de la contrée voués à la lutte contre la drogue et avec les *« envoyés spéciaux »*, policiers d'un pays installés dans leur propre ambassade.

Le « SEPAT » a eu son heure de gloire, favorisant la coopération, voire le renseignement. Mais, *aujourd'hui, selon les autorités du* siège, cette coopération n'aurait plus besoin des *« visites »* de ces *« officiers de liaison »*. Leur mission paraît coûteuse. Ainsi, par exemple, la France a-t-elle payé 20 % en plus de sa contribution annuelle (2). Interpol s'oriente, désormais, vers un service d'analyse et de coordination de renseignements.

---

(1) Cet accord de siège entre le gouvernement français et l'Organisation internationale de Police criminelle-Interpol a été signé le 3 novembre 1982. Il a été approuvé par le Parlement à sa session d'automne 1983. Ces nouveaux textes sont entrés en vigueur le 14 février 1984. L'accord est accompagné d'un échange de lettres, le 3 novembre 1982, instituant une réglementation partielle du contrôle des fichiers d'Interpol.

Cette organisation fonctionne selon un schéma classique : assemblée générale, comité exécutif (treize membres, venus de quatre continents), un président et un secrétaire général dirigeant les quartiers généraux de Saint-cloud.

(2) Les nations membres, dont quelques pays de l'Est, la Chine mais non l'URSS, cotisent annuellement en unités budgétaires – chaque unité valant 11 000 francs suisses. Certains pays paient jusqu'à quatre-vingts unités. La France verse soixante unités. Le budget annuel d'Interpol tourne autour de treize à quatorze millions de francs suisses (100 francs suisses = 379 FF).

Prochain article :

LE PROGRAMME MUSCLÉ DE LA PRÉSIDENCE

Du morse au radio-téléimprimeur

La service des télécommunications tisse, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, son filet sur l'ensemble du globle. Les bras à antennes du centre sont dans le Loiret, mais le cœur est à Saint-Cloud. Sur l'ensemble du réseau, s'échangent, chaque année, 580.000 télégrammes. Ce trafic, déjà considérable, augmente de 15 % par an en moyenne.

Les techniques de transmission progressent à pas de géant, mais le morse reste en usage entre Paris et Abidjan, par exemple. Ailleurs, le radio-téléimprimeur gagne du terrain . La liaison directe entre Washington et Paris, via l'ambassade américaine dans la capitale, installée depuis un peu plus d'un an a permis de doubler le trafic d'informations entre la station centrale de Saint-Cloud et le continent nord-américain. Des liaisons analogues fonctionnent désormais entre Paris et Ottawa. La moitié des pays membres d'Interpol sont reliés à son réseau radio. Quatre bureaux centraux nationaux sur cinq sont branchés sur le réseau Télex international.

Enfin, grâce à la phototélégraphie, clichés et empreintes digitales peuvent être transmis en quinze minutes d'un continent à l'autre. Le système, instauré dans une trentaine de stations, devrait rapidement s'étendre, mais il est coûteux. A chacun selon ses moyens. Un exemple : Santiago-du-Chili envoie une demande d'« infos » à Séoul... La station de Santiago communique en morse avec Buenos-Aires, station régionale d'Amérique du Sud, qui elle-même transmet à Paris, par radio-téléimprimeur. Paris renvoie alors à Tokyo par la même voie. Tokyo, station régionale, transmet enfin à Séoul, le destinataire, toujours par le radio-téléimprimeur. Le tout prend plusieurs heures.

Dans la modernisation et dans la croissance du trafic d'Interpol, les stations régionales semblent jouer un rôle prépondérant. De là, par souci d'efficacité et pour décentraliser Paris, à les doter de « mini-secrétariats généraux », le pas serait vite franchi. En attendant, l'Europe et les pays de la Méditerranée conservent la part du lion avec 83 % du trafic Interpol. – D. R.

SOCIÉTÉ

AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 18e A PARIS

Le débat sur l'insécurité tourne à vide

Qu'espéraient-elles entendre, ces vieilles dames en colère de la Butte Montmartre qui se pressaient sur les banquettes en velours rouge de la salle des mariages de leur mairie ? On leur avait promis un grand débat sur l'insécurité, lundi 19 novembre, à l'occasion de la réunion mensuelle du conseil d'arrondissement.

Sous les lustres géants et les stucs boursouflés étaient présents les quarante conseillers du secteur, M. Roger Chinaud, leur maire (UDF), M. Alain Juppé (RPR), l'un des bras droits de M. Jacques Chirac, l'« opposition » socialiste en la personne de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, et de M. Claude Estier, et même le préfet de police de Paris, M. Guy Fougier, escorté du directeur de la police judiciaire et du directeur adjoint de la sécurité publique. A la table des journalistes, comme dans les travées du public, on ne trouvait pas une place libre. Des grands-mères terribles ont applaudi les propos de leur maire et chahuté ceux de M. Jospin. On n'avait encore jamais assisté à un tel hourvari dans un conseil d'arrondissement.

Avalanche de chiffres

Pourtant, après deux heures de discours et d'excitation, les vieilles dames ont commencé à quitter la salle une à une, fatiguées, désappointées et maussades. Elles avaient entendu l'analyse faite par M. Chinaud en forme de réquisitoire. Les sept questions-pièges posées aux représentants de l'État par M. Juppé, les treize propositions avancées en guise de contre-feu par M. Jospin et quelques moindres propos tenus par des seconds rôles. Le préfet de police, avait, pour sa part, entamé une interminable homélie émaillée de statistiques tendant à prouver que ses hommes ne restent pas les bras croisés devant l'inflation de la délinquance. Les 555 policiers et les 80 CRS stationnés dans le 18e arrondissement (pour une population de 186000 habitants) n'ont-ils pas, l'an passé, enregistré 27 436 délits, expulsé un millier d'étrangers et fermé une cinquantaine de cafés ?

Mais, au fil des quarts d'heure, sous l'avalanche des chiffres et des propos lénifiants, la torpeur puis l'ennui sont venus. Les vieilles gens du 18e sont allés se coucher, laissant ces messieurs échanger des propos aigres-doux et exhaler leur déception de n'avoir abouti à rien. Même les motions préparées par les uns et par les autres ont été abandonnées.

On est vaguement convenu de reprendre le dossier en décembre ou en janvier. « *Organisé immédiatement après les dramatiques événements de ces jours derniers, ce débat*, a constaté avec résignation M. Louis Baillot, conseiller communiste, *ne pouvait être que politique et entièrement piégé.* » Il a fallu près de trois heures de discussion pour finalement demander aux policiers de bien vouloir se montrer dans les rue, pour rassurer les braves gens. Puis le conseil est passé à l'ordre du jour : le règlement intérieur des haltes-garderies.

MARC AMBROISE-RENDU.

La carte de la peur

Les Parisiens ont beaucoup plus peur lorsqu'ils se trouvent dans le 18e arrondissement (notamment à Barbès et à Montmartre), dans le 9e (Saint-Lazare et Pigalle) et dans le 10e (Gare du Nord, gare de l'Est) que lorsqu'ils résident dans le 16e, le 15e ou le 7e.

La carte de la peur à Paris a été dressée par l'institut de sondage IPSOS, le 15 novembre, soit trois jours après la découverte de la neuvième vieille dame assassinée dans la capitale, huit cents personnes âgées de quinze ans et plus constituant un échantillon représentatif des Parisiens ont été interrogées. C'est évidemment dans le 18e — où six personnes âgées ont été assassinées en un mois — que les habitants se sentent le moins en sécurité (50 % contre 38 d'un avis contraire). Ensuite viennent le 9e (42 % contre 45), le 10e (38 % contre 48). A l'intérieur de chaque arrondissement, ce sont les femmes, le plus souvent, qui déclarent se sentir le moins en sécurité.

A l'opposé, les « beaux » quartiers de la capitale apparaissent comme des havres de tranquillité. Dans le 7e arrondissement (Invalides, Ecole militaire), seulement 8 % des personnes interrogées déclarent avoir peur, dans le 15e (Beaugrenelle, La Motte-Picquet), elles sont 10 contre 73 et dans le 16e (Passy, Auteuil), 11 contre 73.

L'AFFAIRE DU CENTRE HOSPITALIER DE POITIERS

L'un des médecins inculpés d'assassinat pourrait être libéré

De notre envoyé spécial

Poitiers. — M. Pierre Hovaere, juge d'instruction chargé de l'affaire du centre hospitalier régional de Poitiers, dans laquelle deux médecins anesthésistes-réanimateurs ont été inculpés d'assassinat, a rendu, le 19 novembre, une ordonnance de mise en liberté provisoire en faveur du docteur Denis Archambeau. Si le parquet de Poitiers ne fait pas appel de cette décision sous vingt-quatre heures, le docteur Archambeau sera remis en liberté.

Ce nouveau rebondissement ne va pas sans poser de nombreuses questions. Bien que le juge d'instruction et que les avocats chargés de la défense du second médecin gardent le silence, il semble acquis que le docteur Bakari Diallo n'a pas bénéficié de la même décision. C'est pourtant le docteur Archambeau qui, dans ce qu'on connaît de l'affaire, semblait dans la situation la moins confortable, notamment parce qu'il avait « craqué » au terme d'un long interrogatoire, avant — il est vrai — de revenir immédiatement sur ses « aveux ». Il semble donc que le juge d'instruction n'ait pas considéré que cet élément puisse être à la charge du docteur Archambeau. L'est-il pour le docteur Diallo ? En toute hypothèse, c'était bien le docteur Archambeau qui était présent lors du début de l'anesthésie de Nicole Berneron (« *qui s'est imposé pour faire cette anesthésie* », soutient de son côté le professeur Mériel, chef du département d'anesthésie-réanimation), avec un appareil sur lequel on pense que les tuyaux d'arrivée d'oxygène et de protoxyde d'azote étaient inversés.

Reconstitution et autopsie

D'autre part, rien ne semble encore acquis en ce qui concerne l'horaire même du décès de Nicole Berneron. Les défenseurs du docteur Diallo — Mes Pierre Chaigne, du barreau de Paris, et Bernard Drouineau, du barreau de Poitiers — soutiennent « *que la preuve que l'inversion des tuyaux ait été antérieure au décès n'est pas rapportée au dossier* », et notent « *que les deux inculpations d'assassinat ne reposent que sur les aveux, immédiatement rétractés, du docteur Archambeau* ». Pourquoi dans ces conditions l'ordonnance de mise en liberté ne concerne-t-elle que ce dernier ?

Pour Me Jean Damy, avocat du docteur Archambeau, la décision du juge prouve que, concernant son client, « *le dossier s'est très considérablement dégonflé* ». A l'inverse, Me Jean-Pierre Gilbert, avocat de la famille Berneron, estimait, le 18 novembre, que la thèse du « *sabotage criminel* » était confortée par de nouveaux éléments. « *L'étau se resserre* », expliquait-il, avant de déclarer qu'il n'était pas favorable à la mise en liberté provisoire des deux inculpés.

Le docteur Bakari Diallo continue, pour sa part, à nier tous les faits qui lui sont reprochés. Une reconstitution de l'intervention chirurgicale devrait prochainement être organisée. L'autre élément important du dossier concerne les résultats à venir des examens effectués sur les prélèvements d'autopsie. Ils pourraient permettre de conclure formellement que le décès de Nicole Berneron est bien la conséquence de l'inversion des tuyaux d'arrivée des gaz, inversion constatée par le professeur Mériel, plusieurs heures après la mort.

JEAN-YVES NAU.

● *Pas de chocolat empoisonné en Grande-Bretagne.* — Le porte-parole du Front de libération des animaux a annoncé au journal télévisé de la chaîne privée britannique ITV, lundi 19 décembre, que l'opération « chocolat empoisonné » était un coup de bluff pour punir la société Mars UK Limited. Les militants du Front, qui est, en Grande-Bretagne, une sorte de SPA « révolutionnaire », voulaient nuire aux intérêts commerciaux d'une société qui, selon eux, teste ses produits sur des singes. Des millions de barres de chocolat avaient été retirées du marché dans les grandes villes britanniques à cause de ce... coup fourré.

AVEC SIX AUTRES PERSONNES

Le directeur d'une galerie parisienne est incarcéré à Grasse après un important vol de tableaux

Au terme d'une enquête de plusieurs mois, menée par l'office central pour la répression des vols d'œuvres et d'objets d'art, agissant sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de Grasse (Alpes-Maritimes), sept personnes ont été inculpées, dont six sont écrouées, pour avoir dépossédé une octogénaire de Juan-les-Pins de toiles de maître, bijoux, pièces d'or et objets d'art, dont le montant est estimé à quelque 60 millions de francs.

Le jour où Mme Nelly Dehem, quatre-vingt-huit ans, fille du peintre Henri Dehem, avait été hospitalisée pour quelques temps à Cannes, elle avait laissé, en toute confiance, au couple de gardiens qu'elle employait, M. Jean-Pierre Diblanc, quarante-quatre ans, agent hospitalier, et son épouse Bernadette, le soin de veiller sur sa villa de Juan-les-Pins.

A son retour de l'hôpital, Mme Dehem allait constater qu'une quarantaine de ses toiles de maître — des œuvres de Monet, Gauguin, Renoir, Lebourg, Pissarro, Sisley et d'autres encore — avaient disparu, ainsi qu'un lot de pièces d'or d'une valeur de 150 000 francs et deux diamants de quatorze carats. « *Nous avons été cambriolés* », répondit à ses questions M. Jean-Pierre Diblanc. Affaiblie par l'âge, Mme Dehem se décida beaucoup plus tard seulement à porter plainte, après qu'un expert en peinture lui eut signalé avoir reconnu certains des tableaux volés en Suisse et à Paris.

Les premiers à être confondus furent les époux Diblanc, qui avouèrent le vol. On apprit ensuite que les toiles avaient transité par une galerie de Nîmes (Gard), l'Estampille, dirigée par M. Yvan Delicado, quarante et un ans, puis par M. Christian Deshons, quarante ans, agent d'assurances à Montpellier (Hérault), pour aboutir finalement à la galerie Art-Mel, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris (8e), dont le directeur, M. Arthur Melki, avait revendu la majeure partie à leur juste valeur.

Peu après, les policiers devaient interpeller la fille des époux Diblanc, Valérie, vingt ans, et son ami, M. Jean-Pierre Lauer, trente-huit ans, au domicile desquels, à Juan-les-Pins, on allait retrouver plus de mille pièces d'or provenant de chez Mme Dehem. Chez une autre personne, M. Guy Meesmaecker, neveu de Mme Dehem, habitant Paris, on découvrait enfin des objets d'art d'une valeur de 2 millions de francs, et, dans un garde-meuble de Golfe-Juan loué à son nom, des meubles et des tableaux, dont un Monet et un Gauguin valant à eux deux environ 13 millions de francs.

MM. Delicado, Melki, Deshons et Lauer ont été inculpés de recel, les époux Diblanc, de vol aggravé, et leur fille Valérie, de vol. A l'exception de cette dernière, placée sous contrôle judiciaire, tous les autres ont été incarcérés à Grasse. Le juge, M. Claude Bellanger, ne s'était pas encore prononcé, ce mardi 20 novembre, sur le cas de M. Meesmaecker. Quant à Mme Dehem, elle a décidé de faire don de tout ce qui reste de sa collection au musée Marmottan de Paris, propriété de l'Institut de France.

L'INFORMATION ET LE SECRET PROFESSIONNEL

Un journaliste du *Canard enchaîné* est inculpé

M. Louis-Marie Horeau, journaliste au *Canard enchaîné*, a été inculpé, lundi 19 novembre, de « *complicité de violation du secret professionnel* » par M. Henri Secly, juge d'instruction au tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine). En mars 1983, *le Canard enchaîné* avait fait état des soupçons des douaniers français à l'encontre de M. Georges Tranchant, député (RPR) des Hauts-de-Seine et industriel, à propos d'un transfert en Suisse, entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1981, de 12 millions de francs. M. Tranchant ayant alors déposé une plainte en diffamation à l'encontre de l'hebdomadaire, *le Canard enchaîné* avait remis à la justice la photocopie d'un procès-verbal de la direction nationale des enquêtes douanières, contresigné par M. Tranchant, confirmant les informations dont il avait fait état.

Les douaniers étant tenus au secret, selon l'article 378 du code pénal, M. Tranchant a alors déposé une seconde plainte, qui conduisit à l'inculpation, pour « *violation du secret professionnel* », des deux douaniers auteurs du procès-verbal des douanes, MM. Deluc et Redon. C'est dans le cours de cette information que M. Louis-Marie Horeau fut entendu, d'abord en qualité de témoin, puis ensuite pour être inculpé de « *complicité de violation du secret professionnel* ».

[*Le Canard enchaîné*, dans son édition du 14 novembre, commente en ces termes l'inculpation de son rédacteur, avant qu'elle ne lui ait été notifiée, lundi 19 novembre : « *Il convient de saluer cette trouvaille et d'espérer qu'elle fera jurisprudence : le métier de journaliste s'en trouvera simplifié. (...) On peut être « complice », simplement en publiant des informations ou des documents couverts par le secret professionnel des douanes. Le même raisonnement interdit donc à la presse de publier quoi que ce soit qui relève d'un secret professionnel. Comme les médecins, les prêtres, les notaires, les juges, les avocats, les huissiers, les agents du fisc, les douaniers, les policiers, les militaires, les diplomates, les membres des cabinets ministériels, les ministres, les fonctionnaires en général (on en oublie sûrement...) sont soumis à l'obligation du secret professionnel, les journaux vont pouvoir faire de sérieuses économies en réduisant leur pagination.* » La « *complicité de violation du secret professionnel*, conclut l'hebdomadaire, *peut, si l'on n'y prend garde, devenir un outil juridique commode à la disposition du pouvoir politique* ».

Le Monde, pour sa part, considère que les journalistes ne sont pas au-dessus des lois, mais il ne peut que s'inquiéter d'une inculpation mettant en cause leur devoir d'informer et le droit des citoyens à l'information.]

PAULA JACQUES EST LIBÉRÉE SOUS CAUTION

Inculpée d'association de malfaiteurs et écrouée à la prison de Fleury-Mérogis depuis le 18 octobre par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction chargé des informations ouvertes contre certains militants d'Action directe (*le Monde* du 20 octobre), Mme Paula Abadie, dite Paula Jacques, a obtenu, lundi 19 novembre, de la chambre d'accusation de Paris présidée par M. Jean Pascal, un arrêt de mise en liberté sous contrôle judiciaire, après versement d'une caution de 20 000 francs.

Journaliste à Radio-France, Mme Paula Jacques est la compagne de M. Claude Halfen, militant présumé du mouvement dissous Action directe, lui-même détenu sous l'inculpation d'association de malfaiteurs, assassinat, tentative d'assassinat, vols et infraction à la législation sur les armes. Le magistrat instructeur avait rejeté, le 29 octobre, la première demande de liberté de Mme Paula Jacques, qui, défendue par Me Henri Leclerc, avait interjeté appel de cette ordonnance devant la chambre d'accusation.

Depuis son inculpation, Mme Paula Jacques était soutenue par un comité de quelque trois cents personnalités, au sein duquel figurent notamment Mme Françoise Gaspard, député PS de l'Eure, des écrivains (Michèle Manceaux, Bernard-Henri Lévy, Philippe Sollers), des journalistes (Jean Lacouture, Marc Kravetz, Claude Servan-Schreiber), etc.



MÉDECINE

LE « PLAN DIRECTEUR » DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Les hôpitaux parisiens vont renforcer leurs équipements

M. Gabriel Pallez, directeur général de l'Assistance publique, a présenté, lundi 19 novembre, un nouveau « plan directeur » pour les quatre années à venir. L'Assistance publique de Paris, qui groupe cinquante hôpitaux et emploie soixante-quatre mille agents hospitaliers, limitera l'augmentation de ses dépenses de fonctionnement à 2,5 % et augmentera ses investissements de 5 milliards de francs pendant la durée du plan. Elle envisage de supprimer mille cinq cents à trois mille lits de court séjour. Cette mesure sera rendue possible par la réduction de la durée moyenne de l'hospitalisation et par le renforcement des équipements pour les diagnostics.

En présentant son nouveau « plan directeur », l'Assistance publique propose en réalité, pour la première fois, un projet de « contrat » aux pouvoirs publics. Ce projet, comme l'ont souligné lundi 19 novembre M. Gabriel Pallez, directeur général de l'Assistance publique et le professeur Dominique Jolly, directeur du plan, prend le relais de l'ancien programme qui, depuis le milieu des années 60, a permis de moderniser les hôpitaux parisiens, de supprimer la quasi-totalité des salles communes ; de construire des établissements, notamment à la périphérie, d'intensifier les efforts en direction des personnes âgées – malades et valides – et de supprimer parallèlement des lits de court séjour.

Depuis un an, l'Assistance publique procède à un vaste réexamen de ses prévisions : elle y a inclus non seulement la programmation matérielle – en lits, en « murs », en équipements – mais aussi des éléments de politique sociale (conditions de travail des personnels, formation, crèches, etc.) d'informatisation, d'hygiène hospitalière, etc. C'est donc un programme global que le gouvernement aura à avaliser.

Dans ce nouveau « plan directeur », figurent un certain nombre d'opérations que l'AP qualifie elle-même de « restructurantes » et qui entraîneront effectivement des modifications profondes. Ainsi, un nouvel hôpital sera construit dans le 15e arrondissement d'ici à 1989, qui comptera plus de six cents lits et regroupera les activités des actuels hôpitaux Vaugirard, Laënnec, Boucicaut, les deux derniers étant reconvertis en établissements pour personnes âgées. L'actuel hôpital Tarnier sera entièrement affecté à des traitements ambulatoires. Un nouvel hôpital « Claude-Bernard » sera construit sur une partie des terrains de l'ancien hôpital Bichat (dont certains bâtiments seront affectés à l'accueil des personnes âgées). Les activités de chirurgie et de pneumologie de Fernand-Widal seront transférées dans le nouvel hôpital Saint-Louis. L'ancien hôpital Saint-Louis devrait être, d'ici à 1989, totalement désaffecté et laisser la place à un établissement neuf, dont la première tranche de travaux est achevée. Dans la banlieue sud de Paris, certaines activités de réanimation et de cardiologie seront transférées de l'hôpital Emile-Roux, à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), vers Henri-Mondor et Albert-Chenevier, à Créteil.

33 400 LITS

De loin le premier établissement de soins du pays, l'Assistance publique de Paris compte 53 hôpitaux (dont 3 sont situés en province) et 39 institutions d'enseignement paramédical. L'AP emploie près de 80 000 personnes, et compte au total 33 400 lits. En 1983, les hôpitaux de l'AP ont réalisé plus de dix millions de journées d'hospitalisation.

A ces projets s'en ajoute un autre, qui fait actuellement l'objet d'une controverse dans les milieux hospitaliers : la construction de l'hôpital pédiatrique Robert-Debré. Il s'agit d'un établissement de quatre cents lits construit dans le nord-est de Paris, entre le boulevard périphérique et les boulevards extérieurs. Le coût de la construction – qui est commencée – est évalué à 330 millions de francs. Ceux qui contestent le bien-fondé de cette réalisation font valoir que, avec l'évolution des techniques, on hospitalise de moins en moins les enfants, que les actuels services de pédiatrie sont loin d'être pleins, que le fonctionnement de ce futur hôpital sera très onéreux, compte tenu notamment de sa localisation, et que, enfin, les personnels dont il aura besoin devront être prélevés sur ceux des autres hôpitaux parisiens.

L'Assistance publique et le gouvernement *répondent* que ce projet, approuvé par le ministère de la santé, en mai 1979, supprimera la vocation pédiatrique de deux établissements (Hérold et Bretonneau), vétustes, qui seront reconvertis eux aussi pour pouvoir accueillir des personnes âgées et qu'un hôpital psychiatrique est nécessaire pour répondre aux besoins de cette partie de l'agglomération parisienne. Le débat, sur ce point, n'est certainement pas clos.

Huit appareils à RMN

Le nouveau « plan directeur » de l'AP comporte, également, un vaste programme d'équipements lourds. Le nombre des scanographes devrait passer de 13 à 19, celui des gamma cameras (nécessaires à la médecine nucléaire) de 25 à 34, les appareils d'angiographie numérisée (nouvelle technique d'exploration vasculaire) de 13 à 24, les équipements de radiographie de haute énergie de 13 à 15 et les appareils de résonance magnétique nucléaire devrait atteindre 8 unités.

L'objectif est donc clairement fixé ; il s'agit de recentrer l'hôpital sur ses activités les plus techniques en renforçant les équipements, au détriment de la fonction d'hébergement, comme le veut d'ailleurs le IXe Plan. Ainsi, le nombre de lits « de court séjour » devrait continuer de baisser (mille six cents lits de moins pendant la durée du « plan directeur ») et les traitements sans hospitalisation continuer de croître. Toutefois, l'accueil des personnes âgées devrait progresser quantitativement (de mille quatre cent trente lits) et qualitativement étant donnée l'évolution démographique actuelle.

Ce programme suppose pour être mené à bien, comme l'ont rappelé MM. Pallez et Jolly, la mobilisation des personnels de l'Assistance publique, qui ont participé à son élaboration. Il suppose que des évolutions, comme notamment la baisse des séjours hospitaliers, se confirment. Il implique enfin l'adhésion de la collectivité, tout autant que l'aval des pouvoirs publics. « *Nous avons voulu*, concluent les dirigeants de l'AP, *montrer que les réorganisations rendues nécessaires tant par l'évolution de la conjoncture économique que par la modification de la demande – et des modes de soin – ne signifiaient pas forcément la récession du système hospitalier* ».

CLAIRE BRISSET.

RECTIFICATIF. – La loi édictée pour prévenir la contrebande précise que les propriétaires d'or situés dans un rayon de 60 kilomètres d'une frontière (et non 300 kilomètres comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 20 novembre, sous le titre : « Montagne d'or en Haute-Savoie ») doivent pouvoir justifier à tout moment de l'origine de cette marchandise.

SCIENCES

Bull va fabriquer en France un ordinateur scientifique américain

Santa-Clara (Californie). – Quatre ingénieurs californiens, travaillant dans des sociétés d'informatique ou d'électronique, sentent, en 1980, qu'un « créneau » est à occuper. Celui d'ordinateurs scientifiques de moyenne puissance, des « superminis » adaptés à d'assez gros calculs comme l'évaluation de tous les modes de fonctionnement possible d'un projet de circuit intégré, ou la visualisation sous plusieurs angles d'un ensemble d'objets en mouvement relatif, mais qui restent assez modestes pour se prêter à une utilisation individuelle et éviter la longue file d'attente qui s'installe souvent devant les très gros ordinateurs à temps partagé. Ils fondent une société à Santa-Clara, au cœur même de cette « vallée du silicium », dont le nom géographique officiel est d'ailleurs Santa-Clara Valley. Ils donnent à leur ordinateur le nom de Ridge (crête, arête) en souvenir d'une côte raide, surtout pour certains qui venaient à bicyclette, au sommet de laquelle les quatre fondateurs avaient trouvé un local pour étudier leur projet. En 1983, ils commercialisent l'ordinateur Ridge-32, un objet qui à la taille et l'apparence d'une machine à laver.

20 novembre 1984. La société française Bull annonce une nouvelle gamme d'ordinateurs scientifiques, nommée SPS (Scientific processing systems). Premier élément de la gamme, le SPS-9, autrement dit le Ridge-32. Bull a pris, il y a quelques mois, une participation au capital de Ridge – on parle de 10 % du capital et de 1 million de dollars. Bull, qui a acquis la licence du Ridge-32 et acheté une vingtaine d'exemplaires de la machine – sur les cent trente que Ridge a vendu en un an pour un chiffre d'affaires de 7 millions de dollars, – fabriquera des ordinateurs dans l'usine Bull-SEMS d'Echirolles, près de Grenoble. Les premiers exemplaires grenoblois seront prêts au début de juin 1985 ; d'ici-là, Bull importera des machines californiennes, la société française ayant l'exclusivité de la commercialisation des ordinateurs Ridge en Europe. Le SPS-9 sera vendu environ 550 000 F.

Bull s'offre un « VAX »

Cet accord entre l'un des principaux constructeurs d'ordinateurs européens et l'une de ces miniscules sociétés californiennes, on peut le résumer ainsi : Bull s'offre un VAX. Le VAX, c'est l'ordinateur majeur de Digital Equipment Corporation (DEC). C'est le mini-ordinateur scientifique type. Assez puissant pour la plupart des besoins de calcul des chercheurs et des universitaires, il est aussi d'une grande souplesse

De notre envoyé spécial

d'emploi, grâce au système d'exploitation UNIX, créé par des chercheurs des Bell laboratories. Les universités américaines en sont pleines : à Berkeley, au seul département de statistique, on trouve cinq VAX dans un bureau de taille modeste, et un Ridge-32 dans le bureau voisin.

En France, acheter un VAX est une tout autre affaire, sur des crédits publics s'entend. La Direction générale de l'électronique et de l'informatique (DIELI) tient beaucoup à ce qu'on achète français. Pour des raisons estimables de politique industrielle, mais qui font bon marché de besoins scientifiques, comme l'échange des programmes et des données avec les laboratoires étrangers de la même discipline. Les conflits ont été nombreux, et l'on a vu de hauts responsables scientifiques mettre leur démission dans la balance, après avoir longuement expliqué qu'il n'y avait rien qui leur convienne dans la gamme de Bull.

Cet argument sera moins recevable. Fonctionnant sous un système d'exploitation dérivé d'UNIX, le Ridge-32 est, pour l'essentiel, compatible avec le VAX. Il est, dit-on chez Ridge, plus puissant et moins coûteux que le VAX, prétention qu'appuient divers tests. Il a l'avantage d'être plus récent. Il fait appel à des concepts nouveaux – jeu d'instructions réduit, qui simplifie l'unité de calcul et permet un gain de vitesse, architecture « pipe-line » qui permet de commencer l'exécution d'une instruction avant d'avoir achevé l'instruction précédente, ce qui n'existait que sur des ordinateurs beaucoup plus gros. A cela près, « *c'est la philosophie du VAX* », déclare-t-on à Santa-Clara. Certes, les ingénieurs de DEC ne sont pas restés inactifs. Le 31 octobre, ils ont dévoilé leur VAX-8600, aussi organisé en « pipe-line », qui quadruple la puissance des modèles existants. Mais cette machine coûte 5,5 millions de francs et paraît plus orientée vers la gestion que vers le calcul : c'est une pierre dans le jardin d'IBM.

Il se pourrait donc que, en francisant le Ridge-32, Bull fasse une très bonne affaire.

MAURICE ARVONNY.

CATASTROPHES

SELON LES PREMIÈRES ESTIMATIONS

270 personnes carbonisées à Mexico dans l'incendie d'un entrepôt de gaz

Mexico (*AFP, AP, Reuter, UPI*). – « *Le feu de l'enfer ne peut être pire.* » Tel est le témoignage d'un habitant de San-Juan-Ixhuatepec, banlieue du nord de Mexico ravagée, le lundi 19 novembre, par l'incendie d'un entrepôt de gaz liquide, au cours duquel, selon un bilan officiel provisoire, 270 personnes ont été carbonisées et plus de 2 000 blessées.

Pour des raisons encore inconnues, quatre réservoirs de 12 millions de litres ont explosé, et deux autres au moins ont pris feu vers 5 h 30 du matin. Les pompiers ont mis sept heures pour commencer à maîtriser le sinistre. Plus d'un kilomètre carré d'habitations a été rasé par les flammes. Il y aurait 10 000 sans-abri.

Le nombre particulièrement élevé des victimes vient de ce que l'entrepôt, naguère construit dans une zone quasiment inhabitée, a peu à peu été entouré par des habitations, dans cette capitale dont la population, en dix ans, est passée de 11 à 17 millions d'habitants. Environ 300 000 personnes ont dû être évacuées dès le début de l'incendie. Les quelque 5 000 sauveteurs qui fouillent les décombres craignent que le nombre des victimes n'atteigne 500 morts.

Le quartier de San-Juan est situé à environ 15 kilomètres du centre historique de Mexico. C'est une zone d'habitations populaires, de bidonvilles parfois. Environ 600 000 personnes vivent dans ce faubourg septentrional de la capitale.

Des survivants ont raconté avoir eu l'attention attirée par une forte odeur de gaz. Puis une première explosion (dont le souffle s'est propagé jusqu'à une vingtaine de kilomètres) a projeté dans le ciel encore noir d'une fin de nuit une flamme de 300 mètres de hauteur. Les explosions se sont ensuite succédé à des intervalles de 15 ou 20 minutes, alimentant un énorme nuage de fumée, qui allait voiler le soleil durant toute la journée de lundi.

ÉDUCATION

LA RÉNOVATION DES COLLÈGES

Scepticisme syndical

Les syndicats d'enseignants réagissent peu favorablement aux propos de M. Chevènement sur la rénovation des collèges. Seul le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-PEGC, FEN) se félicite des mesures annoncées par le ministre de l'éducation nationale pour bâtir le « *collège de la réussite* » et de la réhabilitation du brevet des collèges. « *Le principe est bon, reste à savoir quel en sera le contenu* », remarque le SNI, qui note cependant « *deux inconnues de taille* », dans le discours de M. Chevènement : les « *contenus* » des enseignements et les « *objectifs* » assignés aux collèges. Le syndicat demandera enfin des « *éclaircissements sur l'harmonisation des charges de travail entre enseignants* ».

De son côté, le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES, FEN) estime que les déclarations ministérielles comportent « *bien des contradictions et débouchent sur un certain nombre de conceptions et de mesures inacceptables, même si son discours (...) énonce un certain nombre d'idées positives* ». Pour le SNES, « *ce qui est baptisé rénovation reste ambigu* ». Certes, convient le syndicat, « *on annonce une redéfinition des contenus, mais la réduction de la pédagogie différenciée aux groupes de niveau-matière, les études surveillées et le retour d'un examen en fin de troisième ne constituent pas un programme de lutte contre l'échec scolaire* ». Le SNES pense, enfin, que les mesures annoncées « *risquent d'aboutir à la mise en place de filières ségrégatives (...)* » et se traduiront, étant donnée « *l'absence de moyens* », par une détérioration des conditions de travail des enseignants.

Bien plus critique encore, la Fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) accuse le ministre d'abandonner « *toute perspective de rénovation* » et de se contenter d'une « *pure et simple restauration de systèmes antérieurs qui ont déjà fait la démonstration éclatante de leur inefficacité* ». « *Derrière tout cela*, conclut le SGEN, *se profile la vieille conception de la carotte et du bâton, aux antipodes des enjeux d'aujourd'hui* ».

Des regrets parallèles sont exprimés par la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP, fédération Schléret), qui constate que les décisions du ministre « *témoignent (...) d'une méconnaissance des difficultés concrètes des collèges, y compris ceux engagés dans la rénovation* ».

Pour sa part, le Syndicat national des collèges (SNC, autonome) estime que « *les recettes pédagogiques assez prosaïques de M. Chevènement s'appuient sur des idées plutôt réalistes* », mais craint que les « *professeurs fassent les frais de la réforme* ».

Geoffrey Oryema musicien ougandais

La sanza est un tout petit instrument de bois, de la taille d'une boîte de sardines, avec de fines lamelles de métal. Quand on les touche, elles donnent un son clair et rendent l'esprit léger, attentif. Geoffrey Oryema joue depuis des années de la sanza mais aussi avec des harpes simples, il chante, siffle, sifflote, il crée un univers magique, intimiste. Sa voix est chargée des âges et humeurs d'une communauté qu'il fait venir là, tout seul, assis sur une chaise, avec sa sanza.

Oryema est arrivé en France en 1977. Son père, qui était ministre, venait d'être assassiné par le régime d'Idi Amin Dada. Né en Ouganda dans une ville de l'Est, il a été élevé à Kampala, dans un milieu musical. C'est son grand-père, un grand musicien qui jouait d'une harpe à sept cordes (le naga) qui lui a expliqué le monde. Il a compris qu'il y avait une musique pour chaque chose, pour la naissance des jumeaux, pour faire venir la pluie, qu'on peut communiquer avec les forces de la nature à condition de respecter des lois.

Quand Geoffrey Oryema chante, on dirait qu'il part loin, peut-être sous un arbre. Il y a des moments de douceur ineffable. Dommage qu'il parle beaucoup trop entre les morceaux et rompe le charme, l'intériorité, la gravité de ces chansons qu'il chante comme pour lui-même, avec la grâce des heures du soir ou de la sieste.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Théâtre des Déchargeurs, 3 rue des Déchargeurs, Paris 1er, jusqu'au 24 novembre, à 22 heures. Le 25 novembre à 18 h 30.

La vie d'artiste

Néron, empereur romain de 54 à 62 après J.-C. Un tyran sanguinaire, un abominable despote qu'on représente volontiers sous les traits d'un histrion libidineux et grossier. Pour Félicien Marceau, l'auteur de *la Vie d'artiste*, Néron incarne le parangon de l'acteur, celui qui, connaissant son pouvoir, va jusqu'au bout de son rôle, idée si peu perceptible dans cette courte pièce qu'elle ne peut être prise en considération. *La Vie d'artiste* est un catalogue fort détaillé des délires sexuels de l'empereur. Eliezer Meillul incarne ce personnage dans une mise en scène de Guy Gravis. Vêtu de noir, drapé de rouge tendant sur le violacé, chaussé de sandales à lanières, les mains couvertes de bagues, il décline ses orgies avec des délicatesses de vestale. Il raconte ses caprices, ses crimes, chafouin, porcin, poupin, ricanant ou emphatique. Il parle de sa mère Agrippine, de Lépida, sa tante, toutes deux ayant été assassinées par ses soins. Considérations sur ses désirs, ses débauches. Complaisance sur ses agapes. Il verse aussi quelques larmes sur sa solitude et l'incompréhension de son entourage.

Un individu parfaitement répugnant et qui n'inspire aucune clémence. A moins d'être totalement masochiste, on comprend mal les raisons d'évoquer un tel personnage.

C. BA.

★ Les Templiers, 49, rue de Bretagne, 20 h 30.

Jeux de plage

Des vacanciers se dorent au soleil de la Côte d'Azur, boivent du whisky, se baignent dans la mer. Les rivages ne sont pas sûrs, car c'est — titre d'un roman de Christopher Frank qu'il a, lui-même, adapté et mis en scène — *l'Année des méduses*.

Danger réel ou symbolique, ces méduses ? On ne sait pas trop. Mais Chris, une fille de dix-huit ans, fait des ravages. Elle plaît aux hommes, les provoque, entretient avec eux des jeux pervers. Un seul lui résiste, Romain, mi-play-boy, mi-aventurier (il va jusqu'à lui préférer sa mère, Claude) et elle le veut à tout prix.

Les images sont belles, très travaillées : Valérie Kaprisky, Caroline Cellier, Bernard Giraudeau, Jacques Perrin, Béatrice Agenin, Pierre Vaneck, Philippe Lemaire sont des comédiennes et comédiens sans reproche. Pourtant, après *Josépha* et *Femmes de personne*, ce film déçoit. Le style romanesque de Christopher Frank s'exerce à vide (sauf dans les séquences finales) sur des personnages qui devraient être bourreaux et victimes de leurs propres passions. Or, on se retrouve, le plus souvent, dans *les Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos revues par Vadim vers 1960. Il n'y a pas de quoi être méduse.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

« MEDEA », de Bob Wilson aux Champs-Elysées

L'opéra de l'innocence

La Medea de Bob Wilson, sur la musique de Gavin Bryars, adaptée d'Euripide et de Heiner Müller, vient au Théâtre des Champs-Elysées du 22 novembre au 2 décembre. Créée à l'Opéra de Lyon, la pièce formait le second volet d'un double spectacle dont le premier était la *Médée* de Charpentier (*le Monde* du 18 août, du 24 et du 27 octobre).

Le projet initial date de deux ans. Il portait uniquement sur la *Medea* moderne et devait se monter avec Jessye Norman à la Fenice qui a reculé devant le coût de l'opération. Bob Wilson a quand même travaillé avec Jessye Norman. Il a mis en scène son spectacle de gospels au Théâtre des Champs-Elysées. Le Festival d'Automne lui reste fidèle et, reprenant les négociations, l'Opéra de Lyon le persuade de monter les deux *Médée*. Mais Jessye Norman, malade, doit déclarer forfait. Entre-temps, Bob Wilson rencontre Heiner Müller, qui écrit la partie allemande de son opéra mondial *Civil Wars* et dont il utilise le fragment d'une pièce sur le thème de Médée, imprécation hautaine, admirablement interprétée par Evelyne Didi.

Certainement, Bob Wilson se sent plus libre ici qu'avec l'opéra de Charpentier. Certainement, son imagination ne se déclenche pas sur la valeur propre de la musique. Avec ou sans musique, avec ou sans paroles, les spectacles de Bob Wilson sont des opéras, de grands opéras d'images nées d'une alchimie singulière qui arrête le regard sur un détail, l'amplifie, l'étire, le répète jusqu'à l'obsession, qui brouille le temps, entremêle l'enchantement poétique des formes les plus raffinées et des iconographies naïves.

Dans des décors de murs qui se fendent en zig-zag et de larges colonnes lisses, les tableaux se succèdent, hiératiques, comme des projections de lanterne magique qui composent une sorte de « super-peplum » — impression renforcée par le style très hollywoodien de la musique. En somme, Bob Wilson théâtralise les images lointaines et confuses de la mémoire cinématographique. Il leur donne une densité charnelle et joue avec. Il place au centre du lyrisme décoratif des moments où les voix semblent déchirer les masques, où elles portent la force tragique du mythe.

Elles sont comme le silence du meurtre, comme le silence qui entourait le couteau levé dans la main immobile de Sherryl Sutton, leitmotiv du *Regard du sourd*. Des moments intenses qui irradient et se replient, laissant la place à une élégance ambiguë, entre émerveillement et ironie. Ainsi, aux somptueux effets d'éclairages succède une petite flamme rouge qui figure un incendie et sculpte les muscles de Jason, qui ressemble alors à Maciste... Aux reproductions géantes des dieux perses succède une longue table derrière laquelle sont assis les comédiens qui déclinent leurs noms...

Distanciation ? Pirouette ? Où se situe, chez Bob Wilson, la frontière entre l'humour et l'angoisse ? Y en a-t-il une et pourquoi la chercher ? Mieux vaut se laisser prendre, se laisser entraîner par les vertiges complexes de l'innocence wilsonienne.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 22, 24, 27, 30 novembre, 2 décembre à 19 h 30.

« LE PETIT RAMONEUR », de Britten

La salle Favart ouverte aux enfants

Lorsque Benjamin Britten écrivit *Faisons un opéra!*, créé à Saint-Louis en 1951, l'art lyrique était en perte de vitesse, l'auditoire avait vieilli, et comme on pouvait craindre qu'il ne se renouvelle pas, ce « divertissement pour les jeunes » visait à inoculer aux enfants le virus du théâtre chanté. Actuellement, en France plus qu'ailleurs sans doute, l'exiguïté des salles est plus préoccupante que la relève des générations, mais puisque l'opéra est à la mode, il est juste que les enfants aient leur part du gâteau.

Il existe pour cela un compositeur industrieux, Malcolm Williamson, dont les opéras pour enfants (avec participation du public tout entier) ressemblent à d'étonnants numéros de dressage ; la musique en est si primitive qu'elle peut être apprise en un quart d'heure et que, dix ans plus tard, la mémoire est toujours encombrée de ces formules obsédantes. En choisissant Britten pour le spectacle donné au printemps salle Favart et repris ces jours-ci, l'Opéra de Paris et les Jeunesses musicales de France ont fait un choix beaucoup plus heureux.

Sans doute le style de la partition, plus proche de la bonne opérette — celle de Sullivan ou de Messager — que de l'opéra, ne correspond-il guère à ce qu'on révère actuellement en France, mais il ne serait pas trop grave d'observer un changement dans le goût des jeunes générations et que Paris, à l'instar du moindre village d'Angleterre ou des Etats-Unis, ait une Gilbert and Sullivan Society, dont le but avoué serait de reprendre sur le continent les charmants ouvrages de cet illustre couple d'auteurs.

Le livret d'Eric Crozier fait très habilement passer le spectateur d'un salon bourgeois, où des enfants s'émeuvent de l'histoire d'un pauvre petit ramoneur, à la répétition d'un opéra-comique sur ce sujet dont ils seront les acteurs avec la complicité des adultes, puis à la représentation proprement dite à laquelle participent, pour quatre chœurs, les enfants présents dans la salle. Pour cette dernière partie, la plus longue, un orchestre composé d'un quatuor à cordes, d'un piano (à quatre mains) et d'une percussion, vient remplacer le piano droit du salon.

Les rôles d'adultes peuvent être tenus soit par des professionnels soit par de bons amateurs ; on ne sait à quelle catégorie appartiennent les chanteurs issus de l'Ecole d'art lyrique de l'Opéra de Paris mais, dans la mesure où l'on ne comprend, avec peine, qu'une partie des paroles, on peut affirmer que se sont de véritables chanteurs d'opéra, bien propres à initier les enfants aux canons de l'art lyrique : moins on comprend, plus on trouve cela beau. Comme on ne saurait dire que le quatuor à cordes, sans doute constitué pour la circonstance, dépasse en séduction ce qu'on peut attendre d'un orchestre de fosse, la leçon est complète.

Les décors et les costumes de Bernard Arnould sont plus directement séduisants, la mise en scène de Giancarlo Giarapica — davantage efficace pour les jeunes chanteurs que pour leurs aînés — est vive et entraînante ; les chœurs d'enfants constituent les meilleurs moments, pour l'œil et pour l'oreille, d'un spectacle instructif.

GÉRARD CONDÉ.

★ Salle Favart, les 21, 22 et 23 novembre, matinées scolaires. Tous publics : les 21 et 22 novembre.

« Le Chevalier à la rose » à l'Opéra de Paris

La reprise du *Chevalier à la rose*, de Richard Strauss, au palais Garnier dans les imposants décors d'Ezio Frigerio est un spectacle plaisant et honorable, mais en deçà de ce qu'on pouvait espérer et en deçà de trop beaux souvenirs, ne serait-ce qu'il y a trois ans le trio des merveilles : Kiri Te Kanawa, Frederica von Stade et Georgine Resick.

La Maréchale d'Elisabeth Söderström émeut par sa grande noblesse, la rare beauté de son timbre aux vibrations très intérieures, même si la voix n'a plus l'ampleur épanouie du rôle, Trudeliese Schmidt, flamboyante dans *Ariane à Naxos*, avec sa voix tranchante, spontanée, impérieuse, accentue peut-être à l'excès ce caractère dans un Octave qu'on aimerait plus charmant, tandis que Krisztina Laki est une Sophie fraîche et gentille, mais d'une couleur un peu trop commune. Dans le trio du dernier acte, après le bouleversant début de Söderström, avec l'entrée des deux autres voix, l'admirable musique plafonne.

Vocalement, Günter Missenhardt est sans doute un excellent baron Ochs, mais il n'entre guère dans le personnage de ce gros rustre, pour lequel il faut une truculence énorme.

On s'agite beaucoup dans la mise en scène de Hans Hartleb. Chacun se déploie pour meubler tous les épisodes, à la recherche d'une vérité dramatique qui échappe sans cesse. Et le jeune chef hongrois Adam Fischer s'emploie avec talent à faire vivre cette ample musique sans atteindre toutefois à la souplesse, à la divination des sentiments qui transcenderaient cette pâtisserie viennoise un peu trop plantureuse.

J. L.

★ Prochaines représentations : les 20, 23, 25 novembre et 5 décembre, 19 h 30.

■ **M. ROLF LIEBERMANN A HAMBOURG.** — M. Rolf Liebermann prendra la direction de l'Opéra d'Etat de Hambourg à partir de juillet 1985. Le compositeur suisse, âgé de soixante-quatorze ans, avait déjà été intendant de cet établissement de 1959 à 1973 avant de devenir administrateur de l'Opéra de Paris (jusqu'en 1981). M. Kurt Horres, l'actuel intendant de l'Opéra de Hambourg, qui connaît des difficultés de tous ordres, a démissionné avant l'expiration de son contrat. M. Liebermann a précisé qu'il reprendra cette fonction pour une durée d'environ deux ans.

■ **CONFÉRENCE DE G. LIGETI.** — György Ligeti donne une conférence sur la composition musicale à l'IRCAM, ce mardi 20 novembre à 21 heures (entrée libre dans la limite des places disponibles).

★ 31, rue Saint-Merri, 75004 Paris.

■ **STAGE ROCK.** — Le département « jeunes auteurs » de la SACEM organise au début de 1985 un « stage rock » d'une semaine qui sera animé par des professionnels. Ce stage sélectionnera sur cassettes des groupes ou artistes solo et leur permettra un passage sur scène. Les candidats doivent s'adresser au département « jeunes auteurs », SACEM, 225, avenue Charles-de-Gaulle, 92521 Neuilly-sur-Seine.

EXPOSITION

Vermeer et la peinture au quotidien

(Suite de la première page.)

E. de Jongh, qui a mis la recherche « iconologique » à la mode, n'a pas eu de peine à montrer qu'il s'agissait de *Dame monde*, allégorie de la vanité universelle, tous les objets musicaux de l'intérieur brun et doré où elle réside possédant, comme le petit singe qui joue à ses pieds, une valeur symbolique. Le mot était trouvé ; la chasse au symbolisme est devenue un exercice de choix, qui refuse avec mépris l'idée d'une pure application visuelle chère à Fromentin.

Si l'on prend un ouvrage comme la *Visite du docteur*, de Jan Steen (1663-1665), il est clair que tout est codé : la jeune femme est saisie de la « maladie d'amour » (ou peut-être du mal d'enfant), que la musique va peut-être adoucir, on chasse le galant et un intrus se moque en brandissant un hareng, emblème populaire de dérèglement. Mieux encore, le médecin porte un costume composite qui sent le théâtre. On est en présence d'un petit scénario conventionnel. Et nous sommes invités à regarder sous cet angle ces tableaux de mœurs, où tout est composé et chargé de références dont de vieux proverbes ou de vieilles plaisanteries peuvent finalement rendre compte.

Il n'est pas sûr que l'on doive, du coup, discerner des symboles phalliques dans toutes les flûtes ou les chandelles, et du féminin dans le moindre pot, comme les néophytes de l'iconologie se hâtent de le faire, en substituant le code psychanalytique à celui de l'emblématique. On n'est pas convaincu que la *femme plumant un canard*, de N. Maes, soit tellement « érotique » parce que sur le coin du dallage rouge est posé un fusil du chasseur et qu'un pot blanc apparaît sur un coin de table dans la salle voisine... Mais, enfin, l'intention satirique ne fait guère de doute ni le prétexte moralisant : l'illustration des mauvaises mœurs suppose la sage volonté d'en détourner les âmes. Un savant américain, S. Alpers, a réagi dans un travail récent contre l'extension indéfinie de la « lecture symbolique » ; en proposant de revenir à la notion de la « description pure », elle a seulement négligé que tout « réalisme » a besoin d'une justification et d'un cadre.

On est ainsi conduit à une interrogation des plus utiles. La peinture de genre n'aurait-elle pas pour vocation l'équivoque, souvent salace, et le charme du double sens, apparemment moralisant et délicieusement descriptif. Le répertoire des objets : pot, guitare, balai, lustre,..., est fixé à la fois par leur présence quotidienne et la malice des recueils d'emblèmes, où on leur prête un sens « moral » ; mais il reste à en établir chaque fois la pertinence.

Un monde miniaturisé

C'est ici qu'il faut travailler avec soin. Les tableaux sont tous de petit format ; la vision hollandaise condense et rapetisse ; tout rentre dans un espace miniature. Il est amusant d'observer comme les figures à mi-corps de Honthorst et des caravagesques du Nord ont vite été réduites à des figurines, selon un goût qui triomphe dans les tableaux de société, si curieusement statiques, de Codde, par exemple. L'espace domine la figure. Au sens fourni par la grimace ou l'inertie des petits personnages, la composition en superpose un autre par la disposition des pièces qui s'emboîtent et des murs couverts de cadres.

Un des ouvrages les plus forts de toute cette production est l'admirable *Intérieur* avec enfilade de trois pièces rythmées par les taches de soleil sur le dallage (vers 1665), tableau exceptionnel d'E. de Witte, qui était spécialiste des vues d'église.

Comme pour taquiner en nous l' « iconologue », le peintre a glissé à gauche dans l'alcôve rouge un être humain dont l'équipement guerrier occupe un fauteuil ; au fond de l'emboîtement subtil de la perspective, une servante balaie ; une dame encapuchonnée dont un gros miroir reflète la tête est penchée sur le clavecin. Tout amateur éclairé s'interroge : est-ce là un arrangement aussi pur, aussi accompli que chez Vermeer ?

D'une manière plus générale, l'exposition proposait une expérience, que l'on peut renouveler à l'aide des recueils illustrés maintenant si abondants pour la peinture de genre : la mise hors pair du peintre de Delft est-elle irrévocable ? Si nous laissons de côté les « bambochades » (comme on disait au dix-septième siècle) ou les « drolleries » (comme disaient les Britanniques), qui ne le concernent pas, pour considérer les tableaux calmes et sans grimaces, Vermeer est-il toujours une sorte de prince incontesté ? Et pourquoi savoir pourquoi ?

Signature

Jan Van der Meer (1632-1675) qui eut plusieurs homonymes à Haarlem ou Utrecht, est plus couramment appelé Vermeer de Delft. Dans ses tableaux, le peintre abrégeait sa signature sous la forme I.Ver.Meer selon l'habitude hollandaise. On trouve donc parfois son nom orthographié en deux mots : Ver Meer.

Le pot fatidique

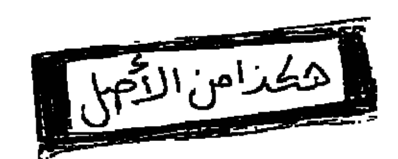
Tableau grave et accompli, *la Femme au clavecin* de Vermeer ramasse en hauteur et concentre la scène à peu près contemporaine du collègue d'Amsterdam. Le monogramme, qu'on a finalement découvert, a résolu la question de l'auteur, mais il reste à comprendre l'œuvre. L'inscription placée sur le couvercle du clavecin : *« Musique, compagnon du plaisir, baume du chagrin »*, est-elle même la clef que l'on a pensée ?

La froideur calme du tableau fige la symbolique, et l'œil s'attarde au bleu azur intense — le tissu de la chaise — qui rencontre le carmin de la jupe. Le miroir y ajoute un petit mystère calculé en laissant voir le bas d'un chevalet et une boîte, qui appartiennent au peintre, pourtant absent du tableau. Pour finir le pot de grès laiteux fatidique règne à droite, au-dessus de l'étalement du tapis sans que nous réussissions à y accrocher l'allusion érotique requise par le « gai savoir » contemporain. Le répertoire est banal, mais il est entièrement dominé. La comparaison avec Ter Borch qui place le même bleu au centre d'une composition de *Dame à la toilette*, avec les dallages et les murs dorés de Pieter de Hooch, confirme vite la maîtrise supérieure de Vermeer. C'est le plus subtil et le moins soumis au « genre ». Le plus fort, en somme...

L'amateur observe toujours avec un plaisir particulier la présence des cartes et des tableaux, distribués sur les murs frontaux de ces intérieurs. C'est la preuve du succès familier des peintures et la démonstration de leur emploi. Mais avant même la vague de l'analyse iconologique, on a aperçu que ces représentations effacées, en demi-teintes, contenaient souvent, sinon toujours, une sorte de glose, un commentaire de la scène ; un peu comme les statues dans les bosquets de Watteau, la *Procureuse* de Baburen reparaît ainsi au mur dans deux Vermeer.

Le thème du « tableau dans le tableau » n'a jamais été plus attentivement exploité... Il ajoute une résonance originale à la peinture, il la creuse en quelque sorte, comme l'a établi il y a deux ans une belle exposition au musée de Dijon (« La peinture dans la peinture »), dont on a trop peu parlé et dont un passionnant catalogue a également prolongé la leçon. Parfois mécanique, parfois savamment élaboré, c'est l'emboîtement des sens multiples qui fait l'intérêt spécifique de l'art des bons artisans de Haarlem et de Delft. J. Huizinga, qui fut l'honneur de l'université néerlandaise, avait raison de voir dans son *dix-septième siècle « l'âge de la passion froide »*.

ANDRÉ CHASTEL.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA REINE MORTE : Hébertot (387-23-23), 15 h et 21 h.
TALCA : Porte de Gentilly (580-20-20), 20 h 30 : l'Exilé Matelnia.
L'ENCLAVE DES PAPES : Créteil, Maison des arts (899-94-50), 20 h 30.
TORIL : Essaïon (278-46-42), 21 h.
UBU PRÉSIDENT : Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30.
LE CHEVALIER A LA ROSE : Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h 30.
DIALOGUE D'EXILÉS : Théâtre 18 (226-47-47), 20 h 30.
LETTERS HOME : Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30.
ONCLE VANIA : Champigny-TBM (880-96-28), 21 h.
RAMAYANA : Maison des cultures du monde (544-72-30), 20 h 30.
HOP SIGNOR : Espace Marais (887-47-86), 18 h 30.
TCHÉCOSLOVAQUIE 84 : Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.

Les salles subventionnées

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 18 h 30 : Oreste ; 20 h 30 : la Panne.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : l'Empire de Dadi (d'après la musique d'Erik Satie).
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Misanthrope.
ODEON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : l'Illusion.
OPERA (742-57-50), 19 h 30 : le Chevalier à la rose.
TEP (364-80-80), Théâtre, 20 h 30, Othello.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Quatuor Alban Berg de Vienne.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.
ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : la Ville marine.
ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

Mardi 20 novembre

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 19 h : l'Ouest, le vrai. – Salle Ch.-Bérard, 18 h 30 : le Rêve de d'Alembert.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 45 : les Escaliers du Sacré-Cœur (voir aussi Festival d'automne).
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Dom Juan.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : la Salle à manger.
BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.
BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Théâtre de Bouvard.
CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), I. l'Orestie : 20 h : Agamemnon. – Epée de Bois (808-39-74), 20 h : Paradoxe sur le comédien : le Prince travesti. – Th. de l'Aquarium (374-99-61) L.), 20 h 30 : l'Intruse - Léonie est en avance.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), La Resserre 20 h 30 : Lucrèce Borgia.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Le Retour de la villégiature.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir. II, 19 h : le Journal de Jules Renard.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Orphée ; 21 : Et si je mettais un peu de musique.
DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer ; 22 h : Pleure pas, c'est de la politique.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace ; 22 h : E Pericoloso Sporgersi.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?
ESSAION (278-46-42), I. 20 h 45 : la Couronne de fer. – II. 18 h 30 : la Tour d'amour.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : les Mille et une nuits du tarot ou le jeu du hasard.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Noises.
LUCERNAIRE (544-57-34). I. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, nº 2 ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'Ecole des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.
MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage/Love ; 22 h : Angel City.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Meli-Melomen II. – Petite salle 21 h : Attention à la p'tite marche.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h, sam. : Duo pour une soliste. – Petite salle, 21 h I : la Carte du tendre.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h : Kean.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Phœnix Park.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : la Vie d'artiste.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 21 h : la Nouvelle Figurante d'opéra.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : le Bourreau d'Antigone.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue ; 20 h 30 : Compagnie.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.
THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Amour et colère.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not Baby ; 22 h 45 : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour, 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.
POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall, nous voilà.
THÉATRE 3 SUR 4 (327-09-16), 22 h 30 : Ça.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hermeland.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Tania, P. Favre.

Opérettes

BOBINO - ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Opéra

A DÉJAZET (887-97-34), 21 h : le Médium.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

Les concerts

Théâtre du Musée Grévin, 20 h 30 : B. Kraysen, D. Abramovitz (Schumann).
Salle Gaveau, 18 h 30 : K. Nagatomi, Ph. Bride (Mozart) ; 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : D. Gutknecht (Vivaldi, Corelli, Monteverdi).
Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : Ensemble instrumental baroque (Couperin, Marais).
Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Chœur Contrepoint, dir. O. Schneebeli (Haendel).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Quintette à vent de Lille (Farkas, Dantzi, Hindemith...).
Salle A. Marchal, 20 h 45 : R. Séguélà-Lebeau, M. Perogue (Bach, Mozart, de Falla...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 30 : Saxo.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Cl. Luter.
CIRQUE D'HIVER (504-89-52), 20 h 30 : D. Dufresne.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Vienna Art Orchestra.
GIBUS (700-78-88), 22 h : les Plygs + Periferiq.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 0 h 30 : P. Knowles.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, Sugar Blue/P. Verbeke.
SUNSET (261-46-60), 22 h : M. Perez, T. Rabeson, M. Bertaux, L. Plouton.

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre de la Bastille (357-42-14), 21 h : Spinoza.
Gennevilliers, théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Entre chien et loup.



CONCERTS Radio France

GRAND AUDITORIUM Mercredi 21 nov., 20 h 30	Récital d'orgue GASTON LITAIZE COUPERIN - BACH - FRANCK DUPRÉ - VIERNE
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Vendredi 23 novembre à 20 h 30	FRANCE MUSIQUE/ADEMMA Pinchas ZUKERMAN, violon Mark Neikrug, piano BEETHOVEN

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE
CRÉATIONS-RECRÉATIONS

GRAND AUDITORIUM Samedi 24 novembre	14 h 30 : SCHMITT - HARTMANN L. Beguin-Rossi, violon M. Sendrez, piano Quatuor Auryn 17 h : BARTOK - HINDEMITH Claire SCHAPIRA G. Renard, D. Wilson-Johnson K. Armstrong Chœurs de Radio France ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE Dir. : Arturo TAMAYO
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Samedi 24 nov. 17 h	SEXTUOR A CORDES de l'ORCH. NATIONAL DE FRANCE ONSLOW - R. STRAUSS TCHAIKOVSKY
St-GERMAIN-DES-PRÉS Lundi 26 nov. à 20 h 30 Coproduction avec FESTIVAL ART SACRÉ	ENSEMBLE VOCAL ET INSTRUMENTAL LA CHAPELLE ROYALE Dir. : Philippe HERREWEGHE D. Browne, G. Laurens, H. Ledroit P. Kooy, R. Crook, H. Lamy LULLI - DUMONT

NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

GRAND AUDITORIUM Mardi 27 novembre à 20 h 30	Dir. : Yuri AHRONOVITCH Eva Randova, mezzo GLAZOUNOV - DVORAK
GRAND AUDITORIUM Mercredi 20 novembre à 20 h 30	Récital de piano Dezsö RANKI MOZART - BARTOK RAVEL - SCHUMANN

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Jeudi 29 novembre à 20 h 30	Dir. : Elgar HOWARTH L. Peacock, M. Vanaud J. Dupouy, D. Meeguich CHŒURS DE RADIO FRANCE M. MONNET - Ph. CAPDENAT J. MARTINON - BERLIOZ

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences





CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THÉATRE MUSICAL DU MUSÉE GRÉVIN 10, bd Montmartre du 15 novembre au 31 décembre à 20 h 30 Du mercredi au dimanche Loc. : tél. 246-84-47 (Valmalète)	« IL ÉTAIT 3 FOIS... » Opéra drôle en 3 actes de Graciane FINZI
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Jeudi 22 novembre à 20 h 30 (Valmalète)	Récital de piano Michaël LEVINAS SCHUMANN, BEETHOVEN CHOPIN
SALLE GAVEAU Vendredi 23 novembre à 20 h 30 Loc. : 563-20-30 (Werner)	Trois concertos pour harpe ZABALETA ORCHESTRE P. KUENTZ BOIELDIEU : Concerto RODRIGO : Concerto Serenata et Aranjuez (version pour harpe du compositeur)
SALLE CHOPIN-PLEYEL Vendredi 23 novembre à 20 h 30 Valmalète	Récital du pianiste Samuel BARTOS BACH, SCHUBERT BEETHOVEN CHOPIN, BARTOK
ÉGLISE DES BILLETTES Dimanche 25 novembre 17 h (p.e. Kiesgen)	KASUKO NAGATOMI piano Schubert - Schumann Debussy - Albeniz
SALLE PLEYEL Lundi 26 novembre à 20 h 30 Valmalète	Eugen INDJIC BEETHOVEN, CHOPIN SCHUMANN, LISZT
THÉATRE DE L'ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET Lundi 26 novembre à 20 h 30 (p.e. Valmalète) Musica Glotz	Edith WIENS Erik Werba Piano SCHUBERT - SCHUMANN BRAHMS - STRAUSS
SALLE GAVEAU Lundi 26 novembre à 20 h 30 (p.e. Mondial Musique)	J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS au piano : FRANÇOISE BUFFET RACHMANINOV - LISTZ SCHUMANN
THÉATRE DU MUSÉE GRÉVIN 10, bd Montmartre Lundi 26 novembre à 20 h 30 Loc. : 246.84.47 3 FNACS (p.e. Rainer)	MASTERS'CONCERTS Récital de piano JOSEPH VILLA Beethoven Liszt
ÉLIMINATOIRES SACEM Auditorium DEBUSSY-RAVEL 4, r. Gal-Lanrezac Mº Pt Neuilly Lundi 26 Mardi 27 Mercredi 28 9 h et 14 h ent. 20 h FINALES TH. CHAMPS-ÉLYSÉES [illegible]	CONCOURS INTERNATIONAL MARGUERITE LONG JACQUES THIBAUD Epreuves de VIOLON NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE de RADIO-FRANCE Dir. : Philippe BENDER le 3 décembre : Soirée de gala [illegible]
SALLE PLEYEL Mardi 27 novembre à 20 h 30 Loc. : [illegible] (Werner)	ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE BERGEN Dir. : Karsten ANDERSEN Sol. : Eva KNARDAHL, piano [illegible] avec l'appui du ministère des relations extérieures (AFAA)
SALLE GAVEAU Mardi 27 novembre à 18 h 30 (Valmalète)	1 HEURE AVEC... le pianiste néerlandais FRED SNOEK BACH, LISZT MESSIAEN, PROKOFIEV
THÉATRE DU MUSÉE GRÉVIN 10, bd Montmartre Mardi 27 novembre à 20 h 30 Loc. : 246.84.47 3 FNACS (p.e. Rainer)	MASTERS'CONCERTS Récital ELISABETH SODERSTROM Schubert, Schumann, Liszt, Moussorgsky au piano : Martin ISETT
SALLE GAVEAU Mercredi 28 novembre 20 h 30 (p.e. Mondial Musique)	J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS récital de piano : DANIEL VARSANO SCHUMANN - FRANCK - CHOPIN
THÉATRE MUSICAL DU MUSÉE GRÉVIN 10, bd Montmartre Lundi 3 décembre à 20 h 30 Loc. : 246.84.47 3 FNACS (p.e. Valmalète)	MASTERS'CONCERTS SUBRAMANIAM Le PAGANINI indien du violon Musique classique de l'Inde du Sud

Le THÉATRE ANTOINE annonce qu'en raison du succès de la pièce de *NINA COMPANEEZ* « LE SABLIER », avec Francis HUSTER, il y aura dorénavant deux représentations le samedi, à 17 h et à 20 h 45. Location : 208-77-71 et agences.

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : la Demoiselle et son revenant, de M. Allégret ; 19 h : soixante-dix ans d'Universal : le Fantôme de l'Opéra, de A. Lubin ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : la Femme au portrait.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

AVE MARIA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-43-14).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BAARA (Malien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Paris Ciné-II, 10e (770-21-71).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CAL (Irl., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

COMMENT DRAGUER TOUS LES MECS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JUMEAU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). — V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (326-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

SPLASH (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; v.o. : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

STAR WAR LA SAGA, LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

THE HIT (Angl., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

THIS IS THE ARMY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (H. sp.) (633-97-77).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (Fr.) (**) Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES YEUX LA BOUCHE (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BELLISSIMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CHAUSSONS ROUGES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES DAMNÉS (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉQUIPÉE DU CANON BALL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FEMME FLAMBÉE (A., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-56).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA GARCE (Fr.) (*) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Ciné 13 Première (sam., dim.), 18e (259-62-75).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

INDIA SONG (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Petite Salle, 14e (544-43-14).

JÉSUS DE NAZARETH (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h.sp.), 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

OTHELLO (A., v.o.) : Reflet Logos-II, 5e (354-42-34) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria (H. sp.) (508-94-14).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'Étoile, 17e (380-42-05).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

SPARTACUS (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

TAKING OFF (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TITANIC (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

TOM JONES (Angl., v.o.) : St-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

THEOREME (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic Marilyn, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES TROIS FRÈRES (It., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANNÉE DES MÉDUSES, film français de Christopher Franck. Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ARBALÈTE (*), film français de Sergio Gobbi. Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BLASTFIGHTER, L'EXÉCUTEUR (*), film américain de John Old Jr. V.o. : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ET LA VIE, ET LES LARMES, ET L'AMOUR, film soviétique de Nikolaï Goubenko. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

1984, film anglais de Michael Radford. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Les Images, 18e (522-47-94).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR, film français de Philippe Clair. Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

QUILOMBO, film brésilien de Carlos Diegues. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Le Latina, 4e (278-47-86) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Denfert, 14e (321-41-01). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07).

REUBEN, REUBEN, film américain de Robert Ellis Miller. V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES RUES DE FEU, film américain de Walter Hill. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).



MAITRISE de L'ENERGIE



LETTRE MENSUELLE DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

ISSN 0759-1934

NUMERO 17 • NOVEMBRE 1984

Maitrise de l'énergie est réalisée sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée, chaque mois, sur quatre pages achetées au journal Le Monde.



UN PARADOXE SYLVICOLE

Le paradoxe est là, incontournable : le pays qui possède la plus belle forêt d'Europe importe massivement son bois et sa pâte à papier ! Il ne s'agit pas alors de substituer de la matière grise à une ressource manquante, mais de s'en servir pour bien gérer l'abondance : un programme ambitieux, que nous propose le secrétaire d'Etat à la Forêt *(page 1)*. Notre dossier *(page 3)* dit comment s'y prendre, donne quelques exemples. Des gens qui ont des idées, nous en avons trouvé en Bretagne *(page 4)*. C'était requinquant, comme une bouffée d'embruns.

Un entretien avec le secrétaire d'Etat à la Forêt

René Souchon : Supprimer le déficit de la filière bois est possible

• *Une nouvelle usine de pâte à papier dans le Pas-de-Calais en 1985*

Les 4 et 5 décembre se dérouleront à Paris les journées de conclusion d'un important colloque : « Un défi d'aujourd'hui : la filière bois de demain », organisé conjointement par le secrétariat d'Etat à l'Agriculture et à la Forêt et la Confédération interfédérale du bois. Une rare occasion de rencontre et d'échanges entre tous les partenaires de cette filière. A la veille de cet événement *Maîtrise de l'Energie* a souhaité s'entretenir avec M. René Souchon, secrétaire d'Etat à la Forêt.

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE — *Monsieur le ministre, quelle est l'importance de la filière bois dans l'économie française ?*

RENÉ SOUCHON — Question importante : la place du bois dans l'économie française et en effet bien méconnue. Rappelons qu'elle représente 3% du produit national brut, soit un chiffre d'affaires de 120 milliards de francs, comparable à celui des industries agro-alimentaires ; que ce sont 600 000 emplois directs ou indirects. A une époque où l'on recherche les secteurs créateurs d'emplois, c'est là un atout important. Un milliard d'investissement dans la filière bois génère à peu près 3 200 emplois contre 2 800 pour le même investissement dans l'agro-alimentaire.

Déjà importante aujourd'hui, la place de cette filière peut l'être encore plus demain, pour peu que nous supprimions le déficit dont elle est affectée. Et nous le pouvons.

En 1983, le déficit de la balance commerciale dû à la filière bois était de 13 milliards de francs. Notre objectif est de le ramener à zéro. Nous en avons les ressources. Si l'on y parvient, ce sont environ 100 000 emplois supplémentaires que l'on peut créer.

Comment pensez-vous faire ?

Deux postes sont responsables de ce déficit : la pâte à papier et l'ameublement. On paie là les sous-investissements des vingt dernières années. Or, dans la conjoncture monétaire que nous traversons, nous avons aujourd'hui la possibilité de remédier au moins partiellement à ce sous-investissement. Prenons la pâte à papier, par exemple. Il faut savoir que son prix sur le marché mondial est déterminé en dollars. Au prix actuel de cette monnaie, l'industrie française de la pâte devient très compétitive par rapport à l'industrie nord-américaine. Un investissement dans ce secteur est donc rentable, et ce aussi longtemps que le dollar restera au-dessus de 6 francs (nous avons du temps devant nous !). Une part essentielle de mon travail consiste donc à dire aux investisseurs : « C'est le moment d'y aller ! », sachant qu'il appartient aux pouvoirs publics de les accompagner.

Ils vous écoutent ?

Grâce à la nouvelle usine de pâte de Tarascon, notre taux de couverture est passé de 48 à 53%. C'est encore très insuffisant. Nous allons donc conforter la cellulose de Strasbourg, qui bénéficie de la richesse en bois considérable de l'est de la France, et nous envisageons une seconde unité dans cette région. Je suis, en outre, convaincu que les procédés chimico-thermo-mécaniques (CTMP), qui permettent de réaliser de petites unités, présentent l'intérêt d'être bien adaptés à la nature de la ressource en bois de notre pays. La France est un pays diversifié, avec des coûts de transport relativement élevés : il vaut donc mieux rapprocher l'usine de la ressource et transporter des produits à forte valeur ajoutée plutôt que faire l'inverse.

C'est pourquoi je suis heureux de vous annoncer que Béghin-Say va réaliser, en 1985, une usine CTMP — la première dans notre pays — à Corbehem, dans le Pas-de-Calais, avec le procédé « bi-vis », mis au point en France.

En ce qui concerne les meubles, la situation est en voie d'amélioration. Les statistiques du commerce extérieur sur les dix premiers mois de 1984 montrent que nos importations de meubles diminuent et que nos exportations augmentent. Cela prouve que cette industrie est en train d'évoluer dans le bon sens, en particulier en matière d'innovation.

Vous semblez considérer que l'effort d'investissement doit surtout porter sur les industries de transformation. Mais qu'en est-il de l'amélioration de la ressource elle-même ?

Je veux être très net sur ce point ! Il faut tirer la filière bois par l'aval. Sans industrie performante en aval, pas de valorisation de la forêt. Si, au contraire, il existe une industrie dynamique, les cours du bois sont corrects, et les propriétaires sont incités à faire du bon travail, c'est-à-dire de la sylviculture.

Certains industriels vous opposeront que, si l'offre est inadaptée, ils iront se fournir ailleurs...

C'est un faux problème. L'offre n'est pas inadaptée : ce sont les qualités des bois français qui sont méconnues. Il faut donc bousculer les habitudes et montrer que les bois français ont des qualités qui les rendent compétitifs, pour la plupart des utilisations, avec les bois du Nord. C'est particulièrement vrai dans le bâtiment : gros travail d'information, de normalisation, d'essais que nous avons commencé à entreprendre et qu'il faut poursuivre.

Il est vrai, en revanche, que la structure de la forêt française peut poser des problèmes : vous savez que l'on compte 3 millions de propriétaires... pour 14 millions d'hectares ! Comment valoriser dans ces conditions ? C'est un problème que nous espérons résoudre dans le cadre de la loi forestière en incitant les propriétaires à se regrouper pour la gestion de leurs biens, de façon à avoir des superficies de 10 hectares minimum.

Il est vrai, encore, qu'il faut faire un important effort de modernisation des scieries : la France doit continuer à s'équiper en entreprises performantes dans ce secteur. Et il n'y a qu'à partir de sciages parfaitement normalisés, conditionnés, qu'on intéressera aux bois français les industriels de la deuxième transformation. Le Fonds forestier national et le ministère de l'Agriculture consacrent d'ailleurs une grande part de leurs efforts à cette modernisation.

Quelle place faites-vous au bois-énergie dans cette filière ?

Il existe une utilisation énergétique du bois. Mais gardons-nous toutefois des clichés ! Si on voulait ne faire appel qu'au bois pour couvrir les besoins énergétiques, il faudrait brûler toute la forêt française.

Personne ne propose un tel programme, n'ayez crainte !

C'est pour bien poser le problème. Ce qu'il faut utiliser en matière de bois-énergie, ce sont avant tout les sous-produits de l'industrie du bois. Actuellement, le bois produit environ 1,5% de nos besoins en énergie ; on peut doubler cette proportion.

La vocation première de la forêt française, c'est de produire du bois d'œuvre. Mais certains des sous-produits de cette production peuvent être valorisés par leur usage énergétique, y compris une partie des bois d'éclaircie — lorsqu'il n'y a pas d'usages concurrentiels —, pourvu que les conditions d'exploitation de ce bois soient compétitives. Le problème de la rentabilité est ici essentiel. Mais il est clair que, chaque fois qu'on y a intérêt économiquement, on doit inciter à l'utilisation du bois-énergie.

Ce qu'il faut souligner à ce propos, c'est qu'il n'y a pas, en la matière, de vérité applicable à l'ensemble du territoire français : il y a des vérités économiques locales. Dans certaines régions, l'utilisation du bois-énergie serait antiéconomique, dans d'autres, ce serait bénéfique.

Je pense en particulier aux zones de montagne : le bois est, dans ces zones, une richesse insuffisamment exploitée — pour de multiples raisons. Or l'amélioration du revenu des agriculteurs de ces zones passe entre autres par la valorisation de la forêt. Dans certains cas, nous envisageons de les y aider.

Propos recueillis par Michaël Gheerbrant

Le siège de Sophia

Après la régionalisation, la décentralisation : l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie a maintenant un deuxième siège, provincial. Provençal même, puisqu'implanté dans le parc international d'activité de Sophia-Antipolis, à Valbonne, dans les Alpes-Maritimes.

Présenté à la presse par le président Rolant le 6 septembre 1984, alors que les travaux d'extension des bâtiments étaient en voie d'achèvement, Valbonne tenait, symboliquement, son rôle de siège pour la première fois le 2 octobre, en accueillant le conseil d'administration de l'AFME pour sa réunion mensuelle.

En cette fin d'année, les services se mettent en place, qui seront en totalité ou partiellement installés dans la pinède du plateau. Ainsi « Habitat tertiaire » quitte totalement Paris. Un autre service, nouveau celui-là, y est implanté dans son entier, celui des « Techniques nouvelles » qui regroupe les activités liées aux technologies de pointe, et notamment celles qui concernent la production décentralisée d'électricité (micro-centrales, photovoltaïque, éolienne...). Le service « Action internationale » est, lui aussi, présent « naturellement » en quelque sorte, compte tenu de la vocation de Sophia-Antipolis, ainsi que le service « Essais ». Et, si l'on ajoute les échelons des indispensables services d'accompagnement (communication, administration et finances, moyens généraux...), c'est une centaine de personnes qui sera installée à Valbonne en 1985.

Un véritable siège donc, mais sans doute plus que ça encore car de grands projets sont à l'étude. Particulièrement celui d'un centre de formation aux techniques de maîtrise de l'énergie s'adressant d'abord aux techniciens supérieurs, et celui d'un centre permanent de présentation et de démonstration des matériels français performants en matière de maîtrise de l'énergie ; vitrine qui se voudrait ouverte lors de la tenue, à Cannes — et pour la première fois en France —, de la Conférence mondiale de l'énergie en 1986. ■



L'INVITE DE MAITRISE

SI MAÎTRISE M'ÉTAIT CONTÉE...

par André Damien, maire de Versailles

Lors de la séance du 17 décembre 1982, le conseil municipal de Versailles décidait de passer, avec l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, une convention aux termes de laquelle la ville s'engageait, sur la base des études énergétiques, à entreprendre un programme de travaux en vue d'obtenir une économie annuelle de 700 tep. Cette convention faisait partie d'un ensemble d'actions engagées par Versailles en vue d'une utilisation, la plus rationnelle possible, des différents types d'énergie disponibles sur le territoire de la commune.

Le chauffage urbain

Le réseau de chaleur de la ville a été concédé à la Société versaillaise de chauffage urbain (SVCU) en 1969. La chaufferie installée à l'époque comprenait trois chaudières d'une puissance unitaire de 31,5 MW, principalement alimentées au fioul.

La chaudière à charbon de 35 MW qui vient d'être installée va permettre de répondre aux nouveaux besoins du réseau en cours d'extension, mais surtout de faire réaliser aux usagers des économies substantielles. Cette nouvelle chaudière, qui couvre 75% des besoins du réseau, remplacera 16 000 t de fioul. Ce sont les Houillères de Lorraine qui livreront le combustible (environ 20 000 tonnes/an).

L'idée du charbon s'est imposée aux responsables de la municipalité face à la montée des prix du fioul et afin de rendre encore plus compétitif le tarif de la chaleur du service public du chauffage urbain, pour un investissement proche de 25 millions de francs hors taxes.

La SVCU a reçu des primes de l'AFME et de la région Ile-de-France correspondant à 25% de ce montant. La nouvelle chaufferie est en service depuis le 5 octobre 1984.

Le lycée La Bruyère

Le lycée était équipé de multiples chaudières. Quelques-unes fonctionnaient au charbon, d'autres au fioul, la plupart étaient anciennes. L'énergie choisie fut le chauffage urbain. Une courte extension du réseau était nécessaire. Les nouvelles installations sont opérationnelles depuis octobre 1983.

La puissance souscrite est de 730 kW. Le montant des travaux s'élevait à 2 210 000 francs hors taxes.

Travaux de rénovation de chaufferie

Les travaux de rénovation de chaufferie ont été entrepris pour huit bâtiments. Il s'agit pour l'essentiel de groupes scolaires « primaires » et « maternelles ». Les travaux, exécutés en totalité pendant les vacances scolaires été 1984, comportaient le remplacement de vieilles chaudières

(suite page 4)



L'AVENIR DE LA FILIERE BOIS (pages 2, 3)



L'ENERGIE DANS L'HISTOIRE

Le dinosaure et le TGV

1885 : la Compagnie Edison d'électricité conçoit le premier métro électrique à New York. Charles de Freycinet médite sur les vertus républicaines d'un réseau ferré d'arrière-pays.

1984 : la ville de New York fait appel aux constructeurs français pour rénover le réseau ferré urbain. Le TGV remporte un franc succès commercial dans l'Hexagone.

Entre ces deux dates, le raccourci de deux histoires divergentes. Le chemin de fer en France reste une aventure industrielle où se conjuguent prouesses techniques et tradition sociale. Il est depuis belle lurette un dinosaure du passé aux Etats-Unis.

Jamais la rencontre du roulement sur acier et de la pépite de charbon n'avait connu un triomphe aussi rapide qu'outre-Atlantique. Ici compromis entre la République et les particularismes locaux, là-bas trait d'union intercontinental. Au tournant du siècle, le bon élève a largement dépassé ses maîtres et excelle dans la course à l'électrification : la prise de courant par perche, la caténaire et le câble de cuivre, le moteur monophasé en courant continu ou l'ignition sont des inventions américaines.

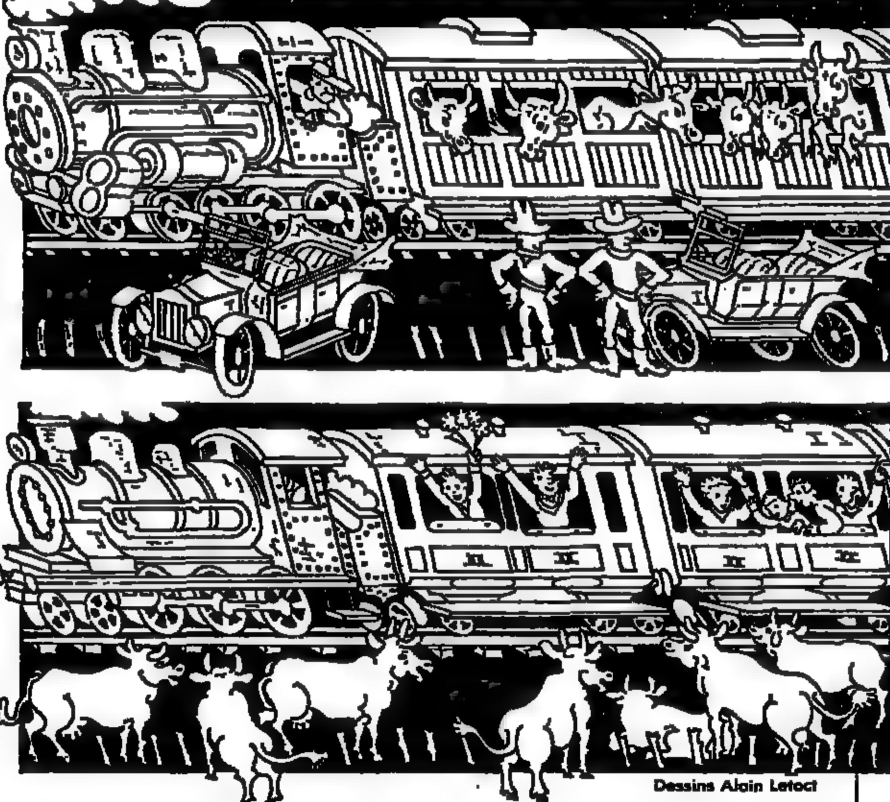
La décadence sera fulgurante : entre 1890 et 1980, la part du rail pour le trafic marchandises passe de 85 à 37 % aux USA et de 72 à 29 % en France (en tonnes-kilomètre). Pour le trafic voyageurs, la chute est encore plus brutale : de 92 à 4 % aux USA et de 84 à 12 % en France (en voyageurs-kilomètre).

C'est un lieu commun que de l'attribuer à la percée précoce de l'automobile et à l'abondance pétrolière aux Etats-Unis. La bonne tenue du chemin de fer en France s'expliquerait donc par un retard de civilisation et une pauvreté en énergie ? L'argument semble un peu court. Si l'invention de la voiture à essence fut française et si la révolution automobile détrônant le chemin de fer s'est jouée avant et plus brutalement aux Etats-Unis, c'est tout bonnement parce que nous n'avons ni la même notion de la mobilité sociale ni la même conception de l'efficacité des transports.

Le réseau ferré américain s'est constitué dans un espace ouvert où priment l'accessibilité, la sécurité et le transport de masse. Son déclassement rapide vient de la prédiction d'un Henry Ford souhaitant faire « de chaque ouvrier un automobiliste », ce qui a engendré une formule nouvelle de pilotage social : d'un coup, le transport va vers l'individu, il devient moins rigide, il assure une formidable expansion de liberté. Rien de tel dans la France d'avant-guerre. Le chemin de fer y est né de l'alliance d'une technologie lourde et d'un « hinterland » de notables. Il se moule dans un terroir, il véhicule une histoire du rail, il est aussi conçu comme une technique de guidage entre les mains de la puissance publique et des édiles locaux. Contraste saisissant : en 1936, la huit millionième Ford T sort des chaînes de Detroit ; le Front populaire consacre la popularité du chemin de fer en accordant les congés payés avec billet de train à tarif réduit !

Autre contraste. Les Français sont passés maîtres dans l'art de la sophistication. Construire une locomotive à vapeur, c'est d'abord « chasser la calorie », selon le mot de Raoul Dautry. On privilégie ainsi l'autonomie de l'engin au détriment de la rationalisation de l'exploitation du réseau. Le matériel de traction est diversifié à l'extrême : on ne comptera pas moins de deux cent vingt types différents de locomotives en service en 1938 ! La banalisation du matériel après-guerre, sous la houlette de Louis Armand, ne reniera pas la tradition de l'excellence technique. On aboutit ainsi au TGV, produit noble qui donne du chemin de fer français une image permanente de modernité. A l'inverse, aux Etats-Unis, la locomotive n'est qu'une machine à tirer des wagons.

Enfin, point d'orgue de la tradition française du pilotage par le sommet : le chemin de fer est d'abord une affaire d'Etat. La qualité du service public, les rapports entre pouvoir local et administration centrale ou les interrogations sur la construction d'une industrie du rail nationale occupent le devant de la scène des transports depuis des lustres. C'est aussi l'affaire d'un exploitant unique qui a les moyens de fixer ses normes et les cahiers des charges aux constructeurs. Par contre, aux Etats-Unis, le chemin de fer a longtemps été une affaire privée où l'on investit tant qu'elle est rentable. Que l'Etat fédéral ait dû reprendre à sa charge l'ardoise des déficits d'une partie du réseau ferré interurbain ou que les communautés urbaines administrent de plus en plus les transports urbains ne changent rien au dogme : le financier investit, le constructeur construit, les compagnies ferroviaires achètent. Chacun à sa place.



Dessins Alain Letort

Le déclin du chemin de fer aux Etats-Unis est dû ainsi pour l'essentiel à une plus grande fluidité du corps social, à l'absence d'une tradition d'ingénieurs du rail et à un refus d'ingérence de l'Etat dans l'économie. Mais sa bonne tenue en France ne prouve en rien notre plus grande efficacité économique. La leçon de cette petite histoire est ailleurs. Face à une crise durable de l'énergie, les économies développées devront tôt ou tard s'adapter. Il se pourrait que le réveil soit plus douloureux aux Etats-Unis. Car le rêve américain ne passe plus par le huit-cylindres en V. Peut-on en déduire pour autant qu'il y aura une renaissance du chemin de fer américain ? Certes non. Mettons qu'une nouvelle donne est en cours où les regards commencent à se tourner vers l'Europe, après l'euphorie de la pétro-prospérité. Il se pourrait ainsi que, après avoir loupé la porte d'entrée du fabuleux marché de l'automobile, l'Europe, et en particulier la Fance, se retrouve bien placée pour saisir la chance d'un regain du chemin de fer urbain aux Etats-Unis. L'enjeu est loin d'être négligeable en ces temps de vaches maigres sur les marchés des pays en développement.

Laurent Dartois

BIBLIOGRAPHIE

— John F. Stover, *American Railroads*, Midway reprint, 1969.
— Association of American Railroads, *Yearbook of Railroads Facts*, 1982.
— Dominique Renouard, *Les Transports par fer, route et eau depuis 1850*, Fondation des sciences politiques, 1960.
— Yves Stourdzé, « De la vapeur à l'électricité », revue *Culture et Technique*, février 1981.

L'AVENIR

Le bois est la seule source d'énergie dont l'utilisation améliore

Trois conditions pour cultiver la forêt

Un siècle sépare parfois le semis de chêne ou de sapin de sa transformation en parquet, meuble ou charpente. Année après année, le sylviculteur façonne la forêt, enlève les arbres, ce qu'en termes de métier il appelle dépresser, baliver ou éclaircir. Pour obtenir autre chose que des petits bois, il faut cultiver la forêt, c'est-à-dire précisément d'abord enlever des petits bois (voir diagramme ci-dessous). Cela doit être fait progressivement si l'on veut obtenir du bois de qualité. Ni irrégulièrement, ni trop lentement, ni surtout trop vite car alors les branches basses vivraient plus longtemps et laisseraient de gros nœuds dépréciant le bois.

Voilà tout l'art du sylviculteur. Mais cet art ne peut s'exercer en dehors des contraintes économiques. En effet, en l'absence de débouchés valorisants pour les petits bois, bon nombre de ces opérations sylvicoles ne se réalisent pas, car trop coûteuses pour les propriétaires forestiers : plus de 1,5 million d'hectares de futaies plantés depuis 1945 demandent à être éclaircis, plus de 3 millions d'hectares de taillis et de taillis mélangés avec de la futaie demandent à être convertis en futaies. Or une partie seulement des petits bois qu'il est indispensable de couper trouvera des débouchés dans les usines de pâte à papier, de panneaux de particules ou de charbon de bois.

1. Créer de nouveaux débouchés

Il faut donc créer de nouveaux débouchés en transformant par exemple les petits bois en des produits que nous importons massivement, tels que l'énergie ou la pâte à papier. Encore faut-il, pour que cela soit possible, disposer de technologies adaptées et compétitives. L'AFME, qui a pour mission non seulement d'économiser l'énergie mais aussi les matières premières, a donc exploré avec les industriels et les centres techniques plusieurs voies :

— d'une part, un nouveau procédé (1), industrialisable prochainement, permettant de fabriquer de la pâte dans des unités de production plus petites tout en économisant 15 à 30 % d'énergie et de bois. Réaliser de tels progrès est décisif pour l'avenir de cette industrie soumise à une vive concurrence internationale et doit permettre de mieux l'adapter à la forêt française ;

— d'autre part, des chaufferies pouvant consommer sans séchage préalable des écorces, des broussailles, des rémanents, voire des souches broyées, sont désormais réalisées par des industriels français. Ainsi, les produits inutilisés ou impropres à la fabrication de pâte et panneaux de particules pourront chauffer des hôpitaux, des groupes de logements, des serres ou des industries.

2. Mieux utiliser les planches

Lorsque le semis sera devenu un arbre de haute futaie, il faudra, parfois à regret, l'enlever pour faire place aux nouveaux semis. La grume que l'on en tirera subira alors de multiples transformations. Près de la moitié de son volume sera perdu lors du sciage. Au lieu d'encombrer les décharges, ces déchets devraient être utilisés prioritairement sur les lieux mêmes de production pour sécher les planches. C'est à cette condition seulement que les scieurs français pourront espérer concurrencer les bois importés du Nord. Cela n'absorbera qu'une partie des déchets. L'excédent pourra alimenter des usines de panneaux, de pâte à papier ou de nouvelles chaufferies. Avec ces revenus supplémentaires, les scieurs pourront se moderniser plus rapidement.

Plus en aval de la filière bois, il s'agit, à partir de planches, de tirer des pièces de bois sans gros nœuds. Là encore, l'importance des chutes pourra varier. Avec l'informatique et les nouveaux appareils à localiser les défauts, les pertes pourront être minimisées ; en effet, on tiendra compte, pour découper les planches, à la fois du nombre de pièces de différentes longueurs dont aura besoin l'industriel et de la position des nœuds ou autres défauts qu'il faudra éliminer. En menuiserie industrielle, on a ainsi pu gagner, par fenêtre, jusqu'à 10 % de bois importé des tropiques. A cela s'ajoutent les gains de productivité liés à la réorganisation des méthodes de fabrication. Si en 1940 il fallait dix heures pour réaliser une fenêtre, aujourd'hui il n'en faut plus qu'une. Demain, il suffira de vingt minutes.

Avec l'introduction de nouvelles technologies dans cette branche industrielle traditionnelle, le bois pourra rester un matériau compétitif. Il mériterait d'ailleurs d'être utilisé encore plus largement, par exemple pour construire des maisons à très haute isolation, ce qu'il permet sans grand surcoût.

3. Installer des chaufferies

Nombreux sont ceux qui, dans les campagnes, se sont à nouveau tournés vers le bois de chauffage à la suite du premier choc pétrolier. Cela permet d'importer moins de fioul et d'économiser, en devises, plus de trois milliards de francs par an.

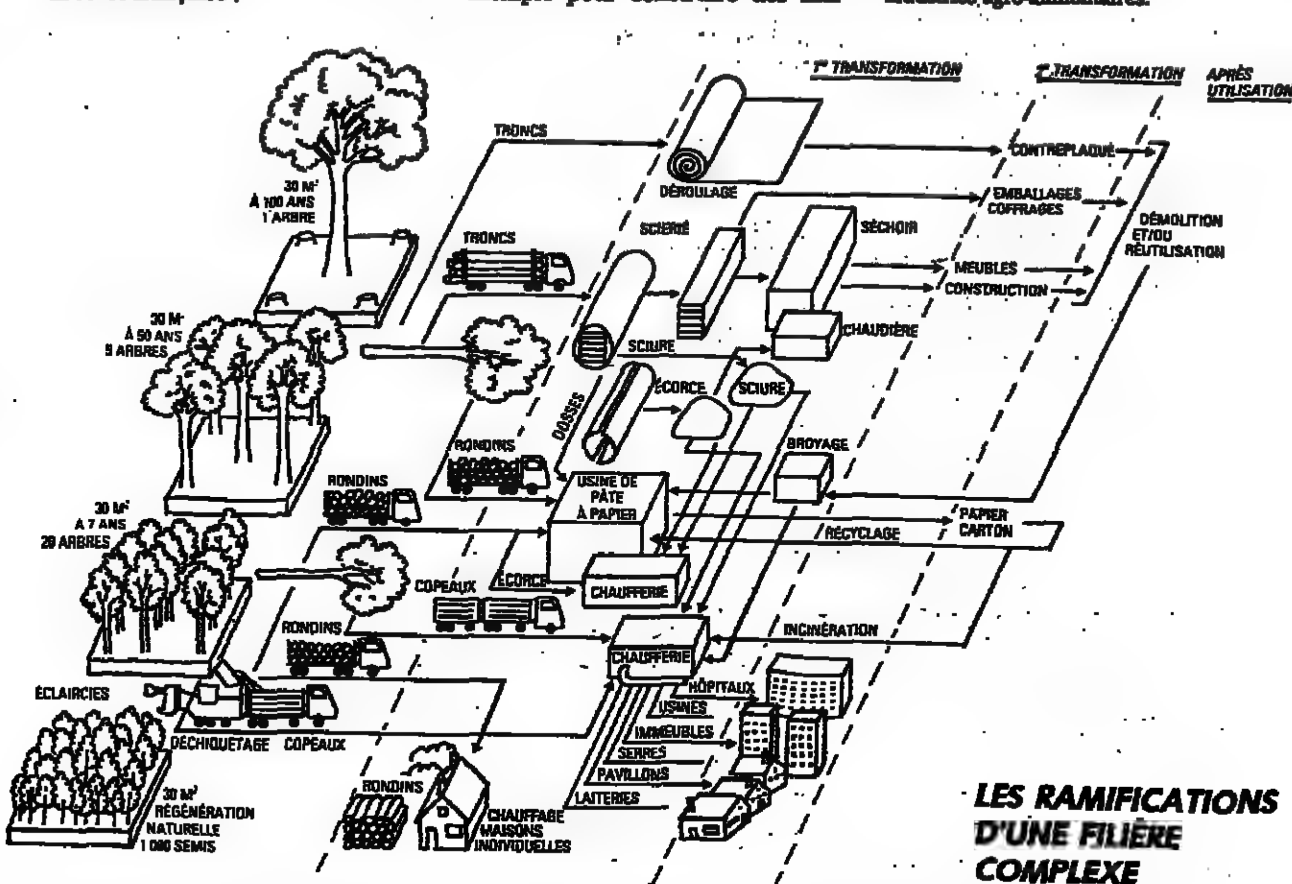
Mais, au-delà de cette contribution immédiate au rééquilibrage de la balance commerciale, utiliser encore davantage de petits bois, de broussailles, de branches, d'écorces permettrait d'obtenir à terme davantage de bois d'œuvre. Le bois est en effet la seule source d'énergie dont l'utilisation raisonnée et planifiée améliore le gisement d'origine, c'est-à-dire la forêt. Sans compter qu'une valorisation plus complète de l'arbre, comme par le passé mais avec de nouvelles technologies, permet aussi d'abaisser le coût de la mobilisation du bois d'œuvre et du bois pour le papier, donc de les livrer aux usines à un prix inférieur aux bois importés.

En somme, pour bien faire fonctionner notre filière bois, il faudrait au moins doubler la capacité de consommation de ce combustible. C'est pourquoi on devrait lui donner la priorité dans les substitutions d'énergie lorsqu'on rénove les chaufferies au fioul. Du même coup ce ne seraient pas seulement les importations de fioul mais aussi celles de pâte à papier et de bois d'œuvre que l'on réduirait. Une synergie que les Suédois ont bien comprise puisqu'ils viennent de supprimer la TVA sur le bois utilisé comme combustible !

Ce sont aussi des emplois nouveaux qui pourraient être développés dans la chaudronnerie, la construction de chaudières ou de machines à récolter le bois, dans la récolte en forêt et la collecte du bois de rebut. Un solde qui serait largement positif, même en tenant compte de quelques pertes résultant de gains de productivité.

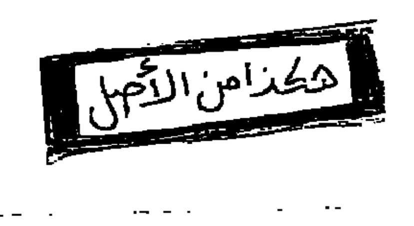
Collectivités locales, industriels et usagers ont, avec les régions et les pouvoirs publics, un rôle décisif à jouer dans l'avenir de la filière bois pour le court et le long terme. Une opportunité à ne pas manquer. ■

(1) Le procédé dit « bi-vis », d'abord mis au point par Creusot-Loire pour d'autres industries agro-alimentaires.



• En ordonnée : du taillis à la futaie, la forêt doit être cultivée pour produire de beaux bois d'œuvre. A chaque étape, des arbres doivent être coupés. Leur utilisation, différente selon les stades, rentabilise la sylviculture.
• En abscisse : au fur et à mesure de la transformation du bois apparaissent différents produits, eux-mêmes recyclables, générateurs de sous-produits valorisables tout au long de la filière.

(Dessin de Françoise Beylier)



AVENI

onditions
iver la forêt

DE LA FILIÈRE BOIS

le gisement. Pour importer moins de bonnes planches, il faut brûler du petit bois.

Dessin Philippe Honoré

Les bonnes écorces d'une scierie pilote

• Un scieur du Jura chauffe ses voisins et améliore la qualité de son bois grâce à une chaudière à écorces.

La Doye. Un petit hameau jurassien plus près de Morez, capitale de la lunette française, que des Rousses, la commune à laquelle il est rattaché. Trois cent cinquante habitants en âge de travailler, trois cent cinquante travailleurs : *«La crise ? On ne connaît pas !»* dit fièrement l'un d'entre eux. Cinq usines en emploient le plus grand nombre : fabriques de charnières pour lunettes, de branches de lunettes, traitement de surface pour verre à lunettes... La sixième les emploie et les chauffe. Une chaudière de 1 600 th brûlant 10 000 m³ d'écorces de résineux par an (auxquels sont mêlés 800 m³ de plaquettes) envoie 45 m³ d'eau chauffée à 90° C dans un réseau de chaleur de quelque quatre kilomètres qui dessert actuellement six industriels, cinquante logements collectifs, deux villas, une école, le logement du gardien du stade. Concepteur du projet, maître d'œuvre de sa réalisation et maître de l'ouvrage réalisé, M. Maurice Prost, PDG des scieries Léon-Prost, a permis ainsi de substituer les sous-produits de son entreprise aux 40 000 t de fioul domestique brûlées auparavant dans ce hameau. La logique qui a conduit ce fils et petit-fils de scieurs à créer la société Bois et Chaleur pour chauffer ses voisins illustre remarquablement la façon dont les usages énergétiques du bois peuvent contribuer à la valorisation de cette filière tout entière.

Un parc à grumes ultramoderne

Ils n'étaient sans doute pas très nombreux les scieurs qui, dès le milieu des années soixante, prenaient régulièrement leur voiture pour faire le tour des grands pays producteurs de bois en Europe et suivre ainsi les progrès réalisés par la concurrence. D'investissement en investissement, Maurice Prost se trouve, en 1975, à la tête d'une des scieries les plus modernes de France. Son «parc à grumes» lui permet notamment de stocker son bois avant de le scier, selon trente-deux critères différents (de longueur, de diamètre, d'espèce), grâce à l'informatique. Cela revient moins cher que de stocker des planches et donne surtout une exceptionnelle souplesse pour répondre à la demande. Une commande qui demanderait normalement quinze jours est satisfaite ici en vingt-quatre heures. Mais un tel système a ses contraintes : l'écorçage des grumes en forêt, technique jusqu'alors traditionnelle, crée rapidement un goulet d'étranglement qui ralentit l'approvisionnement de la scierie. En 1977, Maurice Prost fait alors l'acquisition d'une écorceuse. Mais que faire des écorces ? Les mettre à la décharge ? *«Cela crée des risques d'incendie»*, se plaint la municipalité. Les brûler ? *«Cela sent mauvais»*, protestent les riverains. Les stocker dans des carrières désaffectées ? Les routes d'accès sont impraticables six mois par an !

Une fois de plus, Maurice Prost prend son automobile et trouve une solution... en Suisse : alimenter un réseau de chaleur en brûlant ces écorces dans une chaudière.

Un projet qui séduit

De retour à La Doye, Maurice Prost commence par se rendre chez ses voisins. Seraient-ils intéressés par un réseau de chaleur ? La réponse est immédiate : non seulement intéressés, mais prêts à mettre de l'argent dans l'opération. Les industriels figurent parmi les plus favorables au projet, ce qui constitue un atout considérable : leurs besoins de chaleur sont en effet plus importants et surtout plus constants que ceux des locaux d'habitation.

Une enquête sur trois ans de consommation du hameau lui permet de bien dimensionner sa future chaudière et de proposer aux habitants intéressés le contrat suivant : moyennant une participation fixée à 40 000 francs pour les industriels et à 10 à 15% de cette somme pour les particuliers, Maurice Prost leur vendra des calories indexées sur le prix du fioul domestique la première année, 10% moins cher la deuxième année, 20% la troisième. L'adhésion immédiate de la population de La Doye au projet va constituer un précieux atout auprès des organismes de financement, de l'administration locale, régionale et même parisienne. Les concours et les autorisations suivent donc très vite et, en octobre 1982, le réseau entre en fonctionnement. Les scieries Prost ont résolu leur problème d'écorces et Maurice Prost vend désormais de la chaleur en plus de son bois.

Un séchoir dans la balance commerciale

Les scieries Léon-Prost sont, bien entendu, clientes de cette société pour leurs propres besoins de chauffage. *Mais pourquoi ne pas utiliser cette chaleur pour améliorer la production de la scierie ?* La solution s'impose tout naturellement : installer un séchoir de façon à vendre une partie du bois séché, ce qui permet de trouver de nouveaux débouchés à une production de résineux (sapins et épicéas) de très bonne qualité, plutôt sous-cotée lorsqu'elle était vendue comme bois de charpente. Humide, le bois de Maurice Prost se vend 980 francs le mètre cube : séché à 13% d'humidité résiduelle, son prix passe à 1 390 francs. Il est actuellement acheté par un fabricant de lamellé-collé qui le substitue à du bois importé des pays nordiques.

«Bien que le bois de Maurice Prost n'ait pas subi le flottage, qui fait une bonne partie de la qualité des bois du Nord, il convient fort bien à la fabrication du lamellé-collé, estime cet acheteur. *Mais cela ne tient pas qu'au séchage : il faut aussi effectuer une très bonne sélection du bois avant sciage, disposer d'épicéas d'altitude, sans gros nœuds. Quand toutes ces conditions sont rassemblées, il est évidemment très intéressant de pouvoir acheter du bois produit à peu de distance, et pratiquement à la commande.»*

Et voilà comment, en se débarrassant d'un encombrant sous-produit, on peut contribuer à la réduction des importations d'hydrocarbures d'un côté, et de celles de bois de l'autre !

Il est certain que l'expérience des scieries Prost, à laquelle l'AFME a contribué financièrement, doit une partie de sa réussite à des circonstances et des conditions locales très favorables. En ce sens, il ne faudrait pas croire qu'elle serait aisément transposable. Il n'empêche que des opérations intégrées de cette nature sont parfaitement concevables dans d'autres contextes — avec la participation des collectivités locales, notamment — et que leur intérêt a de quoi faire réfléchir les professionnels du bois.

Michaël Gheerbrant

Les papetiers aussi brûlent du bois

• Les papeteries d'Aquitaine consomment à elles seules les 2/3 des 4,5 millions de tonnes de bois que produit la forêt landaise. Du bois dont elles font de la pâte, mais aussi de l'énergie.

Grosse consommatrice d'énergie, l'industrie papetière en produit elle-même une grande partie. Ainsi, à l'usine de La Cellulose du Pin, à Facture, qui absorbe quotidiennement 4 500 t de bois pour produire 1 000 t de papier kraft, l'autonomie en énergies thermique et électrique est assurée à 90% et 50%. *«L'utilisation de la biomasse fait partie intégrante du procédé de fabrication du kraftliner,* explique Joël Pijselman, directeur de l'usine de Facture et des opérations industrielles de La Cellulose du Pin. *Nous nous efforçons de valoriser au maximum le pin maritime qui est notre matière première.»*

A son arrivée à la papeterie, le bois de pin se compose pour 54% d'eau, 7% d'écorce, 10% de lignine (ciment organique qui imprègne les fibres du bois), 9,5% d'hemi-cellulose, 17% de cellulose et 2,5% de résine et autres substances. Dans une première étape, les billons sont écorcés et débités en plaquettes. L'écorce récupérée alimente une chaudière de puissance qui fournit une partie de la vapeur utilisée au cours du processus de transformation.

Lessive blanche et liqueur noire

Lors de la deuxième étape, les plaquettes de bois sont arrosées de «lessive blanche», mélange de soude et de sulfure de sodium, afin d'isoler les fibres de cellulose. Les autres composants (lignine et hémicellulose) se mélangent aux produits chimiques pour constituer la «liqueur noire». Celle-ci est concentrée et brûlée afin de récupérer la matière minérale (soude et sulfates). En brûlant, la matière organique fournit l'essentiel de la vapeur autoproduite. Sur 280 t/h produites à l'usine de Facture, 200 t proviennent de la combustion des liqueurs noires et 80 t de la chaudière à écorces. Une fois détendue dans les turbines qui produisent 50% des besoins en électricité, cette vapeur alimente les unités de cuisson et de concentration des liqueurs noires et les machines à papier. *«Les sécheries sont particulièrement gloutonnes en énergie,* explique Joël Pijselman. *Le problème du papetier est d'obtenir une pâte la plus concentrée possible. L'évolution technologique des presses a permis une économie d'énergie de près de 20% tout en améliorant les performances.»*

Au cours de la troisième étape, la pâte à papier est, en effet, essorée puis séchée en passant entre des rouleaux chauffés à la vapeur pour devenir du papier. A Facture, la consommation en vapeur moyenne pression s'élève à 60 t/h, soit 4,5 tep. Au total, pour obtenir 1 000 t de papier, l'équivalent d'une journée de production, l'usine de Facture consomme 7000 t de vapeur, 935 000 kWh et 140 000 m³ de gaz. Le processus chimique qui permet de récupérer la soude contenue dans la liqueur noire entraîne une production de carbonate de calcium. Celui-ci est à son tour recyclé dans un four à chaux qui utilise le gaz pour combustible. D'où une consommation élevée de cette énergie, dont la facture atteint 23 millions de francs par an.

Marketing énergétique pour autoproduction d'énergie

Afin d'assurer de façon plus complète son autonomie énergétique La Cellulose du Pin, en collaboration avec TNEE (filiale de Saint-Gobain) et le centre de recherche de Pont-à-Mousson, expérimente un pyrolyseur à écorces à gaz inerte qui devrait, une fois passé au stade industriel, fournir le gaz nécessaire au four à chaux et à la chaudière à écorces. *«Nous développons dans chacune de nos usines une véritable politique de marketing énergétique,* affirme Jean-Paul Vivier, directeur adjoint de l'usine de Facture. *Un ingénieur travaille à plein temps sur ces problèmes et nous pensons approcher rapidement les 100% d'autoproduction en énergie thermique.»*

Quatre dossiers ont été déposés auprès de l'AFME. Le plus important concerne un investissement de 45 millions de francs pour une section de presse permettant d'économiser 3 700 tep/an et de réaliser un gain de production d'environ 13%. L'optimisation de la combustion de la chaudière écorces (investissement 2,9 millions de francs) devrait autoriser un gain de 834 tep/an. L'AFME a accordé son aide (25% des 7,5 millions de francs d'investissement) pour la réalisation d'un économiseur destiné à la chaudière à liqueur noire, qui permettra une économie de 1 113 tep/an. Au total, un gain de 7 000 tep/an devrait être réalisé sur l'ensemble des dossiers.

Gérard Muteaud
M5 Communication

Automate et petit bois pour l'hôpital d'Evreux

• Une chaufferie ultramoderne pour un établissement de 900 lits.

Depuis le mois d'octobre, l'hôpital d'Evreux — 900 lits et 25 000 admissions par an — assure ses besoins en chaleur et eau chaude grâce à une chaufferie au bois entièrement automatisée, de conception et de fabrication françaises. Il fallait initialement 1 200 m³ de fioul domestique à cet établissement pour lui fournir les 8 137 MWh qu'il consommait annuellement. Après d'importants travaux d'économie d'énergie, cette consommation était diminuée de 24 %. L'annonce de la création du Fonds spécial des grands travaux incite les gestionnaires à aller plus loin et à envisager, avec l'entreprise Cofreth, responsable de la chaufferie, une substitution du bois au fioul.

Aujourd'hui, la nouvelle chaufferie, pilotée par un automate de régulation, consomme 3 300 t de bois par an. Il s'agit à 70 % de déchets de scierie, à 30 % de petit bois de forêt à fort taux d'humidité (supérieur à 50 %).

Silo et dépoussièrage

L'installation se compose d'une chaudière de 9 000 th/h, fabriquée par l'entreprise RAT, lauréate d'un concours organisé par l'AFME, d'un silo enterré et d'un système d'alimentation automatique. Un système de dépoussiérage de fumées permet de limiter considérablement la pollution de l'air.

La Cofreth s'est engagée par contrat à facturer à l'hôpital ses besoins de chaleur sur la base suivante : 85 % pour la chaudière bois, 15 % pour le fioul maintenu en relève.

Le coût de la thermie bois, fixé à 150 francs hors taxe au 1er janvier 1983 alors qu'à la même époque la thermie fioul est à 280 francs, doit permettre une économie d'exploitation de 60 000 francs par an pour un investissement de 2,8 millions de francs, subventionné à 50 % par l'AFME. Opération hautement rentable, donc. Opération significative, aussi : dans un hôpital, on ne saurait guère prendre le risque de manquer d'énergie, et le fait que les gestionnaires de ce type d'établissement choisissent le bois-énergie prouve que les techniques sont aujourd'hui à maturité. ■

DU BOIS FRANÇAIS DANS LE BÂTIMENT

L'utilisation du bois dans la construction constitue, pour cette filière, un important débouché. Encore faut-il que cela ne se fasse pas au détriment du bois français.

Or, bien souvent, la mauvaise connaissance, faute d'études précises, que les maîtres d'œuvre ont des qualités spécifiques des bois français les conduit à recourir systématiquement aux bois du Nord. En outre, cette méconnaissance incite des assureurs à refuser de garantir l'utilisation des bois français.

Deux cahiers du Centre technique du bois (1), l'un consacré au peuplier utilisé en structure, l'autre aux résineux français, devraient permettre d'améliorer cette situation. Des négociations sont en cours avec les compagnies d'assurances pour les conduire à réviser leur position, sur la base des études publiées dans ces cahiers. D'autres études sont actuellement en préparation.

Voilà qui devrait redonner aux maîtres d'œuvre le goût du bois des forêts françaises.

(1) Cahiers n° 123 et 124. CTB, 10, avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris. Tél. : 344.06.20.

La Bretagne rurale renouvelle ses énergies

Les agriculteurs bretons sont sans doute ceux qui ont connu le plus de mutations dans leur profession et dans leur mode de vie. Cela n'a pas été sans conséquences dans leur attitude vis-à-vis de l'énergie.

Sept mille visiteurs pour le premier Salon Energie et Environnement organisé par l'Association pour le développement des énergies renouvelables(1), qui s'est tenu à Quimper (Finistère) du 24 au 28 octobre 1984. On pouvait y voir les derniers modèles de capteurs solaires, d'éoliennes et d'appareils de méthanisation (les digesteurs). L'impact sur les jeunes, les industriels et les élus locaux a été important. Mais le beau temps a retenu les agriculteurs aux champs. Ceux-ci ont pourtant joué un rôle indéniable dans le développement des énergies renouvelables en Bretagne.

Produire plus en dépensant moins

A mi-chemin entre le paysan traditionnel et l'industriel (élevage intensif), l'agriculteur breton voit ses revenus diminuer de jour en jour. En 1950, il dépensait 25 francs par jour en engrais, aliments, produits de traitements végétaux et vétérinaires, machines, construction, pour produire 100 francs. En 1974, la même production lui coûtait 50 francs, et depuis la tendance s'est accentuée.

Plusieurs raisons à cela. D'abord, la culture d'une même plante sept ans de suite sur un même sol n'est possible qu'en augmentant l'usage des engrais chimiques. Ensuite l'aliment du bétail n'est plus produit sur place, ce qui oblige à acheter du soja à l'extérieur. Enfin les plantes et les animaux, connaissant une croissance intensive, se fragilisent ; ils nécessitent alors plus de traitements curatifs.

Or pour fabriquer et transporter une tonne d'engrais azotés, il faut brûler 1,95 tep. La consommation est du même ordre pour les traitements et les aliments animaux. De plus, au prix d'un endettement important, les agriculteurs bretons ont fait un gros effort de modernisation et se sont dotés d'équipements consommateurs d'énergie : machines, bâtiments. La production a suivi, puisque la Bretagne est à présent la première région européenne pour le porc et le veau, et qu'elle couvre aussi une grande partie des besoins de la France en primeurs, volailles et produits de la pêche. Mais l'énergie est aujourd'hui le deuxième poste des dépenses après l'investissement. Les exploitations produisent une importante quantité de déchets. L'une des solutions aux difficultés énergétiques des agriculteurs bretons passe donc tout naturellement par la méthanisation de ces déchets. De fait, avec une vingtaine de réalisations en service, la Bretagne joue un rôle de premier plan dans le développement de cette technique. Ainsi, le centre de la Coopérative pour les énergies nouvelles (COMEN) à Arzano, dans le Finistère, est-il aujourd'hui le plus performant en ce qui concerne le traitement du lisier des bovins. A Trévarez (Côtes-du-Nord), à Châtillon-en-Vendelais (Ille-et-Vilaine), c'est le lisier de porcs qui est méthanisé, opération qui allie la production d'énergie à la dépollution. Même objectif aux usines Unipectine de Redon, où sont gazéifiés des effluents très polluants. A côté de ces réalisations de grande taille, on trouve également de bonnes installations autoconstruites, fonctionnant de façon plus rustique, comme à Beuzec-Cap-Sizun par exemple. On notera en outre que ces matières premières, une fois digérées, donnent un excellent engrais.



(Dessin de Françoise Beylier)

Laitues de mer et éoliennes

A la COMEN on a également fait fermenter des algues marines. Cette technique serait un bon moyen de se débarrasser des ulves, ou laitues de mer, qui polluent les plages et dont la croissance est accélérée par la présence de nitrates dans l'eau, due à l'emploi d'engrais chimiques. Introduites à l'état sec dans un digesteur, ces algues donnent plus de gaz que les déjections animales.

Les îles bretonnes s'y intéressent car elles sont totalement dépendantes du continent pour leur approvisionnement en énergie. Une énergie qui leur sert notamment à dessaler l'eau de mer, comme à Sein où, l'été dernier, on a quand même dû « importer » 70 m³ d'eau douce par jour.

A l'avenir, cette production d'eau douce se fera grâce à l'énergie éolienne, une autre grande ressource de la Bretagne. La Communauté européenne va en effet financer l'installation d'une machine de 18 m et de 100 kW, qui servira à la fois à produire de l'eau douce, à chauffer une serre qui produira des légumes aujourd'hui « importés », et à chauffer l'eau d'une écloserie de homards. Un projet similaire existe pour les Glénans où le centre nautique est déjà équipé d'une première machine, et les Ouessantins attendent la reconstruction de leur éolienne. Sur le continent, l'énergie éolienne est également utilisée pour le chauffage de serres à Plestin-les-Grèves dans les Côtes-du-Nord.

Du soleil pour les veaux

Parmi les agriculteurs intéressés par le recours à l'énergie solaire viennent au premier plan les éleveurs industriels de veaux. Cette forme d'élevage est très énergivore. Il faut notamment de grandes quantités d'eau chaude pour dissoudre le lait en poudre dont sont nourris les veaux. C'est ainsi qu'un éleveur de Josselin (Morbihan), qui dépensait 8 000 francs par campagne de seize semaines pour l'élevage de 240 veaux, a vu sa facture ramenée à 1 000 francs après l'installation de capteurs solaires sous vide. A Ploudaniel, une entreprise similaire a installé des capteurs-plans et, au total, ce sont dix éleveurs qui recourent désormais à l'énergie solaire.

Le chauffage des bâtiments d'élevage est un autre poste gros consommateur d'énergie. C'est pourquoi l'AFME et la Région viennent de lancer une campagne de diagnostic thermique qui concernera 200 bâtiments d'élevage. Lorsqu'on sait que, dans le seul département des Côtes-du-Nord, il faudrait dépenser quelque six milliards de francs pour rénover les bâtiments d'élevage, on conçoit que les entreprises du bâtiment, par ailleurs en plein marasme, soient intéressées par cette coopération.

L'agriculture bretonne fait preuve aujourd'hui d'un intérêt remarquable pour les énergies renouvelables, que l'AFME entend accompagner par des actions volontaristes, mais aussi un travail de conseil, d'aides, de mises en relation de secteurs qui ne se connaissent pas toujours suffisamment, aidée en cela par un tissu social fait d'organisations professionnelles, de chambres consulaires, de coopératives et d'associations très motivées.

Un mouvement qui ne laisse pas indifférents les élus locaux : les créations d'emplois susceptibles d'être induites par cette action, le maintien de la population rurale vont dans le sens du développement économique qu'ils souhaitent.

Monique Trancart

(1) ADER, La Madeleine, Mellac, 29130 Quimperlé. Tél. : (98) 39.18.90.

B R E V E S

PHOTOPILES TRANSALPINES

L'Italie envisage un appel au photovoltaïque pour l'habitat isolé : à plus ou moins long terme, les 300 000 habitations isolées non reliées au réseau de l'ENEL, compagnie nationale italienne d'électricité, pourraient être équipées en photovoltaïque. L'ENEL expérimente actuellement cette solution avec, comme banc d'essai, une nouvelle centrale photovoltaïque située à Vulcano, dans les îles Éoliennes.

DEUX CONVENTIONS AFME-MULT

Pour favoriser la maîtrise de l'énergie dans les transports et l'habitat, deux conventions ont été signées entre l'AFME et le ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports. La première fixe les conditions de mise en œuvre de la modernisation du parc d'autocars. Le second accord est un avenant à la convention avec le ministère, au terme duquel, notamment, l'AFME soutiendra des actions de formation des personnels du ministère, de développement de logiciels d'aide à la décision, de campagnes de mesure sur les logements neufs, d'assistance aux DDE, de planification régionale et départementale...

UN STAGE POUR LES ARCHITECTES

Le centre de formation de Promoca-Nanterre (organisme de formation et de perfectionnement des architectes et de leurs salariés) organise, à partir du mois de décembre, un stage sur le thème : « Thermique et informatique dans la production et la gestion du cadre bâti ».

Ce stage est ouvert aux architectes et collaborateurs d'architectes, demandeurs d'emploi. Il se déroulera pendant neuf mois, en alternance : une semaine de formation théorique pour trois semaines en structure professionnelle d'accueil.

Si vous êtes intéressé par ce stage, veuillez prendre contact avec : Promoca, section régionale Ile-de-France, centre de formation de Nanterre, rue Salvador-Allende, 92000 Nanterre — Tél. : (1) 776.01.05.

PRÉCISION

La compagnie « Navale et Commerciale havraise péninsulaire » (NCHP), dont nous écrivions dans notre dernier numéro qu'elle dépendait de la Banque Worms, nous prie de préciser qu'elle est la filiale « lignes régulières » de la Société française de transports maritimes, elle-même filiale de la Compagnie navale Worms.

• « **Maîtrise de l'énergie** » est réalisée chaque mois sous la responsabilité de l'AFME.
Rédaction en chef : Roger-Pierre Bonneau, AFME, 27, rue Louis-Vicat — 75015 Paris.
• **Rédaction et communication** : Hugues Sibille et Michaël Gheerbrant. **Maquette** : Claudine Roy, TEN et Associés, 10 rue Mayet — 75006 Paris.
• **Composition, montage, photogravure** : Italiques, 14 rue Vauvenargues — 75018 Paris.

(suite)

SI MAÎTRISE M'ÉTAIT CONTÉE...

au charbon ou au fioul par des chaudières à gaz de type à condensation, avec la mise en place de régulations automatiques.

Le montant de ces travaux s'élevait à 2 millions de francs hors taxes.

Travaux d'isolation de bâtiments

Des travaux d'isolation ont été entrepris dans onze bâtiments communaux, pour un montant de 2 400 000 francs hors taxes.

Les travaux entrepris dans les groupes scolaires étaient très variés et comportaient la pose de faux plafonds, la projection de mousse de polyuréthane en combles ou en vide sanitaire ; le soufflage de laine de roche en plafond de préaux ; l'étanchéité des ouvrants.

Ces travaux ont été réalisés pendant les grandes vacances de 1984.

Modifications de la chaufferie de la piscine Montbauron

Il s'agit d'une opération exemplaire qui concerne la modernisation des installations de chauffage et de ventilation.

Les travaux comprennent la mise en place de deux chaudières fonctionnant au gaz, avec récupération sur les fumées, de l'installation d'une pompe à chaleur mixte (électricité et gaz), fonctionnant en déshumidification sur le hall-bassin avec récupération sur les eaux des plages des goulottes et des douches. Le primaire condenseur de la pompe à chaleur est de 316 kW. Quant au moteur thermique qui est alimenté par du gaz naturel, son primaire est de 223 kW. Ces travaux ont été complétés par des travaux d'étanchéité et d'isolation sur le bâtiment, et par des réfections de vitrages et de menuiseries extérieures. Le coût des travaux se monte à 6 millions de francs.

La réception des nouvelles installations aura lieu en janvier 1985.

Quant au bassin de plein air, un chauffage solaire a été prévu : une « moquette » de 552 m² permettra de porter l'eau à une température agréable et d'allonger la durée d'utilisation de cet équipement.

L'ensemble de ces travaux représente, indépendamment de la chaufferie du chauffage urbain, un investissement de 14 millions de francs. La subvention de l'AFME est évaluée à 3 850 000 francs.

Ces chiffres soulignent, s'il était nécessaire, l'effort important consenti. La ville de Versailles participe à l'effort national en parfaite concordance avec les directives données par le gouvernement à l'AFME. Par son action, la ville contribue à diminuer les charges de fonctionnement tout en apportant un confort accru aux usagers.

André Damien, maire de Versailles

MEI 84 JOURNÉES TECHNIQUES



La Salon MEI 84 s'ouvre ce mardi 20 novembre au parc des expositions de la porte de Versailles. Voir du matériel destiné à maîtriser l'énergie doit donner envie aux visiteurs de rencontrer ceux qui l'ont conçu comme ceux qui l'utilisent. C'est pourquoi le Salon MEI 84 comporte une série de journées techniques, préparées par l'Association technique pour les économies d'énergie : 4 zones de conférence dans 5 salles en parallèle ; 25 sessions sur des thèmes différents ; 174 communications et 6 tables rondes ! Un beau programme, dont nous rappelons ici les détails.

MARDI	**Quelles énergies demain ? Prix, qualité et continuité de la fourniture,** Pierre-Noël Giraud, du Cerna.	**Financement des investissements et des aides** M. Conso, de la Société des ciments français.	**Progrès récents en combustion** M. Feugier, ingénieur principal à l'IFP.	**Mesure, comptage et suivi des consommations** M. Desjardins, de l'Exera.	**Progrès récents dans l'utilisation du gaz** M. Gérard, de GdF.
MERCREDI	**Usages économiquement performants de l'électricité,** M. de Rouvray, de Uniclima ; M. Royer, du Gimelec	**Transferts d'expériences et actions par profession** M. Lepas, du CNPF. **La maîtrise de l'énergie dans l'industrie : organisation, méthodes et participation du personnel** M. Fournier, de l'Atee.	**Valorisation énergétique de la biomasse** M. Duman, Creusot-Loire ; M. Molle, du Cemagref.	**Utilisation des chaleurs disponibles** M. Semeria, Centre d'études nucléaires, Grenoble ; M. Durandet, IFP.	**Les opérations de séchage** M. Millet, Ceren. **Optimisation des systèmes vapeur-électricité** M. Bourée, Serete.
JEUDI	**Techniques d'utilisation de l'énergie charbon** M. Rastoin, du Codetec. **Maîtrise de l'énergie dans l'industrie : concepts et techniques** M. Meunier, de Energie Penarroya.	**Formation et maîtrise de l'énergie dans l'industrie** M. Poitrat, de la Société des ciments français M. Sourel, du Conservatoire national des arts et métiers.	**Innovation, recherche et MEI** M. Caizergue, CEA, Saclay ; M. Ronc, Elf-Aquitaine.	**Développements récents des composants et équipements** M. Roret, du GEP ; M. Kaiser, de Systèmes énergétiques-technip.	**Les procédés de séparation** M. Durandet, IFP. **Valorisation énergétique des déchets** M. Affolder, de l'Anred.
VENDREDI	**Automatique et maîtrise de l'énergie dans l'industrie** un représentant de la profession des constructeurs ; M. Lacroix, des Apave.	**Progrès récents dans l'utilisation des hydrocarbures liquides** M. Eyzat, IFP.	**Comment intégrer la dimension énergétique dans la conception des bâtiments industriels** M. Jorgacevic, bureau d'études Inex.	**Le diagnostic énergétique** M. Dumez, de l'Ingetec. **Complémentarité des énergies** M. Pérès, du Cetim.	**Production combinée chaleur/force (cogénération)** M. Levy, de Chauffe Entreprise.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 20 novembre

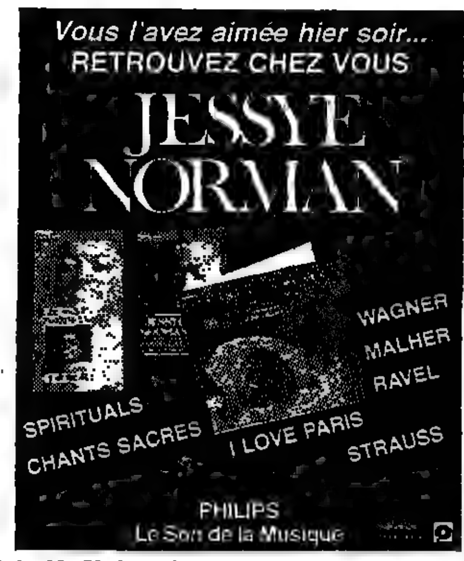
PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grandes expéditions de l'équipe Cousteau.
La migration des morses dans le Grand Nord. Opération techniquement difficile, dit-on : la caméra a été maniée sous l'eau, à des températures au-dessous de zéro, et a dû se déplacer parmi des blocs de glace pour filmer le manège de ces géants marins.

21 h 25 Concert : Werther.
En liaison avec France-Musique.
Drame lyrique en trois actes et quatre tableaux, musique de Jules Massenet, poème d'E. Blau, P. Milliet et G. Hartmann, d'après Goethe, avec A. Kraus, F. Dumont, J.-P. Courtis, en différé de l'Opéra de Paris.

23 h 50 Journal.
0 h 10 C'est à lire.
0 h 15 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 40 Cinéma : Les tziganes montent au ciel.
Film soviétique d'E. Lotianou (1976), avec G. Grigoriou, S. Toma, B. Moulaev, S. Finiti, I. Chkouria.
La Moldavie en 1900. Un tzigane voleur de chevaux s'éprend d'une fille d'une autre tribu, aussi farouche et indépendante que lui. Inspiré d'un récit de Gorki, ce film lyrique et tragique exalte l'amour fou et la liberté à travers un folklore ancien.

22 h 20 Magazine : Lire c'est vivre.
De Pierre Dumayet.
L'Amant de lady Chatterley, *de David Herbert Lawrence.*

23 h 10 Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : le Capitan.
Film français d'A. Hunebelle (1960), avec J. Marais, Bourvil, E. Martinelli, A. Foa (Rediffusion).
Un roman de Michel Zévaco, privé de sa fougue. Mais Jean Marais est un vrai héros de cape et d'épée.

22 h 15 Journal.
22 h 45 Les cinq minutes de Muse Dalbray.
22 h 50 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h, J.-J. Audubon, l'aventurier des oiseaux ; 18 h, Terre neuve ; 18 h 55, L'inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : l'Age heureux ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

CANAL PLUS

20 h 30, J'ai épousé une ombre, film de R. Davis (suspense) ; 22 h 20, Hécate, film de D. Schmid ; 0 h 50, L'Empire de la terreur, film de R. Corman ; 2 h 15, Concert, Stray Cats.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : les revues de poésie. 21 h Jean Tardieu, l'artisan de la langue (ce que parler veut dire). 21 h 30 Musique : Diagonale (libre-parcours variétés). 22 h 30 Nuits magnétiques : Warda l'Algérienne.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Présentation de la soirée lyrique.
21 h 25 Concert (en simultané avec TF 1) : « Werther », de Massenet, par l'Orchestre de Paris et la maîtrise de la Sainte-Chapelle, dir. G. Prêtre ; sol. A. Kraus, F. Dumont, J.-P. Courtis, L. Valentini-Terrani...
24 h Les soirées de France-Musique : Jazz-club : Vienna Art Orchestra.

Mercredi 21 novembre

PREMIÈRE CHAINE TF 1

11 h 20 TF1 Vision plus.
11 h 50 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Paul et Virginie.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 40 Vitamine.
En direct du championnat de France de jeux vidéo ; 13 h 40, les Trois Mousquetaires ; 14 h 10, Pourquoi/Comment : comment devient-on une héroïne de roman ; variétés ; dessins animés.
16 h 25 Microludic. Magazine du jeu informatique.
16 h 50 C'est super : le kart.
17 h 10 Hip-hop, magazine des nouvelles danses.
17 h 25 Jack spot.
17 h 50 Journal.
18 h Des jouets par milliers.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
19 h 53 Tirage du Tac-o-tac.
20 h Journal.
20 h 25 Tirage du Loto.
20 h 30 Football : France-Bulgarie.
En direct du Parc des Princes.
22 h 20 Documentaire : le Deuxième Sexe.
De Simone de Beauvoir. Le mariage et la maternité avec Simone de Beauvoir, Elisabeth Badinter, Annie Leclerc, Gloria Steinem, Phyllis Schlafly et une interview d'Indira Ghandi.
Le mariage et la maternité, deux grands thèmes autour desquels est analysée la condition des femmes, trente-cinq ans après la publication du Deuxième Sexe *de Simone de Beauvoir. Que représente le mariage, en France, mais aussi ailleurs ? En Inde, en Afrique, par exemple, persistent des situations extrêmes, où la femme reste prisonnière de traditions séculaires parfois terrifiantes.*
0 h 10 Journal.
0 h 30 C'est à lire
0 h 35 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Dessins animés : Wattoo-Wattoo ; X-Or.
14 h 15 Récré A 2.
16 h 50 Micro-Kid.
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
Lire notre article.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Image interdite.
De C. May, réal. J.-D. Simon. Avec S. Fennec, A. Teyssedre, J. Serres, D. Langlet...
Lire notre article.
22 h 10 Magazine : Moi... je. de B. Southier.
Parmi les sujets traités, les fantasmes féminins (six femmes répondent sans détour à des questions qu'on ose rarement leur poser), une rencontre avec trois vedettes du petit écran (Christine Ockrent, Alain Gillot-Pétré, Bernard Pivot), la découverte des « fous de chiens », etc.
23 h 15 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les Jeux.
20 h 35 Ring-parade Cadence 3.
Emission de Guy Lux. *Avec Nana Mouskouri.*
22 h 00 Journal.
22 h 20 Téléfilm : la Lanterne des morts.
De J. Saltel, réal. F. Fehr, avec M. Chaumette, U. Garandeau, J. Rispal...
Une veillée mortuaire envoûtante dans les Vosges englouties sous la neige, balayées par le vent. Superstitions, peurs ancestrales. Un enfant s'est perdu dans la tourmente. D'un côté la mort établie, de l'autre, la lutte pour la vie. Un film magistralement réalisé.
23 h 25 Les cinq minutes d'écologie mentale de Muse d'Albray.
23 h 30 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9, M. Denisot ; 9 h, Cabou Cadin ; 10 h 10, Sur la piste du bison blanc ; 11 h 5, La légende du rock ; 12 h, La théorie du 1 % ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Isaura (et à 18 h 40) ; 14 h, Max Romana ; 14 h 25, Sherlock Holmes ; 14 h 45, Cabou Cadin ; 15 h 35, l'Australienne ; 17 h 15, Concert Phil Collins ; 18 h, Surtout l'après-midi ; 19 h 15, Tous en scène (et à 0 h 5) ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Chronique policière ; 22 h 10, Creepshow, film de G. Romero (horreur/comique) ; 0 h 50, Rage, film de D. Cronenberg (suspense) ; 1 h 40, Clémentine tango, film de C. Roboh (comédie de mœurs) ; 2 h 45, Batman.

FRANCE-CULTURE

7 h Le goût du jour. 8 h 15 Les enjeux internationaux. 8 h 30 Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : mort ou résurrection de l'internat). 9 h 5 Matinée : la science et les hommes. Les revues scientifiques. 10 h 30 Musique : miroirs (et à 17 h). 11 h 10 Le livre, ouverture sur la vie : « semaine nationale : le livre et les jeunes, avec Louis Mirman. 11 h 30 Feuilleton : la San-Felice. 12 h Panorama. 12 h 45 Avant-première. 14 h Un livre, des voix : « Au nom du père », de Christian Guillet. 14 h 30 Passage du témoin, par T. Ferenczi, avec V. Gregotti et P. Hulten (rediffusion de l'émission du 17 novembre). 15 h 30 Lettres ouvertes : l'actualité littéraire, rencontre avec Lawrence Durrell. 17 h 10 Le pays d'ici : en direct de l'Ardèche. 18 h Subjectif : Agora, à 18 h 35, Tire ta langue ; La grammaire du palais... ; à 19 h 15, Retro : à 19 h 15, Jazz à l'ancienne. 19 h 30 Perspectives scientifiques : la biologie végétale. 20 h Musique, mode d'emploi : le violon. 20 h 30 Faits divers. 21 h 30 Musique : Pulsations par A. Dister. 22 h 30 Nuits magnétiques : José van Dam.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : musique tchèque. 7 h 10 Actualité du disque. 9 h 8 Le matin des musiciens : Le malentendu ; œuvres de Bach, Brahms, Bruckner. 12 h 5 Concert : « Variations pour orchestre » de Webern, « Symphonie en trois mouvements » de Stravinsky, « Ringed by the Flat Horizon » de Benjamin, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Yves Prin. 13 h 32 Les chants de la terre. 14 h 2 Les folies d'Espagne : Catalogne ; œuvres de Casanovès, Casals, Valente, Lopez. 18 h L'imprévu. 19 h 15 Le temps du jazz : Feuilleton « Tout Duke » ; Intermède ; Où jouent-ils ? 20 h Musique contemporaine : magazine. 20 h 30 Concert : (en direct du Grand Auditorium) : « Messe à l'usage des paroisses » (extrait) de Couperin, « Passacaille » et fugue en ut mineur, « Choral BWV 656 » de Bach, « Choral nº 2 en si mineur » de Frank, « Prélude et fugue en fa mineur » de Dupré, « Stèle pour un enfant » (extrait), improvisation sur un thème de P. Cochereau de Vierne, par Gaston Litaize, orgue. 23 h Les soirées de France-Musique : musiciens du Nord ; à 1 h, Poissons d'or : Gavin Bryars, compositeur anglais.

COMMUNICATION

A VOIR

Mourir

Motus et bouche cousue. Si la mort, au Moyen Age, faisait partie intégrante de l'existence humaine, notre époque préfère la cacher derrière les murs des hôpitaux ou de quelques institutions. Faut-il s'appeler « C'est la vie », l'émission quotidienne animée par Jean-Claude Allanic, pour regarder *« La mort en face »,* pendant cette semaine, du lundi 19 au vendredi 23 novembre ?

Pendant quelques minutes, les reportages de Dominique Torres et de Frédéric Vassort franchissent les portes de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, entrent dans un cercle de jeunes qui ont tenté de mettre fin à leurs jours. Trois des quatre sujets concernent la mort volontaire, le suicide pour deux d'entre eux, et le droit à l'euthanasie pour le troisième. Le dernier sujet donne la parole à un psychanalyste.

Ces courtes séquences ne s'apparentent aucunement à une enquête. Ce sont quelques minutes volées au désespoir, ou au vouloir vivre et mourir dans la dignité. De simples témoignages, visages d'hommes ou de femmes prisonniers de la solitude ou de l'impossibilité d'envisager un avenir de plus en plus incertain.

M. G.

★ « C'est la vie », Antenne 2, tous les jours jusqu'au vendredi 23 novembre, à 18 h 30.

Société-fiction

On s'était dit, tiens un film de Jean-Daniel Simon ! C'est lui qui a donné, il y a quelques années, *la Fille d'en face, Il pleut toujours où c'est mouillé, Ils,* histoires secrètes, chroniques politiques, des films au charme singulier, avec une ambiance, une écriture. Jean-Daniel Simon et Claude May se connaissent bien. Ils ont réalisé ensemble pas mal de téléfilms, dont *Un été à Vallon,* (pour FR 3), œuvre remarquée, et d'autres qui ont laissé moins de traces. Ils ont écrit cette fois ce qu'ils appellent un « société-fiction », un science-fiction qui se passe dans un pays inconnu (le nôtre ?), dans un temps futur (le XXI[e] siècle ?) : les femmes portent toutes des chemises de laborantine, blanches, et les hommes des vestes Mao strictes et grises.

Pas d'autres couleurs que le gris, le noir et le blanc (sauf le ciel qui reste bleu, et l'herbe verte). Suite à une décision prise par tous les gouvernements du monde un jour (gris sans doute), toute image, de quelque forme qu'elle soit — photo, dessin, film, etc., — a été interdite. On ne sait pas trop pourquoi, les couleurs ont disparu et l'amour aussi. Il y a bien sûr un rebelle, un déviant, un employé de la cinémathèque (organisme chargé de garder les images à l'usage des générations futures), qui va s'éprendre d'une photo de femme et mettre un grain de sable dans cet univers à la Orwell. Tout est soigné, les décors aux lignes rectilignes, les couleurs austères, l'écriture, le jeu des comédiens. Le problème, c'est qu'on a compris très vite la leçon (pas inintéressante) sur les excès du pouvoir de l'image et de la télévision, mais que le film dure une heure trente.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « Image interdite », mercredi 21 novembre, 20 h 35, A 2.

UN NUMÉRO SPÉCIAL POUR LES VINGT ANS DU « NOUVEL OBSERVATEUR »

A l'occasion de son vingtième anniversaire, *le Nouvel Observateur* — dont le premier numéro paraissait le 19 novembre 1964 avec Jean-Paul Sartre en couverture — met en vente un « Spécial anniversaire », numéro hors série vendu 20 F. Dans un éditorial intitulé « Trajectoires », M. Jean Daniel, directeur, évoquant l'appartenance du magazine à « la gauche », écrit :

« C'est bien un camp, un héritage, une « sensibilité » comme on dit aujourd'hui, et probablement une patrie comme nous l'avons écrit dans le premier numéro. On ne trouvera ici nulle tentation de reniement en ce domaine. Le reniement ne serait pas seulement un désaveu mais une négation. Se renier, ce serait se nier. Ce serait refuser l'existence à ce qui depuis des siècles s'est accumulé pour constituer des réflexes autant que des impératifs. En gros, et pour s'exprimer sans jargon, c'est une disposition naturelle à ne jamais se résigner à l'immoralité de la politique. »

L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PRESSE

Qui est touché par l'article 14 ?

La nouvelle loi sur la presse oblige, dans son article 14 (1), les quotidiens d'information politique et générale à posséder une « équipe rédactionnelle » autonome, composée notamment de journalistes. C'est la première fois qu'un texte législatif reconnaît qu'un journal, c'est avant tout des professionnels de l'information, dont le métier est de récolter celle-ci et de la « médiatiser » pour un public. Cette entité qu'est une rédaction donne, dans l'esprit défini par les propriétaires d'un journal, son âme, son orientation au « produit papier » « consommé » quotidiennement par les lecteurs.

Cet article visait à porter remède à un aspect pervers des concentrations de journaux : vendre sous une étiquette différente... le même « produit ». C'est ce qu'avait pratiqué en particulier M. Robert Hersant qui, après avoir racheté le quotidien parisien *l'Aurore,* l'avait progressivement intégré au *Figaro,* jusqu'à ce que les deux journaux ne diffèrent plus que par leur titre.

M. Hersant vient de se mettre en conformité avec la nouvelle législation, en supprimant *l'Aurore,* qui devient une simple édition du *Figaro* (*le Monde* du 13 novembre). Qu'en est-il des autres titres éventuellement visés par l'article 14 ?

Les regroupement de titres existent ici et là dans la presse quotidienne de province. Ils prennent la forme de concentrations de recettes publicitaires (pages communes), de moyens rédactionnels (agences de presse locales, « pools » rédactionnels), de moyens techniques (imprimerie...). Ainsi, les deux quotidiens havrais du groupe Hersant, *Le Havre libre* et *Le Havre presse,* ont des pages rédactionnelles communes (la moitié environ), réalisées notamment par le truchement de l'Agence de presse havraise, mais chaque titre possède son équipe propre. *Le Soir,* à Marseille, n'a pas de pages communes avec *le Provençal,* sauf les petites annonces ; il emploie une équipe autonome d'une dizaine de journalistes, mais le service des sports est commun avec celui du grand frère du matin.

La question peut éventuellement se discuter à partir du moment où une très faible partie du contenu rédactionnel est propre à chaque titre. L'article 14 de la loi dit en effet : *« L'équipe rédactionnelle doit être suffisante pour garantir l'autonomie de conception de cette publication. »* Au Service juridique et technique de l'information (SJTI), aucun « pointage » précis n'a été effectué ; ce sera à la future commission pour la transparence et le pluralisme, qui sera nommée après la parution du décret d'application, actuellement au Conseil d'Etat, de le faire (2). Selon nos investigations, un problème peut être soulevé avec *la France - la Nouvelle République* à Bordeaux et, à un moindre degré, avec le couple *l'Eclair - Presse-Océan* dans la région nantaise.

La France fait partie du groupe Sud-Ouest. Ancien quotidien de tendance socialiste, il ne se distingue plus du grand régional que par sa première page. Il diffuse une dizaine de milliers d'exemplaires (une bonne partie en Charente), et une demi-douzaine de journalistes lui sont attachés.

A Nantes, *l'Eclair* et *Presse-Océan* ont leurs deux premières pages différentes. *L'Eclair* a une rédaction autonome d'une dizaine de personnes, est abonné à l'Agence France-Presse, a une activité éditoriale propre. Certains de ses journalistes participent aux pages communes, notamment à Saint-Nazaire.

Qu'est-ce donc, dans ces deux cas, qu'une rédaction autonome ? Deux pages, une seule à la limite, suffisent-elles à donner pour le lecteur une information spécifique, qui distingue un quotidien d'un autre ? Il appartiendra sans doute à la future commission d'établir, en toute indépendance, une doctrine à ce sujet. La loi prévoit aussi un délai d'un an pour une mise en conformité.

Y. A.

(1) *Le Monde* a publié dans son édition datée 4-5 novembre le texte intégral de cette loi.

(2) Environ 3 millions de francs sont prévus au budget de 1985, notamment pour le personnel, la location de bureaux, les crédits d'études (expertises, etc.).

M. Louis Estrangin quitte la présidence d'« Ouest-France »

M. François-Régis Hutin devrait lui succéder

De notre correspondant

Rennes. — M. Louis Estrangin, président du conseil d'administration de la société d'éditions Ouest-France et directeur de la publication du quotidien rennais, a annoncé, lundi 19 novembre, aux cadres et à la rédaction du journal qu'il donnera sa démission lors de la réunion du conseil d'administration, le 27 novembre. Agé de soixante-dix ans, M. Estrangin quitte ses fonctions qu'il occupe depuis 1970, mais demeurera administrateur de la société. Il proposera le même jour aux membres du conseil la candidature de M. François-Régis Hutin, actuellement directeur général d'*Ouest-France,* au poste de président. S'il est élu, M. Hutin cumulera désormais les fonctions de directeur général, directeur de la publication et président de la société comme ce fut le cas du fondateur d'*Ouest-France,* son père, M. Paul Hutin-Desgrées de 1944 à 1965. M. Hutin partagera la direction du journal avec M. Roger Lavialle, soixante-quatre ans, directeur général adjoint. — B. L.

[Né le 24 juillet 1914 à Marseille, M. Louis Estrangin, diplômé d'études supérieures de lettres et de sciences économiques, ancien secrétaire général de la Jeunesse étudiante chrétienne, puis président fondateur des centres d'expérimentation technique agricole (CETA), était directeur du service promotion et diffusion de Bayard-Presse et membre du Conseil économique et social lorsqu'il fut appelé par Paul Hutin-Desgrées en 1965 à la gérance d'*Ouest-France.* Lors du départ en retraite de ce dernier, il devint directeur général au mois de juin 1965. Après avoir été élu président du groupement des grands régionaux en 1967, puis vice-président du SNPQR (Syndicat national de la presse quotidienne régionale) en 1971, M. Estrangin accéda au poste de président du conseil d'administration d'Ouest-France, lors de la transformation de la société d'éditions en société anonyme en octobre 1970. Il sera élu vice-président adjoint du conseil d'administration de l'Agence France-Presse en 1976.]

[M. François-Régis Hutin, né le 29 juin 1929, a succédé à M. Paul Hutin-Desgrées à la gérance de la société Ouest-France, en 1965 ; il est licencié en sociologie et est entré à la direction du journal en 1961. Lors du départ de son père en 1965, il fut nommé directeur général adjoint aux côtés de M. Estrangin. En octobre 1970, il accédait à la direction générale. M. Hutin est membre du conseil d'administration de l'AFP et du bureau du SNPQR.]

• RECTIFICATIF. — Le numéro de téléphone de « Pouvoir », journal télématique, est 240-66-88 et non 241-82-05, numéro d'une société sœur, la SERPEA (*le Monde* du 20 novembre).

EN BREF

Fusillade au tribunal

Poitiers. — En pleine audience du tribunal de commerce, lundi 19 novembre après-midi à Poitiers, un justiciable a tiré de sang-froid un coup de feu en direction d'un avocat-syndic. Celui-ci, M[e] Michel Béraud, né à Tours le 1[er] décembre 1942, a été atteint à la tête. Son œil droit est perdu.

M. Pierre Baptiste, né à Bordeaux le 2 octobre 1934, venait d'apprendre qu'il était débouté dans un contredit l'opposant à un commerçant. Vieil habitué du prétoire, il a mal pris ce nouveau coup du sort et a quitté la salle en disant : *« Je reviens. »*

Quinze ou vingt minutes plus tard, M. Pierre Baptiste est revenu l'arme à la main, un fusil à pompe, calibre 12. M. Pierre Baptiste a tiré deux coups de feu, trois peut-être. M[e] Michel Béraud s'est écroulé. M. Baptiste a quitté la salle et est allé au commissariat de police se constituer prisonnier. M. Pierre Baptiste milite depuis plusieurs années dans une « association de défense des victimes de la magistrature et du barreau ». — *(Corresp.)*

Grève d'avocats en province

Des avocats de province ont observé, lundi 19 novembre, une grève des audiences, généralement de deux heures. Comme les avocats de Bobigny, Créteil et Nanterre, ceux de province craignent la concurrence du barreau de Paris. Ce dernier est favorable, en effet, au projet gouvernemental de pérennisation de la multipostulation, un système qui permet aux Parisiens de plaider une affaire devant un tribunal périphérique sans passer par un avocat inscrit au barreau local.

Le projet doit être examiné, mercredi 21 novembre, par la commission des lois de l'Assemblée nationale et discuté le 29 par les députés. Le rapporteur, M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), ne désespère pas de trouver un compromis. Celui-ci consisterait à instituer un « droit de péage » de 500 francs pour les avocats de la région parisienne plaidant devant un autre tribunal que le leur.

COMMUNICATION

Trente-neuf radios libres menacées de retrait d'autorisation

La commission Galabert examinera, lors de sa séance du jeudi 22 novembre, les dossiers de trente-neuf radios locales privées n'émettant pas, dont la Haute Autorité de la communication audiovisuelle envisage d'abroger l'autorisation. Parmi ces radios, dont deux seulement ont envoyé une lettre de renonciation, vingt-cinq disposaient à elles seules d'une fréquence, tandis que quatorze faisaient partie d'un regroupement.

Les radios concernées — auxquelles la Haute Autorité a déjà envoyé une ou plusieurs lettres d'avertissement — sont les suivantes. A Paris : Radio-Ados enfants j'écoute, Radio-Express, Radio-Vocation, Radio-Tchatch, Contact-FM, Métropole-FM, Radio-Solidarnösc, Radio expérimentale de la biennale, Radio-Ivre, Radio-Arras et Cheap-Radio. En province, Alpes-de-Haute-Provence : Radio-Durance, Radio-Fréquence-4, Radio-Débats-Alpins ; Alpes-Maritimes : Radio-Soleil (ex Pizza), Radio-Grasse ; Aude : Radio-Cité-101, Radio-Ballade ; Bouches-du-Rhône : Radio-Fémina, Radio-Soleil-Provence, Radio-Delta-Sud, Radio A l'Esconto de Prouvenço ; Charente : Angoulême-Radio-102 ; Corrèze : Radio-Gaillarde ; Corse : Radio-U-Ribombu ; Finistère : Radio-Brest-Atlantique ; Ille-et-Vilaine : Radio-Rennes-COM ; Manche : Fréquence-Bocage ; Marne : Radio-Champagne-Argonne, Radio-R ; Meurthe-et-Moselle : Radio-Bergamote-FM ; Moselle : Radio-Madère ; Nord : Radio-Magnétique ; Orne : Radio-A ; Deux-Sèvres : Fréquence-Parasol ; Somme : KFM-Stéréo ; Vaucluse : Radio-Lubéron ; Vienne : Radio-Tartine ; Essonne : Spot-FM.

BERNARD PIVOT QUITTE RTL

Bernard Pivot a décidé de cesser toute collaboration avec RTL, renonçant ainsi à l'émission hebdomadaire qu'il devait commencer le 16 novembre en remplacement de sa chronique quotidienne matinale. Le journaliste entend ainsi protester contre l'utilisation de son image par une filiale de la radio soucieuse de promouvoir les activités d'un club de vente de livres, le Club RTL.

« *Quel procédé détestable !* s'exclame Bernard Pivot. *L'idée de pouvoir être ainsi suspecté de prêter mon nom à ce type d'opération commerciale, qui plus est dans le domaine des livres, m'est insupportable. Je n'ai pas le droit d'ignorer ou de négliger le crédit de confiance que m'accorde le public et de violer les règles d'impartialité et d'indépendance qui font le succès d'« Apostrophes ». Faire de la publicité pour un ouvrage quelconque reviendrait pour moi à une sorte de suicide professionnel.* »

Une colère qui attriste l'équipe de RTL, unanime à regretter le départ de Bernard Pivot, dont les chroniques figuraient parmi les plus suivies du public matinal. Pas question pourtant, à RTL, de minimiser la gravité de l'incident à l'origine du différend ou de blâmer le journaliste. On reconnaît l'erreur et l'on parle de « *bavure* », de « *maladresse* » et de « *faux pas* ». Et Raymond Castans, le directeur général des programmes, de souligner : « *L'émission de Pivot était une réussite totale et a obtenu le plus grand succès auprès du public. Son départ représente une perte immense pour la qualité et le prestige de notre antenne.* »

A. Co.

SPORTS

LES SIX JOURS CYCLISTES DE PARIS

La revanche de Moser

Les deuxièmes Six Jours de Paris-Bercy ont été gagnés, lundi 19 novembre, par l'équipe vedette Moser-Pijnen. Associé au meilleur spécialiste actuel, le recordman du monde de l'heure a pris ainsi sa revanche sur Franck-Vallet, vainqueurs sur la même piste au mois de février. A l'issue d'une chasse vigoureuse, moins de trente minutes avant l'arrivée, Moser-Pijnen ont rejoint la formation franco-danoise qui occupait le commandement depuis la veille, avec un tour d'avance. Pijnen a gagné le dernier sprint. Fignon-Mottet se sont classés sixième à trois tours. Les jeunes Français Pascal Robert et Marc Meilleur ont, d'autre part, enlevé les Six Jours amateurs.

Des mini-Six Jours réunissant de grands coureurs : ainsi pourrait-on définir la semaine de cyclisme qui a eu lieu au Palais omnisports de Paris-Bercy. Pijnen et Moser, les vainqueurs, Frank, Clark, Wiggins, Freuler, Tourné, Dill-Bundi et le français Bernard Vallet — transfuge de la route — sont des « six-daymen » de talent, tout à fait dignes de leurs aînés qui participaient à de vraies courses de six jours.

Le public ne s'y est pas trompé. S'il a rempli le stade et manifesté son enthousiasme à la manière des connaisseurs qui envahissaient autrefois les gradins du vieux Vel d'Hiv', c'est que le spectacle était de qualité. Les six soirées de Bercy ont comporté de bonnes séquences, et l'on ne sait ce qu'il faut apprécier le plus de la virtuosité des spécialistes ou de l'application d'un débutant célèbre comme Laurent Fignon, qui a voulu s'initier à cet exercice difficile. En prenant le risque d'affronter les pistards sur leur terrain, le vainqueur du tour de France et son jeune équipier Charles Mottet — un garçon décidément très doué — ont cependant choisi une solution réaliste, car ce dur apprentissage leur sera fort utile.

Il est regrettable que Bercy ferme ses portes à la bicyclette pour une longue période au lendemain de ses Six Jours qui ont obtenu un succès populaire encourageant. La capitale possède le vélodrome couvert qu'elle attendait depuis plus de vingt-cinq ans, mais elle reste privée d'un authentique « Vel d'Hiv' ».

JACQUES AUGENDRE.

● *Automobilisme : grandes manœuvres pour le Rallye de Monte-Carlo.* — Avant la réunion qui devait avoir lieu mardi 20 novembre autour du ministre de la jeunesse et des sports, M. Alain Calmat, pour tenter de résoudre les problèmes posés par la suspension du Rallye de Monte-Carlo, les maires de Nice et de Menton, MM. Médecin et Aubert, ont fait savoir qu'ils ne s'associeraient pas à la mise en place d'une épreuve de remplacement, envisagée par le président de la Fédération française de sport automobile (FFSA), M. Balestre, et par le journal *l'Equipe*. De son côté, le président de la commission des constructeurs de la FFSA, M. Guy Verrier, directeur du service compétition de Citroën, a démissionné de son poste Fédéral pour protester contre le rôle jouer par le président Balestre dans le développement du conflit entre la fédération internationale du sport automobile (FISA) et l'Automobile-club de Monaco (ACM).

RUGBY

Mêlée en grève

De notre correspondant

Périgueux. — On a célébré un curieux record dans les cafés de Vergt (Dordogne), dimanche soir 18 novembre : les 350 points encaissés par l'équipe locale de rugby face à Lavardac, dans le championnat de troisième division. Encore mieux — ou pis — que les 236 points du dimanche précédent contre Gujan-Mestras (Gironde). Mais c'est ainsi que Vergt fait la « une » de l'actualité ovale. Une manière de revanche et de défi. Car le rugby est la principale occupation de ce chef-lieu de canton du Périgord, avec la culture de la fraise. Mille deux cents habitants, une centaine de licenciés à l'Union athlétique locale (UAV), et des lambeaux de gloire, témoins d'une époque révolue où l'on jouait en championnat de France de deuxième division.

Cet automne, le club est reparti en troisième division. Cahin-caha. Jusqu'à une rencontre, le 21 octobre, avec Captieux (Gironde). L'arbitre, M. Connes, accorde un drop qu'il est le seul à avoir vu passer entre les poteaux de Vergt. Les Périgourdins protestent. L'arbitre renvoie l'un d'eux au vestiaire pour calmer les esprits. Tout se termine bien.

Mais, cinq jours plus tard, les supporters de l'UAV découvrent en lisant leur journal que quatre de leurs « petits » sont suspendus pour au moins trois matches. L'arbitre a fait un rapport très sévère. Des têtes tombent, tranchées à Paris, par la commission de discipline de la Fédération française de rugby (FFR).

Dans la capitale de la fraise, on a alors vu rouge. En dénonçant un abus d'autorité de la Fédération, en invoquant les différences de traitement entre la « piétaille » et les seigneurs du royaume d'Ovalie, et en tapant à suivre par la même occasion pour « *tonton Albert* », le sourcilleux président de la FFR qui est l'élu du même comité, celui du Périgord-Agenais.

Mais Albert Ferrasse en a vu d'autres dans sa longue carrière de joueur-arbitre-président : « *Si ça les amuse de se ridiculiser, ces...* », bougonne-t-il, engoncé dans son pardessus, en apprenant qu'après le 42-0 du 28 octobre les croquants maintiennent leur ordre de grève de la mêlée. Portant le deuil de leurs quatre suspendus, ils sont allés ensuite, toujours à onze, prendre consciencieusement 236 points sur les bords du bassin d'Arcachon. Record porté à 350 points devant les caméras de télévision. Record aussitôt sanctionné cité d'Antin, au siège de la FFR : le club ne participera pas au cinquième tour de la Coupe de France le 2 décembre. « *Pour ne pas fausser la compétition* », dit-on à la FFR. « *De toute façon, les clubs de troisième division n'avaient pas commencé à jouer* », remarque le docteur Marquet, président — démissionnaire — de l'UAV. « *Décidément ils n'ont rien compris...* »

JEAN-CLAUDE AUDEBERT.

Bourses internationales pour vingt-trois artistes

Les Etats-Unis restent toujours le pays qui attire le plus les jeunes artistes professionnels français. C'est ce qui ressort de la liste 1985 des vingt-trois lauréats qui bénéficieront d'une bourse du ministère des relations extérieures d'aide à la création dans un pays étranger pour une durée maximale de six mois.

Dans six sections sur sept, le jury, désigné par M. Michel Guy, ancien secrétaire d'Etat à la culture et responsable de ce programme, a en effet choisit des lauréats souhaitant se rendre aux Etats-Unis, soit douze jeunes artistes.

Ce sont, pour les arts plastiques, Vincent Barra et Jean Faucheur ; pour l'architecture, Frédéric Borel et Patrick Hurpin ; pour le cinéma-vidéo, Richard Dembo ; pour la danse, Philippe Decoufle, François Hiffler et Pascale Martin ; pour la photographie, Thierry Girard et Yves Guillot, et, pour le théâtre, Michel Pastor et Christine Vézinet.

Les autres lauréats ont opté pour sept autres pays. Arts plastiques, Nadjia Mehadji (Maroc) et Pierre Mercier (RFA) ; architecture, Isabelle Bertrand (Brésil) et Fabienne Gerin-Jean (Italie), Xavier Gonzalez (Japon) et Bertrand Nivelle (Italie) ; cinéma-vidéo, Patrick de Geter (Japon) et Dominique Gros (Australie) ; théâtre, Bruno Boeglin (Nicaragua) et Sophie Loucachevski (Japon) ; musique, Benoît Renard (pays non précisé).

LE CARNET DU Monde

Décès

— Saint-Genis, Pouilly (Ain).
Meylan (Isère).

Jean-Louis et Martine Benoit-Guyod,
Florence et Pierre,
Michèle Benoit-Guyod,
ses enfants et petits-enfants,
Mme André Liron-Gradel,
sa sœur,
Mme Henri Benoit-Guyod
et sa famille,
M. Amédée Michaud,
Mme Bernard Metral,
M. et Mme André Prost
et Anne-Marie,
M. et Mme Bernard Masson
et leurs enfants,
Les familles Bonneville, Carpentier, Citerne, Revel, Richard, Gradel et Masson,
Ses parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Christiane BENOIT-GUYOD,
née Gradel,
proviseur honoraire,
chevalier du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 18 novembre 1984, à Meylan.

La sépulture aura lieu dans l'intimité le mercredi 21 novembre 1984 au cimetière de Gex (Ain). Réunion au temple de Saint-Genis, à 9 h 30.

Les personnes qui voudraient témoigner de leur sympathie peuvent adresser un don à « Médecins sans frontières », 68, boulevard Saint-Marcel, 75005 Paris. CCP 40-60 U Paris, ou au Secours populaire français, 13, rue Doudard-de-Lagrée, 38000 Grenoble, CCP 805-21 F Grenoble.

Nous rappelons à votre souvenir

M. Paul BENOIT-GUYOD,

son époux,

décédé le 4 juin 1980.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme René Gourevitch
et leurs enfants,
M. et Mme Arnold Rauchmann
et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Simon BOGATCHKOFF,
(dit Jimy),

survenu le 17 novembre 1984, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 21 novembre 1984. On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

79, boulevard du Général-Kœnig,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Le docteur
Jean-Claude Depontot et Mme,
née Edith Champagnac,
M. André Champagnac,
docteur vétérinaire et Mme,
née Michèle Jannuzzi,
Le docteur Benjamin Champagnac,
ses enfants,
Christophe, Daniel, David et Nicolas Depontot,
Alice et Xavier Champagnac,
ses petits-enfants,
M. et Mme Pierre Champagnac,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean Trouplin,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston CHAMPAGNAC,
ingénieur civil des mines,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 18 novembre 1984, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 21 novembre, à 15 h 45, au temple de Bethanie, 185, rue des Pyrénées, Paris-20e, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise.

Selon sa volonté, il n'y aura pas de fleurs.

Ils rappellent à votre souvenir

Mme Gaston CHAMPAGNAC,
née Danièle Josard,

son épouse,

décédée le 2 novembre 1982.

Ainsi que leur fils,

Didier,

décédé le 15 novembre 1946.

Et

Emmanuel,

décédé le 25 septembre 1971.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

9, rue des Bégonias,
54000 Nancy.
13, rue de La Chaussée,
60510 Bresles.
34, jardins Boieldieu,
92800 Puteaux.

— Le conseil artistique de la Maison de la poésie,
La direction de la Maison de la poésie,

ont la douleur de faire part de la disparition de l'écrivain et poète,

Pierre DALLE NOGARE,

chargé de mission pour l'audiovisuel.

— L'abbesse et les moniales de l'abbaye de Pradines font part du rappel à Dieu de celle qui fut leur abbesse de 1950 à 1978,

Mère Marie-Ambroise DEAL,

décédée le 17 novembre 1984, à l'âge de quatre-vingt-un ans, après soixante années de vie monastique.

Les obsèques auront lieu le mercredi 21 novembre, à 15 heures, en l'abbaye de Pradines, 42630 Regny.

— Mme Paul Falconetti,
M. et Mme Jacques Falconetti
et leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Janine Falconetti,
Le docteur et Mme Jean Bozzi
et leurs enfants,
Mme Xavier Bozzi,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul FALCONETTI,
ingénieur géographe en retraite,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, le 14 novembre 1984, à son domicile, 18, l'Esplanade-de-Roux, 13004 Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Françoise Ferrieu,
Michèle Ferrieu,
font part du décès de

M. François FERRIEU,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

le 24 octobre 1984.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église de la Sainte-Trinité.

58, rue de La Rochefoucauld,
75009 Paris.
2, rue Maleville,
75008 Paris.

— Mme Jean Fouquet,
ses enfants, ses petits-enfants, son arrière-petit-fils,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean FOUQUET,
chevalier des Arts et Lettres,

survenu, dans sa quatre-vingt-sixième année, le 12 novembre 1984.

L'inhumation a eu lieu au Père-Lachaise dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

95, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques GARDY,
notaire honoraire,

rappelé à Dieu le 18 novembre 1984, dans sa quatre-vingtième année.

De la part de
Mme Jacques Gardy,
son épouse,
M. et Mme Robert Gardy,
son frère et sa belle-sœur,
Mme Robert Prud'homme,
sa belle-sœur,
M. et Mme Philippe Bejot
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Gardy
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Ambelouis
et leurs enfants,
M. et Mme Christophe Prud'homme
et leurs enfants,
M. et Mme Christophe de Margerie
et leurs enfants,
M. Nicolas Prud'homme,
ses neveux et nièces,
Des familles Naret, Jacquot, Peyret, Lebel, Allart,
ses oncle, tantes et cousins.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 novembre 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Augustin, sa paroisse.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Boyer,
M. Christian Badaroux,
M. et Mme Jean-Noël Badaroux,
ont la douleur de faire part du décès de leur sœur et mère,

Mme Marie-Thérèse GUÉRIN,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
croix des Combattants volontaires
1939-1945,

survenu le 16 novembre 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 21 novembre, à 10 heures, en l'église du Lonzac (Corrèze).

11, avenue de la République,
Paris-11e.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. et Mme Jean-Michel Clément
et leurs enfants,
Mme Danièle Guyot
et ses enfants,
Mme Marianne de Nouël
et ses enfants,
Les familles Guyot, Ainot, Bulte et Sirot,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charlotte GUYOT,

survenu le 17 novembre 1984, dans sa soixante-neuvième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Dole (39).
Villers-Robert (39).

M. Edouard Muller,
son époux,
M. Jean-Louis Muller,
M. et Mme Bernard Collin,
M. et Mme Jacques Sennepin,
ses enfants,
Pierre, Laurent, Rémi,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne MULLER,
née Aymé,

survenu à Dole le 15 novembre 1984.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité le lundi 19 novembre, en l'église de Villers-Robert (39), suivies de l'inhumation dans la sépulture familiale de Villers-Robert.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Brive (19).

Mme Robert Nestor,
son épouse,
Jean et Dominique,
Pierre et Salette,
ses enfants,
Hugues, Antoine, Jérémie, Raphaël,
ses petits-fils,
Son beau-frère,
Sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Cousins et cousines,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert NESTOR,

survenu le 18 novembre 1984, à l'âge de soixante-douze ans, en son domicile, 27, rue Navier, à Brive.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 21 novembre 1984, à 10 h 45, en l'église Saint-Martin.

Réunion à l'Eglise, à 10 h 30.

« *Ce jour-là, quand le soir fut venu, Jésus dit passons à l'autre rive.* »
(Marc IV, verset 35.)

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

— La famille et les amis de

Yves ORGEBIN,
réalisateur TV,

ont la profonde tristesse de faire part de son décès, survenu le 2 novembre 1984.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité de la famille, et il repose désormais en terre bretonne, au cimetière de Questembert (56000).

— Mme Dominique Vasseur,
son épouse,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Hubert VASSEUR,

survenu le 18 novembre 1984.

Un service religieux sera célébré le mercredi 21 novembre en l'église Saint-Jacques d'Abbeville.

86, rue des Caillots,
93100 Montreuil.

— Mme et le docteur Charles Zerat
Mme et M. Michel Assous,
M. et Mme Jacques Zerah,
Mme et M. André Zerah,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Sion-ZERAH,
née Ninette Bismuth,
ancienne institutrice
de l'Alliance israélite à Tunis,

survenu le 17 novembre, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 19 novembre au cimetière parisien de Pantin.

6, résidence Beethoven,
95500 Gonesse.

Services religieux

— L'ambassade du Brésil invite la colonie brésilienne en France à assister, le jeudi 22 novembre 1984, à 12 heures, à l'office religieux qui sera célébré à l'église Notre-Dame-de-la-Consolation, 23, rue Jean-Goujon, 75008 Paris, à l'occasion de la Journée nationale d'action de grâce.

Communications diverses

— Société des études renaniennes : lundi 26 novembre, à 17 h 15, dans la salle VI du Collège de France, conférence de M. Gaulmier, professeur honoraire à l'université Paris-IV (Paris-Sorbonne) sur « Ernest Renan, journaliste. »

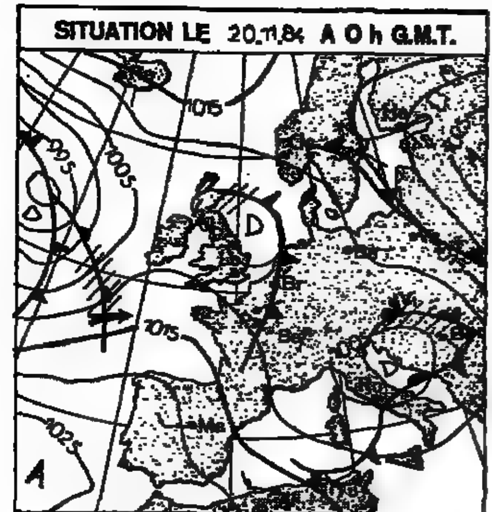
— Le 22 novembre, à 20 h 30, salle CEMD, 48, rue de Richelieu, Paris-1er.

« Le martinisme et l'ordre des chevaliers martinistes », par Pierre et Andrée Crimetz.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20.11.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21.11.84 DÉBUT DE MATINÉE

Évolution probable du temps en France entre le mardi 20 novembre à 0 heure et le mercredi 21 novembre à minuit.

La France restera sous l'influence du flux océanique perturbé. La zone de pluie qui aborde l'ouest mardi après-midi traversera rapidement le pays, suivie d'une nouvelle amélioration, très temporaire.

Mercredi en début de matinée, il fera relativement beau sur la Corse et la Provence. Des éclaircies se développeront également de la Normandie et de la Bretagne aux côtes atlantiques, mais alterneront avec des averses. Ailleurs le temps sera très nuageux et passagèrement pluvieux.

Ces pluies gagneront rapidement le sud-est du pays, mais sous forme très atténuée. Des averses orageuses se produiront en Corse et des vents assez forts de secteur nord-ouest s'établiront sur les régions méditerranéennes. Dans l'après-midi, un temps variable avec éclaircies et nuages prédominera. Une nouvelle aggravation se produira en fin de journée sur les régions côtières de l'Atlantique. Les vents souffleront assez fort de secteur sud-ouest sur les côtes. Les températures diurnes s'échelonneront entre 11 et 18 degrés (maximums) du nord au sud du pays.

Sens d'évolution pour la fin de la semaine

Maintien d'un temps perturbé relativement doux.

Prévisions

Une zone de temps couvert et pluvieux, située en matinée de jeudi sur l'Ouest, s'étendra en cours de journée sur une grande moitié nord-ouest du pays. Elle sera précédée d'un temps assez beau et frais au lever du jour. Les régions méditerranéennes bénéficieront d'un très bon ensoleillement ; mistral et tramontane s'atténueront dans l'après-midi.

Vendredi, le temps doux mais pluvieux (souvent de petites pluies intermittentes) s'étendra vers la Méditerranée.

Samedi, peu d'évolution par rapport à vendredi. On peut cependant s'attendre à quelques apparitions du soleil sur les *régions situées au nord de la Loire.* Les nuages resteront par contre abondants sur le Midi.

PRÉVISIONS POUR LE 21 NOVEMBRE A 0 HEURE (GMT)

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 20 novembre, à 7 heures, de 1011 millibars, soit 758,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 novembre; le second, le minimum de la nuit du 19 novembre au 20 novembre) : Ajaccio, 17 et 8 degrés; Biarritz, 14 et 10; Bordeaux, 15 et 6; Bourges, 11 et 7; Brest, 11 et 6; Caen, 11 et 5; Cherbourg, 10 et 7; Clermont-Ferrand, 12 et 6; Dijon, 9 et 5; Grenoble-St-M.-H., 12 et 6; Grenoble-St-Geoirs, 12 et 6; Lille, *9 et 4; Lyon, 10 et 6; Marseille-*Marignane, 15 et 6; Nancy, 8 et 5; Nantes, 12 et 4; Nice-Côte d'Azur, 14 et 7; Paris-Montsouris, 10 et 7; Paris-Orly, 11 et 7; Pau, 12 et 8; Perpignan, 15 et 11; Rennes, 10 et 4; Strasbourg, 5 et 5; Tours, 10 et 4; Toulouse, 13 et 9; Pointe-à-Pitre, 26 (maximum).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 10; Amsterdam, 9 (maximum) : Athènes, 23 et 19; Berlin, 2 et 1; Bonn, 6 et 3; Bruxelles, 11 et 7; Le Caire, 25 et 13; Iles Canaries, 22 et 18; Copenhague, 3 et 2; Dakar, 30 et 23; Djerba, 23 et 15; Genève, 8 et 4; Istanbul, 15 et 14; Jérusalem, 18 et 11; Lisbonne, 18 et 13; Londres, 9 et 1; Luxembourg, 5 et 4; Madrid, 15 (maximum) ; *Montréal, – 4 et – 11*; Moscou, – 5 et – 7; Nairobi, 25 et 13; New-York, 6 et – 2; Palma-de-Majorque, 18 (maximum); Rome, 19 et 8; Stockholm, 4 et 2; Tozeur, 22 et 12; Tunis, 22 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉCHECS

Le championnat du monde

BASSE MANŒUVRE

Calme plat à Moscou (seizième nulle consécutive), stupeur à Salonique. Lundi, lors d'une réunion de tous les capitaines des équipes participant aux Jeux olympiques d'échecs, l'URSS a officiellement demandé qu'Anatoli Karpov *« soit autorisé à venir renforcer l'équipe de son pays si le match, à Moscou, où il mène actuellement par quatre victoires à zéro, était achevé ».*

L'énormité de cette demande (les équipes sont évidemment déjà constituées pour tout le monde et ont commencé à jouer) n'a pas ému, on s'en doutait, la Fédération internationale des échecs non plus que la majorité des capitaines qui l'ont acceptée. Seuls les Américains ont protesté et menacé de se retirer si Karpov venait jouer.

Mais l'aspect le plus choquant de cette démarche tient dans le fait que la Fédération soviétique considère que Karpov a déjà gagné le match de Moscou. Un grand maître soviétique, qui a bien sûr requis l'anonymat, a déclaré à l'AFP : *« Prendre une telle décision, alors que Kasparov a toujours des chances théoriques de l'emporter, est antisportif, car c'est une pression inadmissible sur lui. »*

Le challenger a démontré qu'il avait les nerfs solides devant l'échiquier : il faut espérer qu'ils ne céderont pas devant une manœuvre digne d'un joueur de quatrième catégorie, en l'occurrence un champion du monde nommé Anatoli Karpov.

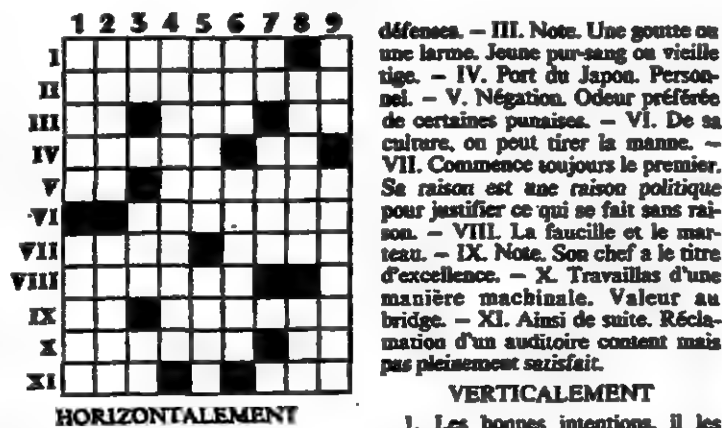
BRUNO DE CAMAS.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Vingt-cinquième partie
Gambit de la dame

	Blancs	Noirs		Blancs	Noirs
1.	Cf3	d5	12.	dxç5	bxç5
2.	d4	Cf6	13.	Tç2	Tç8
3.	ç4	é6	14.	Td2	Db6
4.	Cç3	Fé7	15.	Db3	Tfd8
5.	Fg5	h6	16.	Tfd1	Dxb3
6.	Fh4	0-0	17.	axb3	Cb6
7.	é3	b6	18.	Cé5	Rf8
8.	Tç1	Fb7	19.	h3	a6
9.	Fé2	Cbd7	20.	Ff3	Fa8
10.	çxd5	éxd5	21.	Cg4	Cg8
11.	0-0	ç5			Nulle.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3845



HORIZONTALEMENT

I. Non branchée. – II. On ne les attaque que pour prendre leurs défenses. – III. Note. Une goutte ou une larme. Jeune pur-sang ou vieille tige. – IV. Port du Japon. Personnel. – V. Négation. Odeur préférée de certaines punaises. – VI. De sa culture, on peut tirer la manne. – VII. Commence toujours le premier. *Sa raison est une raison politique* pour justifier ce qui se fait sans raison. – VIII. La faucille et le marteau. – IX. Note. Son chef a le titre d'excellence. – X. Travaillas d'une manière machinale. Valeur au bridge. – XI. Ainsi de suite. Réclamation d'un auditoire content mais *pas pleinement satisfait.*

VERTICALEMENT

1. Les bonnes intentions, il les foule aux pieds. Vit en mer et parfois en fille mère. – 2. Huiles ou crème. Sa conquête aux USA s'est faite depuis longtemps. – 3. Personnel. L'internationale du travailleur. Autant de bénéfice que de déficit. – 4. Crée deux esclaves, celui qui tient la chaîne et celui qui la porte. – 5. Affluent de la Saône. Monarque invisible au Palais-Royal. – 6. A aussi ses châteaux en Espagne. Symbole d'opulence. – 7. Préposition. Permet une bonne communication avec l'extérieur. – 8. Vit, avec ses crochets, au crochet de son hôte. L'un brille quand l'autre est mat. – 9. Sifflement prolongé. Capacités qui ne sont plus à la mesure du temps.

Solution du problème n° 3844

Horizontalement

I. Camélias. – II. Amiral. – III. Monet. Erg. – IV. Eristique. – V. Ros. Esus. – VI. Asti. Aise. – VII. Morphine. – VIII. Es. S.S. – IX. Na. Oc. – X. Assassin. – XI. Arc. Stand.

Verticalement

1. Cameraman. – 2. Amoroso. Aar. – 3. Ministre. Se. – 4. Eres. Ipsos. – 5. Latte. Cas. – 6. Il. Isaïe. St. – 7. Equin. Asa. – 8. Russes. In. – 9. Age. Sand.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 22 NOVEMBRE

« Le Marais », 11 heures, façade de l'église Saint-Gervais, Mme Allaz.

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Allaz.

« Musée Cognacq-Jay », 15 heures, 25, boulevard des Capucines, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Diderot », 14 h 30, 11, quai Conti (Arts et curiosités de Paris).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Village d'Auteuil », 14 h 30, métro Eglise d'Auteuil (Les Flâneries).

« Faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis de la Madeleine (M.-C. Lasnier).

« Basilique de Saint-Denis », 14 h 30, entrée (Paris et son histoire).

« Mouffetard », 14 h 30, église Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Rambuteau (présence du passé).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Symboles et réalités », 15 heures, Petit Palais (Visages de Paris).

VIE ASSOCIATIVE

TRAVAIL ET HANDICAP. – *« Un handicapé qui travaille n'est pas un travailleur handicapé »* : c'est le message de *Faux Jour,* un film en couleurs tous supports de quarante minutes destiné à favoriser l'insertion professionnelle des aveugles et déficients visuels. L'AVIH (Audiovisuel pour l'insertion des personnes handicapées), qui prête gracieusement ce film, peut venir le présenter et animer un débat. *Faux Jour* est une réalisation du SREH (Service de reclassement et emploi pour handicapés), qui organise des stages pour les jeunes handicapés de seize à vingt et un ans.

★ AVIH et SREH, 53, avenue de la Marne, 59700 Marcq-en-Barœul. Tél. : (20) 72-58-54.

VIE DES QUARTIERS. – *« Cultures au quotidien » se fait plaisir et publie l'Écho des quartiers. A noter, à côté des nouvelles locales* – bistros, lieux de convivialité dans Paris –, un joli conte : *L'homme qui faisait des ronds de fumée...* Abonnement : six mois ; 50 F ; un an, 100 F.

★ *L'Écho des quartiers,* 21, rue de la Butte-aux-Cailles, 75013 Paris, tél. : (1) 580-95-49.

GESTION. – Un stage de comptabilité, gestion et fiscalité des associations est organisé, à Nanterre, par la direction départementale jeunesse et sports des Hauts-de-Seine (1), en cinq journées (les 1, 8, et 15 décembre 1984, 12 et 19 janvier 1985).

(1) A l'attention de M. Kospek, 167 à 177, avenue Joliot-Curie, 92013 Nanterre Cedex. Tél. : 725-95-00, poste 52 04.

ADMINISTRATEURS. – Service associations organise des stages de formation et d'approfondissement destinés aux administrateurs et salariés d'associations et autres organismes sans but lucratif. Les 11, 12 et 13 décembre : règles juridiques de la loi de 1901, fiscalité, législation sociale ; 22 et 23 janvier 1985 : comptabilité et gestion ; 19, 20 et 21 février : comptabilité et gestion approfondies et analyse financière.

★ *Service associations,* 60, rue du Président-Wilson, 92300 Levallois-Perret, tél. : 737-92-58.

DÉFENSE DES LICENCIÉS ET PRÉ-RETRAITÉS. – Une association se consacre exclusivement à la défense des droits des licenciés – que ce soit pour motif économique, avec ou sans convention FNE ou avec un contrat de solidarité, – des préretraités en garantie de ressources et des retraités. Son nom : l'Association nationale des licenciés économiques, préretraités et retraités (ANLEP), 47, boulevard des Canuts, 69004 Lyon, tél. : (7) 829-84-88.

TRANSPORTS

Pour éviter un nouveau détournement « au bluff » d'un avion d'Air France...

Les pirates de l'air qui ont détourné, le 31 juillet dernier, un Boeing 737 de la compagnie Air France vers Téhéran ne disposaient d'aucune arme offensive. La compagnie nationale et le gouvernement français ont découvert, avec stupeur, que l'opération avait réussi grâce au seul bluff. Des mesures sont étudiées pour éviter que ne se reproduise un tel camouflet.

On se souvient qu'un vol d'Air France entre Francfort et Paris s'était terminé, le 1er août, sur l'aéroport de Téhéran-Mehrabad, via Beyrouth (Liban) et Larnaca (Chypre), après que trois pirates de l'air eurent menacé les cinquante-huit passagers et les six membres d'équipage. Le gouvernement français avait rejeté la demande de libération des cinq personnes détenues en France pour avoir tenté d'assassiner, en juillet 1980, M. Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre du chah d'Iran. Les pirates de l'air avaient détruit le cockpit de l'appareil à l'aide d'explosifs et s'étaient rendus aux autorités iraniennes en libérant leurs otages sains et saufs.

Les recoupements effectués auprès de l'équipage et des passagers ont fait apparaître que les seules armes dont disposaient *les agresseurs étaient un couteau* de cuisine avec lequel une hôtesse découpait les citrons et des bouteilles baptisées *« cocktails Molotov »* dont ils approchaient une flamme.

Pour compenser cette infériorité un peu trop visible, les trois hommes ont monté une mise en scène spectaculaire destinée à terroriser leurs otages. Cris, rudoiements, menaces se sont succédé. L'un des pirates s'est battu... lui-même, avec force cris, derrière une tenture, pour faire croire qu'il maltraitait un passager... Ils sont parvenus à leurs fins. L'équipage a obtempéré à toutes les exigences du commando, empêchant par exemple, par un décollage précipité à Larnaca, la mise en place du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), que les Chypriotes avaient autorisé à *neutraliser les assaillants.* Nombreux sont les passagers à s'être dit qu'il fallait tenter quelque chose contre ces pirates si bizarres, mais aucun leader ne s'est imposé pour une contre-attaque. Les vraies armes et les vrais explosifs ne sont apparus qu'à Téhéran, ce qui prouve la complicité d'une partie, au moins, des services de sécurité iraniens.

Les responsables d'Air France et de la direction générale de l'aviation civile ont cherché une parade à ce genre de détournement « au bluff ». Il ne faut pas qu'une compagnie aérienne risque de voir sa réputation entamée si ses appareils peuvent être pris en otage par le premier apprenti-pirate venu. D'autant plus qu'aucune procédure de sécurité ni aucun détecteur n'empêcheront jamais un passager d'embarquer avec une bouteille *d'eau et de subtiliser à bord un* couteau de cuisine ou un ouvre-boîtes pour les changer – avec un peu de « cinéma » – en armes de mort.

Il a été convenu que la présence de gardes armés n'était pas souhaitable à bord des avions. Le risque serait trop important de blesser ou de tuer des passagers au cours d'un échange de coups de feu. En revanche, les équipages vont recevoir une formation pour mieux distinguer le bluff d'une menace réelle. Jusqu'à présent, il leur était demandé de rester passifs en cas de détournement.

Désormais, la procédure à appliquer sera « passive-active ». C'est-à-dire que pilotes et personnel de cabines devront, sans s'exposer et sans mettre en péril les passagers, évaluer le système offensif des pirates et préparer une intervention extérieure. La règle d'or en la matière reste d'immobiliser l'avion le plus vite et le plus longtemps possible sur un aéroport « ami ».

ALAIN FAUJAS.

M. REAGAN MET FIN A UNE ENQUÊTE ANTITRUST DIRIGÉE CONTRE BRITISH AIRWAYS

Le président Reagan vient de mettre fin à la querelle aérienne qui opposait les Etats-Unis et la Grande-Bretagne au sujet de la faillite du « train du ciel » de Sir Freddie Laker en 1982. Il a ordonné que soit mis fin, *« pour des raisons de politique étrangère »*, à une enquête antitrust dans le domaine du transport de passagers. Il s'agissait de vérifier si les compagnies aériennes British Airways, British Caledonian, Pan Am, TWA, Lufthansa et Swissair s'étaient entendues pour baisser leurs prix et mettre ainsi en difficulté le « train du ciel ».

Les Britanniques se sont toujours opposés à cette prétention exorbitante des Américains d'étendre hors de leur territoire une réglementation nationale. Par mesure de rétorsion, ils ont empêché que les tarifs aériens transatlantiques baissent dans la proportion souhaitée par Washington qui joue plus que jamais la carte de la déréglementation aérienne.

L'enquête antitrust s'est révélée insoutenable en droit international, politiquement gênante et nuisible aux objectifs tarifaires recherchés. M. Reagan a tiré les conclusions qui s'imposaient : les Américains et les Britanniques ne parleront plus de Sir Freddie Laker.

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



Directeur administratif du personnel
H/F

Dépendant du Directeur administratif, il supervisera les services paie, personnel, entretien et sécurité (15 personnes).
A ce titre, il prendra en charge tous les aspects administratifs de la fonction.

- Gestion administrative du personnel (1600 personnes) : contrats de travail, horaires, réglementation, législation sociale, ... en liaison constante avec notre Responsable Juridique.

- Service paie : spécialiste en ce domaine, il se tiendra au courant de l'évolution de la législation et des techniques informatiques et veillera à leur application. Il suivra également la participation aux bénéfices et sera responsable du tableau de bord, du bilan social et des statistiques.

- Service entretien et sécurité : ses compétences techniques lui permettront de superviser ce secteur.

De formation supérieure (université, grandes écoles, ingénieur intéressé par les relations humaines, etc.), le candidat pourra valoriser une expérience réussie de plusieurs années en tant que Chef du Personnel d'une unité moyenne. Une personnalité à la fois mûre et affirmée, ainsi qu'une maîtrise des aspects opérationnels de la fonction, constitueront des atouts pour une intégration rapide.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions à Danielle LECHARPENTIER - FRANCE LOISIRS B.P. 6 - 75725 Paris Cedex 15.

Importante industrie 1000 personnes, trois usines recherche pour son siège de Strasbourg

DIRECTEUR DU SERVICE RELATIONS HUMAINES

Maîtrise Droit, Sciences Economiques ou équivalent.

Mission:
- Gestion du Personnel,
- Politique des salaires et avantages sociaux,
- Amélioration de conditions de travail et de sécurité,
- Formation.

5 à 10 ans d'expérience : gestion du personnel, relations industrielles, problèmes du droit du travail, sont nécessaires.

Adr. CV dét. ss. réf. 1105 à seletec Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX



responsable études techniques

HAUT NIVEAU
pour animer des groupes d'études et de recherches en économie d'entreprise
PARIS

Un Organisme Professionnel recherche un ECONOMISTE de bon niveau, Homme ou Femme.

- 32 ans minimum,
- Formation Grande Ecole Commerciale (option Economie ou Finance), Doctorat en Economie ou en Gestion ou équivalent. DECS apprécié.
- Expérience indispensable de la rédaction d'ouvrages techniques.

Ce poste conviendrait à un candidat passionné par les méthodes modernes de gestion financière et la comptabilité, ayant le goût du travail en groupe et le sens de l'organisation pour le suivi de nombreux projets.

La rémunération, attrayante, sera fonction de l'expérience du candidat.

Les Economistes intéressés envoient leur dossier de candidature sous référence 216-M 0 :
Elisabeth et Didier FRENCH
Conseils d'entreprise
17, rue Mirabeau 75016 Paris



Entreprise de biens d'équipements de la maison en fort développement recherche

son Directeur Administratif et Financier

35 ans minimum.
Formation Supérieure Ecole de Commerce + DECS.
Il aura la responsabilité complète de l'organisation administrative et du contrôle de gestion de la société.
Une expérience d'audit financier réussie serait un atout.
Le poste est basé à PARIS.
Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 30893 sur enveloppe à JEAN REGNIER Publicité 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

JRP/Jean Regnier Publicité



JEUNE DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

Equipements électro-pneumatiques spécialisés pour industries diverses (chimie, mécanique, alimentaire, appareillages scientifiques, etc.)
Ingénieur électromécanicien ENSI - INSA ou similaire
5 à 10 ans expérience vente et organisation technico-commerciale.

Une industrie de niveau international en expansion régulière, recherche ce cadre ayant déjà réussi comme vendeur et organisateur technico-commercial, pour sa filiale française établie dans le Haut-Rhin.
Sa mission : développer un CA déjà important, renforcer et animer le réseau de vente France.
Allemand ou anglais efficacement parlé indispensable.
Poste d'avenir stable.
Rémunération stimulante, évolutive.
Voiture de fonction.
Adr. CV dét. ss réf. 1117 à SELETEC Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

LE CENTRE D'ACTION CULTURELLE DE CHELLES recherche

UN DIRECTEUR

(Prise de fonction définitive au plus tard le 1er février 1985)
Profil du poste :
- Qualités de gestion administrative et financière (budget : environ 4.500.000 F)
- activité pluridisciplinaire, s'appuyant sur une équipe réduite
- compétences en matière de production et de programmation théâtrales (convention avec une troupe d'implantation)
- Développement de l'activité musicale et/ou chorégraphique.

Salaire : grille SYNDEAC.
Candidatures : devront parvenir avant le 30 novembre 1984 au : Président du centre d'action culturelle. Place des Martyrs de Châteaubriant. 77500 Chelles.
Accompagnées : d'un C.V., d'un projet artist. et culturel.

Le conseil d'administration ne pourra prendre en compte que les candidatures susceptibles de recevoir l'agrément de la ville de Chelles et de la direction du développement culturel.

Jeune Directeur d'Agence Bancaire

Normandie
Groupe bancaire français (1000 personnes), bien implanté à Paris et en province, recherche le Directeur de l'agence (4 personnes) d'une ville proche du Havre. Ce poste conviendrait à un jeune gradé ayant déjà dirigé un guichet d'importance semblable et possédant la pratique des opérations bancaires avec les clientèles commerciales et privées (placements, crédits). A la rémunération envisagée s'ajoutent la mise à disposition d'un logement et les avantages annexes y afférents.

Envoyer votre CV sous référence LM/1136 aux consultants chargés de cette recherche

PLEIN CADRE
350, rue de Vaugirard 75015 Paris

PLEIN CADRE

QUOTIDIEN RÉGIONAL recherche

UN SECRÉTAIRE DE RÉDACTION CONFIRMÉ

Éc. à L'YONNE RÉPUBLICAINE 8-12, avenue Jean-Moulin. 89000 Auxerre.

Ville de BAR-LE-DUC (Meuse) 20.000 habitants, recrute d'urgence : CHARGÉ DE MISSION, expérimenté, responsable des secteurs :

- Développement ;
- économie ;
- aménagement du territoire ;
- Formation.

Conditions exigées : Licence en droit ou diplôme équivalent en Sciences économiques — bonne maîtrise de la langue allemande.
Carrière en 8 échelons : Indice brut 450 pour le 1er échelon et 785 pour le dernier.
Adresser candidature et curriculum vitae à Monsieur le Député-maire de BAR-LE-DUC pour le 15 décembre 1984 au plus tard.

---

emplois régionaux

Vous êtes

INGENIEUR D'AFFAIRES H/F

dans une entreprise B.T.P.

Vous aimez affronter les situations nouvelles et travailler de manière autonome avec objectifs.

Nous sommes un des premiers Groupe Français du B.T.P.

Nous vous proposons de prendre en charge l'activité commerciale de recherche, montage, bouclage des études de prix et négociation d'affaires sur le SUD-EST (poste basé à MARSEILLE).

Merci d'envoyer CV détaillé, photo, rémunération actuelle et souhaitée sous référence COM 10.2 à COFAP - 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

Vous pouvez préciser le nom des entreprises auxquelles votre candidature ne doit pas être transmise.

COMMUNICATION ET PUBLICITE

Biens d'Equipements, Société leader commercialisant dans le monde entier ses produits, EPROUVE LE BESOIN DE MIEUX COMMUNIQUER et de MIEUX GERER SON BUDGET PUBLICITAIRE, aussi elle recherche son

RESPONSABLE INTERNATIONAL
(Homme ou Femme)

Ayant une expérience d'agence ou d'entreprise, vous êtes un PROFESSIONNEL AYANT FAIT SES PREUVES. Bénéficiant d'une LARGE AUTONOMIE, vous apporterez VOTRE POTENTIEL et VOTRE EFFICACITE dans ce nouveau poste.

Votre action se situera tant sur le plan relationnel, que publicitaire ou publi-promotionnel et vous serez chargé de veiller à utiliser rationellement un budget important, environ 5% du C.A. annuel.

Nous apprécierons votre MAITRISE DE LA LANGUE ANGLAISE et votre lieu de résidence sera à DIJON (21) en BOURGOGNE.

Adresser lettre manuscrite – C.V. – photo et salaire actuel sous Réf. 1761.
Le déontologie de notre profession garantit toute discrétion

RESULTATS
CONSEIL EN RECRUTEMENT
7 place Darcy BP 1388 21051 DIJON Cedex

CRÉDIT AGRICOLE
CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA BRIE

Gérer et optimiser nos ressources humaines

Agé(e) de 28 ans minimum, vous avez après des études supérieures (ESC, Psycho-socio, ou DESS Gestion du Personnel...) acquis une première expérience d'environ 3 ans au sein d'un service du personnel, de préférence dans une entreprise du secteur tertiaire.

Nous vous proposons de prendre en charge, sous l'autorité du Chef du Département Relations Humaines, l'application de notre politique sociale.

Vous devrez ainsi favoriser le développement des ressources et du potentiel humain de l'entreprise, en mettant en oeuvre une gestion dynamique des carrières : procédure d'accueil, recrutement interne et externe, mobilité, développement individuel, système d'appréciation, recherche et gestion des filières...

Vous veillerez également à l'application et au respect des procédures liées à la législation sociale.

Nous vous remercions d'adresser, pour un premier contact, votre dossier de candidature (CV, lettre, photo) en indiquant votre rémunération actuelle, à notre Conseil, sous référence 6040MCR.

17 rue Courmeaux - 51054 Reims Cedex.
58 avenue de Wagram - 75017 Paris.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT
MORENO CONSULTANTS
Recrutement Structures et Communication



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)



Société métallurgique spécialisée dans les équipements pour lignes électriques au CA de 500 Millions de F.
Nous souhaitons intégrer dans le cadre de notre développement

CHEFS DE PRODUITS 240.000 F

Sous l'autorité directe du Directeur Commercial Grand Export, vous aurez la responsabilité des ventes de nos supports électriques et de tous nos produits et techniques.
Vos activités consisteront à **développer à l'échelle mondiale** - en dehors des zones de la Direction Commerciale Europe - les ventes de pylones de transmission d'énergie et poteaux de distribution, ainsi que de tous produits fabriqués dans nos usines, aves le soutien de la Direction Technique pour l'élaboration des cahiers des charges.
En contact avec les agents ou représentants locaux, vous veillerez à la bonne exécution des commandes. Mobile, vous consacrerez 60% de votre temps à la visite de la clientèle.

Vous avez entre 30 et 35 ans, une solide formation d'**ingénieur électricien ou électromécanicien**, complétée par une première expérience du commerce international.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à Direction du Personnel PETITJEAN S.A. 510 X - 10080 Troyes Cedex.

INFORMATIS

INGÉNIERIE
PROJETS CAO ROBOTIQUE

INGÉNIEURS-SYSTEME
3 ans d'expérience OPERATING SYSTEME pour participer à d'importants projets de CAO et ROBOTIQUE. Fréquents déplacements : U.S.A., ESPAGNE, ITALIE, GRÈCE, ALLEMAGNE... Voiture fournie pour la région parisienne.

INGÉNIEURS LOGICIEL
5 ans d'expérience en SOFT de base. Moniteur connaissance TRANSPAC.

INGÉNIEURS-SYSTÈME
PROCESSUS INDUSTRIELS MITRA-POP 11 – SOLAS

INGÉNIEURS LOGICIEL
3 ans d'expérience d'applications. MOTOROLA-68000, Langage C.
28, r. Daubenton (5e). 337-89-22

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS FRANÇAISE
RECHERCHE POUR AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

TACHES :
- Tenue de la comptabilité Générale et analytique
- Etablissement du bilan fiscal et social
- Gestion du Personnel
- Relations avec Banques et Administration
- Etablissement des situations mensuelles et suivi de tableaux de bord
- Candidats 30 – 35 ans
- Diplômés Enseignement Supérieur ou Professionnel ayant expérience 10 ans
- Connaissance plan OCAM et plan comptable français
- Expérience Afrique Noire sera un atout
- Anglais souhaité.

RÉMUNÉRATION :
- Fonction de l'expérience + avantages liés à expatriation

Envoyer C.V. + photo + rémunération actuelle à :
RÉGIE-PRESSE sous nº 69.184 M
7, rue de Monttessuy – 75007 PARIS.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois régionaux · emplois régionaux · emplois régionaux · emplois régionaux

MATRA MANURHIN DEFENSE

recherche pour sa division Engins, située au centre de VICHY (1300 personnes) H/F

Responsable des Fabrications

Ingénieur Grande Ecole à fort potentiel

Il est responsable de la fabrication en moyenne série de matériel aéronautique, regroupant 5 ateliers, soit un effectif de 250 personnes essentiellement qualifiées.

Son activité s'exerce plus particulièrement dans les domaines suivants :

- usinage - soudage - fluotournage
- montage des sous-ensembles d'équipements micro-mécaniques
- intégration d'ensembles pyrotechniques.

Il collabore de très près avec les services recherche et développement, méthodes, planning, gestion production . . .

Cette responsabilité peut être confié à un jeune ingénieur généraliste à dominante mécanique (ECP - A et M . . .) confirmé par 2 ou 3 ans d'expérience acquise en milieu de fabrication ou méthodes.

Outre sa compétence technique et son sens de la gestion, il apportera son dynamisme personnel, son esprit constructif et ses facilités d'autorité et d'entraînement de personnel.

La réussite dans cette fonction ouvre des possibilités d'évolution au sein de la société ou du groupe.

Anglais souhaité.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous référence NK 1171 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres — Centre de MONTIGNY — 3, avenue du Centre — 78182 SAINT-QUENTIN — YVELINES CEDEX

MATRA

Le Centre du VAUDREUIL, situé près de ROUEN dans un cadre agréable, recherche pour la Direction Systèmes électro-optiques : H/F

Responsable Etude et Développement

expérimenté en synthèse et analyse d'images électroniques

Il a la responsabilité de l'activité étude et développement de matériels et logiciels liés au domaine de l'analyse et de la synthèse d'images électroniques. A ce titre, il coordonne l'activité du service étude de matériels digitaux rapides et du service informatique liés à ces matériels, et anime une équipe de plus de 20 personnes.

Ingénieur Grandes Ecoles (ESE - ENST - ENSI - ISEN . . .), il apporte une compétence technique dans le domaine digital rapide et dans l'utilisation de microprocesseurs acquise par une expérience professionnelle d'environ 10 ans.

Des connaissances en imagerie électronique et une expérience dans la direction d'un laboratoire seraient appréciées.

Des qualités de créativité, de synthèse et le sens de l'animation d'équipe favoriseront l'adaptation à la fonction.

Anglais lu et parlé. Réf.A.

Responsable Etude et Fabrication

Sa responsabilité s'exerce sur le service plateforme (17 p.) regroupant les B.E. mécaniques et électroniques et le service intégration systèmes (câblage - montage - contrôle) orienté sur des fabrications de petite série sur des produits électroniques de hautes gammes (systèmes de reconnaissance).

Son activité l'amène à établir des relations très variées et à participer à des choix technologiques et industriels avec les ingénieurs d'affaires - ingénieurs systèmes - laboratoires services achats . . ., et à coordonner les relations avec les sous-traitants et fournisseurs.

Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien de formation (ESE - ENSI - A et M option Electronique . . .) ayant une compétence électronique et mécanique, à la fois sur des études techniques avancées et sur la production des produits complexes acquise par une expérience d'environ 5 ans.

Il devra se faire reconnaître par ses qualités d'organisation et de gestion, et son sens des relations humaines et ses qualités de patron d'équipe.

Anglais lu et parlé. Réf.B.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en précisant la référence du poste choisi sous N° NK 1170 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres Centre de MONTIGNY — 3, avenue du Centre — 78182 SAINT-QUENTIN — YVELINES CEDEX



elf aquitaine

recherche

JEUNE INGENIEUR (SUPELEC, ENSI...)

Débutant ou ayant une première expérience, en Electronique, Automatisme ou/et Micro-informatique industrielle pour se joindre à une équipe de Recherche en Automatismes Pétroliers.

Dans le domaine il participera :
- au développement d'appareils nouveaux
- à des projets d'automatisation dans le domaine pétrolier.

Goût de l'innovation, personnalité ouverte sont des qualités requises.

Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.

Poste basé à BOUSSENS (31) ou à PAU (64).

Une expatriation est à envisager à terme.

Ecrire avec CV et prétentions sous réf. N° 742 à SNEAP - Service Recrutement - 26, avenue des Lilas - Bâtiment Mestressat - 64018 Pau Cedex.

Jeune ingénieur projets et procédés

Châteauroux

Filiale d'un important groupe industriel de rayonnement international, CORNING FRANCE est le leader européen sur le marché des verres spéciaux (tubes télévision, lunetterie, verreries culinaires).

Nous recherchons un ingénieur projets et procédés pour le service technique de notre usine de Châteauroux : plus de 300 personnes, fabrication des différentes gammes « pyrex ».

CORNING FRANCE

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs. L'environnement technique vous intéresse ; vous avez le dynamisme, le sens du concret, les qualités relationnelles et le potentiel pour y réussir.

Le niveau technologique d'une société, ses systèmes de gestion, un management rigoureux et stimulant représentant pour vous des critères de choix importants.

Notre groupe est prêt à assurer un développement de carrière ouvert et motivant à un candidat de valeur.

Une première expérience peut éventuellement nous intéresser ; anglais très souhaitable.

Veuillez adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo, sous la référence IP/LM à

CORNING FRANCE - Direction Développement du Personnel 44, avenue de Valvins - 77210 AVON

MEDIA SK

IE Infrared Engineering

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Notre filiale INSTRUMENTATION étoffe sa force de vente sur :
Quarts NORD-EST
et NORD-OUEST de la FRANCE

Basés à PARIS ou en région, ils assurent sous l'autorité du chef des ventes la réalisation sur leur secteur d'un objectif vente d'instruments de mesure en ligne (teneur en eau de produits alimentaires, épaisseur de films plastiques etc...).

La qualité de ces produits a fait de notre société le leader dans ce domaine.

Les candidats ont une formation technique (DUT, BTS ou équivalent) complétée d'une expérience réussie de la vente d'équipements industriels ou de mesure.

Le salaire (fixe + commissions) est attractif, une voiture de fonction est proposée.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe adressez rapidement CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à :
INFRARED ENGINEERING
50, rue Jean Itey - 33310 LORMONT
en précisant la région.

INTERVENIR EN EXPERT TECHNIQUE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE D'UNE RÉGION...

Pour accompagner l'évolution de son dispositif, l'A.F.P.A. (principal organe d'intervention du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) recrute pour son Agence Régionale de Picardie, basée à AMIENS,

UN COLLABORATEUR

ayant pour mission, au sein d'une structure légère et flexible :

d'assister les entreprises dans l'élaboration de leurs plans de formation ;

d'expertiser, pour le compte des pouvoirs publics, les demandes d'aides financières émanant des entreprises en matière de formation ;

de gérer et de dynamiser l'évolution du dispositif de formation régional, dans sa spécialité ;

de concevoir et de mettre en place des actions de formation spécifique.

CONDITIONS :

– Etre ingénieur.

– Diplômé ou de niveau équivalent au moins 5 ans d'expérience dans une entreprise industrielle, si possible au sein d'un service de maintenance, dans les domaines suivants :

électronique

automatismes

informatique industrielle avec connaissance et expérience souhaitées en gestion de la production.

Nous remercions les candidats intéressés d'adresser un C.V. très complet avant le 5/12/84, à l'Agence Régionale A.F.P.A., 10, rue des otages 80000 Amiens, à l'attention de Mme Lefebvre.

La direction du groupe d'agences Corses de la B.P.P.C. recrute

Un(e) chargé(e) de crédits

Collaborateur direct du Responsable d'agence, sa fonction comporte 3 aspects essentiels : Financier, Commercial, Encadrement de personnel :

• Gérer et développer un portefeuille de clients (commerçants, artisans, PME • Assurer pour l'ensemble de l'agence le montage et le suivi des prêts artisanaux et professionnels • Crédits court terme, moyen et long terme.

Responsabilité hiérarchique d'un service de 5 personnes. Ce poste requiert une expérience confirmée, soit dans une fonction similaire, soit comme Responsable d'une petite agence, soit comme Rédacteur.

Classification gradé.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV et prétentions au Service du Personnel, B.P.P.C., 16 à 22 rue Léon Paulet, 13008 Marseille.

Banque Populaire Provençale & Corse

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE PARIS

Recherche

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT GESTION DE PORTEFEUILLE

Vous possédez une expérience d'une dizaine d'années dans la gestion, notamment de valeurs américaines et des qualités reconnues par vos pairs.

Nous vous proposons d'animer l'équipe chargée de l'analyse des marchés et de la gestion des portefeuilles privés et institutionnels, y compris les instruments de gestion collective.

Adresser C.V., photo et rémunération à n° 7610 PUBLIFOP 29 rue Bleue 75009 PARIS qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE PARIS 8e

recherche

pour son service CONTENTIEUX

REDACTEUR HF

- formation maîtrise droit privé.
- connaissances comptables souhaitées.
- 1ère expérience professionnelle appréciée.

Adresser CV, photo et prét. à no 34926 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris, qui transmettra.

RESPONSABLE du BACK OFFICE TRESORERIE FRANCS et DEVISES

Pour sa Division Internationale située à PARIS. Une des toute première Banque Régionale Nationalisée souhaite s'adjoindre

UN CADRE

qui fera rapidement partie de l'équipe de direction.

SA MISSION :

— contrôle de la bonne application des procédures comptables,
— gestion des ressources humaines,
— animation et organisation des différents secteurs d'études.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à PIERRE LICHAU S.A. - sous réf. 11751 - BP 220 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Société de Distribution de VIDÉO-CASSETTES, filiale d'un groupe multinational, recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES H./F.

rattaché à la Direction Financière, il assurera notamment l'ensemble des études de rentabilité, des études opérationnelles ainsi que l'établissement de statistiques d'activité.

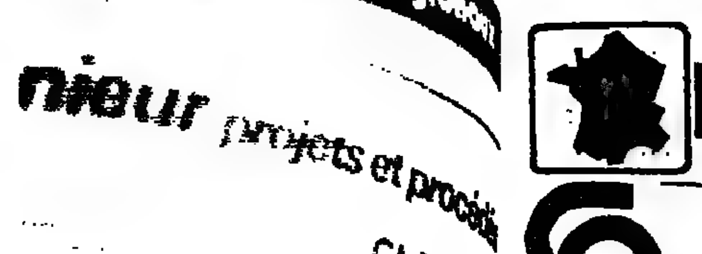
Le poste conviendrait à une personne diplômée d'une grande école commerciale ou équivalent ayant une à deux années d'expérience et nécessite une maîtrise satisfaisante de l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions ss réf. 46611 - HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

Si vous êtes
ASSISTANT (E) SOCIAL (E) DIPLOMÉ D'ÉTAT
avec au moins 10 ans d'expérience professionnelle
— Si vous aimez étudier et constituer des dossiers précis,
— Si vous lisez et parlez l'anglais.
Alors adressez votre c.v. au S.S.A.E., 72, rue Regnault. 75013 Paris.

Importante société recherche pour son secteur immobilier J.F. 35/40 ans environ Très bonne sténodactylo pour suivre exécution programmes immobiliers, esprit d'initiative, méthodique, expérience de la profession souhaitée, place stable.
Adr. candidature manuscrite avec CV s/réf. 415 à D.A.G. 65, rue Rivoli, 75001 PARIS qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



EVREUX

En Normandie, à la fois proche de PARIS, de ROUEN,
LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'EURE à EVREUX recherche :

ORGANISATEUR HF

(DEBUTANT ou EXPERIMENTE)

- dans le cadre de son DEVELOPPEMENT.
- Etudes supérieures (Ingénieurs, Ecoles de Commerce...)
- Motivé par l'évolution de l'organisation bancaire et l'amélioration des procédures et des circuits Agences / Siège.
- Capable de choisir des systèmes informatiques «clés en mains» et de les mettre en place.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo à : Monsieur le Chef du Département du Personnel - C.R.C.A.M. de l'Eure - B.P. 422 - 27004 EVREUX

pmp

une carrière dans le bon sens

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers recherche

PROFESSEUR

exp. pratique VIIe et DVV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent.
Écrire s/no T 069.076 M
RÉGIE-PRESSE
7, r. de Monttessuy, Paris-7e.

Le Départem. de Microinformatique de l'UNIVERSITÉ DE SAVOIE recherche un

INGÉNIEUR SYSTÈME

poste basé à ANNECY (Haute-Savoie)
Rens. et candidat. avant le 23 novembre 1984 au Secrétariat du Département de Microinformatique – 41, av. de la Plaine BP 806 – 74016 Annecy Cedex.

Sté EDITION DE DISQUES 04870 ST-MICHEL/PROVENCE recherche

ASSISTANTE

SERVICE EXPORT (ANGLAIS)
Tél. : (92) 76-61-02.

IBM France

usine de Boigny - Orléans

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES H/F.

• MÉCANICIENS • ELECTROMÉCANICIENS • GÉNÉRALISTES • INFORMATICIENS.

– Certains postes s'adressent à de jeunes ingénieurs débutants.
– D'autres nécessitent une expérience de 3 à 5 ans en milieu industriel.

Dans leurs spécialités, ils auront pour mission d'assurer le support technique d'une ligne de fabrication.

Ces postes peuvent évoluer vers des fonctions industrielles différentes et permettre un développement de carrière intéressant.

L'un de ces postes sera plus particulièrement orienté vers la **formation** des spécialistes et cadres techniques de l'usine.

Une bonne connaissance de l'**anglais** est indispensable.

Merci d'envoyer votre lettre de candidature et C.V. détaillé à :
Scribe - 4, avenue Hoche 75008 Paris,
en mentionnant la référence BI-M.

MASH.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

FÉDÉRATION d'ORGANISMES du LOGEMENT SOCIAL recherche pour sa DIRECTION DES ÉTUDES :

CHARGÉ(E) d'ÉTUDES ÉCONOMIQUES JURIDIQUES et FINANCIÈRES

Le candidat de formation supérieure (Maîtrise Sciences Eco., Sciences Po. ou équivalent) aura acquis une EXPÉRIENCE de plusieurs années dans le secteur du logement social.

Il s'intégrera à une petite cellule au sein de laquelle :
– il devra suivre l'actualité en matière de logement (législation, réglementation, presse...)
– il réalisera des études générales, ou ponctuelles débouchant sur l'élaboration de rapports de synthèse ou la préparation de décisions opérationnelles.
– il aura en charge la préparation, l'animation et le suivi de réunions et de manifestations diverses au sein de la Fédération.
– il informera, formera, assistera, conseillera les adhérents.

OUVERTURE d'ESPRIT et INVENTION, SÉLECTIVE et RIGUEUR sont les qualités indispensables du candidat qui présentera en outre LE SENS DES CONTACTS HUMAINS et de BONNES FACULTÉS PÉDAGOGIQUES.

Adr. lettre manuscrite + C.V. indiquant dernier salaire perçu à PUBLICITÉ ORBIS-EA 26, av. Fr.-Roosevelt Paris-8e.

SOCIÉTÉ ÉTUDES ET CONSEIL Paris 13e C.A. 25 M.F.

COMPTABLE

B.T.S. ou équivalent. 2-3 ans exp. minimum pour comptabilité générale clients et fournisseurs, micro-informatique appréciée.

Adr. lettre + prét. à

EUROGESTION

sous référence PM, 17, rue Lagrange, 75005 Paris qui transmettra.

PARIS
Cabinet de recrutement de haute notoriété recherche

UN CONSULTANT

ayant une expérience de 2 à 3 ans minimum dans la recherche et la sélection de cadres. Acceptons des formations de natures diverses ou un transfuge de l'industrie. Le poste exige des capacités de diagnostic et d'organisation et n'implique pas d'action commerciale.
Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.
Adresser candidature et c.v. sous référence 11.520 à Emplois et Entreprises 15, rue Volney, 75002 Paris.

Association de formation Région Nord de Paris recherche formateur (trice) niveau ingénieur agricole, connaissances informatique.
Expérience professionnelle.
Ecr. s/no 8.631 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ CHERCHE

AMBASSADRICES AGENTS DE COMMERCE

SUR ILE-DE-FRANCE ET SUISSE NORMANDE
Pour produits d'accueil en grande hôtellerie/collectivités
Se présenter BESO, 15, av. Victor-Hugo, 16e

INRA
Institut national de la recherche agronomique recherche un

INGÉNIEUR BOTANIQUE APPLIQUÉE

Niveau Bac + 4
Env. C.V. et lettre de motivation à INRA
Pathologie végétale
16, rue Claude-Bernard
75005 PARIS.

Une université américaine cherche

PROFESSEURS D'ARCHITECTURE D'HISTOIRE DE FRANCE DE SCIENCE POLITIQUE ET DE MUSIQUE

pour donner des cours de 12 semaines à Paris à partir de fin août 1985. Salaire 2000 dollars, connaissance de l'anglais indispensable. Pour plus d'information, envoyer lettre et C.V. à R.A. Cohen, Director of Studies Abroad, James Madison University, Harrisonburg, Virginia 22807. U.S.A.
Date limite d'envoi : 7 déc.

Directeur du département production

300.000 F +

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL, qui étudie, réalise et vend des biens d'équipements, recherche le **Directeur de son Département Production.**

Membre du Comité de Direction, il sera chargé de fournir aux départements commerciaux, l'ensemble des matériels nécessaires à l'exécution des commandes, en respectant les impératifs de délai, qualité, coût. Les matériels sont soit achetés, soit réalisés en sous-traitance.
Il animera les services : achats, inspection, expédition, gestion des stocks.
Ce poste conviendrait à un ingénieur, ayant une solide expérience de production, dans le secteur mécanique, moyenne série, et témoignant de très réelles qualités de gestionnaire, d'animateur, d'organisateur et de négociateur.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Poste à Paris.

Écrire sous réf. KA 237 AM.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

Responsable technico-commercial

IMPORTANTE SOCIÉTÉ "MÉCANIQUE AUTOMOBILE" (1 milliard de francs CA) **en bonne santé économique et financière,** filiale d'un grand groupe mondial (50.000 personnes), recherche un **Ingénieur Technico-Commercial "Senior"** (diplômé AM ou équivalent) pour développer une ligne de produits devant représenter 200 millions de CA.
Il aura à dynamiser une équipe commerciale connaissant déjà le marché et le produit.

Si vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans un domaine industriel au cours de laquelle vous avez démontré des qualités de vendeur et votre potentiel d'animateur et si vous parlez couramment l'anglais, nous aimerions vous rencontrer.
Rémunération très attractive liée aux compétences du candidat.

Lieu de travail : banlieue ouest Paris.

Écrire sous réf. VF 233 CM.
Discrétion absolue.

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

BIENS D'ÉQUIPEMENTS (POMPES)

Directeur d'un centre de profits

350.000 F +

UN GROUPE INTERNATIONAL RENOMMÉ, qui étudie, réalise et commercialise des biens d'équipements, recherche le **Directeur de son département "Pompes".**

Il assumera des responsabilités complètes de "chef d'entreprise", animera et coordonnera des services : études techniques, marketing, ventes, après-ventes, gestion commerciale. Il fera partie du Comité de Direction de la société.
Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école, ayant une expérience solide et réussie dans la vente des biens d'équipements.
La connaissance du domaine des pompes serait un atout sans être indispensable.
Préférence sera donnée à un candidat ayant les qualités d'un manager, polyvalent, capable d'assurer la planification à long terme ainsi que l'animation et la gestion concrètes, sur le terrain.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Poste à Paris.

Écrire sous réf. ZJ 236 AM.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

Ingénieur qualité

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE (1 milliard de CA), toujours en expansion, filiale d'un grand groupe mondial, recherche un **Ingénieur Qualité confirmé.**

Il sera chargé de définir et mettre en place les actions visant à développer le plan assurance qualité :
- définition des moyens et méthodes,
- élaboration des procédures,
- analyse des litiges, expertises internes et en clientèle,
- définition et maintenance des moyens de mesures et de contrôle,
- développement des cercles de qualité.

Il animera pour cela une équipe d'environ 15 personnes.
Ce poste sera confié à un ingénieur diplômé UTC, AM, INSA... mécanicien ou électromécanicien, ayant 3 à 5 ans d'expérience dans la qualité de produits pour l'aéronautique ou l'automobile, désireux d'évoluer vers des responsabilités plus larges.
Déplacements à prévoir. Anglais nécessaire.
Poste : banlieue ouest Paris.

Écrire sous réf. UE 232 CM.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

Société de distribution, effectif 350 personnes, 400 MF de CA,
filiale d'une importante firme française leader sur des créneaux de technologie de pointe :
Télécommunications, Electronique, Bureautique,
recherche dans le cadre du développement de ses activités son

Responsable des services comptables

Age 30 ans minimum, de formation supérieure grande Ecole de commerce, type HEC, ESSEC, SUP de CO + DECS. Une expérience similaire en entreprise ou probante en cabinet d'audit lui permettra de maîtriser l'ensemble des problèmes d'organisation et d'animation des différents services comptables et para-comptables déjà informatisés dans un souci de continuelle adaptation au besoin en forte évolution. Dépendant du directeur financier et administratif, il prendra en charge la responsabilité des comptabilités générales et auxiliaires de la société (15 personnes) regroupant toutes les disciplines comptables, juridiques, fiscales : fonctionnement quotidien, harmonisation des procédures, analyse des écarts, mesures correctives, bilans, consolidation des comptes, rapports juridiques, opérations administratives. Homme de dialogue et de communication, il devra collaborer étroitement avec les directions commerciale et technique, et assurer le reporting auprès de la direction générale.

Ce poste charnière ne sera confié qu'à une forte personnalité homme ou femme apte à concilier efficacité, puissance de travail, esprit créatif et goût d'entreprendre.

Adresser votre dossier de candidature complet sous référence 5002 à Télex PA Jonction,
34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra. Discrétion et réponses assurées.

Créer et développer un département automates programmables

UNE PME DYNAMIQUE, bien implantée dans l'étude et la réalisation **d'installations en électricité et électromécanique industrielle, recherche un Ingénieur** pour mettre en place et animer une équipe consacrant son activité à la commande de processus industriels par automates programmables.

Ce poste conviendrait à un jeune ISEP, ISEN ou école équivalente, ayant 2 à 3 ans d'expérience dans les automatismes industriels, désireux et capable :
- de constituer, former, diriger une équipe de techniciens chargés des études, de la réalisation et de l'élaboration des gammes de maintenance et des interventions sur le terrain ;
- d'assurer les relations technico-commerciales avec les clients ;
- d'intégrer cette activité nouvelle au sein de l'entreprise, en sensibilisant et en formant le personnel à ces nouvelles techniques.

Réelles perspectives d'évolution de carrière.

Poste à Dijon. **Ordre de grandeur de rémunération : 180.000 F**

Écrire sous réf. WG 234 AM.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

contrôleurs de gestion

SENIOR

240.000 +

Un groupe International performant spécialisé dans la Distribution de produits métallurgiques (C.A. : 1,8 milliard — 20 filiales situées en Europe et en Amérique du Nord) recherche pour renforcer l'UNITÉ CENTRALE DE CONTRÔLE DE GESTION, des contrôleurs de gestion expérimentés.

Rattachés au Directeur Financier de la Société Holding, et interlocuteurs privilégiés des Directeurs Généraux des filiales étrangères de leur zone géographique respective, ils assureront un travail d'analyse et d'exploitation des résultats permettant de suivre et de contrôler l'activité de ces unités opérationnelles. Ils joueront à leur égard un rôle de conseil et d'assistance.

Ces postes basés au siège Parisien — impliquant autonomie, initiative et rigueur — conviendraient à DIPLÔMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (HEC, ESSEC, ESC... + DECS) de 28 ans minimum ayant acquis une expérience de 3 ans et plus, soit dans un Cabinet d'Audit Anglo-Saxon, soit dans une entreprise à vocation internationale. Une pratique courante de l'Anglais est indispensable. L'un des postes exige en outre une bonne maîtrise de l'Allemand.

Les dossiers de candidatures — sous référence 2936 M. à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC.

développer & gérer les ventes de CONTENEURS-CITERNES en ACIER-INOX

300.000 F.

Une SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENS D'ÉQUIPEMENT de renommée internationale (C.A. 900 millions dont 60 % à l'exportation) recherche pour l'un de ses départements actuellement en forte expansion, spécialisé dans la construction de réservoirs en aciers spéciaux de haut niveau technologique, un RESPONSABLE COMMERCIAL de l'activité CONTENEURS-CITERNES représentant un C.A. de 140 MF, en FRANCE et à l'EXPORTATION.

Directement rattaché au DIRECTEUR de DÉPARTEMENT, il aura la responsabilité complète de la gestion commerciale de son secteur d'activités, et sera chargé de proposer et de mettre en œuvre une stratégie de développement à l'échelle mondiale. Il animera une équipe de technico-commerciaux assurant les relations avec les clients et la liaison avec l'usine de fabrication spécialisée dans ce genre de matériels.

Cette fonction qui requiert à la fois de très bonnes qualités relationnelles et une grande rigueur, conviendrait à un INGÉNIEUR COMMERCIAL, âgé au moins de 32 ans, de FORMATION SUPÉRIEURE TECHNIQUE ou COMMERCIALE, ayant prouvé au cours d'une expérience dans la vente de biens industriels ses aptitudes à la négociation et à la gestion des affaires. ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE.

Les dossiers de candidatures — sous référence 2939 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

PROMOTEUR EN FORT DÉVELOPPEMENT recherche

Responsable de programmes de promotion et de rénovation

pour :
— Montage financier et juridique ;
— Gestion programmes ;
— Recherche d'opérations nouvelles.

Expérience immobilière acquise chez Promoteur, ou Conseil immobilier ou Investisseur ou Notaire.

Avenir, large autonomie et initiative à l'intérieur de l'équipe. Association aux résultats.

Envoyer candidature manuscrite, c.v. et photo à SFIP, 2, av. Hoche, 75008 Paris.

L'ÉQUIPEMENT ET LA CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE (équipements aéronautiques) recherche pour son bureau d'études électronique

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

POSITION I ou II
3 ans d'expérience et bonne connaissance en micro-processeurs.
Adresser C.V. + lettre manuscrite et prétentions à

ECE
157, rue Pelleport
75960 PARIS Cedex 20.

V.I.P.S. FRANCE

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS recherche pour son service APRÈS-VENTE (Unité centrale périphériques image)

UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE

— Formation BTS ou DUT électronique ;
— 2 à 3 années d'expérience acquises chez un constructeur informatique ;
— Bonnes connaissances en MICRO-INFORMATIQUE.

Adr. c.v. + photo et prét. à M. J. REMY, 15, avenue de l'Orangerie 91540 MENNECY.

BANQUE recherche

2 INGÉNIEURS

CONCEPTEURS
Connaissant DLI
Tél. pour R.-V. 764-74-82.

ÉCOLE SECONDAIRE GARÇONS RÉGION PARISIENNE recherche RENTRÉE JANVIER 1985

UN CHEF DE MAISON

pour encadrement et animation d'un groupe d'internes du second cycle.
Expérience et qualification intellectuelle souhaitables.
Logement familial s/place.

Ecr. avec C.V., photo et si possible indication téléphone ss réf. 46.608 à HAVAS CONTACT — 1, pl. du Palais Royal, 75001 PARIS.

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

EPS développe et réalise des systèmes géophysiques de haute technologie pour la recherche pétrolière. Ces systèmes intègrent les dernières technologies en électronique, mécanique, informatique et physique. Nos perspectives de développement nous permettent de proposer de nouvelles opportunités à

3 Ingénieurs Grandes Ecoles

(Débutants ou 1ère expérience)

auxquels nous allons confier des missions variées au sein de notre

Informatique de gestion

1er poste : Dans un environnement IBM 3033-U et 3083 BX, sous MVS, il s'agit :
- d'assurer la responsabilité du fonctionnement du réseau (400 terminaux utilisant SNA, CICS/DL1)
- de mettre en oeuvre des évolutions techniques
- de prendre en charge l'organisation, les méthodes
- de procéder à l'analyse du fonctionnement.

Une première expérience à un poste téléprocessing est fortement souhaitée. Une sérieuse formation initiale (Centrale, Supelec, INSA...) est en revanche indispensable. (Réf. IRES)

2ème poste : Il concerne un ingénieur d'applications débutant. Avec sa formation (Ingénieur Grande Ecole + option informatique si possible), il interviendra dans le cadre de l'évolution des applications existantes, puis dans les nouveaux développements. (Réf. IAP)

3ème poste : Celui-ci s'adresse à un Ingénieur Informaticien, éventuellement doté d'une première expérience système (formation assurée). Dans un environnement très sophistiqué, il travaillera sur les logiciels réseaux et les systèmes de base CICS, MVS. (Réf. ISY).

Ces postes requièrent créativité et sens pratique ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais. Ils ouvrent des perspectives d'évolution certaines au sein de EPS ou du Groupe Schlumberger, en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature sous référence correspondante à la Direction du Personnel, ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER, 26 rue de la Cavée, 92140 CLAMART.

Schlumberger



MATRA COMMUNICATION

Notre développement sur le marché des terminaux ASC II/Vidéotex traduit notre dynamisme dans le domaine des communications de demain. Nous avons la volonté et les moyens de cette expansion et intégrons à notre Direction commerciale, basée à TRAPPES (78), en création de poste

Chef de produit terminaux bureautique

C'est un poste de responsabilité marketing important :
- Stratégie produits/marketing mix.
- Stratégie long terme.
- Etudes de marché et de l'environnement.
- Plans moyens termes.
- Stratégie de communication.
- Définition de nouveaux produits.

Une bonne expérience dans le domaine télématique-bureautique ou informatique est nécessaire.

Le poste est situé à TRAPPES (78) et nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae, photo et rémunération, sous la référence CP/3821, à A.C.P. ENTREPRISES - 23, avenue Marceau - 75116 PARIS.

Relations du travail : ouverture, sens du dialogue et de la coordination

En 5 à 7 ans de pratique dans la fonction Personnel au sein de grandes entreprises industrielles, vous en avez abordé tous les aspects.
Aujourd'hui vous etes prêt à assumer des responsabilités plus élevées et plus spécialisées :

CHEF DU SERVICE "RELATIONS DU TRAVAIL" :

en relation étroite avec le Directeur des Relations Sociales de notre Groupe, leader du Bâtiment et des Travaux Publics.
Vos missions : animer, former et coordonner, afin d'harmoniser les différentes actions au niveau du Groupe.
Préparation des CE, du CCE et des commissions qui en relèvent, développement des cercles de qualité, présidence et animation du CHSCT, conseil juridique auprès des hiérarchies opérationnelles, organisation des stages relations humaines qui leur sont destinés, suivi de la gestion des œuvres sociales... ; autant d'occasions d'exercer les qualités d'ouverture, de communication et de coordination que nous attendons de vous.
A ce poste, basé en proche banlieue sud-ouest de Paris, sont associées une rémunération motivante (+ voiture) et de réelles possibilités d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 4258 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.
Vous pouvez préciser les sociétés avec lesquelles vous ne voulez pas entrer en contact.

Chef de Fabrication

200.000 +

Notre société (1000 personnes, 300 millions de CA) est solidement implantée sur des marchés de haute technologie. Notre unité de production, spécialisée dans le domaine de l'électro-technique, fabrique en moyennes et petites séries des moteurs spéciaux. L'actuel responsable de l'atelier d'usinage, bobinage et montage électro-mécanique souhaite former son successeur. Pourquoi pas vous ? Si vous aimez le contact direct avec la Production, si vous y avez déjà fait avec succès vos premières armes, si vous vous sentez capable, assisté par une maîtrise compétente, d'animer un atelier de 150 personnes, et si, enfin, vous pouvez compter sur des connaissances techniques certifiées par un diplôme d'ingénieur généraliste ou par une expérience réussie de ce type de responsabilités. Ce poste, situé dans la région parisienne, offre des perspectives d'évolution à un candidat de valeur.

ORION vous garantit une absolue discrétion et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 411333 M :

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

Trésorier et crédit manager

dans une des premières S.S.I.I. en France

Cette opportunité vous est offerte, à Paris, par le **GROUPE FRANÇAIS D'INFORMATIQUE** : 1 100 personnes, 350 millions de F. de C.A. en 1983, un développement international, une gamme de services étendue.

Rattaché(e) au Directeur Financier et Juridique, vous assurez la gestion de la trésorerie du groupe et contrôlez l'application des conditions bancaires. Vous êtes également responsable des recouvrements, fonction que vous créez et à laquelle nous accordons beaucoup d'importance : définition et mise en place des procédures, négociation des conditions de paiement, prise en charge des relances. Votre activité implique de nombreuses relations avec les banques, les entreprises clientes et les directions opérationnelles du groupe.

Vous êtes âgé(e) de 40 ans minimum, vous bénéficiez d'une formation supérieure et vous avez exercé, dans un service financier, une activité semblable à celle que nous vous proposons.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/4171, à Nicole DOGNIN qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

MEDIA BA

Un important groupe leader dans son activité, en pleine expansion (4 milliards de F de CA), et dont les performances sont reconnues par les milieux économiques et financiers, recherche un

Auditeur confirmé à haut potentiel

pour rejoindre une équipe de 5 personnes et mener des missions d'audit très variées auprès des filiales, avant de pouvoir accéder à un poste opérationnel dans le domaine du contrôle de gestion ou de la fonction financière.

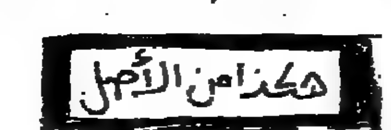
De formation Ecole Supérieure de Commerce (option finance comptabilité) + DECS complet, vous avez une expérience de quelques années en cabinet et/ou en entreprise.

Par votre compétence, votre rigueur, votre ouverture d'esprit et votre aptitude aux contacts humains à tous les niveaux, vous vous intégrez rapidement et évoluez dans un groupe performant.

Nous vous remercions d'écrire, en précisant votre souhait de rémunération, sous réf. 4281, à ERNST & WHINNEY Conseil - 150 Bd Haussmann 75008 Paris, qui étudiera votre candidature avec soin et discrétion avant de vous répondre.

E&W Ernst & Whinney Conseil

AFCOREM





Hewlett-Packard France : 56 % de croissance annuelle du CA, 2900 personnes, 3ème exportateur de matériel informatique en France, leader dans le domaine de l'Instrumentation électronique. Les signes de cette expansion : le démarrage d'un nouveau site industriel à l'Isle d'Abeau, au Sud de Lyon. Les fondements de cette réussite : des solutions commercialement adaptées, une forte capacité d'innovation, la gestion attentive des ressources humaines. Hewlett-Packard France favorise le choix des carrières dans un environnement international où les activités sont très diversifiées et où autonomie, sens du défi et mobilité sont des critères porteurs d'évolution et de réussite.

FORMATION ET MANAGEMENT COMMERCIAL

■ Responsable de notre école des ventes

Vous créez, organisez et animez la future école des ventes Hewlett-Packard, sous la responsabilité directe du Directeur commercial et en liaison avec le Directeur France de la Formation.
Vous assurez le Développement professionnel et personnel de vos élèves-ingénieurs commerciaux, futurs leaders de la force de vente HP, notre ressource essentielle.
Vous procédez donc à la définition des besoins, à l'élaboration des cours, au choix des intervenants et des modalités pédagogiques.
Nous mettons à votre disposition des ressources significatives -locaux, important matériel pédagogique, personnel... -.
Une telle contribution vous désigne comme un professionnel de la vente, rompu au management -animation et développement- d'équipes commerciales performantes, soit 5 à 10 ans dans un environnement anglo-saxon. Votre formation supérieure, universitaire ou grande école vous donne les outils de réflexion nécessaires à la bonne conduite de votre mission. Réf. SF/15/1/M.

INFORMATIQUE INTERNE

■ Chef de projet européen

L'informatique interne conditionne largement l'efficacité et le développement de notre société. Plus de 500 ordinateurs HP 3000 et HP 1000 relient en «temps réel» les différentes organisations de Hewlett-Packard à travers le monde. Le développement de nouvelles applications en France et en Europe nécessite aujourd'hui l'intégration de nouveaux collaborateurs.
Adjoint du responsable des développements de systèmes, vous vous voyez confier un projet européen : la gestion des contrats de maintenance dans le contexte juridique et administratif de chaque pays.
Vous identifiez les besoins des utilisateurs, en liaison avec le management, établissez le cahier des charges et suivez le projet depuis l'analyse organique jusqu'à sa mise en application.
Vous vous appuyez sur l'expertise de nos spécialistes européens basés à Genève et constituez l'équipe d'analystes propre à soutenir votre mission.
Votre formation ingénieur ou Miage, votre expérience diversifiée - 3 à 5 ans- des systèmes informatiques ainsi qu'une excellente connaissance de l'anglais vous qualifient pour cette fonction d'une part et facilitent d'autre part votre évolution dans un environnement de travail attractif.
Ce poste basé à Evry implique naturellement des déplacements en Europe. Réf. AHQ/13/M.

SERVICES GENERAUX FRANCE

■ Acheteur

En liaison directe avec le responsable des achats France, vous assurerez, au plan national, la recherche et le référencement des fournisseurs potentiels, l'étude des prix, la négociation et l'établissement des contrats, la gestion informatique des commandes pour l'ensemble des produits de fonctionnement de la société.
Vous avez une formation supérieure et avez confirmé vos capacités de gestionnaire par une expérience réussie de trois ans minimum dans les achats. Vos connaissances informatiques et juridiques vous permettront d'appréhender avec succès cette mission qui est amenée à se développer en raison de la très forte croissance de notre société. Réf. : AHQ/14/M.

DIVISION ORDINATEURS PERSONNELS

◪ Ingénieurs de production
«Ordinateurs personnels/terminaux informatiques»

Vous aurez la responsabilité d'un produit ou d'une famille de produits, ce qui vous conduira à être l'expert technique des groupes de fabrication, et par là à coordonner les actions des groupes de développement, de production et d'achat. Ce rôle vous amènera, d'une part à assurer le lancement de la fabrication de produits conçus par nos chercheurs U.S. ou français, ce qui suppose : un suivi de la conception du produit, la mise en place d'un plan de mise en fabrication, la définition des méthodes de fabrication et d'un plan de formation du personnel. D'autre part, vous agirez en qualité de support technique aux équipes de production ; vous aurez à proposer des programmes de réduction de coûts et d'amélioration de la qualité des produits et des conditions de travail. Vous aurez enfin à proposer les plans d'investissement nécessaires à ces différentes actions. Ce poste requiert une excellente formation en électronique, une excellente capacité à travailler en équipe, et une très bonne pratique de l'anglais, en raison des contacts fréquents qui sont requis avec nos usines soeurs aux U.S.
Ces postes s'adresseront à des candidats de formation ingénieurs électroniciens, débutants ou ayant une première expérience dans un domaine similaire. Réf. GPCD/6/M.

DIVISION EUROPEENNE DE SUPPORT INFORMATIQUE

◪ Coordinateur européen
Gestion des commandes logiciel

Après une phase d'analyse du traitement européen des commandes de software, ce futur **manager** aura la mission de centraliser et de traiter toutes les commandes de logiciels des systèmes informatiques de gestion, en relation étroite avec nos entités américaines et européennes. Son succès se mesurera à son **sens de l'organisation** pour l'ordonnancement de la production des logiciels, à son **rôle de coordinateur** pour réussir à gérer efficacement la réception des commandes, et à sa **compréhension des systèmes informatiques** pour l'automatisation des processus.
La réussite dans cette nouvelle activité conditionnera à moyen terme la poursuite de la rapide expansion de notre Centre de Support Européen.
Votre formation Ingénieur Généraliste Informatique ou Gestionnaire avec une première expérience, votre sens de la disponibilité, des contacts et de l'initiative seront des éléments significatifs de réussite dans cette fonction.

Ce poste sera un réel tremplin pour évoluer vers des fonctions de Management au sein de nos différents Départements ou Divisions. Réf. CSG/2/M.

Pour tous ces postes, la pratique de l'anglais est indispensable.
Elle favorisera votre évolution en France comme à l'étranger.
Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à :
◪ Françoise Moulinjeune, Hewlett-Packard France, Service Recrutement, 5 Avenue Raymond Chanas, 38320 Eybens.
■ Hervé Gallon, Hewlett-Packard France, Service Recrutement, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.

Hewlett-Packard France :
le partenaire de vos ambitions.





THOMSON-CSF
DIVISION AVIONIQUE

La très haute technicité de nos produits et la compétence de nos équipes permettent à notre Division Avionique d'obtenir de nombreux succès dans un secteur de pointe.

Notre développement nous conduit à recruter

INGÉNIEURS (H.F.)
DE FORMATION OPTIQUE

débutants ou ayant quelques années d'expérience, pour participer aux ÉTUDES NOUVELLES dans le domaine des ÉQUIPEMENTS OPTRONIQUES de très haute technicité.

Intégrés à la Direction Techniques, ils (elles) auront en charge la conception, l'étude et la réalisation de prototypes de systèmes optiques et optroniques. Ces activités s'exerceront en coopération avec des Ingénieurs d'autres techniques (électronique, mécanique) ainsi qu'avec des Sociétés Extérieures, en particulier durant la phase d'intégration des équipements.

Déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Nombreuses possibilités d'évolution de carrière dans une Division en expansion.

Les candidats (tes) sont priés (ées) d'adresser leur dossier accompagné d'une photo à Mme CHARRIER, THOMSON-CSF, 52, rue Guynemer, 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX, sous réf. CPLM



THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT

ENERTEC
Société du Groupe Schlumberger
recherche pour son département
Acquisition, Enregistrement Magnétique

Ingénieur méthodes soft

L'ingénieur que nous recherchons travaillera sur des calculateurs HP faisant partie de bancs de production semi-automatiques. Il composera l'architecture et réalisera les logiciels en langage Basic.
Il sera intégré dans un service Méthodes où il aura la responsabilité d'une petite équipe.
Diplômé d'une grande école d'électronique, il a des connaissances en informatique. Débutant ou ayant une première expérience, il maîtrise l'anglais.
Nous offrons à des candidats de valeur de réelles possibilités d'évolution au sein d'un groupe de dimension internationale.
Ce poste est basé à Vélizy.

Adresser CV et prétentions, à Enertec, Service du Personnel, 1 rue Nieuport, 78140 Vélizy-Villacoublay Cédex.

ENERTEC
Schlumberger



MECANORMA

Société leader dans le dessin technique et les produits graphiques

recherche

Attachés Technico-Commerciaux
CONFIRMÉS

Connaissance de la clientèle bureau d'études et dessin (industriel - électronique - graphique apprécié).

Expérience antérieure de la vente indispensable.

Nous vous offrons la responsabilité d'un secteur (Paris-Banlieue) avec fichier d'une clientèle existante que vous serez chargé de gérer et de développer par la promotion de vente de nos produits.

Possibilité d'évolution de carrière au sein d'une société en expansion.

Rémunération : Fixe x 13 + primes + frais de déplacements.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
MECANORMA - Service du Personnel
14, rue de Houdan - 78610 LE PERRAY-EN-YVELINES

Bleu

IBM France
Direction des télécommunications
recherche pour Paris
DES INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

• Possédant quelques années d'expérience dans les techniques de télécommunications.
• Ayant aussi une bonne connaissance de l'informatique.
• Diplôme ENST ou équivalent souhaité.

– Les postes à pourvoir sont orientés vers le développement d'applications informatiques dans le domaine des télécommunications.
– Les postes qui concernent un secteur clé du développement de l'industrie impliquent de nombreux contacts, y compris au niveau international. Ils peuvent déboucher sur d'intéressants développements de carrière.
– Une bonne connaissance de l'anglais, un goût pour le développement de projets complexes et pour le travail en équipe sont nécessaires.

Merci d'adresser votre candidature et C.V. à notre Département Recrutement- 2 rue de Marengo 75001 Paris en mentionnant impérativement la référence ITC-TEL-M/11.
Elle sera traitée avec la discrétion qui s'impose.

MASH

Juriste : contrats scientifiques

Participer aux négociations avec les différents partenaires concernés (organismes publics de recherche, sociétés industrielles...). Assumer la fonction de rédaction et suivi des contrats. Développer une action de conseil et propositions dans ce domaine.

C'est la mission que vous propose ce très important groupe chimique de dimension internationale.

De niveau 3ème cycle juridique vous bénéficiez si possible d'une formation scientifique complémentaire.

Après une expérience de deux ans environ dans des fonctions de cette nature, vous voulez acquérir une dimension plus importante en intégrant un des leaders de la haute technologie.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite sous la référence 122 K à Oliver Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

AFCOREM

Sous-Directeurs d'Agences
Classe V ou VI

Pour ses agences de **Paris et de sa proche banlieue**, une importante banque française à vocation internationale recrute des Sous-Directeurs.

Ces postes aux nombreuses responsabilités conviendraient :

- à des **Diplômés de l'Enseignement Supérieur** justifiant d'une expérience de 3 à 5 ans acquise dans une banque de dépôt,
- à des **Diplômés d'Etudes Bancaires** (ITB, CESB) possédant une expérience de l'exploitation, de l'analyse financière et du crédit.

Les candidats sauront faire preuve de leurs **capacités à encadrer et animer une équipe.**

La taille, le dynamisme et la volonté d'expansion de la banque garantissent aux meilleurs éléments d'**intéressantes perspectives d'évolution dans le réseau national, ou international.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 3574 et le nom des banques que vous ne souhaitez pas contacter à rscg carrières 48, rue Saint-Ferdinand - 75017 PARIS.



Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles
X - Centrales - Supelec

Nous sommes une importante Société de construction de matériel électro-mécanique mondialement connu.

Nous recherchons, pour nourrir notre expansion, assurer le développement de nouvelles technologies en matières de systèmes électroniques à base de micro-processeurs et de semi-conducteurs de puissance, des INGENIEURS sortant de grandes écoles, débutants ou ayant quelques années d'expérience, qui se sentent concernés par l'électronique et les grands projets.

Ils les mettront en oeuvre, aboutiront à des prototypes avec, entre les mains, tous les moyens que donnent une grande entreprise.

Leur personnalité nous intéresse, car nous tenons à ce qu'ils accèdent au fil du temps, à des responsabilités de plus en plus larges, qu'ils soient notre avenir.

Merci, si de participer à cette évolution technologique vous intéresse, d'envoyer lettre manuscrite, C.V. sous référence 84730 M à Madame Claude FAVEREAU:

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

AFCOREM

UNIGRAINS

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES, D'INTERVENTION ET DE FINANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES (90 personnes), CRÉE à PARIS (Pont de l'Alma - rive droite) le poste

JEUNE INGÉNIEUR AGRO-AGRI ET GESTION

Sous la supervision du Responsable secteur des entreprises de collecte des céréales, il sera – après formation – progressivement l'interlocuteur de dirigeants d'entreprises pour:
• établir des diagnostics techniques, économiques et financiers;
• participer à l'élaboration de leur plan de développement;
• proposer des interventions financières et assurer le suivi économique des entreprises.

Courts déplacements en province (un à deux jours par semaine).

Le candidat – 25 ans minimum – a une formation agronomique et de gestion et un début d'expérience – si possible – dans le secteur agro-alimentaire.

Vous pouvez téléphoner pour informations complémentaires (296.55.00) ou écrire sous réf. 422 M en précisant votre salaire actuel à notre conseil Monique LAVRUT ou Richard BÉNATOUIL - GROUPE BBC - 1 bis, place de Valois - 75001 PARIS.
Réponse rapide et discrétion absolue assurées.

HAVAS CONTACT

Un Jeune Juriste HF pour la gestion d'immeubles

Une très **importante banque** française recherche pour la gestion de ses nombreux immeubles un (ou une) jeune juriste.

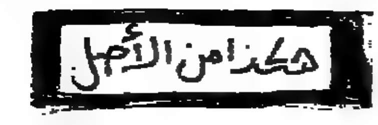
Le cadre recruté possèdera une bonne maîtrise du Droit Civil. Il justifiera par ailleurs de **plusieurs années de pratique** de la législation sur les baux et les loyers commerciaux et d'habitation.

Doté d'un esprit méthodique, il saura travailler de façon autonome et faire preuve de ses facultés d'adaptation aux problèmes particuliers de la société.

Pour ce poste, basé à **Paris**, quelques déplacements en province sont à prévoir.

La rémunération motivante est assortie de réelles **perspectives d'évolution** au sein de la banque.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe, la référence 3575 et le nom des banques que vous ne souhaitez pas contacter : rscg carrières 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.



cori CONSEIL ET REALISATION EN INFORMATIQUE

Dans le cadre de son développement géographique
Cori recherche pour **PARIS**

• en **INFORMATIQUE INDUSTRIELLE**

Automaticiens confirmés

2 ans d'expérience temps réel acquise sur matériel SOLAR, MITRA, DIGITAL, HEWLETT PACKARD ou MICROS.
réf. 1105

• en **INFORMATIQUE DE GESTION**

Ingénieurs confirmés

2 ans d'expérience en grands systèmes IBM ou Bull et maîtrisant les réseaux ou bases de données.
réf. 1106

Ces postes offrent de réelles perspectives d'évolution pour des candidats de valeur. Adresser candidature, C.V. et photo en indiquant la référence et le lieu de travail souhaité à CORI, 6 rue Daru, 75008 PARIS.

Publival

Jeune ingénieur

Destination : Europe

Des produits sophistiqués destinés à des secteurs industriels de haute technologie : engineering, offshore, etc...
Et désormais une fonction à développer : l'implantation technique de notre gamme de produits suivant les contraintes de nos clients européens. Donc des responsabilités B.E. à exercer, mais également des relations à établir à l'intérieur comme à l'extérieur de la société.
Ingénieur électricité ou électromécanique, vous travaillez depuis 2 ans, ou vous êtes débutant et vos différents stages devront nous convaincre de votre valeur.
Dans tous les cas, vous parlez et rédigez parfaitement l'anglais.

Nous sommes la division internationale située en France d'une société américaine mondialement réputée pour sa technologie.
Nous vous proposons des postes à responsabilités, des évolutions de carrière répondant à vos aspirations, et des possibilités d'expatriation.
Envoyez votre candidature sous référence 582 M
Raychem Direction du Personnel B.P. 738
95004 Cergy-Pontoise Cédex.

Raychem

CERBERUS GUINARD
LEADER FRANÇAIS DE LA DÉTECTION D'INCENDIE
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ou TECHNICIEN

avec maîtrise micro-informatique ou électronique, pour renforcer l'une de ses équipes produits.

Il sera chargé de prendre en compte une ligne de produits, son travail sera varié, en contact avec les réalités du terrain.
Déplacements de courte durée.
Anglais parlé et écrit indispensable.

Adresser c.v. + photo et prétentions sous référence n° 4 à :
J.R. DESCHAMPS, CERBERUS GUINARD, 617, rue Fourny, Z.I., 78530 BUC.

Les cadres français sont-ils démobilisés ?

**Que veulent-ils aujourd'hui, les cadres français ? La paix, le standing sans risques, le combat ou le pouvoir ?
A quoi croient-ils, les cadres français ? A l'économie libérale, à leur vie familiale, à leur rôle dans la nation.
Comment les patrons et les dirigeants doivent-ils leur parler ? Peuvent-ils les convaincre encore de «rouler» pour l'entreprise ? Quels sont les arguments, les projets qui vont les toucher ?**

SYNTEC RECRUTEMENT

présidé par M. Jacques LANDREAU et rassemblant 23 Conseils en recrutement de cadres et de dirigeants parmi les plus importants du pays, apporte des réponses aux questions posées ci-dessus, lors d'un colloque organisé conjointement avec

LE NOUVEL ECONOMISTE

le 6 DECEMBRE 1984, au PLM SAINT-JACQUES de PARIS à 14h30.

Le colloque, animé par M. Michel TARDIEU, Directeur de la rédaction - Le Nouvel Economiste, examine les résultats d'une étude SOFRES exclusive, distribuée aux participants à l'issue de la réunion.

INTERVENANTS AU COLLOQUE

- Monsieur René MONORY, Ancien Ministre de l'Economie et des Finances.
- Monseigneur Jean VILNET, Archevêque de Lille, Président de la Conférence Episcopale Française.
- Monsieur Roger MARTIN, Président d'honneur de Saint-Gobain.

Le colloque est suivi d'un cocktail. Renseignements et inscriptions auprès de M. Yann CADORET,
SYNTEC - 3 rue Léon Bonnat, 75016 Paris - (1) 524.43.53.



Conseils membres de SYNTEC-RECRUTEMENT :
Alexandre Tic Mervyn Hughes S.A. - Algoe - Aviso Conseil - Bernard Julhiet Paycom - Chantal Baudron S.A. - Cleas - Cog Hebert Conseil - Cort - C.P.A. - Développement - Groupe Dirigeants et Structures Euram - Egor - Etap - Eurequip - Infraplan Ernoult Search - Jacques Tixier S.A. PA - Sefop - Sele-Cegos - Sema Selection - Serifo - Sirca - Soderhu.

Important Etablissement Financier
recherche

un Juriste Spécialiste de la Fiscalité des Valeurs Mobilières

POUR :
- Participer à la création de produits en valeurs mobilières ainsi qu'à des études fiscales et juridiques concernant des opérations financières et boursières (introduction en Bourse, fusions, restructurations).
- Contrôler l'application des réglementations de ces opérations, *plus particulièrement SICAV et Fonds communs.*

Expérience, de 3 ans minimum, d'opérations similaires acquise en cabinet de Conseil Juridique ou Etude de Notaire.
Formation juridique DEA ou DESS fiscalité/ Droit des Affaires.

Envoyer candidature avec CV, prétentions et photo sous réf. 5936 à Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

RECHERCHONS
PROFESSEURS DE PIANO

Env. C.V. avec photo
Ecrire sous le n° T 65.648 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7°.

LE SERVICE BREVETS DU GROUPE RHÔNE-POULENC
recherche un

INGENIEUR BREVETS DIPLOME DU CEIPI

Ingénieur Chimiste ou possédant un diplôme de chimie de l'université, ayant une bonne pratique de la langue anglaise et si possible de l'allemand, et pouvant justifier de trois années d'expérience du métier.
Lieu de travail : Paris.

Envoyer lettre manuscrite avec CV détaillé, photo et prétentions à la Direction des Cadres, Rhône-Poulenc, 25 quai Paul Doumer 92408 Courbevoie Cédex.

RHÔNE-POULENC

CAISSE NATIONALE DE CRÉDITAGRICOLE

Les filiales de CREDIT BAIL du Crédit Agricole
recherche

Analystes Programmeurs

aptes à la négociation multi utilisateurs sur Bull DPS langages COBOL et FORTRAN.

Il est demandé :
- une formation MIAGE minimum
- une expérience de 3 ans

acquise de préférence dans des SSII.

Le poste est basé dans la banlieue ouest de Paris.

Envoyer CV, prétentions et photo sous réf. LAM/1101 à
CNCA - Gestion des Personnes - 75310 Paris Brune

LÉVI TOURNAY

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

pour assurer des développem. :
- *Langage C/UNIX ou*
- Assembleur, Pascal — Logiciel de base
- Transmissions

Ecrire au :
78-80, avenue Gallieni, Tour Gallieni 1,
93174 BAGNOLET CEDEX.

SECRÉTAIRE COMPTABLE EXPÉRIMENTÉE

- ENVIRON 25 ANS.
- LIBRE DE SUITE.

Env. c.v., lettre manus., photo, prét. à M. J.C. Point du Jour, 1, rue du Général-Malleterre, 75016 Paris.

POUR UN JEUNE CONSULTANT EN RESSOURCES HUMAINES

En 5 ans, nous nous sommes hissés dans le peloton de tête des cabinets de recrutement. Conséquence d'un travail sérieux et intensif. Certes le créneau que nous avons choisi - l'informatique - est porteur. Mais sans la foi et le dynamisme de notre jeune équipe, nous n'aurions pas obtenu ces résultats. Décidés à aller plus loin, considérant que rien n'est jamais acquis, nous recherchons un nouveau consultant.
Ce que nous attendons de vous : traiter et suivre les contrats, assister très professionnellement nos clients. Bon psychologue (études supérieures de Psycho, Psycho Prat) ou IEP, Sup de Co, *ISG...), vous savez rédiger, écouter, conseiller nos clients et interviewer nos candidats.*
Vous êtes donc celui en qui on a spontanément confiance.
Des qualités éprouvées aux cours de vos premières expériences dans le recrutement, en cabinet ou en entreprise. Le professionnalisme, la confidentialité, le sérieux, la rigueur n'excluent pas l'humour... Ces vertus font que nous sommes impatients de vous rencontrer, à Neuilly.

Adressez votre dossier de candidature à l'attention personnelle de Joëlle DUJOUR, elle le traitera confidentiellement. ALPHA CDI, 181 avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

Bureau d'ingenierie spécialisé dans l'agro-alimentaire, filiale du plus important groupe céréalier français
recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Diplômé AM - TP - EFM ou école équivalente

Minimum 10 ans d'expérience si possible dans domaine similaire.
Bureau banlieue parisienne Ouest.

*Faire offre avec C.V. manuscrit et prétentions sous réf. 82439 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra*

LA VILLE D'ÉTAMPES
(sud d'Essonne)

Recrute d'urgence
- Sur titres (inscription sur liste d'aptitude).
- Par mutation.

UN(E) ATTACHÉ(E) ou ANIMATEUR(TRICE)

de 1re classe
pour la coordination du service jeunesse.

ADRESSER CAND. et C.V. avant le 15 DÉC. 1984 à :
Monsieur le Maire
hôtel de ville
91152 ÉTAMPES CEDEX.

Important Etablissement Financier
recherche

Adjoint au Chef du Service Crédits Documentaires

- Niveau d'études supérieures.
- Au moins 15 années de pratique bancaire dans un service de crédits documentaires et de caution.
- Déplacements fréquents (France et Etranger).

Envoyer candidature avec CV, prétentions et photographie sous réf. JH/5614 à Lévi Tournay - 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

La vie des **TRANSPORTS**

recherche son

SECRETAIRE DE REDACTION (H. ou F.)

• Bonne formation • Expérience vécue • Goût de l'équipe • Sens de l'esthétique et de l'expression graphique • Disponibilité rapide appréciée

Adresser candidature manuscrite, photo et C.V. à Pierre BOUGÉ, 3, rue de Liège, 75009 PARIS.

PARFRANCE ANNONCES

Nous sommes spécialisés dans la publicité de recrutement et recherchons

REDACTEUR CONSEIL

HF

pour assister et conseiller les directions du personnel des entreprises, pour la réception, le conseil, l'élaboration, la rédaction, la mise en forme et le suivi des annonces. Il est nécessaire de posséder une très bonne culture générale, des connaissances graphiques, une facilité de rédaction et le goût des contacts humains. Une expérience dans la profession serait un atout.

Adresser CV, photo, prétentions à la Direction du Personnel
PARFRANCE ANNONCES — 4, rue Robert Estienne — 75008 PARIS

DEMANDES D'EMPLOIS

Directeur de centre organisme de développement international. Formation - études - conseil, 33 ans, DEA, sc. éco., cherche responsabilités polyvalentes dans directions, ressources humaines et/ou développement.
Ecr. s/nº 1.592 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. gradée, 3 bq langues mat. franc. angl. BP 1 & 2, BP 3 en cours, 8 a. exp. bq angl., assist. d'exploit. comm. anal. de bilans. Rech. poste simi. ou autre Paris, proche banlieue, libre rapid. Tél. 226-45-51 le 21/11 ou Ecr. s/nº 1.589 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Antillaise niveau BEPC cherche emploi comme vendeuse, employée de bureau ou clas., standard. Alie Roberte 9-11, impasse Delaunay, 75011 PARIS.

40 ans — EDHEC — Des sciences économiques — Licence histoire — probatoire expertise comptable — 14 ans d'expérience en communication institutionnelle — (conception et réalisation de rapports annuels de sociétés et documents d'édition publicitaire).
Depuis 1980 : Création et direction d'un cabinet spécialisé. Connaissance approfondie de tous les aspects de la mise en forme et de la fabrication des documents écrits.
Étudierait toutes propositions y compris pour temps partiel.
Écrire s/s réf. 916 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS qui transmettra.

J.F. 22 ans, maîtrise Sc. Eco + DESS commerce extérieur, angl. all., cherche emploi dans le domaine du commerce internat. Tél. : 380-69-59, le matin.

A LA SANTE DE VOTRE ENTREPRISE

Je crois à la D.P.O., au suivi rigoureux des ressources humaines, à la saine gestion de l'objet social de l'entreprise. Ce cocktail là nous le doserons ensemble : après tout, cela fait douze ans que je dirige des Entreprises dans les secteurs médico-social et industriels (3 Entreprises, 3 parcours originaux)
Sachez aussi que ma première carrière a été militaire, à la légion, en Algérie et que j'en ai tiré profit.

Une incitation aux résultats me paraît envisageable, une participation financière de ma part est possible, une carrière à l'étranger m'intéresse.

Merci d'écrire sous réf. 705 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra confidentiellement, et... à notre santé.

Femme 33 ans, intelligente, intuitive, créative, recherche TRAVAIL - COLLABORATION PSYCHOLOGUE, ÉCRIVAIN, SCÉNARISTE, CHANSON. 328-33-87 ou répondeur.

DIRECTEUR EQUIPEMENT (30 a.) ch. poste tourisme social, dépt 05 - 38 - 73 - 74. Ecr. s/nº 8.630 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Fme 44 ans cadre comptable, 25 a. exp. cpté gestion bilan paies trésorerie 140.000 an. libre suite.
Ecr. s/nº 1.558 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TRADUCTRICE indépendante rech. traductions anglais-espagnol-portugais. Tél. Mme LHUILLIER 526-33-41 (journée), 362-73-52 (soir).

Ingénieur électronicien, format. E.C.E., 25 ans, dégagé O.M., libre décembre. Ch. poste débutant. Accepte déplacement.
Ecrire sous le nº T 069.170 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE SUPÉRIEUR, 46 ans ESSEC, ISUP, anglais, esp.
— 14 ans exp. poids lourd, responsab. marketing, opérationnel vte, gestion informatique de parcs V.I.
— 6 ans exp. gestion dans PME, matériel de connection pour l'aéronautique. Pratique, contacts et négociation à ht. niveau et relations avec Administration.
Habitude, contextes opérationnels, complexes export.
Examinerait tes propositions d'intérêt, de préf. dans secteur biens d'équipement.
Ecrire sous le nº T 069.129 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

JH 30 ans, doctorats ethnolog./sc. pol., relat. intern. Paris. Expér. marketing, rédaction, relat. humaines, arabe, fr., all. courants, disponible de suite, cherche emploi stable dans dom. correspondants. Ecrire : M. Chebel, 1, rue du Roi-Doré, 75003 PARIS.

formation professionnelle

Vous avez dit B.T.S. ?
Nous préparons au B.T.S. INFORMATIQUE
- COURS ANNUEL
- PERFECTIONNEMENT

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
119-130, av. Jean-Jaurès, 75019 Paris.
208-24-63 — 241-83-83.

ACILOG
DÉPARTEMENT ÉTUDES ET FORMATION
Programmes nationaux et internationaux.
Formation professionnelle en 10 mois et demi.
D'ANALYSTE PROGRAMMEUR
Sur gros système IBM + gamme micros.
— Formation du jour et du soir.
Spécialisation : techniques avancées.
Tél. : 723-55-18, 38, rue de Bassano, 75008 PARIS.
Métro : Etoile, George-V.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16). B.P. 402 — 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 281 — 09 PARIS.

EMPLOIS CADRES
Recevez gratuitement des offres d'emploi Cadres correspondant à votre profil.
Téléphonez
LA SÉLECTIQUE
34, quai de Dion-Bouton, 92800 PUTEAUX.
16.05.05.04.03 (numéro vert)
La Sélectique s'engage au secret absolu sur les informations qui lui sont transmises.

capitaux propositions commerciales

Avez-vous des créances à recouvrer en RFA ?
Vos débiteurs en RFA ne payent pas ?
EURO-INCASSO
Vous trouverez l'assistance juridique chez nous.
Notre entreprise est spécialisée dans le recouvrement des créances. Qu'importe si votre créance est exécutoire ou non, nous sommes une entreprise jeune, dynamique, efficace et prête à collaborer avec vous — Contactez-nous.
Ecr. s/nº 8.629 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

travail à domicile

Documentalistes indépendantes effectuent un travail rapide et soigné en documentation et synthèse de documents. Tél. 203-25-91 ou 341-15-15

traduction demande

Traducteur chinois dipl. de Sc. Po et de l'ESIT effectue des traductions chinois-français-anglais sur ordinateur
C.M. LIANG (1) 504-46-31 (24/24 h)

information divers

10 mn de l'Etoile, ouest, banlieue résidentielle, résidence hôtelière de haut standing dans un cadre de verdure, reçoit pour séjour temporaire ou définitif personnes 3e âge en chbre seule ou pour couple.
Entourage médical 24 h sur 24 heures.
Activité et animation assurées.
Téléphone : 969-56-55.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Personnel RNUR vend R 11 GTX blanche, 6 mois (+ 6 mois garantie), libre fin novembre. Prix : 51.000 F avec attelage. Tél. : M. Priou, bureau : 609-50-05 ; domicile : 066-33-81 (après 18 h).

URGENT A VENDRE
305 SR BREAK 1981
Très bon état, 10 % sous Argus. Tél. : 532-30-18.

divers

BMW SÉRIE 3 - 5 - 7
84/85, peu roulé, garantie. AUTO PARIS XV, 533-69-95. 83, rue Desnouettes, Paris-15e.

deux-roues

A VENDRE
125 HONDA T 2, 11/82, très bon état + tête de fourche. Prix : 4.000 F flux.
Tél. : 247-13-29 (bureau), 427-14-75 (domic. ap. 19 h).

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

OPÉRA
RAVISSANT 2 P. DE CARACTÈRE. Parfait état. 670.000 F. T. 562-16-40

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS QUAI D'ORLÉANS
EXCEPTIONNEL R.-D.-DH., PLEIN SOLEIL 5 FENÊTRES SUR LE QUAI GRAND LIVING, cheminée. CUISINE-BISTROT ÉQUIPÉE CHAMBRE, BAIN JAPONAIS aménagement contemporain DE GRDE QUALITÉ. 2.500.000 F SERGE KAYSER (1) 329-60-60.

7e arrdt

LOWENDAL
170 m² imm. pierre de t. 5e étage. Standing. GARBI : 567-22-88.

8e arrdt

HOCHE — ST-HONORÉ
GRAND 2 P. entrée, cuis., bains. 650.000. 280-26-23.

EUROPE
CHARMANT 3 P. TT CFT DANS HOTEL PARTICULIER GARBI : 567-22-88.

9e arrdt

RUE TURGOT
54 m² liv. + chbre, cft, 2e ét. Px 410.000. T. : 526-57-16.

11e arrdt

40 m² A RÉNOVER
Etage élevé, sans ascenseur. 179.000 F, proximité Marais. IMMO MARCADET 252-01-82.

12e arrdt

NATION, STUDIO
Balcon, ét. élevé, imm. récent, pl. soleil, impecc., 310.000 F. VERNEL 526-01-50.

PORTE DORÉE. Face bois, plein soleil, 2/3 p., tt confort. Px 500.000 F. T. 322-61-38.

13e arrdt

LOFT
329-58-65.

15e arrdt

PRÈS TOUR EIFFEL
5 p. chbres s/jardin.
633-29-17 — 577-38-38

17e arrdt

Wagram Villiers 703-32-44
280 m² GRAND LUXE

18e arrdt

Résidence « MAIRIE DU 18e » 53, RUE DU SIMPLON
IMM. NEUF, stand. (Prêts conventionnés possibles).
STUDIOS à partir : 354.500 F.
2 P. + park. à part. 469.800 F.
3 P. + park. à part. 683.800 F.
S/place : du mardi au samedi (14 h à 19 h) ou té. 258-44-98
CEGOGI (1) 575-62-78.

RÉSIDENTIEL
Rue du Square-Carpeaux, gd duplex. 1er ét. : double living, 1 chbre, cuis., w.-c., s. de bns. 2e ét. : mezzanine + gd st. tt cft + chbre de serv au 9e ét. avec asc. Prix 1.700.000 F. IMMO MARCADET 252-01-82.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT, beau 3/4 p., 100 m², imm. récent, 8e ét., clair, calme, 1.100.000. Propriétaire : 206-28-20.

20e arrdt

20e métro Gambetta, imm. p. de t., 5 p. impec., 3e ét. asc., 1.050.000 F, 636-15-77.

78-Yvelines

PARC DE
ROCQUENCOURT
SPLENDIDE 5 P. étage élevé. VUE IMPRENABLE TERRASSE PLEIN SUD EMBASSY 562-16-40.

SARTROUVILLE, F 3, résidence GALILÉE, 5' commerces et gare tt cft. Tél. après 18 heures : 913-76-74.

91 - Essonne

PARTICULIER VEND F 4
Résidence calme, 2 chambres, séjour double, salle de bains, cuisine équipée, cellier, chauffage individuel gaz, isolation thermique, cave, parking. PRIX : 330.000 F
Sainte-Geneviève-des-Bois. Téléphone : 016-87-27.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE près MOLITOR. Très jolie maison style atelier dans verdure, 170 m², 4 ch., 2.600.000 F. 644-98-07.

BOULOGNE. Grand standing 3 p. 75 m² + 5 m² terrasse plein sud. 2 s. bains. Parking privé. 6e étage sans vis-à-vis. Métro Jean-Jaurès. 1.200.000 TTC. 603.64.77

Province

DEAUVILLE centre
champ de courses
300 m gare SNCF
2 P: neuf 36 m²
balcon 5,80 m², cave
vue Sud Ouest
465.000 F
Tél. 723.31.96

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire 873-20-67 même le soir.

Particulier achète comptant beau 3 pièces confort à Paris. T : 871-30-03 de 10 h à 12 h.

GROUPE DORESSAY
rech. POUR DIPLOMATES
APTS 150 A 300 m²
ACHAT OU LOCATION
Rive Gche, 8e, 16e, 17e, Neuilly 624-93-33.

Recherche URGENT studio ou 2 pièces, même à rénover. IMMO MARCADET 252-01-82.

locations non meublées offres

Paris

VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION ?
Pensez RESTIA
le NUMÉRO 1 de la location entre particuliers.
104, r. de Richelieu, PARIS (75002). Tél. : 296-58-46.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard, Paris-5e. Métro Censier.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
66, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris, Mº St-Ambroise.

chalets

A vendre chalet 8 m × 4 m récent. Parfait état, équipé. Prix intéressant. Tél. : 082-06-74 (le soir).

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et employés mutés IMPTE BANQUE FRANÇAISE rech. Paris et environs, STUDIOS, APPTS ttes surfaces. VILLAS loyer élevé accepté. Tél. : 504-01-34.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

immeubles

SAFRU ACH. COMPTANT IMM. LIBRES OU OCCUPÉS avec ou sans travx, PARIS et BANL. PROCHE. 755-69-27

hôtels particuliers

NEUILLY SAINT-JAMES
JOLIE MAISON 1930
210 m², état remar., terrasses, s. de jeux, garage.
Claude ACHARD 637-14-56.

villas

INÉDIT
SUR LA COTE D'AZUR
VACANCES ASSURÉES
A vendre multi-propriété. Villa, piscine, vue mer. Documentations et photos : Agence LERINA
36, bd des Frères-Rouzan, Golfe-Juan. (93) 63-54-95.

propriétés

VERSAILLES
Résidentiel, calme.
TRÈS BELLE MAISON LOUIS-PHILIPPE
Magnifique jardin.
EMBASSY. 562-16-40.

viagers

VOTRE VIAGER
T.C.A., 39, av. des Gobelins Paris 13e. Tél. (1) 336-67-67
CLIENTÈLE SÉLECTIONNÉE

17e, 4 P. 125 m² tt cft. imm. pierre, occupé hme 88 ans. 230.000 + 3.150. CRUZ, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

maisons de campagne

72 VOUVRAY-SUR-LOIR, près Château-du-Loir, MAISON DE CAMPAGNE, 2 pièces, cheminée, poutres, très beau grenier pavé sur l'ensemble, grange, garage av. grenier dessus. Jardin, région pêche, chasse. Prix à débattre.
Téléphone : (43) 44-00-32.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

RUE SAINT-HONORÉ
EXCEPTIONNEL
Bureaux 117 m²
IDEAL SHOW-ROOM
PARFAIT ETAT. 742-28-00.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex
Téléphone : (1) 727-15-59.

Votre adresse commerciale
OU SIÈGE SOCIAL
Loc., bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE A PARIS 17e
Domiciliations RM - RC SARL
Constitution STÉ 763-47-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92
Bureaux meublés, domiciliation, secrét., tél., télex Boulogne. ACTE 92 - 603-38-32

GARE DE LYON
PETIT IMMEUBLE INDÉPENDANT.
10 BUREAUX RENOVÉS.
Bail 3-6-9. 329-58-65.

locaux commerciaux

Locations

Proxim. avenue d'Italie et rue Tolbiac bâtiment indépendant gde hauteur sous plafond surface 300 m² environ, entrepôt idéal agence de publicité ou local d'exposition avec ou sans pas-de-porte. Tél. 329-58-65

boutiques

Ventes

MAIRIE 14e. PRÈS « BUS » murs petite boutique libres. RARE. 200.000 F. 634-29-10



Le Monde

dossier

LE POINT SUR...

La querelle du synchrotron

UNE visite en Alsace du chef de l'Etat sur le point d'être boycottée. Un instrument de recherche scientifique européen (ESFR) enjeu d'un débat politique entre la majorité et l'opposition. La communauté scientifique française n'en demandait pas tant. Ce qu'elle souhaite, en revanche, c'est qu'une décision soit réellement prise pour la réalisation, plutôt sur le territoire national, de cette machine à rayonnement synchrotron qu'elle réclame depuis quelques années.

Qui de Trieste, en Italie, de Riso, au Danemark, de Strasbourg ou de Grenoble, en France, accueillera cet instrument, et l'Institut européen qui l'abritera ? Nul ne le sait encore. Rien n'a en effet été décidé sur ce point, même si, en France, le choix, *« irrévocable »*, selon le premier ministre, M. Laurent Fabius, s'est porté sur Grenoble. Une décision qui, comme l'expliquent nos correspondants a suscité une vive émotion chez les élus alsaciens, et a agité la communauté scientifique. Comment aurait-il pu en aller autrement pour nombre de chercheurs français qui, quelles que soient leurs options politiques, s'étonnent que le choix de Grenoble ait été annoncé non pas par leur ministre de tutelle, M. Hubert Curien, mais par le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, qui est aussi président du conseil général de l'Isère.

Certes, dans le passé, des équipements de recherche, comme le grand accélérateur de particules du CERN ou la machine à fusion contrôlée (JET) de Culham (Grande-Bretagne), ont donné lieu à des empoignades célèbres, mais à l'échelle des gouvernements. Certes, en son temps, la construction à Caen (Calvados) du grand accélérateur national à ions lourds (GANIL), décidée par M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, avait suscité quelques sourires en ce qui concerne son site d'implantation. Mais jamais encore on ne s'était autant déchiré pour un instrument de recherche dont les retombées politiques passionnent sans doute plus les élus que ses possibilités réelles d'investigation scientifique.

Dans l'absolu, les deux sites proposés par Strasbourg et Grenoble se valent. La solution alsacienne répond à des objectifs de décentralisation et de régionalisation qui permettraient, grâce à la construction de l'ESFR, de créer un pôle de recherche au rayonnement international, comme l'a permis à Grenoble, dans les années 70, le réacteur à haut flux de l'Institut Laue-Langevin (ILL). Par ailleurs, Strasbourg, vers laquelle allaient les vœux du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), dispose d'une université où la biologie et la chimie pèsent d'un grand poids. Or l'intérêt de ces disciplines pour le rayonnement synchrotron offert par la machine européenne ne peut qu'aller croissant. Enfin, la proximité de l'Allemagne était un argument favorable dans les négociations avec un partenaire dont nombre de chercheurs souhaitaient que la machine soit implantée en Alsace. Depuis, les Allemands, ayant reçu l'assurance d'accueillir, près de Bonn, la soufflerie cryogénique européenne, ont déclaré qu'ils donnaient leur accord à un site français, que ce soit Grenoble ou que ce soit Strasbourg.

⁂

Les atouts de Grenoble sont d'un autre ordre. Tout d'abord, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui possède à Grenoble un centre d'études nucléaires (CENG), dispose d'équipes de spécialistes en matière d'accélérateur de particules, ce qui n'est pas vraiment le cas de Strasbourg. En outre, et c'est l'argument principal que présentent les *Grenoblois*, le CENG abrite l'Institut Laue-Langevin, organisme international de renommée mondiale où travaillent en collaboration des Allemands, des Britanniques et des Français. Le fonctionnement sur un même site de l'ILL et de l'ESFR permettrait, disent-ils, de faire des économies de matériel et de personnel. Peut-être. Mais cet atout n'a pas la force qu'on voudrait lui donner dans la mesure où une autre zone d'implantation est recherchée, plus vaste et mieux à même, si nécessaire, de recevoir les extensions futures de l'ESFR.

Des propositions sur ce point devraient d'ailleurs être prochainement faites, qui permettront peut-être au petit groupe européen chargé de discuter des conditions financières du projet et de son site d'implantation de se déterminer au cours de sa réunion des 5 et 6 décembre. Ce n'est qu'ensuite qu'une décision finale sera prise au niveau ministériel, que sera constituée une équipe de projet et défini un plan de financement pour cette machine dont le coût devrait s'élever à environ 1,3 milliard de francs. Cet investissement sur six ans pourrait, si l'on en croit certaines informations, être couvert pour *« au moins 60 % »* par la France et l'Allemagne. Pourraient y participer aussi plusieurs autres pays européens, notamment les Britanniques, qui, du fait de leur présence au sein de l'ILL, sont favorables au site de Grenoble. Cette ville finira-t-elle par l'emporter, permettant ainsi à M. Laurent Fabius de justifier le caractère *« irrévocable »* de sa décision ? Peut-être. Mais il serait bien surprenant que, dans quelque temps, les Strasbourgeois n'obtiennent pas une compensation – scientifique, bien sûr – propre à apaiser leur colère.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Strasbourg : amertume et colère

Strasbourg. – Dans l'esprit de beaucoup, avant la lettre de M. Laurent Fabius rendue publique par M. Louis Mermaz le 18 octobre dernier, le synchrotron était déjà alsacien. Ce qui explique sans doute mieux la colère des élus et les mots d'ordre de boycottage, les 22 et 23 novembre prochain, du déplacement en Alsace du président de la République.

En 1980, la Fondation européenne de la science annonce le projet étudié depuis plus de cinq ans. Cette fondation est installée à Strasbourg, ville européenne, et son président s'appelle M. Hubert Curien, depuis ministre français de la recherche et de la technologie. Tout de suite, les collectivités locales alsaciennes prennent la balle au bond : en octobre de l'année suivante, la communauté urbaine de Strasbourg et la municipalité de Schiltigheim réservent un terrain de trente hectares et entament les nécessaires études géologiques.

On parle tout de suite argent ; le président Pierre Pflimlin, alors maire de Strasbourg, envisage publiquement une participation des partenaires régionaux à hauteur de 10 %, sur un budget alors estimé à 700 millions de francs. Le comité interministériel d'aménagement du territoire du 20 décembre 1982 confirme que *« la France avait présenté sa candidature à Strasbourg »* pour le laboratoire européen synchrotron.

Cet engagement est scellé à deux reprises par contrat : le 24 novembre 1983, lorsque l'Etat et Strasbourg réaffirment la vocation européenne de la métropole alsacienne, puis dans le contrat de plan signé avec la région alsacienne le 28 avril 1984.

Pour les responsables et les scientifiques alsaciens, les jeux sont faits : si le synchrotron est français, il sera alsacien. *« Pour moi, l'affaire était virtuellement réglée »*, explique aujourd'hui M. Pflimlin, devenu depuis président du Parlement européen. Comment imaginer alors, s'insurgent les élus alsaciens, qu'une région qui a clairement joué le jeu de la planification contractuelle doive suspecter l'Etat de ne pas faire du contrat de Plan une *« ardente obligation »* ?

De notre correspondant

L'enjeu est important pour l'Alsace : au-delà des quelque quatre cents emplois, qui échapperaient en bonne partie aux Alsaciens eux-mêmes, c'est le pôle d'attraction scientifique qui vacille. Un tel équipement, dans une ville européenne, provoquerait le passage de quelque deux mille chercheurs chaque année. Ils seraient, à quelques kilomètres de la frontière allemande, dans une agglomération qui fait depuis des années d'importants efforts pour accueillir l'Europe, celle des Vingt et un avec le Conseil de l'Europe, comme celle des Dix avec le Parlement.

Surtout, expliquent de nombreux scientifiques de l'est de la France, dans une lettre ouverte au président de la République, le 13 novembre dernier, ce choix *« permettrait d'ancrer un troisième pôle scientifique dans notre pays après ceux existant déjà dans la région parisienne et à Grenoble »*. *« Plus du tiers de l'activité nationale dans le domaine du rayonnement du synchrotron est le fait de la communauté scientifique de l'est de la France »*, écrivent ses utilisateurs.

A Grenoble, jugent-ils, le site pour l'instant prévu ne permettrait pas l'extension. Changer de terrain, ce serait prendre du retard, alors que Strasbourg est prête. L'Alsace a d'ailleurs réaffirmé son engagement financier : 10 % du projet, aujourd'hui environ 100 millions de francs.

« La décision du gouvernement est irrévocable », a dit le premier ministre aux présidents du conseil régional d'Alsace et des conseils généraux (Bas-Rhin et Haut-Rhin), MM. Rudloff, Hoeffel et Goedschy (UDF, CDS). On mesurera l'amertume et la colère alsaciennes jeudi 22 et vendredi 23 novembre, lors du déplacement en Alsace du président de la République.

JACQUES FORTIER.

Grenoble : un « cadeau » à M. Mermaz

Grenoble. – Parti beaucoup plus tardivement que Strasbourg dans la « course » pour obtenir l'installation du synchrotron, Grenoble aura finalement remporté assez aisément la bataille pour laquelle elle ne disposait pas *a priori* des éléments les plus favorables susceptibles d'emporter la décision. La communauté scientifique allemande jugeait naturellement plus commode de traverser le Rhin que de franchir les Alpes pour pouvoir mener des expériences sur la machine à rayonnement synchrotron. Quant aux puissantes institutions scientifiques françaises, le CNRS et le Commissariat à l'énergie atomique, on pensait généralement que la première aurait le dernier mot et qu'elle privilégierait Strasbourg plutôt que Grenoble.

Prenant tardivement conscience de la solide avance prise par Strasbourg, qui proposait de participer à hauteur de 100 millions de francs au financement du projet, la ville de Grenoble, le département de l'Isère

De notre correspondant

et la région Rhône-Alpes décidèrent au mois de septembre seulement de fédérer leurs énergies. Le maire RPR de Grenoble, Alain Carignon, le président du conseil général de l'Isère et président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, et le patron de l'assemblée régionale, M. Charles Béraudier (opposition), mirent alors dans la balance une somme de 80 millions de francs et ils proposèrent un terrain susceptible d'accueillir l'anneau de 772 mètres de circonférence. Quant à la communauté scientifique grenobloise et régionale, elle fit corps unanimement autour des hommes politiques pour louer les mérites d'un site remarquable, compte tenu notamment de la présence à Grenoble du réacteur à haut flux de l'Institut Laue-Langevin, d'une infrastructure scientifique de grande qualité et d'un environnement industriel formé d'entreprises innovatrices capables de répondre dans des délais très brefs aux demandes des constructeurs du synchrotron.

« Ville de haute technologie, université scientifique et médicale de tout premier plan bénéficiant de l'existence d'un important centre d'études nucléaires accueillant déjà depuis 1967 une structure internationale exemplaire, l'Institut Laue-Langevin, Grenoble a tous les atouts pour réussir le plus vite et le mieux possible », soulignait le maire de Grenoble lors de la présentation d'un document luxueux illustré par ses services et destiné à mettre en orbite la candidature de Grenoble pour l'installation du laboratoire européen de rayonnement synchrotron. Au même moment, mais en coulisses, M. Louis Mermaz tentait de démontrer aux membres du gouvernement que le choix de Grenoble était le meilleur et le plus judicieux. Le 17 octobre, le président de l'Assemblée nationale était récompensé de son travail par une lettre du premier ministre, M. Laurent Fabius, dans laquelle il indiquait qu'après examen du dossier il avait retenu celui de la communauté grenobloise. La décision, pour M. Mermaz, valait *« de l'or »* à quelques mois des élections cantonales, enjeu politique capital mais incertain pour le président de l'Assemblée nationale.

« L'action de M. Louis Mermaz a été continue, soutenue et finalement décisive », devait écrire, dans une édition spéciale du journal du conseil général *Isère Actualité*, M. Michel Suscillon, le nouveau directeur du Centre d'études nucléaires de Grenoble. A la mairie de la ville, le triomphe était plus modeste, et l'on reconnaissait en privé avoir été largement dépossédé par M. Mermaz des résultats d'un travail mené à l'origine en commun, et dont l'un des principaux initiateurs, le jeune maire RPR Alain Carignon, n'aura recueilli que les miettes. La classe politique grenobloise s'est cependant abstenue de tout commentaire sur le « cadeau » fait à M. Mermaz, pour ne prendre en compte que la *« victoire du bon sens »*, tandis qu'elle observe avec intérêt, mais sans grande inquiétude, la *« colère »* des Strasbourgeois.

CLAUDE FRANCILLON.

Un moyen d'investigation inégalé

L'idée de construire une machine à rayonnement synchrotron de taille européenne remonte à environ six ans. Sous l'égide de la Fondation européenne de la science, au sein de laquelle sont représentés les principaux organismes de recherche d'Europe, un *petit groupe de scientifiques européens a*, à cette époque, défini ce que pourrait être cette nouvelle source de rayonnement qui porte le nom d'ESFR (European Synchroton Facility Radiation) et dont la mise en service pourrait être effective six ans après le début de sa construction.

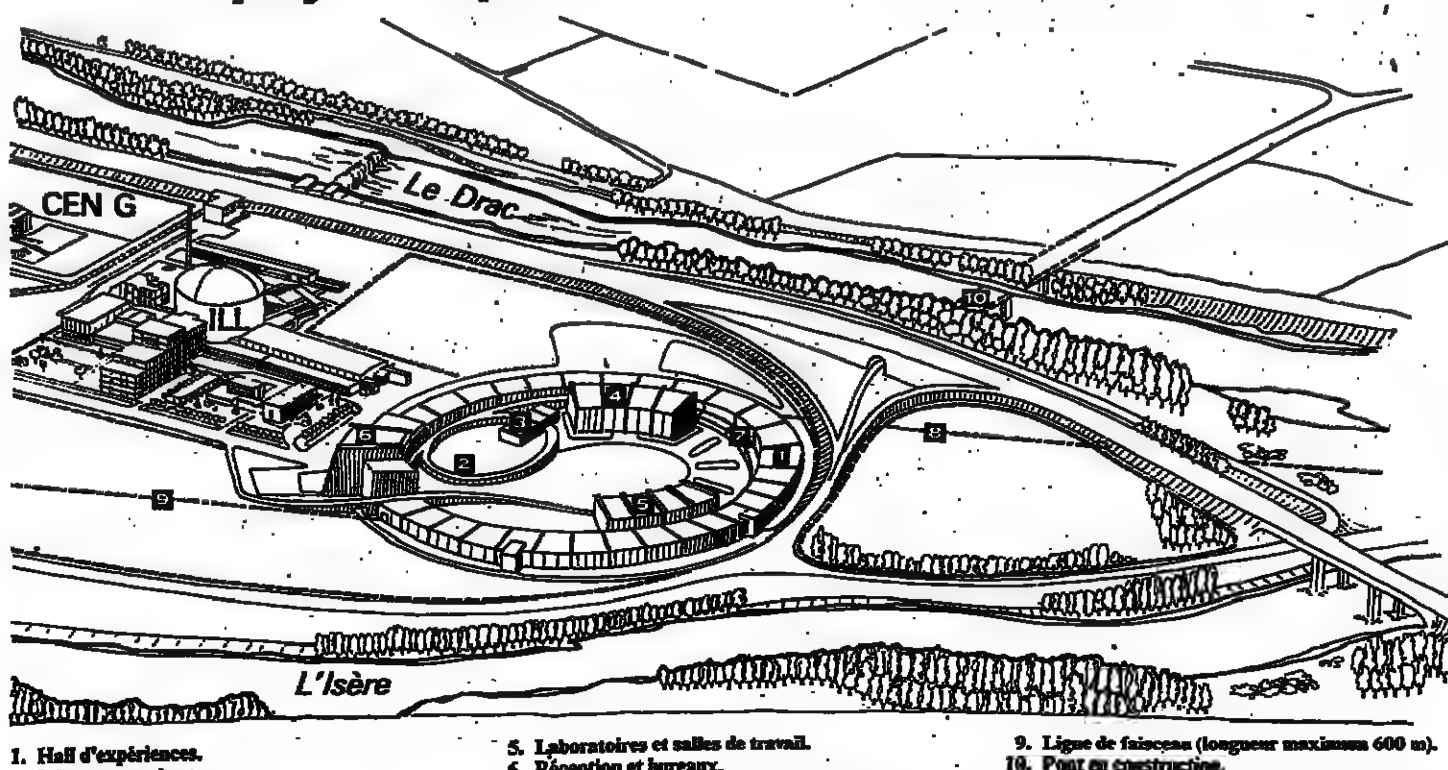
Cette machine, dont le fonctionnement réclamerait la présence permanente d'environ deux cents personnes et de quatre cent trente-cinq au total pour l'ensemble de l'institut qui la gérera, devrait alors offrir aux chercheurs un moyen d'investigation inégalé dans les domaines de la physique, de la chimie mais aussi de la biologie.

Source de lumière exceptionnelle pour les chercheurs, le rayonnement synchrotron fut longtemps considéré comme un phénomène parasite gênant par les physiciens nucléaires qui utilisent des accélérateurs de particules. En effet, les électrons, lorsqu'ils sont fortement accélérés sur une trajectoire circulaire, comme c'est le cas dans certains accélérateurs de particules, perdent une partie de leur énergie et émettent un rayonnement continu en longueur d'onde appelé rayonnement synchrotron.

Mis à profit et amplifié, ce phénomène parasite permet donc, en jouant sur l'énergie des électrons, d'obtenir des sources de lumière allant de l'ultraviolet aux rayons X. Des sources d'autant plus recherchées que les faisceaux de lumière produits sont très brillants (des milliers de fois plus dans le domaine des X que les sources existantes), très directionnels et extrêmement bien focalisés.

Toutes ces caractéristiques ont d'ailleurs conduit la France à construire deux instruments de rayonnement synchrotron à partir de machines destinées à la physique nucléaire : l'une, DCI (dispositif de collision dans l'igloo), fournit des faisceaux de rayons X, tandis que l'autre, ACO (anneau de collision d'Orsay), offre de l'ultra-violet. Mais ces installations sont anciennes et n'ont pas, dès leur origine, été faites pour cela. C'est la raison pour laquelle, il y a deux ans, le CEA et le CNRS se sont engagés dans la construction de Super-ACO en attendant la naissance d'une machine autrement performante, l'ESRF, consacré exclusivement au rayonnement X, dont les électrons ayant une énergie de 5 GeV tourneraient dans un anneau de 772 mètres de circonférence.

Le projet d'implantation dans la capitale dauphinoise



1. Hall d'expériences.
2. Injecteur synchrotron.
3. Pré-injecteur.
4. Installations techniques.
5. Laboratoires et salles de travail.
6. Réception et bureaux.
7. Anneau de stockage (circonférence 772 m).
8. Ligne de faisceau (longueur maximum 1 400 m).
9. Ligne de faisceau (longueur maximum 600 m).
10. Pont en construction.

CEN G – Centre d'études nucléaires de Grenoble.
ILL – Institut von Laue-Langevin.

Des laboratoires manifestent leur inquiétude

Des représentants de plusieurs laboratoires de l'est de la France (Mulhouse, Nancy, Strasbourg), « directement concernés par l'utilisation du rayonnement synchrotron », *viennent d'écrire au président de la République.*

Après avoir souligné l'importance que revêt la « construction rapide de la source européenne de rayonnement synchrotron », *ils s'interrogent sur les conséquences qu'aura le choix de Grenoble pour l'implantation de cette machine, et développent plusieurs arguments à l'encontre de ce choix :*

Notre inquiétude est d'autant plus vive que le Comité technique international chargé d'instruire le dossier, réuni à Ispra le 5 octobre 1984, avait déjà émis de sérieuses réserves quant à la possibilité de construire la machine sur des sites ne permetttant pas d'extension, tel que celui proposé à Grenoble. Ces craintes se sont hélas vérifiées lors de la réunion du 26 octobre 1984, à Bruxelles, où le site actuellement proposé par la France à Grenoble a été récusé par les experts européens.

Nous tenons également à exprimer notre surprise devant les arguments scientifiques invoqués pour justifier le choix du gouvernement français. Plus du tiers de l'activité nationale dans le domaine du rayonnement synchrotron est le fait de la communauté scientifique de l'est de la France. Il est clair que cette communauté, exceptionnellement riche d'interactions entre biologistes, chimistes, médecins et physiciens, est parfaitement capable d'accueillir ce très grand équipement et de le valoriser très rapidement.

Si la proximité de l'Institut Laue-Langevin est certes un facteur à prendre en compte en faveur de Grenoble, il convient de le ramener à de justes proportions. De par notre expérience scientifique, nous savons que seuls de très rares projets nécessitent l'utilisation parallèle des faisceaux intenses de rayons X et de neutrons.

Nous ne pouvons par ailleurs que manifester notre inquiétude sur les conséquences prévisibles d'une excessive concentration des moyens lourds de physique sur quelques kilomètres carrés du territoire national. Une des conséquences inéluctables est la désertification scientifique de régions entières, au premier rang desquelles figure l'est de la France.

Le choix d'un site dans l'est de la France permettrait d'ancrer un troisième pôle scientifique dans notre pays après ceux déjà existant dans la région parisienne et à Grenoble.

Nous trouvons mauvais pour la santé de la recherche de notre pays qu'une option d'une telle ampleur soit prise brutalement sur des critères apparemment non scientifiques.

Compte tenu des arguments que nous venons de développer, nous vous prions, Monsieur le président de la République, de demander au gouvernement de reconsidérer sa position sur ce problème.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Le groupe immobilier FERINEL et la Banque Louis-Dreyfus veulent prendre le contrôle de Boussac

Les frères Willot acceptent de céder leurs actions

Le groupe Ferret-Savinel, bâtisseur de maisons plus connu sous le nom de FERINEL, vient de signer un accord avec les frères Willot en vue de racheter 28 % de la participation majoritaire (42 %) qu'ils possèdent dans le capital de la Société foncière et financière Agache-Willot (SFFAW), clé de voute de tout l'empire industriel Boussac.

Le prix de cession a été fixé à 32,5 millions de francs, soit 250 F par action, payable sans intérêt dans sept ans. Le contrat prévoit, en outre, que le groupe FERINEL aura la jouissance durant un an des actions SFFAW dont les frères Willot conservent la propriété. En contrepartie de quoi FERINEL et son partenaire financier, la Banque Louis-Dreyfus, se sont engagés à souscrire, dans les plus brefs délais, à une augmentation du capital de la SFFAW pour une somme de 400 millions de francs.

Le montage de toute cette opération est soumis à l'approbation des pouvoirs publics. Dans l'hypothèse où le projet serait mené à son terme, le contrôle de la SFFAW à plus de 50 %, et par conséquent du groupe Boussac, reviendrait au groupe FERINEL et à la Banque Louis-Dreyfus, la participation des frères Willot étant ramenée à moins de 17 %.

Est-ce un épisode de plus du long feuilleton Boussac ou bien l'épilogue d'une histoire que les frères Willot ont rendu passablement embrouillée en utilisant toutes les astuces juridiques que leur offrait l'arme de la procédure ?

Rien pour l'instant ne permet encore de se prononcer avec certitude. De nombreux obstacles se dressent. Le gouvernement va d'abord devoir trancher et dire, en premier lieu, s'il est, oui ou non, d'accord avec le projet, assorti d'un plan de restructuration, présenté par le groupe FERINEL et son associé la Banque Louis-Dreyfus.

Mais avant d'en arriver là, il étudiera sans nul doute les propositions que lui soumettront probablement les trois autres candidats en lice, à savoir M. Bernard Tapie, la Lainière de Roubaix (groupe Prouvost) et M. Biderman. Ensuite, avant que le feu vert ne soit donné pour lancer l'opération, il faudra clarifier la situation sur un plan juridique. Ce ne sera pas chose facile. En effet, les actions que FERINEL et la banque Louis-Dreyfus se proposent de racheter devaient, aux termes du précédent accord conclu en juillet 1983 entre les frères Willot et la compagnie Boussac-Saint Frères (CBSF), locataire gérante des anciens actifs Boussac – exception faite des sociétés *in bonis* (Conforama, Bon Marché, Christian Dior) mises entre parenthèses, – *revenir* à Boussac-Saint Frères.

Le président de la CBSF, M. René Mayer, aura donc lui aussi son mot à dire. Il devait avoir, ce mardi 20 novembre, une première conversation avec M. Bernard Arnault, président de FERINEL.

Enfin, surtout, ces fameux accords de juillet 1983 devront être légalement annulés. Tout cela peut demander du temps que les autres prétendants au rachat pourraient mettre à profit pour tenter d'arracher une décision en leur faveur.

Cinq considérations

Cependant quelques indices donnent à penser que la solution présentée, en la supposant satisfaisante sur un plan financier et industriel, sera retenue.

1. – Le tribunal de commerce de Lille devait organiser une première audience lundi 19 novembre pour examiner la validité des accords de juillet 1983 dénoncés en décembre de la même année par les frères Willot. A la demande des parties, mais aussi, dit-on, sur ordre venu « d'en haut », cette audience a été reportée au 17 décembre prochain.

2. – Pour la première fois les frères Willot ont signé les bordereaux de transfert de leurs actions, ce qu'ils n'avaient jamais fait auparavant. Tout semble donc indiquer qu'ils *sont* cette *fois* pleinement satisfaits de la transaction (avec la CBSF ils auraient seulement touché 68,50 F par titre payable en vingt ans) et qu'ils ont vraiment renoncé à reconstituer leur empire. A cet égard de nouvelles rumeurs ont circulé accréditant la thèse que la Banque Dreyfus travaillerait pour leur compte. M. Bernard Arnault a catégoriquement démenti ces bruits. *« Nous n'avons rien à cacher. »*

3. – Le groupe FERINEL et la Banque Dreyfus ne se sont pas présentés sans offrir de solides garanties. Leur plan de restructuration a été soigneusement étudié avec M. Claude Mandil, président de l'IDI (Institut de développement industriel), principal actionnaire de la CBSF par le biais de sa filiale SOPARI. Il s'agit d'un plan de reprise globale susceptible d'apporter des solutions pour stopper l'hémorragie financière de la CBSF (600 millions de francs en trésorerie pour 1984) et redresser durablement le groupe.

4. – Manifestement, le groupe FERINEL a pris de vitesse les autres candidats au rachat en abattant ses cartes avant le 19 novembre, date à laquelle le tribunal de commerce de Lille devait rendre son jugement. M. Arnault paraît décidé à continuer de mener l'affaire rondement. Dans l'hypothèse où toutes les autorisations nécessaires seraient obtenues (avant la fin de l'année ?), il ferait voter le concordat par les créanciers de la SFFAW et procéderait immédiatement à l'augmentation de capital. *« Tout devrait être fait dans les premiers mois de 1985 »*, nous a-t-il déclaré. Ses concurrents ont-ils les moyens de rassembler aussi vite l'argent nécessaire ? M. Tapie parle maintenant de capitaux arabes qui seraient difficiles à réunir dans un laps de temps aussi court.

5. – L'autre indice est de nature politique. Tout incline à penser qu'un an avant les prochaines élections législatives le gouvernement voudrait bien être débarrassé d'une affaire ô combien encombrante. L'occasion pour lui est belle d'en finir et l'on voit mal comment M. Mayer, désigné par l'Élysée, pourrait s'opposer aux pouvoirs publics.

Et les syndicats ? La CGT a déjà protesté. Selon elle, *« c'est en fait le désengagement de l'État qui se joue »*. La centrale syndicale voit dans cette opération *« le retour des Willot par la grande porte, et l'entrée de patrons du privé, qui bénéficieraient ainsi de l'argent public versé depuis 1981 par le gouvernement »*.

Reste la question : pourquoi FERINEL, pourquoi la Banque Louis-Dreyfus ? M. Arnault ne fait pas mystère de son choix. D'abord amené par le plus grand des hasards à donner son avis sur le dossier, il s'y est intéressé et a jugé que le jeu en valait la chandelle. Comme il cherchait à diversifier les activités de son groupe entièrement axées sur la construction (1 milliard de francs de chiffre d'affaires, dont 200 millions à l'étranger), l'occasion, si l'on peut dire, a fait le larron.

La Banque Dreyfus a fait le même jugement de valeur. Comme l'établissement était déjà intéressé au capital de la SFFAW (il est devenu actionnaire à hauteur de 7 % environ par rachats en Bourse), il ne restait plus qu'un pas à faire pour se lancer dans l'aventure.

Quoi qu'il en soit, il serait quand même piquant que, même aidé par un partenaire financier, une entreprise prenne le contrôle d'une autre de taille cinq fois plus importante que la sienne. L'exemple n'est pas si fréquent.

ANDRÉ DESSOT.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CGPME

La croisade de M. Bernasconi

Est-ce pour emboîter le pas à M. Gattaz *qui*, il y a quinze jours, avait beaucoup apprécié le programme du RPR et l'avait fait savoir ? Est-ce parce qu'il *brûle* de siéger au Palais-Bourbon, au Sénat ou ailleurs ? Toujours est-il que M. René Bernasconi, réélu dans un fauteuil président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), le 19 novembre, a mordu à pleines dents dans la politique en prononçant l'allocution de clôture de l'assemblée générale de son syndicat.

Et il n'y est pas allé par quatre chemins : *« Le rêve du socialisme à la française est en miettes, a-t-il dit. Le libéralisme avancé n'est plus qu'un libéralisme fourvoyé. »* Pour le bouillant représentant des petites entreprises et des commerçants, qui a été chaleureusement applaudi par ses pairs, l'« esprit PME » doit souffler partout. *« Il faut que nous prenions partout toute notre place. L'heure est à la mobilisation générale, il faut rameuter tous les défenseurs des PME. »*

De plus en plus, la Confédération des PME cherche à se démarquer du patronat tel que peut l'incarner le CNPF, et il ne faut pas que les petites entreprises se laissent berner par les grandes firmes, *« dont on ne peut espérer que des concessions tactiques et temporaires ». « Nous ne croyons pas,* affirme M. Bernasconi, *que l'œcuménisme patronal puisse être, en définitive, autre chose qu'une mise en tutelle des PME par les grands groupes. »*

Pourfendeur du grand patronat, le patron des « patrons à taille humaine » n'épargne pas dans sa diatribe l'Etat *« qui multiplie les subventions aux gros, n'accordant aux autres que des miettes »*. Bref, le pouvoir qui depuis 1981 *« mène une politique économique catastrophique et une politique sociale irresponsable »* est encore capable d'accomplir *« des mauvais coups »*.

C'est pourquoi M. Bernasconi a invité ses adhérents à monter au créneau de la politique et à modifier *« la notion d'apolitisme traditionnelle de la CGPME »*. Le mot d'ordre est clair : les chefs d'entreprise ne doivent pas hésiter à se présenter à chacune des échéances électorales prochaines.

Le programme politique des chefs d'entreprise sera simple : alléger les impôts, desserrer les réglementations, libérer l'économie et les prix, assouplir les textes sur l'embauche et les licenciements.

Nous voici prévenus : la CGPME souhaite que la France vive en campagne électorale permanente.

F. GROSRICHARD.

Lesieur peut contrôler Koïpé

La justice espagnole a fait droit à la demande du groupe Lesieur en entérinant la nomination d'un nouveau conseil d'administration à la firme Koïpé, premier huilier espagnol. Lesieur avait obtenu, le 17 juin dernier, la révocation du conseil de cette société dans laquelle le groupe français détient 49,9 % du capital. Il avait alors acquis le renfort de sept porteurs de parts, et disposait de 50,7 % des voix. Les adversaires de Lesieur, hostiles à la politique commerciale préconisée par les dirigeants français, avaient contesté la validité de ce vote. Le jugement rendu, M. Salgado est confirmé dans sa fonction de président de Koïpé en remplacement de M. Antonio de Urquizu.

Une prochaine assemblée générale devrait décider d'une augmentation de capital par Lesieur, qui porterait sa participation à plus de 60 %, avec un investissement de 22 à 25 millions de francs. La fin de cet épisode ne règle pas le contentieux huilier franco-espagnol, la vente de Carbonell, numéro 2 du marché des huiles en Espagne, à Lesieur toujours, ayant été refusée par Madrid. L'épisode Koïpé n'incite pas la société française à accepter la proposition de consortium huilier du gouvernement espagnol, dans lequel Lesieur serait minoritaire.



L'OUVERTURE DU XVe CONGRÈS DE FO

M. André Bergeron critique la stratégie du patronat

En ouvrant le mardi 20 novembre au parc floral de Vincennes le XVe congrès confédéral de FO, M. André Bergeron a tenu à innover. Abandonnant en partie l'inventaire méticuleux du cahier de revendications de sa confédération, il a, pendant une heure et demie et devant plus de quatre mille participants, disserté sur la nature du syndicalisme en resituant sur chaque problème les ambitions et les limites de son action.

D'emblée, le secrétaire général de FO a de nouveau récusé l'idée selon laquelle le syndicalisme serait *« atteint d'un mal inguérissable »*, reprenant la formule du militant proudhonien du dix-neuvième siècle Tolain : *« Nous ne demandons au gouvernement qu'une seule chose, c'est qu'il nous dise : vous êtes libres, organisez-vous et faites vos affaires vous-mêmes. »*

Critiquant — sans la nommer — la CFDT qui rêvait d'un *« syndicat-parti »* et a dû se resyndicaliser, M. Bergeron a affirmé : *« Cela ne veut naturellement pas dire que le mouvement syndical a en charge le sort de la société et du monde. Cela ne veut pas dire qu'il est chargé — nouveau Moïse — de conduire le peuple vers la terre promise qui serait le paradis sur terre. En réalité, le mouvement syndical n'est pas, selon nous, porteur d'un projet de société, au sens politique du terme. Par son action, il l'améliore dans les domaines qui sont les siens. Il en limite les excès, mais il n'en revendique pas la direction ou la participation à la direction car se faisant il deviendrait autre chose, il perdrait son âme et sa raison d'exister. »*

Réaffirmant les principes qui rassemblent ses militants — *« la liberté, la vérité et la justice »*, — le secrétaire général de FO a évoqué sa méfiance à l'égard des *« systèmes »* — *« nous sommes à la fois solidaires et individualistes, indissociablement individualistes et solidaires »* — et sa conviction que la lutte des classes existera toujours : *« Même si l'expression paraît excessive à certains, je crois que la formulation de la revendication, la négociation collective, l'action engagée pour la faire aboutir, sont une manifestation de lutte des classes. »* Défendant le contrat et la politique conventionnelle, il a écarté toute idée de consensus : *« Comme le pensait Proudhon, les contradictions ne se résolvent jamais. On ne parviendra jamais à une société sans contradictions ou, alors, ce serait une société totalitaire. »* Il a cependant ajouté que les accords conventionnels ne sont jamais *« conclus pour l'éternité et qu'ils devraient sans cesse être remis sur le métier afin de les adapter aux réalités sans cesse changeantes »*.

M. Bergeron est resté sur un ton relativement mesuré face au gouvernement. Il s'en est cependant pris à sa *« frénésie d'assainissement »* et lui a reproché de ne pas avoir défendu les agents de l'Etat lorsqu'ils ont été critiqués lors de la grève du 25 octobre dans la fonction publique. Il lui a également reproché son engagement *« dans la voie dangereuse du glissement de la fiscalité directe vers la fiscalité indirecte »*. *« En sautant d'une extrémité dans l'autre*, a-t-il ajouté, *le gouvernement est tombé de Charybde en Scylla en sacrifiant trop sur l'autel de la lutte contre l'inflation et du rétablissement des équilibres fondamentaux, il a trop laissé se dégrader l'emploi. »* Au passage, M. Bergeron persiste et signe : il y a, à partir de sa propre définition, trois millions de chômeurs actuellement.

Le dirigeant syndical s'est soigneusement abstenu de faire écho à l'éventualité d'une grève nationale interprofessionnelle souhaitée par certains de ses militants, réservant même, comme s'il voulait inviter le congrès à ne pas se concentrer sur une seule cible (le gouvernement), ses coups les plus sévères au patronat : *« Il y a encore des patrons qui cherchent à résoudre les problèmes de leur entreprise en grignotant les conquêtes sociales. Ils ne se rendent pas compte qu'ils risquent, tôt ou tard, de payer très cher ce qu'ils retirent de ce retour en arrière. Ils devraient comprendre que le temps est passé où l'on espérait construire la prospérité de la société, voire d'une entreprise, en exploitant les travailleurs. Combien de fois avons-nous constaté que les sacrifices imposés aux salariés, quelquefois même acceptés, par eux, à terme, ne sauvaient rien du tout. »*

Pour autant, a ajouté M. Bergeron, *« notre attachement à la réglementation du travail ne veut pas dire que nous sommes systématiquement hostiles à toute idée d'adaptation »*, notamment pour tenir compte d'une *« plus grande dispersion du travail dans des établissements d'une tout autre dimension, plus petite et plus humaine »*. Abordant la négociation sur la flexibilité de l'emploi, il a noté que *« le CNPF semble avoir changé de tactique »* en présentant lui aussi — ce qui s'est pourtant déjà vu dans le passé — des revendications. *« Aucune concession de notre part*, a-t-il lancé, *ne sera acceptée sans contrepartie (...). Si nous sommes ouverts à certaines « mises à jour », nous n'entendons pas pourtant laisser passer par-dessus bord la réglementation du travail. »* Il a estimé que, lors de la dernière revalorisation des prestations de l'UNEDIC, le patronat avait fait preuve d' *« un inqualifiable entêtement »*. FO ayant en définitive voté pour *« ne pas bloquer le système »* : *« Désormais, nous n'accepterons plus aucune concession de cette sorte. S'il y a blocage nous ferons juge l'opinion publique. »*

M. Bergeron a réaffirmé ses inquiétudes sur la protection sociale, ses critiques sur les travaux d'utilité collective et a évoqué la syndicalisation des enseignants en assurant que FO n'avait fait que son *« devoir »* en répondant à la multiplication des demandes d'adhésion. Il n'y a pas d'OPA sur la FEN, a-t-il assuré, mais l'intention de *« faire entendre une autre voix »* sur l'école. Evoquant la *« victoire »* de FO aux élections du 19 octobre 1983 à la Sécurité sociale, il y a vu *« un nouveau départ qui doit nous permettre d'atteindre notre objectif de toujours, c'est-à-dire reprendre la première place sur l'échiquier syndical français »*, ce qui suppose un *« grand effort de recrutement et d'implantations nouvelles »*. En conclusion, il a insisté, sans risque d'être contredit par ses délégués, sur la nécessité de *« préserver l'indépendance absolue à l'égard des partis politiques et de l'Etat »* et de refuser de *« se laisser entraîner dans les chemins tortueux de l'unité, qu'elle soit qualifiée d'action ou autrement »*.

MICHEL NOBLECOURT.

La CGT lance un mot d'ordre de grève générale dans les mines de fer lorraines

De notre correspondant

Metz. — Le mot d'ordre de grève générale illimitée lancé par la CGT dans les mines de fer lorraines s'est traduit, lundi 19 novembre, par un arrêt total de la production dans les sites exploités par Lormines (mines de Sacilor), dont le siège, à Hayange (Moselle), a été occupé par les grévistes.

Les mineurs de fer CGT réclament l'engagement de négociations des groupes sidérurgiques-pouvoirs publics pour définir un plan d'extraction pour les années à venir. Après être tombée pour la première fois l'an dernier sous la barre des 15 millions de tonnes, la production de minerai de fer lorrain a encore chuté au cours des dix premiers mois de 1984 de près de 400 000 tonnes par rapport à la période correspondante de 1983. Depuis 1981, onze puits ont été fermés, douze restant en activité.

Parallèlement, plus de 1 600 emplois ont été supprimés dans ce secteur d'activité, l'effectif global étant passé de 4 077 à 2 450 salariés. *« La politique de démantèlement catastrophique pratiquée de 1961 à 1981 s'est accélérée au cours de la dernière période malgré les engagements solennels renouvelés »*, affirme la CGT. Le conflit pourrait encore se durcir et toucher les mines du groupe Usinor. La généralisation du mouvement a en effet été décidée par le congrès de la fédération régionale des mineurs de fer CGT, dimanche 18 novembre à Piennes (Meurthe-et-Moselle).

J.-L. Th.

A la RATP

FO ET LES INDÉPENDANTS PROGRESSENT AUX DÉPENS DE LA CGT ET DE LA CFDT

Aux élections des délégués au comité d'entreprise de la RATP, dont les résultats viennent d'être publiés, la CGT et la CFDT perdent du terrain au profit de FO et des indépendants. Dans le premier collège (exécution), la CGT a obtenu 39,9 % des voix, la liste autonome-CFTC 21,4 %, les indépendants 9,2 %, la CFDT 7,7 %. Dans le deuxième (maîtrise), la CGT recueille 29,3 % des suffrages, FO 28,3 %, une liste autonome-CGC-CFTC 20,7 %, la CFDT 14,5 % et les indépendants 7,2 %. Enfin, chez les cadres, c'est la liste Autonome-CGC-CFTC qui arrive largement en tête avec 48,8 %, FO obtenant 19,7 %, la CGT 16,3 %, la CFDT 13 % et les indépendants 2,2 %.

Sur l'ensemble (22 991 suffrages exprimés pour 39 363 inscrits), la CGT a recueilli 35,6 % des voix contre 38,3 % aux élections précédentes (en 1982), FO 22,5 % contre 20,5 %, la CFDT 9,6 % contre 11,7 %, les indépendants 8,1 % contre 4,9 %. La coalition autonomes-CFTC (présente seulement dans le premier collège) 15,4 % et l'alliance autonomes-CGC-CFTC (présente seulement chez les agents de maîtrise et les cadres) 8,8 % : pour ces organisations, la comparaison n'est pas possible avec les élections précédentes, car elles se présentaient séparément. De même la comparaison est difficile par collège, car la composition est différente de celle de 1982.

● **Brest : cinq délégués CGT des AFO condamnés à verser des amendes.** — Cinq délégués CGT des Ateliers français de l'Ouest (AFO) ont été condamnés, lundi 19 novembre, au versement d'amendes par le tribunal de grande instance de Brest (Finistère) pour le blocage du navire de forage pétrolier *Navifor-Norse*, du groupe ELF-Aquitaine, retenu, depuis le 16 novembre, au port de commerce.

Trois délégués CGT, dont le responsable de la section, M. Xavier Trébaol, sont condamnés à verser 5 000 F par jour de retard. La CGT avait bloqué le bateau pendant dix jours en poursuivant les travaux et décidé, le 16 novembre, d'empêcher la sortie en mer du bâtiment.

Une association européenne préconise une nouvelle politique sociale communautaire

Il est temps, pour l'Europe communautaire, de mener une nouvelle politique sociale, ont expliqué, le 19 novembre à Paris, les auteurs d'un ouvrage consacré à ce thème (1). Membres de l'Association d'études politiques transeuropéennes, que préside le professeur Jacques Vandamme, les universitaires et hauts fonctionnaires européens qui ont écrit ce livre observent que les politiques de lutte contre le chômage se révèlent insuffisantes, voire *« anachroniques »*, la crise économique a mis en évidence les limites de l' *« Etat-providence »*, qui ne peut suivre une évolution préoccupante et doit sortir de son rôle *« protecteur et redistributif »*.

Une nouvelle politique sociale permettrait une harmonisation et une cohésion entre les Etats, qui devraient se préoccuper de concertation et introduire des éléments de flexibilité. Notamment, et cela a été rappelé au cours de la conférence de presse, les pays européens devraient développer la notion de travail à temps choisi, *« le temps professionnel n'étant plus le seul temps reconnu »*, ou encore, s'agissant de protection sociale, *« créer des espaces alternatifs de satisfaction des besoins »*.

Pour y parvenir, notent cependant les auteurs, encore faut-il que soient réunies les conditions d'un dialogue social communautaire. *« En tant qu'Etats individuels, nous ne pouvons guère influencer l'évolution mondiale »*, observe M. Quinn, ministre du travail irlandais et président du conseil des affaires sociales de la CEE, qui préconise *« une politique économique européenne concertée »*, parce que, ajoute-t-il, *« nous devons faire quelque chose de plus »* envers les onze millions de chômeurs que compte la Communauté européenne.

(1) *Pour une nouvelle politique sociale en Europe.* Avant-propos de M. Jacques Delors. Editions Economica, 152 p., 90 F.

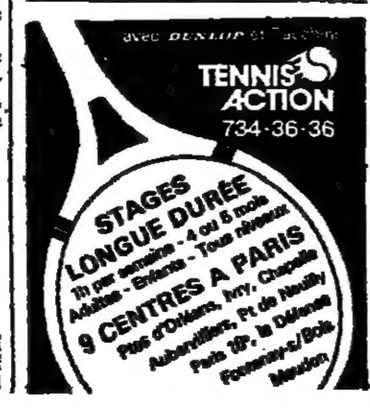
La Société alsacienne de construction mécanique envisage 660 suppressions d'emplois

La Société alsacienne de construction mécanique (SACM) installée à Mulhouse (Haut-Rhin) envisagerait 660 suppressions d'emplois selon le syndicat CGT de l'entreprise. La SACM, filiale indirecte de la Compagnie industrielle, fabrique des moteurs diesel et des machines textiles sous le nom de Société alsacienne de construction de matériel textile (SACMT).

La SACMT, qui compte 1 100 employés, a été mise en règlement judiciaire le 1er novembre dernier. Selon la CGT, la direction envisage d'arrêter la production d'une grande partie de la gamme pour se concentrer sur le nouveau métier à tisser UR 1000, dont la commercialisation a, par ailleurs, pris du retard, entraînant des départs anticipés par FNE, par congé-formation mais aussi par licenciements. L'un des syndics de l'entreprise, Me Dufay, a admis qu'il *« était impossible d'envisager le maintien des structures actuelles »*, mais *« aucune décision n'est prise »*, a-t-il ajouté en réponse au syndicat.

Un millier de manifestants ont défilé dans les rues de Mulhouse le mardi 20 novembre pour protester contre ces projets, à l'appel de la CGT et de la CFDT. La CGT a appelé à une nouvelle manifestation à l'occasion de la visite du président de la République à Mulhouse le 22 novembre.

● **Les bureaux de la communauté urbaine de Dunkerque occupés.** — Les bureaux de la communauté urbaine de Dunkerque (Nord) ont été occupés du 19 novembre au soir jusqu'au mardi 20 novembre à 11 h 30 par plusieurs dizaines de salariés de l'établissement dunkerquois de réparation navale des Ateliers français de l'Ouest (AFO). Les manifestants demandaient à M. Albert Denvers (PS), président de la communauté, de prendre position sur leur situation et d'intervenir auprès du gouvernement. Le personnel de la communauté et le public avaient été invités à ne pas se rendre aux bureaux ce mardi, pour éviter tout incident.





CONJONCTURE

La réglementation des prix

Sauf accords particuliers, les tarifs des services ne pourront pas augmenter de plus de 3 % en 1985

«Une fois encore, une occasion a été manquée, alors que jamais les conditions n'ont été aussi favorables pour mettre un terme définitif à l'archaïsme du contrôle des prix», estime le Conseil national du patronat français (CNPF), dans un communiqué publié à l'issue du comité des prix du lundi 19 novembre (voir *le Monde* du 20 novembre). *«Comme dans tous les autres grands pays modernes, il aurait mieux valu faire confiance aux entreprises, choisir la modération des prix par le libre jeu de la concurrence plutôt que de perpétuer l'arbitraire administratif.»*

On lira ci-dessous l'essentiel des textes qui réglementeront les prix l'année prochaine. L'intention est claire : obliger les branches professionnelles à conclure avec l'administration des accords de régulation des prix, sanctionner — le mot n'est pas trop fort — par des autorisations de hausses de prix très réduites les secteurs récalcitrants (3 % pour les services, stricte stabilité pour les prix industriels). En revanche les services qui concluront des accords avec l'administration pourront augmenter leurs tarifs de plus de 3 % (mais de moins de 5 %).

Les prix industriels seront très progressivement libérés. Un nouveau train est déjà envisagé pour le début de l'année prochaine *(ci-contre)*. D'une façon générale, pour les secteurs industriels encore réglementés — ils sont nombreux, — les hausses seront calculées autour d'une norme indicative de 2,7 % à 3 %, mais avec des variations assez importantes allant d'une légère baisse pour certains produits à des hausses pouvant atteindre 4,5 % (cas de secteurs en difficulté comme le textile, la chaussure). Le prix des cigarettes est à considérer à part puisqu'il fait l'objet d'un contentieux avec la Commission de Bruxelles (la hausse qui interviendrait l'année prochaine pourrait être — compte tenu d'un rattrapage nécessaire — sensiblement supérieure à 5 %).

Pour les secteurs libérés, les professions auront l'obligation de rencontres périodiques avec l'administration et d'échanges d'informations. On n'en est donc pas encore à la libération totale style Monory 1978. Reste enfin le cas de l'automobile, dont les demandes sont importantes, mais, pour l'heure, n'ont pas emporté la conviction des pouvoirs publics. Affaire à suivre donc.

ALAIN VERNHOLES.

« Le gouvernement poursuivra la libération progressive des prix. Il dépend des entreprises, et non de l'Etat, qu'on aille plus ou moins vite dans ce domaine. La liberté sera de règle chaque fois que les conditions économiques, et notamment la situation de concurrence, le permettront », indique, dans un communiqué, publié lundi 19 novembre, le ministère de l'économie et des finances.

A l'issue du comité national des prix tenu le même jour, le ministère a précisé : *« La liberté déjà accordée aux deux tiers des produits industriels, est confirmée. En outre, il a été décidé de procéder, d'ici au 1er janvier 1985, à une nouvelle étape intéressant un chiffre d'affaires de plus de 100 milliards de francs. Le régime d'encadrement des marges commerciales de 1984 sera assoupli pour les grossistes ainsi que pour les détaillants qui prendront des engagements de stabilisation des prix. Enfin, une importante évolution s'amorcera dans le domaine des services industriels avec la libération, dès le début de l'année, des prix d'une quinzaine de secteurs (1). La réforme des professions rémunérées au pourcentage sera également poursuivie, dans la perspective de l'élimination des causes structurelles de l'inflation. »*

● PRIX INDUSTRIELS : DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

L'exposé des motifs de l'arrêté publié au *Bulletin de la concurrence* du mardi 20 novembre, et concernant les produits industriels, précise : *«A la fin de 1984, la grande majorité des entreprises du secteur industriel aura recouvré la liberté des prix. Pour 1985, ce mouvement se poursuivra dans le cadre des engagements de lutte contre l'inflation, mécanisme souple et concerté qui a présidé jusqu'ici à cette évolution. Les entreprises dont les prix ont déjà été libérés, ou le seront en 1985, continueront le dialogue avec l'administration sous forme de rendez-vous réguliers et d'échanges d'informations. Pour les autres entreprises ou secteurs qui signeront en 1985 des engagements de lutte contre l'inflation, l'objectif d'évolution des prix sera établi en tenant compte de leurs particularités, tout en étant conforme à l'effort général de désinflation.»*

● COMMERCE ET IMPORTATIONS : ENCADREMENT DES MARGES

Au même *Bulletin de la concurrence*, l'exposé des motifs relatifs à la réglementation du commerce précise : *«Dans ses grandes lignes, le dispositif prévoit que toutes les entreprises commerciales seront soumises en 1985 à la même obligation : stabiliser leur marge globale au niveau autorisé au cours du dernier exercice clos avant le 1er juillet 1984. Cependant, les entreprises qui souscriront des engagements de modération de prix et de développement de la concurrence, dans le cadre de conventions négociées avec l'administration, pourront bénéficier de la suppression du pincement des marges prévu en 1983 et en 1984.*

» Les entreprises qui se trouvent dans une situation structurellement déficitaire pourront présenter une demande de fixation de marge de référence leur permettant de réaliser l'équilibre d'exploitation.»

● SERVICES : ACCORDS DE RÉGULATION, ENGAGEMENTS DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

«Comme en 1984, les prix pourront évoluer dans les conditions fixées par les accords de régulation ou les engagements de lutte contre l'inflation qui seront souscrits par les organisations professionnelles. Pour les autres prestations, la souscription d'un accord de régulation ou d'un engagement de lutte contre l'inflation demeure possible.

» Pour les professions qui rendent des prestations rémunérées de manière graduée ou proportionnelle, des discussions ont déjà été engagées avec les organisations professionnelles ; cette réflexion concertée sera poursuivie en 1985. A défaut d'engagement, ces rémunérations continueront à faire l'objet d'une réduction de 1 %.»

L'arrêté qui suit cet exposé des motifs précise que les prix des prestations de services — sauf accord spécifique — pourront être majorés en deux étapes par rapport aux prix pratiqués fin décembre 1984 : 1,5 % au 15 avril prochain, 1,5 % au 15 octobre.

(1) Notamment : location de matériels de travaux publics et sidérurgie ; location de poids lourds ; réparation et entretien de poids lourds ; location de wagons industriels ; location de véhicules industriels ; affrètements aériens ; laboratoires photographiques professionnels ; location de sacs et bâches ; reprographie ; paysagistes.

LIBÉRATION POUR UNE VINGTAINE DE PRODUITS INDUSTRIELS

Plus de vingt prix industriels seront libérés au début de l'année prochaine. Les produits concernés représentent 6 % du chiffre d'affaire de l'industrie. En voici la liste telle qu'elle a été communiquée par la rue de Rivoli.

● *Biens intermédiaires* : fils et câbles électriques, chimie minérale, matières plastiques, tannerie, mégisserie, peinture pour le bâtiment, imprimerie, bois industriel, informatique et bureautique, blanc de craie, tuiles et briques, amiante ciment. Divers.

● *Biens de consommation* : bijouterie, joaillerie, télévision, autoradio, pièces détachées auto. Divers.

On remarquera que les réfrigérateurs et l'électroménager blanc ne font pas partie de la liste, les pouvoirs publics ayant estimé la concurrence insuffisante dans ce domaine.

● *Alimentation* : salaisons, biscottes, aliments pour animaux familiers, entremets et desserts. Divers.

ISLANDE

● Dévaluation de la couronne de 12 %. — La couronne islandaise a été dévaluée de 12 %, le 20 novembre. Cette mesure était attendue depuis samedi 17 novembre et des opérations de change avaient été suspendues, le 19 novembre, pour permettre au gouvernement et à la banque centrale de prendre les dispositions nécessaires. La dévaluation a notamment été assortie de mesures d'accompagnement destinées à en atténuer les effets pour les catégories les moins favorisées.

ERRATUM. — Dans *le Monde* du 20 novembre, plusieurs erreurs se sont glissées sur l'identité des membres du Comité de gestion de la Coopérative laitière de Haute-Normandie : il s'agit de M. Marcel Deneux (et non Daniel) et de M. Jean Levavasseur (et non Levasseur).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

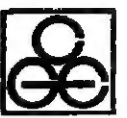
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,1670	9,1685	+ 95	+ 105	+ 140	+ 160	+ 125	+ 225
$ can.	6,9663	6,9691	− 34	− 16	− 58	− 27	− 269	− 172
Yen (100)	3,7655	3,7676	+ 129	+ 136	+ 249	+ 265	+ 609	+ 740
DM	3,0685	3,0700	+ 140	+ 149	+ 236	+ 248	+ 634	+ 679
Florin	2,7206	2,7218	+ 110	+ 116	+ 206	+ 216	+ 534	+ 573
F.B. (100)	15,2074	15,2136	+ 6	+ 48	− 20	+ 63	− 271	− 5
F.S.	3,7166	3,7187	+ 205	+ 219	+ 317	+ 334	+ 892	+ 950
L (1 000)	4,9418	4,9453	− 193	− 175	− 400	− 370	− 1200	− 1111
£	11,4633	11,4744	+ 73	+ 104	+ 166	+ 219	+ 367	− 539

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 1/4	9 1/2	9 5/16	9 7/16	9 1/2	9 5/8	9 3/8	10
DM	5 3/8	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16
Florin	5 3/8	5 5/8	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6	6	6 1/8
F.B. (100)	10 5/8	11 1/8	10 9/16	10 15/16	10 9/16	10 15/16	10 9/16	10 7/8
F.S.	1 5/8	1 7/8	4 3/8	4 1/2	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16
L (1 000)	15	16	15	15 5/6	15 1/8	15 7/16	15 1/4	15 9/16
£	9 7/8	10 1/8	9 13/16	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
F. franç.	10 5/8	10 7/8	10 5/8	10 7/8	10 7/8	11 1/8	11 3/8	11 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE CGE

Chiffre d'affaires des trois premiers trimestres 1984

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours des neuf premiers mois de 1984 par le groupe de la Compagnie générale d'électricité (sociétés contrôlées et affiliées) s'est élevé à 49 017 millions de francs hors taxes, contre 48 093 millions de francs en 1983.

Ces deux montants ne sont pas directement comparables en raison des profondes modifications de structures qui sont intervenues au cours des douze mois écoulés et incluent notamment :

- la cession partielle de la participation du groupe dans SGE-Sainrapt et Brice ;
- la cession de Sintra Alcatel et de Cepem ;
- la prise de contrôle de la société Hotchkiss Brandt Sogeme et de trois câbleries françaises ;
- l'entrée parmi les sociétés affiliées de Thomson télécommunications dont le mandat de gestion a été confié à la CGE et qui regroupe les activités de télécommunications publiques, de bureautique et de communications d'entreprise en provenance de Thomson.

A structures comparables, la progression d'une année à l'autre s'établit à + 12,7 %.

La répartition par secteurs d'activité du chiffre d'affaires total du groupe est donnée dans le tableau ci-après. Les montants réalisés au cours d'une part des neuf premiers mois de 1983 et d'autre part des neuf premiers mois de 1984 sont accompagnés des variations correspondantes calculées à structures comparables.

MF : millions de francs	Montant 9 premiers mois 1983 publié	Montant 9 premiers mois 1984 publié	Variation 1984/1983 à structures comparables
Electromécanique et construction navale	11 064	12 672	+ 14 %
Entreprise électrique	3 809	3 907	+ 2,6 %
Entreprise	10 380	–	–
Télécommunications et informatique	8 838	16 949 (1)	+ 19,9 %
Câbles	4 632	5 992	+ 7,4 %
Accumulateurs et piles	2 712	2 932	+ 9,6 %
Matériaux	806	1 049	+ 15,2 %
Grand public	719	–	–
Commercial et divers	5 133	5 516	+ 5,1 %
TOTAL	48 093	49 017	+ 12,7 %

(1) Y compris Thomson télécommunications.

La part relative des sociétés affiliées dans le chiffre d'affaires global est de 22 %.



PORTEFEUILLE SANTÉ AVENIR

groupe cic

CREDINFONDS, Société de gestion des Fonds Communs de Placement du Groupe CIC, annonce la création du « Portefeuille Santé Avenir », Fonds Commun permettant de participer dans divers pays à l'essor des Sociétés intéressées au développement de la médecine et des soins.

Afin d'aider la vie associative et les laboratoires de recherche médicale, les droits d'entrée seront abaissés de façon très substantielle, de manière à permettre aux souscripteurs d'adresser parallèlement, s'ils le souhaitent une contribution volontaire à la Fondation de France, admise en diminution du revenu imposable. La Fondation répartira ces dons entre différents organismes de recherche médicale.

L'opération est conçue et suivie par ASSOCIC SERVICES, association récemment créée par le Groupe CIC, et consacrée elle-même au service des associations quel que soit leur objet.



SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS INTERNATIONAUX (SPI)

GROUPE PALUEL-MARMONT

Le conseil d'administation du 25 octobre 1984 a arrêté les comptes de l'exercice 1983-1984 qui se soldent par un bénéfice net de 5418023,30 F contre 4243417,89 F pour l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'AGO du 20 décembre prochain le paiement d'un dividende de 5,50 F + 2,75 F d'avoir fiscal, soit 8,25 F par action, à compter du 27 décembre 1984.

Cette distribution représente, du fait de l'augmentation de capital d'avril 1984 et de la date de jouissance des actions nouvelles fixée au 1er octobre 1983, une distribution globale en progression de 37,5 % par rapport à l'exercice précédent.



Le conseil d'administration de Bail Investissement, réuni le 15 novembre 1984 sous la présidence de M. Maurice Gontier, a examiné l'activité et les résultats de l'exercice en cours.

Les engagements nouveaux des trois premiers trimestres ont atteint 238 millions de francs — contre 227 millions de francs — au cours des neuf premiers mois de 1983.

Les recettes locatives comparées sur la même période s'élèvent à 428 millions de francs contre 373 millions de francs.

L'estimation des résultats de l'exercice permet d'envisager une nouvelle augmentation du dividende.

SCGPM

Après sa réunion du 4 octobre dernier, le conseil d'administration de la SCGPM informe ses actionnaires des perspectives de l'exercice en cours.

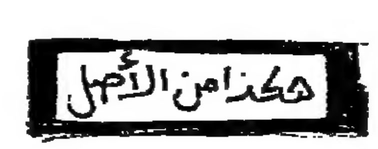
L'activité hors taxes de la société pour le premier semestre de l'exercice 1984 est de : 323 853 000 F, contre 283 801 000 F pour la même période d'exercice 1983, soit une augmentation de 14,10 %.

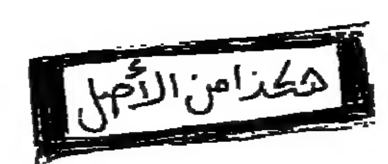
Par rapport au second semestre de l'exercice 1983 — 284 575 000 F hors taxes, — l'évolution du chiffre d'affaires est de 13,80 %.

Cette activité dégage, pour le premier semestre, un résultat de : 6 561 000 F.

L'activité de la SCGPM pour l'exercice 1984 permettra de procéder à l'augmentation du capital de la SEMICO, notre filiale au Congo, et de financer notre implantation au Cameroun.

Les résultats de l'exercice, après constitution des provisions pour investissements à l'étranger, se maintiendront à un niveau voisin de ceux de l'exercice 1983. Cela représente une performance non négligeable dans le contexte de morosité que traverse notre profession.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 novembre

L'effritement se poursuit

Bien amorcé en début de semaine, le mouvement d'effritement s'est poursuivi doucement mardi à la Bourse de Paris. Aucun compartiment ni aucune valeur en particulier n'ont été spécialement visés. Un peu partout et sans distinction, le grignotement a fait son œuvre. Cependant, à la clôture, l'indicateur instantané avait réussi à rattraper son retard pour s'établir pratiquement à son point d'équilibre (– 0,01 %).

Les professionnels étaient formels : « Il n'y a pas véritablement de tendance. » Pour tout dire, le marché navigue non loin de ses plus hauts niveaux sans trop savoir quelle direction prendre. Force est de constater que, avec ses hésitations, Wall Street ne l'aide guère à trouver sa voie, quand, déjà, le prix relativement élevé des valeurs françaises constitue un handicap.

D'autre part, des ajustements de portefeuille se produisent çà et là en liaison avec la prochaine liquidation générale.

La Bourse est comme pétrifiée. Quelques titres ont surnagé quand même, parmi lesquels figuraient notamment Cit-Alcatel, BSN et surtout Michelin (+ 1,6 %), que la perspective d'une MBA d'un milliard de francs pour 1984 semble avoir revigoré.

Vendredi 23 novembre, les actions Salomon seront transférées du second marché au RM de Lyon. Les transactions se feront par quotité de cinq.

La devise-titre n'a pratiquement pas varié. Elle est traitée entre 10,07 F et 10,10 F contre 9,97 F/10,10 F.

L'or, aussi, s'est effrité à Londres : 342,65 dollars l'once contre 343,40 dollars.

A Paris, le lingot a coté 101 100 F (après 101 000 F) contre 100 800 F.

Repli du napoléon à 602 F (– 2 F).

Le volume des transactions s'est élevé à 11,14 millions de francs contre 12,04 millions de francs.

NEW-YORK

Résistance des « Blue Chips »

Pour la seconde séance consécutive, les cours ont baissé, lundi, de façon très sensible à Wall Street. Mais cette fois, ce sont surtout les actions de seconde catégorie qui ont particulièrement souffert. Le bilan de la journée en témoigne. Sur 2 007 valeurs traitées, 1 113 se sont repliées, 449 seulement ont monté et 445 n'ont pas varié.

En revanche, les « Blue Chips » ont beaucoup mieux résisté que vendredi. A la clôture, l'indice des industrielles accusait une perte relativement modeste de 2,66 points à 1 185,28.

De l'avis général, le marché s'inquiète toujours du ralentissement de l'expansion et le problème du déficit budgétaire lui paraît difficile à régler. D'autre part, les résultats trimestriels des entreprises sont souvent moins bons qu'escomptés.

Les analystes faisaient remarquer que dans une telle morosité il ne fallait guère s'étonner du moindre intérêt suscité par la baisse du loyer de l'argent et le raffermissement du marché obligataire. Autre facteur dépressif : la faiblesse de l'activité favorisée par le chômage du 29 novembre à l'occasion du Thanksgiving Day et la tentation du pont. Les échanges ont seulement porté sur 69,73 millions de titres, contre 83,14 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 16 nov.	Cours du 19 nov.
Alcoa	35 3/8	35 3/8
A.T.T.	18 5/8	18 3/8
Boeing	54 5/8	54 7/8
Chase Manhattan Bank	42 3/4	41 7/8
Du Pont de Nemours	48 1/2	48 1/2
Eastman Kodak	73 1/2	72 7/8
Exxon	43 3/8	43 1/4
Ford	46 1/2	44 1/2
General Electric	58 1/8	58 1/4
General Foods	56 3/4	56 3/8
General Motors	74 3/4	75 1/4
Goodyear	24 7/8	24 7/8
I.B.M.	121 1/8	119 7/8
I.T.T.	26	26 1/8
Mobil Oil	28 1/2	28 3/8
Pfizer	38 5/8	38 3/8
Schlumberger	40 1/8	40 1/8
Texaco	34	33 7/8
U.A.L. Inc.	38 1/2	40
Union Carbide	49 3/4	49 3/8
U.S. Steel	24	23 3/4
Westinghouse	25 1/2	25 1/2
Xerox Corp.	36 1/2	36 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

HOECHST. – Bénéfice avant impôt du groupe au 30 septembre : 2,11 milliards de deutschemarks (+ 60 %) pour un chiffre d'affaires consolidé de 30,81 milliards de deutschemarks (+ 12,6 %, dont 8 % en volume). La plupart des sociétés du groupe ont contribué à l'amélioration des résultats.

CGE. – Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois progresse de 12,7 % à structures comparables. Il atteint 49,01 milliards de francs, contre 48,09 milliards de francs.

VITTEL. – Le premier producteur français d'eaux minérales s'attend à une « *nette réduction* » de ses résultats pour 1984.

Les mauvaises conditions climatiques de l'été et de l'automne et la hausse des matières plastiques, qui n'a pu être que partiellement répercutée dans les prix de vente des bouteilles, sont, en grande partie, responsables de ce tassement des résultats.

D'autre part, la société constate, avec la baisse du pouvoir d'achat, une modification progressive des habitudes des consommateurs, moins attirés par la fréquentation des cafés, hôtels et restaurants.

Pour le premier semestre, le résultat net atteint 13,1 millions de francs, contre 17,9 millions au 30 juin 1984.

Le chiffre d'affaires atteint 555 millions de francs, contre 511 millions de francs.

Enfin, en 1984, les investissements dépasseront 90 millions de francs.

ISOTHERMA. – Le bénéfice net consolidé au 30 juin s'élève à 2,75 millions de francs (+ 23 %) pour un chiffre d'affaires accru de 14,8 % à 67,74 millions de francs. Sauf retournement imprévu de la conjoncture, le résultat de l'exercice devrait être conforme aux indications fournies par les comptes du premier semestre.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	16 nov.	19 nov.
Valeurs françaises	118,8	118,1
Valeurs étrangères	91,3	89,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 nov.	19 nov.
Indice général	181	180,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 novembre ...... 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 nov.	20 nov.
1 dollar (en yens)	243,28	243,30

BOURSE DE PARIS — Comptant — 20 NOVEMBRE

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1750	1800
Cilberton	327	325
C.D.M.E.	558	558
C. Equip. Elect.	250	252
Dafsa	345	342
Dauphin O.T.A.	1780	1790
Guy Degrenne	743	740
Marlin Immobilier	1550	1570
Métallurg. Minière	178 90	177
M.M.B.	300	299
Om. Gest. Fin.	305	304
Petit Bateau	385	395
Petrofigaz	653	652
Pochet	....	....
Poron	388	391
Salomon	1885	....
S.C.G.P.M.	278	278
Sofibus	212	213
Sovac	848	850

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	220	....
Boria	295	....
Cellulose du Pin	45	42
C.G.M.	11	....
Cochery	10 10	10 80
C. Sabl. Seine	....	....
Coparex	535	570
Dunlop	....	....
F.B.M. (LI)	70	3 50 o
La Mure	80	....
Mic	205	....
Profils Tubes Est	1 62	....
Pronuptia	144	....
Ripolin	36	36
Rorento N.V.	125 30	124 40
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.K.F. (Applic. méc.)	80	....
S.P.R.	142	141 50
Total C.F.M.	44 20	....
Ufiner	308	310

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/11	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 138	9 188	8 900	9 400
ECU	6 849	6 852	....	....
Allemagne (100 DM)	306 980	306 790	292	312
Belgique (100 F)	15 218	15 220	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	272 150	271 920	260	280
Danemark (100 krd)	84 960	84 920	88	83
Norvège (100 k)	106 510	106 500	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 480	11 455	11 050	11 850
Grèce (100 drachmes)	7 440	7 447	6	7 600
Italie (1 000 lires)	4 942	4 936	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	372 050	371 750	358	379
Suède (100 krs)	106 920	106 960	103	110
Autriche (100 sch)	43 650	43 620	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 473	5 471	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 630	5 645	4 900	6 100
Canada ($ can 1)	6 945	6 981	6 740	7 090
Japon (100 yens)	3 761	3 771	3 620	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/11
Or fin (kilo en barre)	100200	101200
Or fin (en lingot)	100800	101100
Pièce française (20 fr)	604	602
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	581	582
Pièce latine (20 fr)	576	574
Souverain	726	724
Pièce de 20 dollars	4400	4500
Pièce de 10 dollars	2047 50	2052 50
Pièce de 5 dollars	1180	.....
Pièce de 50 pesos	3805	3805
Pièce de 10 florins	600	604

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

COMMENTAIRES

ÉTRANGER

POLITIQUE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Mardi 20, 19 h 30
(appels possible dès 19 h)
M. Mitterrand l'opposition et les élections futures
Jean-Marie Colombani et Patrick Jarreau répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs

SOCIÉTÉ

CULTURE

DOSSIER

ÉCONOMIE

A B C D F G H

Le gouvernement s'inquiète des conditions de la concurrence entre l'industrie et le grand commerce

La naissance et la multiplication de grandes centrales d'achat créées par les grands de la distribution (hypermarchés, grands magasins, magasins à succursales) portent-elles atteinte à la concurrence et établissent-elles un déséquilibre entre industrie et commerce ?

La commission de la concurrence a été saisie de ce sujet, vendredi 16 novembre, par le ministre de l'économie et des finances.

L'analyse de la situation par la commission prendra au moins deux mois et peut-être davantage (six mois ?), tant les partenaires sont nombreux qu'il faudra auditionner : industriels de l'agro-alimentaire, mais aussi des non-alimentaires, responsables des grands groupes commerciaux, représentants du petit commerce et du commerce associé, et enfin fonctionnaires des diverses administrations qui ont déjà à connaître des relations entre les producteurs et les distributeurs.

Il est vrai qu'un des problèmes constants des industriels est de parvenir à faire figurer leurs produits en bonne place dans les usines à vendre : la question est de savoir si la pression qu'exercent les centrales d'achat sur les producteurs est « *normale* » ou si elle porte atteinte aux règles normales du jeu commercial, certains fabricants étant amenés, pour vendre, à concéder plus qu'il n'est souhaitable aux distributeurs.

Déjà, le 18 mai dernier, M. Jacques Delors, alors ministre de l'économie, des finances et du budget, dans une circulaire publiée au *Journal officiel* du 23 mai, avait, en raison des « *pratiques discriminatoires injustifiées* » et de l'« *opacité des conditions de vente* », précisé pour les commissaires de la République les dispositions législatives et réglementaires en la matière.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le voyage de M. Mitterrand en Syrie.* – Les autorités de Damas ont officiellement annoncé, ce mardi 20 novembre, la visite du président Mitterrand, à Damas, les 26, 27 et 28 novembre. – (*AFP*).

● *En Nouvelle-Calédonie.* – Une seconde brigade de gendarmerie a été investie à Ouvea (îles Loyauté) par cent cinquante à deux cent Mélanésiens. Ces hommes qui étaient armés ont encerclé le poste de gendarmerie, composé de quatre hommes, mais sans y pénétrer.

● *L'équipe de France de football pour affronter la Bulgarie.* – Henri Michel a retenu les joueurs suivants pour jouer contre la Bulgarie, le mercredi 21 novembre au Parc des Princes, en match de qualification pour la Coupe du monde 1986 : Bats ; Bibard, Senac, Bossis, Amoros ; Fernandez, Tigana, Platini (capitaine), Genghini ; Stopyra, Bellone. Six autres joueurs seront sur le banc des remplaçants : Rust, Domergue, Ferreri, Tusseau, Touré, Xuereb.

Le numéro du « Monde » daté 20 novembre 1984 a été tiré à 540936 exemplaires

La crise tchadienne

M. GAUDIN (UDF) DEMANDE A M. FABIUS DE VENIR S'EXPLIQUER DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a regretté, mardi, au cours de son point de presse hebdomadaire, « *ce qui se passe actuellement au Tchad* ». « *Pour l'image de la France*, a-t-il dit, *c'est une perte de crédit, une perte de prestige et une humiliation (...).* »

« *J'ose espérer*, a-t-il ajouté, *que le gouvernement va faire mercredi une déclaration sur le Tchad. Il appartient au premier ministre de venir s'expliquer devant l'Assemblée nationale et d'ouvrir le débat, comme sur la question du Liban le 26 octobre 1983, et qu'enfin nous ayons des informations plus précises sur la façon dont on conduit notre diplomatie en Afrique.* »

« *Le voyage de M. Mitterrand en Crète – et sa rencontre avec Kadhafi – suffirait à lui-seul à justifier des explications* » (au cours de la séance hebdomadaire des questions au gouvernement), a poursuivi M. Gaudin, en affirmant : « *S'ils refusent d'organiser un débat, on se posera légitimement la question : qu'ont-ils à cacher ?* »

« *Si le Gouvernement ne prend pas l'initiative mercredi, notre première question d'actualité sera réservée au Tchad et sera posée par André Rossinot* » (UDF - Meurthe-et-Moselle), a précisé M. Gaudin.

LE NIGÉRIA COMMANDE QUATRE AIRBUS EUROPÉENS

Lagos. – Le ministre nigérian des finances, M. Onalapo Soleye, a signé, lundi 19 novembre, la garantie fédérale permettant la livraison par Airbus-Industrie de quatre Airbus A-310 achetés par les Nigeria Airways.

La livraison des quatre Airbus est prévue à partir de décembre. Ces avions seront utilisés dans un premier temps sur les lignes intérieures, puis sur les lignes entre le Nigéria et l'Europe. Dix équipages nigérians vont être formés à Toulouse, où certains d'entre eux sont déjà à pied d'œuvre. – (*AFP*).

En Afghanistan

UN GÉNÉRAL SOVIÉTIQUE AURAIT ÉTÉ TUÉ

Des résistants ont tué un général soviétique en abattant l'hélicoptère dans lequel il se trouvait, le 13 novembre, entre Kost et Kaboul, a-t-on appris, mardi 20 novembre, à New-Delhi, de source diplomatique occidentale. Le général Karaskine (transcription phonétique) aurait commandé la base de Kost-Ashor, capitale de la province de Wardak.

D'autre part, selon des informations concordantes recueillies auprès de plusieurs partis de la résistance à Peshawar, au Pakistan, un groupe de maquisards a détruit entre sept et neuf avions et entre un et trois hélicoptères sur la base aérienne soviétique de Kandahar, aux environs du 10 novembre. – (*AFP.*)

LE GRAND RABBIN SIRAT EST INVITÉ EN URSS

L'ambassade d'Union soviétique à Paris a adressé à M. René-Samuel Sirat, grand rabbin de France, une lettre lui confirmant le principe d'une invitation qui lui avait été transmise, quelques jours auparavant, par les grands rabbins de ce pays. M. Sirat pourrait donc se rendre en Union soviétique prochainement, pour une visite pastorale.

Le grand rabbin de France avait déjà été invité, en 1981, par le grand rabbin de Moscou, mais cette invitation n'avait pas été confirmée officiellement. Le 16 septembre dernier, M. Sirat n'avait pas été reçu, alors qu'il en avait fait la demande, par les représentants religieux présents au pavillon soviétique de la Foire de Strasbourg.

DÉFECTION MASSIVE DE PASSAGERS D'UN PAQUEBOT POLONAIS

Cent quatre-vingt-dix des six cents passagers du paquebot polonais *Stefan Batory*, ne sont pas remontés à bord après une escale du navire à Hambourg, le lundi 19 novembre, et vingt et un d'entre eux ont déjà demandé l'asile politique à la RFA, a annoncé un responsable du port de Hambourg. Cette défection n'est inhabituelle que par son ampleur, car à pratiquement chacun de ses voyages, le *Stefan Batory* perd en route un bon nombre de ses passagers. – (*AFP*).

Sur le vif

Instruction civique

Il est marrant, Chevènement ! Moi, je l'adore. Il est réac comme c'est pas possible. A droite, ils n'en reviennent pas. Ils picorent, ils examinent du bec ses formules à l'emporte-pièce sur le collège de la réussite ou l'élitisme républicain, comme des poules qui auraient trouvé un bouton. Ils se demandent si c'est du lard ou du cochon.

A gauche aussi d'ailleurs. Je ne sais plus quels députés socialistes lui faisaient remarquer l'autre jour, d'un ton dépité, que la communale doit éduquer, pas instruire, et que son rôle c'est d'apprendre à apprendre. Alors lui : le meilleur moyen d'apprendre à apprendre, c'est encore apprendre. A lire, par exemple. Bonne idée, non ? Voilà des années qu'on n'y avait pas pensé. C'est si vrai que pour enseigner cet art difficile et désuet les instits devront se recycler et suivre des cours du soir donnés par des professeurs au Collège de France.

C'est comme le coup de rétablir le brevet de fin d'études et l'instruction civique. Alors là, croyez-moi, ils vont avoir du pain sur la planche, les maîtres. Parce que c'est pas auprès de leurs parents, eux-mêmes sortis des bancs de l'école nouvelle et permissive, que nos enfants ont pu s'initier au b a ba de leurs droits et de leurs devoirs de futurs citoyens.

La première chose à faire, c'est de profiter du mercredi après-midi pour les emmener en groupes suivre les questions orales à l'Assemblée nationale. Histoire de leur montrer un peu comment se conduisent ceux que nous avons chargés de conduire nos affaires. Et leur apprendre les bonnes manières. C'est vrai, les gosses d'aujourd'hui ont une façon mollassonne et brouillonne de se traiter de con ou de pédé qui pourrait s'affiner utilement au Palais Bourbon.

Et puis, il va falloir envisager des interrogations écrites dont les sujets seraient de nature à développer leur amour de la démocratie et leur respect pour l'opinion d'autrui. Moi, je verrais assez bien : comparer le Picrochole du microcosme avec le chérubin crispé.

CLAUDE SARRAUTE.

LES OBSÈQUES DE KEMAL OZGUL EN TURQUIE

Invité par la CGT à assister en Turquie aux obsèques de Kemal Ozgül, militant CGT tué sur les lieux de son travail à Epône, la semaine dernière, notre collaborateur Jean Benoît a été interpellé par la police turque le 19 novembre. Peu après la cérémonie, les Français présents – une représentante de la Ligue des droits de l'homme, Mme Anne Bruslon, un avocat, Me Évelyne Mayet-Manville, et deux journalistes, MM. Jean Santon de *l'Humanité* et Jean Benoît – ont été retenus pendant deux heures et demie dans les locaux de la police provinciale de la ville de Malatya, où ils avaient été ramenés. Ils ignoraient la nécessité de disposer, dans cette région orientale de la Turquie, d'un visa de séjour et d'une notification d'hôtel. Les policiers ont été, de l'avis même de notre collaborateur, « *très corrects* ».

M. Henri Krasucki et la délégation de la CGT qu'il devait conduire avaient renoncé à effectuer le voyage. « *Nous savions les conditions d'un tel déplacement difficiles. Nous n'avons pas eu les assurances nécessaires pour pouvoir envoyer une délégation officielle* », affirme-t-on à la CGT.

● ERRATUM. – Une erreur technique a amputé, dans certaines de nos éditions, d'une partie de son dernier alinéa la chronique « Sur le vif » parue dans *le Monde* du mardi 20 novembre et intitulée « Tour de taille ». Voici cet alinéa dans son intégralité :

« *Depuis le temps qu'on nous fait honte à nous, les nanas, avec le test du crayon : posez-en un sous chacun de vos seins ; si c'est pas lui qui tombe, c'est votre poitrine qui s'effondre. Voilà un autre test, celui du pantalon, qui va en angoisser plus d'un. Comme le dit très drôlement le* Sunday Times, *si vous croisez un mec en gabardine, jambes nues émergeant d'un falzar drapé à ses pieds, c'est pas forcément un exhibitionniste, c'est peut-être un cardiaque !* »

NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR : 9,1880 F

Le dollar s'est inscrit en nouvelle hausse, mardi 20 novembre, passant de 9,13 F à plus de 9,1880 F en séance officielle sur la place de Paris, et de 2,9750 DM à 2,9950 DM sur celle de Francfort.

Cette reprise, amorcée depuis le début de la semaine, est attribuée aux incertitudes dans lesquelles se trouvent plongés les milieux financiers internationaux. Nul ne sait, en effet, quelle sera la politique des autorités monétaires dans le domaine des taux d'intérêts, dont la baisse s'est arrêtée. Dans l'expectative, le dollar remonte.

Toujours dans ce domaine, la Banque d'Angleterre a réduit de 1/4 de point son taux d'intervention, ratifiant ainsi, la diminution du taux de base des banques britanniques, ramené de 10 % à 9 3/4 %.